
UC-NRLF
B 3 343 566





BIBLIOTHÈQUE DU XV[e] SIÈCLE

TOME XXXIII

LOUIS XI

TOME PREMIER



BIBLIOTHÈQUE DU XVe SIÈCLE

Tome I. Pierre Champion. *Guillaume de Flavy*. . . . . Épuisé.
II. Le même. *Cronique Martiniane* . . . . 18 fr.
III. Le même. *Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans*. 18 fac-similés. 30 fr.
IV. H. Chatelain. *Recherches sur les vers français au XVe siècle* . Épuisé.
V. P. Champion. *Charles d'Orléans, joueur d'échecs*. In-4, pl. . . . 9 fr.
VI. E. Langlois. *Nouvelles françaises inédites du XVe siècle* . . . . 15 fr.
VII. P. Champion. *Le Prisonnier desconforté*. Planches. . . . . . 15 fr.
VIII. G. Doutrepont. *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne* . . . . 36 fr.
IX. Ch. Petit-Dutaillis. *Documents nouveaux sur les mœurs populaires et le droit de vengeance dans les Pays-Bas au XVe siècle*. . . . . . 18 fr.
X. L. Caillet. *Relations de Lyon avec la Bresse et le Mâconnais* . . 7 fr. 50
XI. P. Champion. *La librairie de Charles d'Orléans*. Avec album in-folio de 34 phototypies . . . . 60 fr.
XII. Soderhjelm. *La nouvelle française au XVe siècle*. . . . . . . 20 fr.
XIII. P. Champion. *La vie de Charles d'Orléans*. Avec planches . . . Épuisé.
XIV. Ch. Oulmont. *La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance. Pierre Gringore* . . . . 20 fr.
XV. Ch. Oulmont. *Étude sur la langue de Pierre Gringore* . . . . 12 fr.
XVI. Mathilde Laigle. *Le livre des trois vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*. Avec planches . . . . 20 fr.
XVII. Arm.-Ad. Messer. *Le Codice aragonese. Étude générale, publication du manuscrit de Paris. Contribution à l'histoire des Aragonais de Naples*. 45 fr.
XVIII. L. Mirot. *Une grande famille parlementaire au XIVe et au XVe siècle. Les d'Orgemont, leur origine, leur fortune. Le Boiteux d'Orgemont* . . . . 20 fr.
XIX. F. M. Graves. *Quelques pièces relatives à la vie de Louis Ier, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti, sa femme* . . . . 20 fr.
XX-XXI. P. Champion. *François Villon. Sa vie et son temps*. 2 vol. ornés de 49 planches. . . . . Épuisé.
XXII et XXIII. P. Champion. *Le Procès de Condamnation de Jeanne d'Arc*. 1921, 2 vol. 8° de XXXII-416 et CX-452 p. et pl. . . . . 60 fr.
XXIV. E. Vansteenberghe. *Le Cardinal Nicolas de Cues (1401-1464)*. 1921, XX-506 p. . . . . 42 fr.
XXV. G. Cohen. *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly*. 1921, in-4°, CXIX-140 et 2 pl. . . . . Épuisé.
XXVI. Ch. Samaran. *Un diplomate français du XVe siècle. Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis*. 1921, in-8°, 112 p. et 1 frontispice . 12 fr.
XXVII et XXVIII. P. Champion. *Histoire poétique du XVe siècle*. 2 vol. de XII-396 p. et 474 p., avec 60 phototypies hors texte, 2 vol. ensemble. 120 fr.
Il a été tiré 50 exemplaires sur hollande, les 2 vol. ensemble . . 300 fr.
XXIX. J. Nève. *Sermons choisis de Michel Menot*, 1924, 530 p. . . 60 fr.
XXX. G. Cohen. *Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1501*, publiés pour la première fois, 1925, 728 p. . . . . 90 fr.
XXXI. F. M. Graves. *Deux inventaires de la Maison d'Orléans* (1389 et 1408). 1926 . . . . 30 fr.
XXXII. J. Ancelet-Hustache. *Traité sur l'amour de Dieu*, composé vers 1430 par un clerc anonyme de l'Université de Vienne, publié d'après le manuscrit allemand de Bâle, 1926, XXXV. — 64 p. . . . . . . 25 fr.
(Les tomes I et IV, presque entièrement épuisés, ne sont vendus qu'avec la collection.)

PIERRE CHAMPION

LOUIS XI

TOME PREMIER

LE DAUPHIN

Avec douze phototypies hors texte



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS
5-7, QUAI MALAQUAIS, 5-7

1927

Il a été tiré cent exemplaires numérotés sur vergé d'Arches

A CHARLES SAMARAN

DU MÊME AUTEUR

CHEZ ÉDOUARD CHAMPION

Guillaume de Flavy.
La vie de Charles d'Orléans. (*Second Prix Gobert.*)
Le manuscrit autographe de Charles d'Orléans.
Charles d'Orléans, joueur d'échecs.
La librairie de Charles d'Orléans.
François Villon, sa vie et son temps, 2 vol. (*Grand Prix Gobert.*)
Notes sur Jeanne d'Arc.
Histoire poétique du XVe siècle, 2 vol. (*Grand Prix Broquette-Gonin.*)
Ronsard et son temps.
Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn.
Ronsard et Villeroy.
Le manuscrit d'auteur du Petit Jehan de Saintré.

TEXTES

Les plus anciens monuments de la typographie parisienne.
Chronique Martiniane.
Pièces joyeuses du XVe siècle.
Le Prisonnier Desconforté.
Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, 2 vol.
Les vies d'Antoine Watteau.
Charles d'Orléans. Poésies, 2 vol.
Le canonicat de Jean Lemaire de Belges.

CHEZ BERNARD GRASSET

Françoise au Calvaire.
Marcel Schwob et son temps.

CHEZ LAURENS

Villes d'Art du Maroc, 2 vol.

AUX ÉDITIONS DES QUATRE CHEMINS

Villon. Fac-similé de l'édition de 1489.
Rabelais. Chroniques de Gargantua et Pantagrueline Pronostication.
Le Kalendrier des Bergers.

CHEZ MARCELLE LESAGE

Marcel Schwob parmi ses livres.
La Dauphine Mélancolique.

AUX ÉDITIONS DU TRIANON

Le Petit Jehan de Saintré, édition en collaboration avec M. F. Desonay.

INTRODUCTION

Nous nous proposons de raconter la vie et le règne de Louis XI dans ces deux volumes. Et notre dessein est d'utiliser seulement les sources originales, les chroniqueurs français et bourguignons contemporains, les pièces comptables, les mémoires diplomatiques, la correspondance du roi et les ordonnances données sous son nom. Voilà, sans doute, un projet qui pourra paraître bien audacieux à mes confrères en érudition. Car c'est une matière, sinon neuve, du moins immense, où l'abondance des témoignages, parfois inédits, forme autant d'écueils que d'étais. Et nous avons désiré, dans cette histoire du roi et du règne, dire aussi quelque chose de l'esprit, de la France de ce temps, présenter les acteurs, les comparses, les collaborateurs du roi Louis. Alors nous avons le sentiment que beaucoup de nos chapitres eussent pu donner la matière d'un volume. Nous n'avons voulu en écrire que deux.

Le premier, consacré au dauphin, est comme une longue préface à la vie du roi. Il s'agit des années d'apprentissage : Louis XI est l'homme de l'expérience, qui sait corriger ses erreurs. Il fut le plus mauvais des fils.

Mais le dauphin est très important à connaître. Les traits du caractère sont toujours plus accentués dans l'adolescence. Louis y apparaît dans son activité, dans son impatience à régner, dans son désir de voir les choses et les gens, dans son besoin d'organiser. Ce sera pour nous



l'occasion d'évoquer la seconde partie du règne de Charles VII : la France délivrée de la domination étrangère, la France en proie aux factions féodales. Nous suivrons le dauphin dans ses pérégrinations, dans ses divers commandements, et nous le verrons organiser son Dauphiné, comme il organisera plus tard son royaume. Nous l'accompagnerons chez le duc de Bourgogne ; nous le verrons s'amusant et méditant dans la maison rivale de France qui vient de l'accueillir.

Ce premier volume, qui va de la naissance de Louis (1423) à la mort du roi Charles VII (1461), nous l'avons voulu rapide, bien qu'il mène Louis jusqu'à sa trente-huitième année. Les documents qui servent de base à notre étude sont assez considérables [1], bien que la correspondance demeure clairsemée [2]. Mais le règne de Charles VII est parfaitement connu, dans sa partie diplomatique surtout, grâce aux recherches si consciencieuses de M. Dufresne de Beaucourt [3]. M. Pilot de Thorey a publié un catalogue des actes de Louis en Dauphiné [4]; et l'un de nos confrères, le charmant Marcel Thibault, dont la fin prématurée demeure un deuil pour l'érudition, avait écrit

1. Arch. Nat., K 66 à K. 69. Bibl. Nat., Pièces originales, fr. 2069 (1441) à fr. 26087 (1461). Révolte contre Charles VII, ms. fr. 4839, 15537, 16207. Comptes des recettes du Dauphiné (1450-1458), ms. fr. 6756 ; Compte de Fr. Roger (1459-1461), ms. fr. 6737 ; Discours prononcé par les gens du roi Charles VII lorsque le dauphin se retira vers le duc de Bourgogne, ms. fr. 5734 ; fr. 2831 ; fr. 15538 ; enquête sur la mort de Marguerite d'Ecosse (Duclos, III. p. 20-49. Ms. Dupuy, n° 762) ; pièces relatives à son mariage avec Charlotte de Savoie, ms. fr. 2750, 20176 ; pourparlers au sujet d'une réconciliation avec son père, ms. fr. 17517 (1458-1459) ; remontrances faites de la part de Charles VII au dauphin par l'évêque de Coutances et M. d'Esternay en présence du duc de Bourgogne et réponse du dauphin, m. fr. 5943, 5037. Recueil de l'abbé Le Grand, ms. fr. 6965-6967 (1423 à 1461). Archives du Nord, comptes de la Recette générale de 1456 à 1461.

2. *Lettres de Louis XI, roi de France, publiées d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France*, par Joseph Vaesen et Étienne Charavay, I (1883) ; X (supplément), 1908.

3. *Histoire de Charles VII*, t. III-VI.

4. *Catalogue des actes du dauphin Louis XI*, Grenoble, 1899, in-8.

avant nous un livre très clair et intelligent sur le dauphin, qu'il a mené jusqu'à l'année 1444[1].

Le second volume, consacré au roi, est beaucoup plus considérable; il a été infiniment plus difficile à concevoir et à réaliser. Disons tout de suite, et très modestement, qu'il y avait peu de chose à tirer de nos prédécesseurs, les historiens du roi Louis. Son historien au dix-huitième siècle, l'académicien Duclos[2], *est judicieux mais sommaire, et son livre vaut aujourd'hui principalement par les extraits qu'il a donnés des papiers de l'abbé Le Grand parmi les preuves de son ouvrage. On doit à Urbain Legeay, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, une histoire assez détaillée de Louis XI qu'il a publiée en 1874*[3]. *Elle est importante surtout par le grand sentiment de la justice qui l'anime, par la réaction qu'elle marque envers la conception romantique qui avait tant défiguré le roi Louis, par l'usage intelligent des ordonnances. Mais ce n'est là ni une œuvre d'érudition, comme nous l'entendons aujourd'hui, ni même un tableau du temps bien intéressant à lire. Le livre anglais de Christopher Hare*[4], *paru en 1907, a le mérite de nous donner, en utilisant ce qui avait paru de la correspondance, un résumé clair et sympathique du règne. Mais la meilleure esquisse de Louis XI est encore dans les pages que M. Petit-Dutaillis lui a consacrées dans l'*Histoire de France *d'Ernest Lavisse*[5].

1. *La Jeunesse de Louis XI*, 1423-1445. Paris, 1907, in-8.
2. *Histoire de Louis XI*, Paris, 1745, 4 vol. in-12.
3. *Histoire de Louis XI*, Paris, 1874, 2 vol. in-8.
4. *The life of Louis XI, the rebel Dauphin and the statesman King from his original letters and other documents*. London, 1907, in-8.
5. T. IV, part. II, 1909.

SOURCES

La collection de pièces la plus importante, la plus accessible, est un recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale connu sous le titre de papiers de l'abbé Le Grand[1]. *Il y a là trente et un volumes, formant surtout les preuves d'une histoire que cet érudit oratorien n'a pas publiée, et que Duclos*[2] *et Lenglet Du Fresnoy*[3] *ont utilisées. Copies parfois défectueuses, sans doute, mais si utiles. A la Bibliothèque Nationale on trouvera encore les quittances et pièces diverses du règne*[4], *le très important fonds Bourré renfermant les papiers de ce fidèle serviteur du roi*[5].

Plusieurs volumes de ce dépôt sont riches en mémoires concernant les affaires de Bourgogne[6], *de Bretagne*[7], *de Savoie*[8], *de Provence*[9], *d'Angleterre*[10], *d'Aragon*[11], *de Castille*[12], *d'Italie*[13], *les rapports de Louis XI avec la*

1. Bibl. Nat., fr. 6960-6990. — l'Histoire, en trois volumes, fr. 6960-6962.
2. *Recueil de pièces*... La Haye, 1746.
3. Preuves des Mémoires de Philippe de Commynes (1747).
4. Bibl. Nat., fr. 26088 à 26098 (1461-1483); fr. 20409, 20420 à 20422; lettres patentes, fr. 2893 à 2915; recueil de pièces originales., fr. 15538-15540, 2831; n. acq., fr. 1001 (papiers de Doriole); montres de gens de guerre, fr. 25779-25780; fouages, fr. 25914-25919.
5. Bibl. Nat., fr. 20483-20499, 6602-6603.
6. Bibl. Nat., fr. 1278, 2900, 2909, 2913, 3863, 3882-3887, 5040-5042, 5075-5079 (droits sur la Bourgogne), 5306, 5324, 5325, 5376-5377, 5752 5753, 15464, 16814-16816, 18062, 18563, 18686, 18727, 19795, 19796, 20647 (entrevue de Péronne), 23952, 25210, n. a. fr. 7029.
7. Bibl. Nat., fr. 3863, 3882, 3884, 5505, 13974. Affaire de l'Évêché de Nantes, fr. 16817 (Papiers de dom Lobineau).
8. Bibl. Nat., fr. 18983 (provenant des papiers de Doriole).
9. Bibl. Nat., fr. 16656.
10. Bibl. Nat., fr. 2892, 3882, 3887, 4054, 5056 (traité adressé à Louis XI), 5058. (Justification de France.)
11. Bibl. Nat., fr. 2900, 3882, 3912.
12. Bibl. Nat., fr. 3882.
13. Bibl. Nat., fr. 3880, 4746, 15493, 18038, 23407; Confirmation des privilèges de Savone, fr. 2897; Paix entre Sixte IV et la République de Venise, fr. 18038, 3883; relations avec Sixte IV pour la paix d'Italie, fr. 23407; paix d'Italie, fr. 15493.

papauté[1], *avec les Suisses*[2], *la Hanse teutonique*[3]. *Et nous trouvons encore dans ce dépôt les grands procès politiques du règne*[4], *un très grand nombre de lettres*[5] *utilisées par les éditeurs de la correspondance, des instructions aux ambassadeurs*[6], *les papiers de Pierre Doriole*[7], *les lettres au chancelier Pierre de Morvillier*[8], *les lettres au trésorier Raguier*[9], *des comptes en copies ou en originaux*[10], *des recueils de pièces sur la guerre du Bien public*[11], *les rapports de Louis XI avec son frère*[12]; *le récit d'entrées à Paris, à Reims, etc.*[13]; *des recueils d'ordonnances*[14], *les actes instituant l'ordre de Saint-Michel*[15], *des recueils de traités*[16], *etc., le testament du roi*[17], *un formulaire de lettres*[18].

Les Archives Nationales ne sont pas moins riches. Nous avons consulté les cartons des rois sur l'activité du dauphin et du roi (K. 68-72), et surtout les fragments de comptes : KK. 57 (Journal du Trésor, 1476); KK. 58

1. Bibl. Nat., fr. 2905, 18411 ; pragmatique sanction, fr. 3887.
2. Bibl. Nat., fr. 3863.
3. Bibl. Nat., fr. 2887.
4. Bibl. Nat., fr. 16543. (Procès de Charles de Melun et du comte de Saint-Pol) ; fr. 16452 (Procès de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours) ; fr. 23838-23839 (Procès de Jean, duc d'Alençon) ; fr. 23841, 23842, 23862 (de Jourdain Faure, abbé de Saint-Jean-d'Angély, de René d'Anjou); fr. 7594.
5. Bibl. Nat., fr. 2811, 2888, 2893, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900-2902, 2904-2909, 2911-2916, 2945, 2969, 4054, 20483-20499 (Bourré).
6. Bibl. Nat., fr. 2902, 2907, 2909, 3884.
7. Bibl. Nat., fr. 10187.
8. *Lettres*, passim.
9. *Ibid.*
10. Nous les mentionnerons à propos des comptes conservés aux Archives Nationales.
11. Bibl. Nat., fr. 23179 ; n. acq. 7169. Champollion-Figeac, *Doc. hist. inédits*, t. II, p. 194-470.
12. Bibl. Nat., fr. 7880, 2831, 8269.
13. Bibl. Nat., fr. 4316, 5739, 11590.
14. Bibl. Nat., fr. 10187, 3887 ; Répertoire des ordonnances, 2890.
15. Bibl. Nat., fr. 5745, 5746, 5747, 5866. Le m. fr. 19819, avec une miniature attribuée à Jean Fouquet, paraît être l'exemplaire du roi.
16. Bibl. Nat., fr. 2880, 3881, 3883[1], 4031, 17293, 17856, 17858, 17865, 17909, 20993, 23023-23034, 29091, 23412.
17. Bibl. Nat., fr. 4507, 5250, 17354. Instructions à son fils, fr. 2831.
18. Bibl. Nat., fr. 5909.

(Extractus thesauri, 1477) ; KK. 59-61 (Argenterie, 1463-1469) ; KK. 62-63 (Hôtel, 1469-1483) ; KK. 64 (Chambre du roi, 1478-1481) ; KK. 65 (Écurie, 1463-1465) ; KK. 66 (Offrandes et aumônes, 1478-1479) ; KK. 67 (Garde écossaise, 1475-1476); KK. 68 (Hôtel de Charlotte de Savoie, 1470-1471) ; KK. 69 (Trésorerie de Charlotte de Savoie, 1483-1484).

Ces débris de la comptabilité sont bien intéressants[1]. C'est grâce à eux que nous pouvons donner une idée de la vie privée du roi et des gens de sa maison. Ils nous ont beaucoup aidé à dissiper la légende romantique qui enveloppe le roi Louis. C'est un homme unique et singulier, mais il a vécu comme ses pères.

Ces comptes doivent être complétés par les copies recueillies par Gaignières[2] et d'autres érudits au dix-septième et au dix-huitième siècles. D'autres documents d'archives sont précieux, en particulier les comptes de la recette générale de la maison de Bourgogne, conservés à Lille et à Dijon[3]. Enfin, les archives communales de cités comme Tournai, Arras, Amiens, Abbeville, Laon, Compiègne, Noyon, Beauvais, Orléans, Reims, Tours, Châlons, Amboise, Niort, Lyon, Clermont, etc., nous fournissent beaucoup de renseignements, des missives ou des circulaires que les éditeurs de la correspondance ont déjà utilisés. Les délibérations de la ville de Dijon sont impor-

1. Il convient de les compléter par d'autres documents conservés à la Bibliothèque Nationale. Comptes royaux, fr. 23261-23266 (Gaignières); compte de Guillaume Restout commis à payer le roi d'Angleterre et ses officiers, fr. 10375 (1476-1478); compte d'Etienne Chevalier pour le rachat des villes engagées par le traité d'Arras, fr. 10374 (1463) ; compte de Pierre Doriole de 1468, fr. 10374; compte de dépenses de l'hôtel (1469 à 1471), fr. 6758-6759; rôle des pensionnaires, fr. 2900, fol. 7; fr. 32511. (Extraits considérables par Du Fourny de 1461 à 1483, fol. 219-393.)

2. Bibl. Nat., fr. 7855.

3. Nous avons parcouru les comptes de la recette générale, abondant en détails sur la guerre et la diplomatie, grâce au payement des chevaucheurs, des messagers, des gens d'armes, des convois de l'artillerie, etc.

tantes pour connaître l'opinion publique depuis la mort du Téméraire[1]. *Celles de Tours, la ville que créa Louis, dont il fut en quelque sorte le maire, sont particulièrement intéressantes.*

Nous avons été très sobre dans notre esquisse des affaires diplomatiques. C'est un monde immense. Les négociations de Catalogne ont été exposées avec maîtrise par notre confrère M. Joseph Calmette[2] *qui annonce également un grand travail sur les relations de Louis XI et de l'Angleterre*[3]. *Nous avons utilisé abondamment la correspondance des ambassadeurs milanais, ces bons observateurs*[4].

LA CORRESPONDANCE DU ROI

Un travail comme le nôtre, qui se propose surtout de faire connaître la personnalité du roi Louis, est fondé principalement sur sa correspondance[5]. *Louis XI a beaucoup écrit, et il a fait beaucoup écrire. Rien de plus passionnant, de plus vivant que la lecture des deux mille lettres du roi que nous possédons encore. Ici, nous avons la griffe du maître, de l'homme avisé et subtil, les*

1. Utilisées, mais d'une manière assez tendancieuse, par Rossignol, *Histoire de la Bourgogne pendant la période monarchique*, Dijon, 1853, in-8.
2. *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane*. Toulouse, 1903, in-8.
3. Voir le résumé de Georges Périnelle, *Études sur les relations de Louis XI avec l'Angleterre*, dans les *Positions de l'Ecole des Chartes*, 1902. p. 101-107.
4. *Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza*, publiées pour la Société de l'Histoire de France, par B. de Mandrot, t. I (1461-1463); t. II (1464); t. III (1465); t. IV, par Ch. Samarau (1465-1466). Cette publication s'arrête à la mort de François Sforza. Voir la préface en tête du t. II sur les sources. — Sur les relations avec les Médicis, voir B. Buser, *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich*. Leipzig, 1879. — Sur les rapports avec Venise, les copies de Perret à la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. — Desjardins, *Négociations avec la Toscane*.
5. *Lettres de Louis XI, roi de France*, publiées d'après les originaux pour la Société de l'Histoire de France, par Joseph Vaesen et Etienne Charavay. Paris, 1883, 11 volumes. (Le t. X, contient le supplément dû à Joseph Vaesen et à B. de Mandrot; le t. XI, la préface, l'itinéraire et les tables.)



mots de l'infatigable travailleur, du grand calculateur. Louis XI écrit comme il parle : il a certainement dicté la plupart de ses lettres. Nous le voyons, tel qu'il a été, caressant et sévère, simple et familier, cherchant à tout comprendre et voulant se faire comprendre. Louis XI a fait de la grande politique; mais il se montre aussi administrateur. Il laisse voir dans ses missives ses goûts personnels, sa passion du pouvoir. Il parle un clair et rapide français, comme rapide et claire est sa signature, tracée d'une main sûre et hardie, ce Loys *qu'on n'oublie pas quand on l'a vu une fois*[1].

LES ORDONNANCES

Il est une autre source que nous avons utilisée abondamment : c'est le recueil des ordonnances[2]. *On serait en général mal avisé de chercher quelque chose de personnel dans ce genre d'actes. Mais l'individualité du roi est si forte, si marquée, qu'elle se retrouve souvent dans les préambules que sa chancellerie met en forme. Et les ordonnances doivent, à notre sens, prendre place à côté de la correspondance pour nous faire connaître, non seulement l'administration admirable du roi, mais aussi les principes d'une politique très réaliste, qui n'a rien cependant de machiavélique.*

Lettres et ordonnances nous ont donné la matière de cette histoire.

1. Brantôme, qui le premier en a reproduit le dessin, a fait déjà cette remarque.

2. *Ordonnances des rois de France*... recueillies par M. de Pastoret, t. XV (1461-1463); t. XVI (1463-1467); t. XVII (1467-1473); t. XVIII (1474-1481); t. XIX (1482-1483). Voir aussi Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. IX (1438-1461); t. X (1461-1483).

LES CHRONIQUEURS FRANÇAIS

Ce que les chroniqueurs nous rapportent du roi Louis est à ce point inspiré par l'esprit de parti, qu'il nous faut les passer en revue dans deux camps : les Français et les Bourguignons.

Mais il en est un qui les domine tous par l'envergure de l'esprit, si bien qu'on peut dire qu'il est presque sans parti : c'est Philippe de Commynes[1]*. Il sort des Flandres. Comme son père, le bailli de Gand, il a servi le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, qui fut son parrain. Soldat, il a combattu le roi Louis à Monthléry; et le fils du bailli de Gand a tiré des mains des Gantois le comte de Charolais. Il a vu le roi de France à Péronne entre les mains de son jeune et colérique maître. Il l'a aidé à esquiver sa violence. Commynes a-t-il été sensible à l'argent, ou mieux séduit par l'adresse et l'intelligence de Louis? Les deux facteurs ont pu agir à la fois sur Commynes, avisé, mesuré, bienveillant. Toujours est-il qu'il viendra rejoindre le roi en 1472; il abandonnera, dans la haute Normandie qu'il ravage, son maître stupide, féodal d'un autre âge, et si brutal. Pendant onze ans Commynes sera l'ami du roi Louis, un témoin, un loyal serviteur, et fort adroit. Près du roi il fera sa fortune. Comme lui, il recueillera des terres, sans trop se préoccuper de leur origine. Mais*

1. Les *Mémoires* ont été imprimés dès 1524. Nous en possédons quatre éditions précieuses à des titres différents : celle donnée en 1747 par l'abbé Lenglet Du Fresnoy, en 4 vol. in-4, qui vaut surtout par ses preuves; celle de 1847, publiée par Mlle Dupont pour la Société de l'Histoire de France, 3 vol. in-8, enrichie d'une excellente introduction et de pièces justificatives; l'édition de B. de Mandrot, publiée d'après le ms. Polignac, dont les notes sont très sûres (c'est l'édition que je cite); enfin, celle de M. Joseph Calmette, d'après le ms. Dobrée, conservé à Nantes, en cours de publication tandis que nous rédigions notre étude. Elle est aujourd'hui terminée et donne des notes nouvelles et plusieurs variantes importantes qui semblent dérivées du manuscrit original.



Commynes, l'homme au doux langage, n'est pas un homme de parti dans son amitié. Il est surtout l'ami de la raison et de l'intelligence. Ainsi Commynes dissuadera le roi de mettre violemment la main sur la Bourgogne, en 1477 : ce résultat peut être acquis par une union. Les rapports du roi Louis et de Commynes ont été parfois assez difficiles. On se brouille, on se boude, mais on se retrouve. Et le roi, dans sa maladie, ne pourra se passer de Commynes et le fera coucher près de lui. Louis aimera chasser dans sa maison. Il l'employera surtout dans ses affaires d'Italie et de Bourgogne. Commynes observe de tous ses yeux son maître. Il l'aime et le comprend[1]*. Commynes l'assistera à ses derniers moments, méditant à son propos avec philosophie et piété. Pourquoi taire les défauts du roi ? Ainsi, Commynes tracera le portrait de son maître, que nous sentons ressemblant. Il vivra désormais dans son souvenir.*

Commynes écrira ses Mémoires *moins pour dire ses aventures que pour retrouver l'homme étonnant qu'il a eu l'honneur de servir. Son jugement est déjà celui de l'histoire. Commynes y montre son cœur, et surtout son intelligence. Il écrit pour son ami Cato, mais il parle à la postérité. Montaigne aimait son « langage doux et agréable, d'une naïve simplicité, la narration pure et en laquelle la bonne foy de l'autheur reluit évidemment, exempte de vanité parlant de soy, et d'affection et d'envie parlant d'autruy ». Qui n'aimerait Commynes ? Je pense que c'est pour l'amour de Commynes, tout autant que de la vérité, que j'ai écrit ce livre.*

Les autres sources françaises sont bien pauvres auprès de celle-là. On pense qu'un notaire du Châtelet de Paris,

1. Les Florentins le savaient bien (Desjardins, I, p. 172).



PHOTO A. GIRAUDON GRAV. BRAUN

Messire Philippe de Commynes, seigneur d'Argenton — Historien
(Recueil de portraits d'Arras)

Jean de Roye, secrétaire du duc de Bourbon, Jean II, et concierge de son hôtel à Paris, a écrit sur le règne du roi Louis un journal parisien cité sous le nom de Chronique scandaleuse, *que lui donna l'éditeur en 1611. Titre singulier*[1], *car la chronique, publiée pour la première fois au temps de Louis XII, n'est ni scandaleuse ni médisante. Ce n'est que le journal d'un Parisien; un clerc des comptes, Jean Le Clerc, écrira une longue interpolation de ce document en l'honneur de la maison de Chabannes*[2].

De la même veine est le précieux Journal de Jean Maupoint, *bachelier en théologie, qui s'arrête, lui, au mois de novembre 1469*[3].

Si ces deux sources françaises sont de simples journaux, elles valent par la précision, la sincérité, les anecdotes qui couraient dans les milieux parisiens.

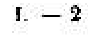
Il n'en est pas de même de l'histoire latine qu'écrivit Thomas Basin, évêque de Lisieux, et qui a été si longtemps citée sous le nom d'Amelgard[4]. *Un texte de déclamateur venimeux, qui tente d'écrire du Suétone, et qui a beaucoup contribué à faire naître la légende du roi Louis.*

1. Étienne Pasquier, dans sa lettre à M. de Thiard, a protesté le premier contre cette appellation : « En un mot, je trouve que c'estoit une histoire, en forme de papier journal, faicte d'une main peu industrieuse, mais diligente et non partiale, qui n'oublioit rien de ce qui estoit remarquable de son temps. Tellement qu'il n'y avoit que les mesdisans qui la puissent appeler mesdisante. » — Brantôme, toujours méridional, la qualifie de « sanglante ».

2. Voir l'excellente édition donnée par B. de Mandrot dans la Soc. de l'Histoire de France : *Journal de Jean de Roye connu sous le nom de Chronique scandaleuse*, 1460-1483. Paris 1894. 2 vol. in-8. — Cette interpolation est publiée au t. II. p. 138-400, d'après le beau manuscrit, Clairambault 481, où l'on voit Jean Le Clerc écrivant sa chronique (fol. 1). Elle contient de nombreuses lettres du roi à Antoine de Chabannes.

3. Publié par Fagniez dans les *Mém. de la Soc. de l'Histoire de Paris*, IV (1887).

4. *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*... rendue à son véritable auteur et publiée pour la première fois avec les autres ouvrages historiques du même écrivain, pour la Société de l'Histoire de France par J. Quicherat. — 4 vol. in-8. L'histoire de Louis XI se lit aux t. II. et III ; *L'Apologia*, qui rapporte la vie de Basin et ses persécutions, au t. III. le t. IV comprend une collection de pièces sur les deux règnes.



Cette histoire du règne, exacte dans ses détails[1], *a tous les caractères d'un pamphlet; bien qu'écrite en partie du vivant de Louis XI, elle traduit l'esprit de réaction féodale qui se manifesta aussitôt après la mort du roi Louis, où l'on opposa la sagesse du père à l'arbitraire cruel du fils. L'œuvre a été revisée par l'auteur en 1487, corrigée de sa main. Ainsi, nous avons la fortune extraordinaire de suivre la pensée de Basin dans des surcharges où il continue de distiller sa haine*[2].

Thomas Basin était un Normand, d'une famille de Caudebec, né en 1412, destiné à l'avocasserie, comme tout bon Normand digne de ce nom[3]. *Pendant la conquête anglaise, il s'était réfugié à Rouen où les Basin vécurent avant de rentrer en 1420 à Caudebec. La vie de Thomas Basin fut amère, un vrai « pèlerinage », comme il dira, au milieu des envahisseurs. Basin résida, brillant et jeune maître ès arts, à Paris. Il étudia aussi à Louvain; il vit Londres et Ferrare, la Hongrie, Florence, avant d'obtenir un canonicat à la cathédrale de Rouen. Il fréquenta le Pogge et ses disciples; il s'enthousiasma pour le beau latin de Cicéron et de Salluste qu'il rêvait d'imiter. Il enseigna le droit canon à Caen, et vécut à Bayeux où il fut nommé chanoine, puis vicaire général de l'évêque. Il entre alors dans la vie politique, parle pour le duc d'York et obtient le siège de Lisieux. Le voici évêque comte, celui qui fuyait les persécuteurs anglais dans son adolescence! Il est leur homme, sur le siège de Pierre Cauchon.*

1. Ch. Samaran, *Une page inédite de l'Histoire de Louis XI, par Thomas Basin*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1924, p. 302-309.

2. C'est le très intéressant ms. de Gœttingue, Hist. 614, que n'a pas connu Quicherat, signalé par Léopold Delisle (*Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXXIV, 2e partie, 1895).

3. Ce qui suit résume l'admirable mémoire de Quicherat, un de ses chefs-d'œuvre.

Mais, le premier des prélats normands, Thomas Basin se rend aux troupes françaises ; il conduit l'armée à la cathédrale et prête là serment de fidélité au roi Charles VII. Il se prononce pour la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Basin est un esprit hardi, qui ne craint pas de censurer la pratique judiciaire du solennel et sonore tribunal, l'Échiquier de Rouen. Il fait fi des coutumes locales, préconise la justice muette du tribunal romain de la Rote. Il rêve d'unité. C'est un jeune ambitieux, un impatient, comme le dauphin Louis à qui il peut bien plaire en ces jours. Louis convoite la Normandie, car le Dauphiné lui semble un gouvernement éloigné et pauvre. Il a député des émissaires secrets pour sonder les cœurs, et il voudrait bien que les États votassent une motion qui lui permît d'obtenir une lieutenance générale. La Normandie n'est-elle pas une annexe précieuse du royaume, que doit garder un homme sûr? Le dauphin n'est-il pas cet homme? Tel est l'esprit d'un mémoire que le dauphin a adressé à l'évêque de Lisieux, qu'il peut bien tenir pour un homme intelligent, capable de le comprendre, de le deviner. Louis lui a fait promettre un gros traitement, entrevoir un avenir magnifique : Thomas Basin refuse, en Normand. C'est assez osé. Mais il a commis l'imprudence de ne pas garder le secret. Veut-il se faire payer sa confidence par le roi Charles VII ? Basin lui a remis les lettres de son fils. Et ce sera désormais, entre eux, la haine inexpiable, puisque le rebelle a dû prendre, grâce à lui, le chemin de l'exil. Thomas Basin sera désormais l'homme du roi Charles et des libertés de l'Église gallicane.

Charles VII vient de mourir. Le dauphin Louis est sacré. Basin se rend à Reims, prêt à subir sa peine sans se plaindre, et tout aussi disposé à élever la voix en faveur du

pays. Louis l'accueille en ami, l'invite aux cérémonies. La thèse de Basin est la sienne : c'est celle qu'il a exposée au duc de Bourgogne. Le royaume a été appauvri par son père : Louis veut se donner comme un sauveur, comme un réformateur. Le lendemain du sacre, Thomas Basin a pu exposer au monastère de Saint-Thierry la misère du peuple, les espérances que les honnêtes gens fondent sur le nouveau roi. Ce n'est pas mal trouvé. Louis, qui n'aime pas les harangues, trépigne de joie. Il accable de compliments l'orateur qui a si bien deviné sa pensée. Louis le caresse : que le donneur de conseils indique les remèdes au mal qu'il dénonce. Basin part pour Paris, où il écrira un mémoire, que nous ne possédons plus, sur ce grand objet. Mais nous pouvons bien deviner que les remèdes proposés étaient la réduction de l'armée et des pensions. Louis semble adopter les doctrines de M. de Lisieux. De bouche, il les fait siennes. Mais il continue à entretenir soigneusement ses compagnies, à acheter les consciences.

Basin, qui avait été l'homme de Charles VII, demeure le défenseur de la Pragmatique Sanction, c'est-à-dire de l'Église nationale élue. Le roi Louis a sacrifié cette constitution et il se rétracte trois ans plus tard. Il a fait parler à l'évêque de Lisieux qui a bien voulu résoudre la question au profit du roi. Et Basin écrira, dans sa consultation en français, que le roi n'était engagé qu'envers la personne de Pie II et que, ce pontife mort, cela ne tirait plus à conséquence. Rapprochement entre les deux hommes qui fut de peu de durée. Car Louis XI devait garder à Basin une rancune mortelle quand il vit la Normandie ouverte aux armées de la Ligue du Bien public et que l'évêque livra sa ville aux Bretons. C'est Thomas Basin qui passa au doigt de Charles de France l'anneau d'or,

dans la cathédrale de Rouen, pour sceller le mariage du duc avec son duché. Thomas Basin venait de se perdre. Il dut prendre le chemin de l'exil à Liége, vivre à Louvain. Rappelé cependant à Orléans par le roi qui désirait l'empêcher d'être utile au duc de Bourgogne, il vit mettre sous séquestre ses biens, fut envoyé en disgrâce en Roussillon où il faillit mourir sans jamais parvenir à fléchir son persécuteur au Conseil. Nous le retrouverons dans la maison de Savoie. Charles de France s'étant réconcilié avec son frère, Basin se réfugia à Trèves, se rendit à Rome où il échangea sa dignité de Lisieux contre le titre d'archevêque de Césarée en Palestine. Il compose dès lors son Apologie *et* l'Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI. *On pense dans quel esprit!*

Rien ne trouvera grâce à ses yeux. Le roi est un tyran qui ne sait ni convaincre ni gouverner les hommes. C'est un monstre de vices; pas un atome de bien dans sa perversité. Le dauphin avait été un criminel[1] *: le roi fut exécrable. Physiquement, Louis est sans noblesse, avec un visage vulgaire, des jambes longues et maigres. Celui qui ne le connaîtrait pas le prendrait pour un bouffon ou un ivrogne. Le pamphlétaire laisse même entendre que Louis était lépreux. Il parle en grasseyant. Louis n'a rien d'un roi, aucun goût pour la dignité. Il s'habille comme un pauvre; ses chemises sont de toile grossière. A l'entrée d'Abbeville, personne ne put reconnaître en lui le souverain. Louis se cache dans les rues de traverse. C'est un bavard et un causeur ennuyeux. Ses paroles et ses actions sont extravagantes. Il répond avant même qu'on lui parle, sans écouter. Son ironie n'est que rudesse. Il s'exprime mal et sa loquacité ne connaît pas de bornes. Il parle tou-*

1. Voir surtout l. VII, ch. IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI (Quicherat, III, p. 165-200).



jours. On rit de lui, derrière son dos. C'est un grotesque paralytique. Sa fourberie est infinie. Louis est un homme sans scrupules, un déséquilibré qui collectionne les chiens perdus. Il n'a aucun courage proprement dit et n'a jamais su se servir de ses armées. Quel chasseur, celui qui fait chasser les rats par ses chiens dans sa chambre pendant ses maladies! Ainsi Domitien tuait les mouches. Froidement licencieux, Louis n'a jamais aimé. Sa cruauté était insensée. Il a formé le projet d'assassiner Charles le Téméraire. Il a fait empoisonner son frère. Il réduisit ses sujets à la misère. Il réserve la noyade et la torture aux innocents. Il emprisonne sans forme de procès. Il a chassé les religieux de leurs diocèses et les força à déclarer leurs revenus. Des sommes énormes ont été levées sur le peuple pour faire des fondations, pour la rémission de ses péchés. Louis buvait comme un obscène bouffon. De Marius à Néron, aucun tyran ne peut lui être comparé. Il n'a autour de lui que des hommes perdus de vices et des domestiques. Pendant sa dernière maladie il a fait fréter deux navires pour rechercher au cap Vert un remède[1].

Tel est l'esprit du pamphlet anonyme que rédigea Basin sous le nom d'Histoire de Louis XI. Jacques Meyer, historien dévoué à la maison d'Autriche, l'a recueilli pour la première fois dans ses Annales de Flandre. *On l'a cité sous le nom d'Amelgard*[2]. *Et comme Basin affirmait être inspiré par « l'amour de la liberté », alors qu'il parlait au nom de ses désillusions, de ses rancunes personnelles, de l'anarchique principe féodal, ce doctrinaire éloquent a*

1. Ch. Samaran, *Une page inédite de l'histoire de Louis XI par Thomas Basin*, dans la *Bibl. de l'Ecole des Charles*, 1924, p. 302-309. — S'agit-il du sang des tortues?

2. Nom qui se rencontre dans l'annotation du ms. de Gœttingue. Suivant M. Ch. Samaran, cette note ne semble pas de la main de Basin; à la fin de 1483, il n'avait d'ailleurs pas à se cacher.

longtemps passé pour un libre esprit de cet âge. Il aimait certes sa province; il souffrit de l'exil, de n'être pas employé, d'avoir perdu ses bénéfices. Mais Basin ne fut qu'un vigoureux pamphlétaire, un érudit dialecticien. Il part d'un détail exact, mais les conclusions qu'il en tire sont le plus souvent tendancieuses.

Telle est la source, si suspecte, où les écrivains ont puisé pour retracer le règne et faire le portrait du roi Louis. La vie de Basin le récuse, si ses malheurs méritent notre pitié. Il est mort évêque d'Utrecht, le 3 décembre 1491.

LES CHRONIQUEURS BOURGUIGNONS

Si Louis XI, ami de l'histoire [1], n'a pas été bien soucieux de faire écrire la sienne [2], la maison de Bourgogne a pris le plus grand soin, en entretenant ses chroniqueurs, qu'on nommait indiciaires, de faire publier ses gestes fastueux. Nous connaissons donc le roi Louis surtout par ses ennemis. Longtemps même les sources bourguignonnes, abondantes, célèbres, ont été les documents presque uniquement employés par les historiens.

Dans la maison de Bourgogne, ces loyaux serviteurs, sinon bien appointés, du moins traités avec de grands égards, forment comme une famille. Chastellain est le père en doctrine d'Olivier de la Marche qui n'écrira ses

1. Voir le joli ms. de la Bibl. Nat., fr. 4943 et Léopold Delisle, *le Cabinet des manuscrits*, I, 79. La chronique abrégée de Pierre Choisnet (Bibl. Nat., ms. fr. 442) a été faite pour le roi et peut-être relue par lui. Voir aussi l'édition princeps des *Grandes Chroniques de France* donnée par Pasquier Bonhomme en 1477. Cf. J. Lesellier, *Guillaume Danicot*.

2. Jean Castel, abbé de Saint-Maur, notaire et secrétaire du roi, fut chargé de rédiger la chronique officielle, comme le fit Jean Chartier pour Charles VII (Bibl. Nat., Gaignières, 772). Sa chronique fut prise à Saint-Denis par ordre de Louis XI en 1482 et on ne l'a pas retrouvée. Jean Castel apparaît dans les comptes royaux en 1463-1464, et il y a lieu de croire qu'il fut le successeur direct de Jean Chartier (Ch. Samaran, *La Chronique latine de Jean Chartier*, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1926, p. 149).



Mémoires *que pour l'aider; Molinet succédera à Chastellain; et le gentil Jean Lemaire de Belges, son parent, reprendra sa plume et son office. Tous parleront du roi Louis en partisans; mais ils n'en parleront pas avec ce dénigrement perpétuel qui caractérise Thomas Basin : tant il est vrai que nos rancunes personnelles l'emportent sur l'esprit de parti.*

Nous n'avons plus que des fragments de Chastellain[1], *le grand Georges, orateur verbeux, grandiloquent, et parfois si obscur que l'on se demande ce qu'il a bien voulu dire. Mais Chastellain est un très honnête homme, s'il se montre un vrai tenant du pire goût, un artiste dans le mauvais sens du mot.*

Chastellain est né dans le comté d'Alost vers 1405. Nourri par la « main de Bourgogne », il a habité la France pendant dix ans, entre 1435 et 1445, ayant des relations fréquentes avec la cour. Chastellain a aimé le roi Charles VII, et il plaçait la France au-dessus de toutes les nations chrétiennes. Le « gros homme flamand », comme on l'appelait, a modifié à peine son sentiment à l'époque des querelles de Charles VII et de Philippe le Bon. Chastellain est de la maison du duc et il instruit Charolais, son fils. Il aime les missions, le faste, les fêtes, tout ce qui est extérieur et reluit. Mais il sait tracer aussi de magnifiques portraits, très vivants. Il a observé la maison de son maître, déploré la violence de ses passions. Chastellain a vu avec curiosité Louis venir à Genappe. Il a salué son avènement au trône de France[2], *protesté de sa fidélité et de son dévouement envers l'hôte de la maison de Bour-*

1. *Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove, 1863, 8 vol. in-8, avec une table malheureusement assez défectueuse. (*Académie Royale de Belgique.*)
2. Voir en particulier son poème : *Entrée du roy Loys en nouveau règne* (VII, 1-35).



PHOTO A. GIRAUDON GRAV. KRAUS

Messire Olivier de la Marche, grand maître d'hôtel
(Recueil de portraits d'Arras)

gogne. Pierre de Brézé demeure son patron et son ami. Et ce n'est que plus tard, lorsqu'il éprouva que Louis était fermé au sentiment de la reconnaissance, que Chastellain modifia son jugement sur le roi de France. Georges l'Aventureux ne pouvait plus demeurer l'ami du souverain réaliste en qui il voit l'ennemi de la maison qui l'a nourri. Mais il garda toujours la mesure de l'homme digne, du chevalier qu'il était vraiment. Chastellain devait mourir en 1475.

Le grand Georges est infiniment précieux. C'est lui que nous avons suivi pas à pas, avec Commynes, déplorant que nous n'ayons plus que des fragments, mais si passionnants, de son immense chronique. Nous avons particulièrement utilisé les livres IV (1454-1458), VI (1461-1470), et les fragments du livre VII. Sans doute, il ne faut pas toujours prendre Chastellain au pied de la lettre. C'est un auteur à employer comme Tite-Live. Des conversations qu'il a entendues, il a souvent tiré d'éloquents discours, de brillants développements. Mais l'homme mérite notre amitié et notre respect. Il a fait effort pour conserver un jugement équitable, bien qu'il n'ait pas compris au fond l'antagonisme radical des deux maisons de France et de Bourgogne. Chastellain est un chevalier des lettres, un truculent et verbeux Flamand. Il est descendu dans le cœur de ses princes; il a dit leur mélancolie, leur noblesse. Si nous ne pouvons plus partager l'enthousiasme de ses contemporains pour sa poésie, son éloquence, saluer en lui « la perle et l'étoile des historiographes », il faut avouer qu'il n'y a pas un meilleur guide pour connaître les princes bourguignons et les intrigues secrètes de leur maison.

Olivier de la Marche, qui appartient à la même généra-

tion que Chastellain, est un Bourguignon sorti de la Marche-sur-Saône. C'est, lui aussi, un beau caractère, le type du parfait serviteur, s'intéressant à son office, qui nous fait connaître non seulement les aspects de la guerre, la vie des ambassadeurs, des chevaucheurs, mais qui nous introduit dans la maison de ses princes, depuis la salle du trône jusqu'à l'office. Grâce à lui nous savons comment on tient un chapitre de la Toison d'Or et comment l'on mange[1]*. Le plaisir que nous prenons à le lire est analogue à celui de nous trouver à Dijon dans la magnifique cuisine des ducs ou dans la grande salle du palais.*

Olivier de la Marche est le fils d'un homme d'armes, écuyer ordinaire d'écurie du duc; sa mère était une Bouton, Bourguignonne de sang et de race. Il a été page de Philippe le Bon et demeura fidèle à sa maison. Écuyer, soldat, toujours par voies et par chemins, curieux surtout de joutes, de tournois, de banquets, de chasses, de moralités, de mystères, à quarante-cinq ans il commence à écrire ses Mémoires, *par désœuvrement et pour « embausmer » son souvenir des « belles, nobles et solennelles choses » dont il a été le témoin. Olivier demeure grand organisateur « d'entremets ». Il voudrait réconcilier Philippe le Bon et Charolais dont il est le panetier. Il a vu le dauphin Louis à Genappe et il admira sa largesse. Louis est un prince qui aime, au surplus, les chiens et les oiseaux. Olivier assiste à son sacre, à son entrée à Paris. Vers 1464, les sentiments d'Olivier de la Marche se modifieront; il manifestera hautement son indignation lors de la tentative que l'on prêtait au bâtard de Rubempré d'avoir voulu enlever son maître. Olivier combat courageusement*

1. Voir la bonne édition des *Mémoires* donnée pour la Soc. de l'Histoire de France par Henri Beaune et J. d'Arbaumont, 4 vol. in-8.

à Montlhéry, dans l'armée de Bourgogne, et là il est fait chevalier. On le retrouve chargé de missions secrètes, aux armées, en Vimeu, en 1473, où il garde les portes de Roye et de Montdidier, non sans péril. Olivier assiste au siège de Neuss et il est fait prisonnier sur le champ de bataille de Nancy. Après la mort de son maître, le voici reprenant ses fonctions domestiques auprès de Maximilien. Il lui conseille de relever l'ordre de la Toison d'Or. Il accompagne l'archiduc dans sa campagne du Nord contre le roi de France. Notre Bourguignon est devenu Flamand. Il fera l'éducation de Philippe le Beau tandis que meurt le roi Louis, termine ses Mémoires, *compose des vers, passe en revue les gloires des ducs de Bourgogne pour l'instruction de son élève.*

Quel honnête homme, Olivier! Il a combattu le roi les armes à la main, mais il ne le calomnie pas. Il terminera son portrait à Genappe sur un mot : « C'est un prince. » Mais il n'ajoutera aucun commentaire, quand il rapportera sa mort. Olivier de la Marche notera le double jeu de Louis envers la maison chère à son cœur, et il indiquera le caractère soupçonneux du roi : « Et ligierement attachoit gens et ligierement il les reboutoit de son service; mais il estoit large et habandonné, et entretenoit par sa largesse ceulx de ses serviteurs dont il se vouloit servir... »

Le troisième témoin bourguignon est Jean Molinet : « homme vénérable et chanoine », dira de lui l'honnête Olivier[1]*. Mais Jean Molinet n'est pas un témoin, comme Chastellain et Olivier de la Marche. Il vit à Valenciennes*[2]*. C'est un homme de la rue, un artiste verbal extraordinaire*

1. I, 15.
2. Nous ne possédons que des éditions médiocres de la *Chronique* de Jean Molinet. (Je cite l'édition de Buchon.) Voir P. Champion, *Histoire poétique du quinzième siècle*, II, p. 392, où j'ai longuement parlé de ce personnage et de ses écrits.

dans sa prose qui a les qualités et les défauts de celle de nos romantiques. Il ne connaît pas le roi Louis. Mais il le déteste en vrai partisan bourguignon, et aussi en pauvre religieux, en homme du peuple qui a vu l'affreuse guerre de Picardie que Louis XI avait dû faire si cruelle. Louis est le roi qui a combattu les blés, qui a incendié les moissons. Et Molinet demeure l'homme de la « misère du Petit Peuple », le poète boursouflé, empli de vent, de la chanson de Guinegate.

Molinet avait trente ans et vivait à Paris comme scribe au collège du Cardinal, sur la montagne Sainte-Geneviève, au temps où se livra la bataille de Montlhéry. C'était alors un pauvre bohème, et il ne faut pas rechercher chez lui un récit de cette rencontre, qui a été si dure. Mais Molinet devient un témoin intéressant lorsqu'il nous raconte, dans un poème cocasse, les suites de cette affaire, et la vie dans les deux armées, française et bourguignonne, qui n'osent s'aborder, se retranchent dans les vignobles qui entourent Paris, à la fin de l'été : c'est le Dit des quatre vins, *qui demeure un souvenir de ce temps de ribote. Le franc vigneron, couronné de feuilles d'or, est le roi Louis XI, qui s'efforce de vendanger le vin d'Auxonne ; le vigneron qui veut « dégorger » le vin de Somme, le bon comte de Charolais, déjà le patron de Molinet, qui végète à Paris, pauvre et joyeux. Molinet devient un témoin beaucoup plus informé, et cette fois un chroniqueur, quand il raconte le siège de Neuss, sur les bords du Rhin, en 1474. Il s'est rendu devant la ville ; il a vu la magnificence du siège, observé Charles le Téméraire. Il a décrit les attaques de la façon la plus pittoresque et composé quelques beaux vers sur les combats. Jean Molinet sera dès lors résolument antifrançais; au moment du*

siège de Liége, il maudira le roi de France qu'il nomme « l'araignée universelle ». Et quand Louis XI fera sa campagne d'Artois, en 1477, d'une manière, il faut le dire, très cruelle, quand il assemblera les dix mille faucheurs qu'il enverra au Quesnoy, au mois de juillet, pour détruire les moissons, Jean Molinet, comme un homme de la terre, accusera les Français d'imposer aux Bourguignons le supplice de la Passion et de détruire les biens que Dieu nous a donnés dans sa clémence. Dans son Temple de Mars, *il dira la ruine de la pauvre abbaye de Saint-Waast. Dans sa* Ressource du petit peuple, *Molinet évoquera l'épouvantable démon de la guerre ; il fera entendre la voix des pauvres gens. La ruine de la maison de Bourgogne, Molinet la montrera dans son* Naufrage de la Pucelle, *étrange et obscur poème composé pour Marie de Bourgogne, la pucelle que Maximilien, fils de l'Empereur, va arracher aux risques du naufrage, pour le grand déplaisir du roi Louis XI. Et Molinet pleurera par la suite la mort de cette Marie ; il chantera les triomphes de Maximilien dans* la Robe de l'Archiduc, *dont la France avait pris un quartier. Molinet célébrera désormais la gloire des aigles. Flamand, il est devenu Espagnol.*

Il est nécessaire de rappeler les sentiments du bon partisan que fut Molinet pour apprécier justement ce qu'il nous a rapporté de Louis XI dans sa Chronique, *comment il a été amené à exagérer, par exemple, l'importance de la journée de Guinegate. Les Français ne sont que des orgueilleux et des pillards, des tyrans, des Turcs, des Mameloucks, des Tartares. Jean Molinet ne modifia ses sentiments envers eux qu'au temps où Charles VIII arriva au trône et descendit en Italie : cette expédition lui semblait alors le prélude d'une croisade.*

Molinet n'a pas connu Louis XI, et il était mal placé pour apprécier l'homme qui devait abattre la maison qu'il servait. Louis est une dangereuse sirène; il a montré sa cruauté au cours du procès du connétable de Saint-Pol. Par trahison, il s'est emparé des cités de Picardie, où tant d'églises ont été brûlées, de forteresses démolies, de femmes violées. Les prisonniers qu'il a faits ont été mis à la torture; il n'a épargné aucun sexe. Le « très chrétien » roi de France s'est montré le pire des tyrans, oublieux de tous les exemples de ses nobles prédécesseurs. Il a brisé la maison de Bourgogne; et la maison de Bourgogne était le pilier de la justice. Tout ce qu'on peut dire de lui, c'est qu'il a fini en bon catholique.

Un autre informateur bourguignon est Jean, bâtard de Wavrin, seigneur de Forestel, chambellan du duc de Bourgogne, qui se reposa de ses longs voyages et de ses combats en écrivant des chroniques. Il était passé en Angleterre en 1467, à la suite d'Antoine, bâtard de Bourgogne; il avait rencontré à Calais, en 1469, Warwick qui lui donna une belle haquenée. Il vit la restauration d'Édouard sur le trône d'Angleterre en 1471. Il était bien vieux alors, âgé de soixante-seize ans peut-être. Il méditait d'adresser un septième livre de ses Anchiennes Croniques *au roi anglais. Ce fragment, qui va de 1467 à 1472, est précieux. Par lui nous connaissons la continuation de la querelle entre les maisons d'York et de Lancastre, la guerre du duc de Bourgogne contre les Liégeois en 1468, le détail des fêtes du mariage de Charles le Téméraire avec Marguerite d'York en 1471, le récit, d'après un texte anglais, de la réinstallation d'Édouard IV sur le trône d'Angleterre. Jean de Wavrin porte témoignage du courage de Louis XI. Il a dit un mot de sa fureur redou-*

table et de son peu de fidélité à tenir ses promesses[1].

Les autres témoins bourguignons ne sont pas de la même importance. Jean de Haynin[2] *est précieux pour certains détails de guerre et de diplomatie (il a assisté à la journée de Montlhéry). Jacques Duclercq*[3], *qui vécut surtout à Arras, n'est qu'un chroniqueur local très intéressant pour la connaissance des mœurs. S'il a connu différentes pièces diplomatiques qu'il insère dans son histoire, il n'est un témoin qu'en ce qui concerne la Picardie et la vie de sa cité. Et il faut se rappeler qu'Arras a été détruit par ordre du roi.*

LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE DE LOUIS XI A TRAVERS LES ANNALISTES ET LES ROMANCIERS

Nous avons déjà constaté, au cours de cette revue, que Louis XI n'avait rien d'un souverain qui pouvait plaire à l'opinion. Un homme qui vit simplement, qui administre, met sur le royaume des taxes plus rigoureuses que celles de ses prédécesseurs, pour entretenir une armée dont il se servit d'ailleurs peu, pour acheter des consciences et des provinces, ne saurait être populaire. La sympathie va toujours aux personnalités brillantes, ou bien aux victimes. On ne se demande pas si le connétable de Saint-Pol était un traître, si Jean Balue, personnage ambigu, prélat lettré et de mœurs mauvaises, avait joué un double jeu qui, s'il avait réussi, aurait simplement reconstitué la Ligue du Bien public, où le roi Louis

1. *Anchiennes Croniques d'Engleterre*... choix de chapitres inédits annotés et publiés pour la Société de l'Histoire de France par Mlle Dupont. Paris, 1858, 3 vol. in-8.

2. Les *Mémoires* ont été publiés en 1842, par Renier Chalon. (*Soc. des Bibliophiles de Mons.*)

3. Je cite l'édition assez défectueuse de Reiffenberg, 1823, 4 vol. in-8.

manqua de succomber[1]. On a retenu le supplice théâtral du connétable de Saint-Pol, celui de Nemours agrémenté de détails apocryphes, comme la présence de ses enfants recevant son sang sous l'échafaud.

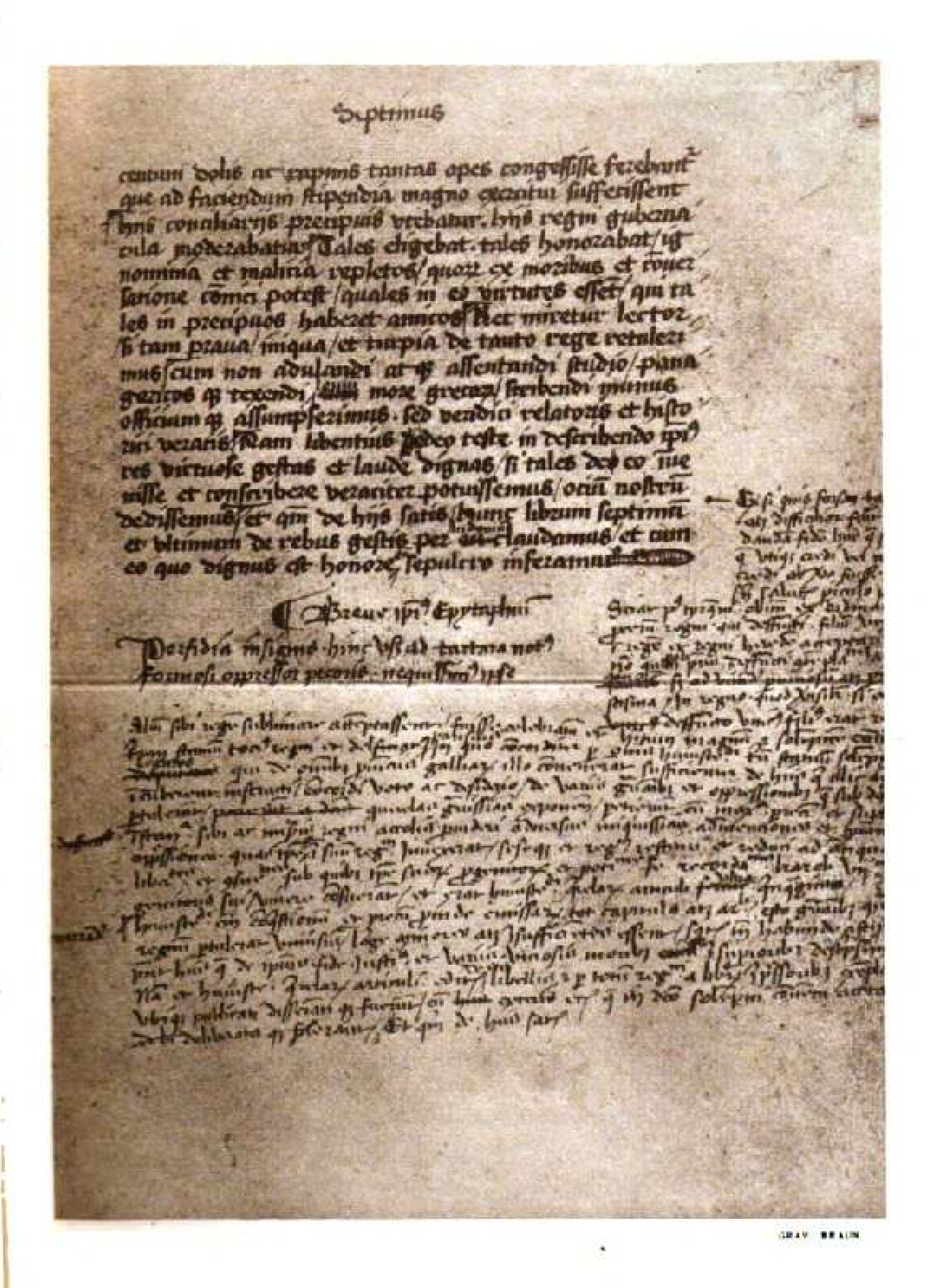
La stricte détention de Nemours à la Bastille, la séquestration fort longue de Jean Balue qu'on imagina dans une cage de fer, alors qu'il avait le loisir de s'adonner dix heures par jour à des études de droit et de théologie, et la faculté de disposer des bénéfices de son évêché[2], sont toujours citées comme des preuves de la cruauté de Louis XI. Mais ces cages ne sortirent pas de l'imagination du roi : elles étaient d'un usage assez courant alors. On les installait dans les grandes salles de ces châteaux-prisons, ouverts à tous ; et les détenus ne pouvaient plus s'évader[3]. Ce sont des mesures de répression certainement cruelles; mais ce sont celles de ce temps-là. On n'agit pas autrement, aujourd'hui encore, dans les prisons du Maroc où les détenus portent des fers, s'ils ne connaissent pas les rigueurs, moralement plus cruelles, de la réclusion moderne. Rien ne permet d'affirmer ici une cruauté[4] par-

1. Henri Forgeot. *Jean Balue, cardinal d'Angers* (1421-1491). Paris, 1895, in-8. (Bibl. de l'Ecole des Hautes Etudes, fasc. 106).

2. La longue captivité de Balue, qui devait tout au roi, des bénéfices et un avancement inouïs, résulte du fait que le pape voulait un procès ecclésiastique qui ne convenait pas au roi. Louis retenait contre lui le crime de lèse-majesté. Ainsi Balue resta sans jugement. Mais le roi le fit soigner durant une maladie qu'il eut. Balue ne paraît pas s'être trouvé trop mal de cette longue séquestration (1469-1480). Il vécut jusqu'en 1491, retrouvant charges et honneurs, missions en Italie dès le règne de Charles VIII. Faut-il dire que Balue n'a jamais été enfermé dans une cage? C'est Guillaume de Harancourt, l'évêque de Verdun, qui le fut; il était d'ailleurs le restaurateur de ce genre de répression. (H. Forgeot, *op. cit.*, p. 96-99.)

3. Un texte publié par M. Ch. Samaran (*Les frais du procès et de l'exécution de Jacques d'Armagnac*) laisse entendre que le duc de Nemours à la Bastille était enfermé dans une cage la nuit seulement. C'est donc bien pour faciliter la surveillance.

4. On pourrait citer beaucoup de traits de sa bienveillance envers la famille de Jacques Cœur, sa patience envers Jacques d'Armagnac, son indulgence envers Jean duc d'Alençon, le bâtard de Bourgogne, tant d'exemption de tailles pour de pauvres gens, les inondés de la Loire. Il



GRAV. BRAUN

Histoire de Thomas Basin avec surcharges marginales autographes concernant Louis XI

(Ms. de Gottingue, fol. 285)

ticulière au roi Louis. On pourrait, en lisant les comptes de sa maison, donner au contraire des preuves de son indulgence, de sa charité, de son sentiment du respect du bien des pauvres gens, en particulier à l'occasion de ses chasses. Le roi indemnise une pauvre femme, puisque ses lévriers lui ont tué une brebis[1]*. Fréquemment le roi fait des dons à de pauvres filles pour qu'elles puissent se marier, aumône des malades. Son chien, appelé Muguet, a pris une oie à une pauvre femme de Blois : elle reçoit un écu. La garde a gâté le blé d'un pauvre homme, près du Mans, en passant à travers champs pour rejoindre le grand chemin : l'homme est indemnisé. Les chiens du roi ont tué un chat près de Montlouis, entre Tours et Amboise : le roi fait verser une indemnité à la pauvre femme, propriétaire du chat*[2]*. A propos de la chasse, Basin a accrédité la légende que seul Louis s'était réservé la chasse de France*[3]*! Faut-il dire que jamais cet édit n'a été retrouvé? Telle est la légende, telle est l'histoire.*

L'aspect du château de Loches nous paraît aujourd'hui

réprime les abus du guet. Mais Louis fut impitoyable pour les criminels de lèse-majesté et les faux monnayeurs, très rigoureux aussi pour les blasphémateurs. Nous possédons 17 volumes de lettres de pardon du roi. (Arch. Nat., JJ. 194 — JJ. 211.) Louis recommandera de bien traiter ses prisonniers et de les mettre à finances (L., V, p. 96). Il donnera les ordres les plus sévères pour faire respecter la discipline parmi les gens d'armes (L., V, p. 371), car il sait que c'est le peuple de France qui en pâtit toujours. Un soldat a perdu une jambe à la guerre. Le roi écrit : « J'ay advisé qu'il pourra bien encores servir en la garde de la grosse tour de Bourges en estant d'arbalestrier... et en ce ne faictes faulte. » (L., V. p. 243.)

1. Arch. Nat. KK. 62 (1469). Michelet l'a déjà remarqué.

2. *Ibid.*

3. II, 73. — On le voit affranchir les habitants de Nogent-sur-Marne de l'obligation de hue et de la prise des loups (*Ord.*, XVIII, 104). Il y a lieu de noter toutefois qu'un grand seigneur comme le sieur de Lescun, comte de Comminges, a dû lui demander humblement l'autorisation d'établir une garenne clôturée dans une île inhabitée. Le roi l'accorde, mais en réservant son droit et en stipulant que les habitants devront être indemnisés. (*Ord.*, XVIII, 436.) Cf. Petit Dutaillis, p. 358 note. L. Thuasne, *Gaguini Epistole*, I, p. 309 n. — La vérité est que le roi limita ce droit, qu'il le détermina, cela dès son séjour en Dauphiné.





quelque chose de terrifiant dont l'imagination romantique s'est emparée[1]. Ce château a été cependant une maison royale. Les guides qui le font visiter sont toujours les propagandistes d'une légende que le Tribunal révolutionnaire a consacrée, quand il fit détruire par le feu, le 14 Juillet, les cages de bois et de fer où demeurèrent des prisonniers politiques, surtout après le règne de Louis XI. Que dire de la question par l'eau, qui demeurera sous tout l'ancien régime un procédé d'enquête judiciaire, des fers très lourds et cruels, des carcans, des chaînes à sonnettes dont on chargeait alors les prisonniers[2] ? Tout cela pèse beaucoup sur la mémoire du roi Louis. Si l'on rapproche ces cruels procédés de détention des pieuses pratiques du roi, des donations considérables qu'il fit aux églises et aux images des saints protecteurs, on n'est pas loin de la figure d'hypocrite, raffiné et cruel, que les romantiques comme Walter Scott, Casimir Delavigne et Victor Hugo ont imposée à Louis XI pour la postérité.

Nous n'avons aucune espérance qu'un ouvrage de la nature de celui que nous donnons aujourd'hui détruise ces légendes; elles flattent trop notre imagination, et aussi nos passions démocratiques. Ces légendes ont d'ailleurs, il faut le reconnaître, des origines très anciennes.

Nous avons noté déjà, chez un Thomas Basin, comment des rancunes personnelles, l'ambition d'un génie non employé ont dicté à ce juriste, épris de féodalité, à cet humaniste qui imite les anciens, le portrait du tyran. Nous

1. J'ai esquissé l'histoire de cette prison dans l'introduction au *Prisonnier desconforté* (*Bibl. du XVe siècle*, VII.). Cf. Ed. Gautier, *Histoire du donjon de Loches*, 1881, in-8.

2. Le compte des Archives Nationales KK. 64, fol. 35 v°, donne de curieux détails sur ces grands fers de la prison du Plessis où il y avait un très petit nombre de prisonniers.

avons indiqué, chez certains Bourguignons, combien l'esprit de parti, et aussi l'esprit de domesticité, avaient influencé leur jugement. Voilà pour les contemporains du roi.

Il est important de noter qu'immédiatement après la mort de Louis XI, un immense mouvement de réaction féodale se fit jour. Ce sentiment est exprimé dans les Cahiers des États de 1484[1]*, dans le procès d'Olivier le Daim*[2] *et de Jean de Doyat*[3]*, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils furent scandaleux. Les grands féodaux tentèrent de réagir, au nom des grands principes de liberté (la traditionnelle anarchie française), contre l'esprit de celui qui avait tendu à l'unité par le moyen de la centralisation et de l'obéissance. Voici ce que dira le juge du Forez de l'administration de Louis XI : « Vous savez tous que naguère, du temps du roi Louis, l'état entier de l'Église a été déshonoré, les élections ont été cassées, les indignes promus aux épiscopats et aux bénéfices, les biens des églises envahis... La noblesse, de son côté, n'a pas souffert un moindre dommage... Il n'est pas nécessaire de rappeler à votre souvenir les délateurs*[4] *et les calomniateurs de l'innocence admis partout à la cour... ni ces gens avides et inventeurs de nouveaux profits, préposés de préférence à la levée des impôts, et placés sou-*

1. *Journal des États généraux de France tenus à Tours en 1483*... rédigés en latin par Jean Masselin... publié et traduit pour la première fois par A. Bernier. Paris, 1855, in-4°.

2. Le procès est l'œuvre du Parlement de Paris. Olivier, pendu au gibet, mourut courageusement, donnant des instructions au greffier pour que l'on payât ses dettes. L'enquête était si peu assurée qu'on l'interrogeait encore au pied de l'échelle. On n'osa pas avertir le roi Charles VIII. Un service solennel fut accordé à son corps. Le duc d'Orléans se fit donner ses biens. (Cf. Georges Picot, *op. cit.*, et Arch. Nat., X[2a].)

3. Nous esquisserons en son lieu cette figure si belle et énergique. Cf. Agénor Bardoux, *les Grands Baillis du XV*[e] *siècle*, 1863.

4. Il y a là peut-être une allusion à l'obligation faite à tous de dénoncer les criminels de lèse-majesté. (*Ord.*, XVIII, 315, 22 décembre 1477.)

vent dans les plus hautes administrations; car le plus méchant des hommes était le plus aimé, et l'on ne se contenta point de ne pas honorer la vertu et l'innocence, on alla jusqu'à leur faire subir maintes fois le supplice du crime. N'avez-vous pas vu souvent des personnes non coupables arrêtées et même exécutées sans jugement, et leurs héritages et leurs biens devenus la propriété de leurs accusateurs ? Quelle n'a pas été sa prodigalité ! Quel n'a pas été l'excès infini de ses dépenses ! Nul, je crois, n'a manqué de s'en apercevoir. Il donnait tout sans choix ni réflexion; il prenait tout de la même manière. A l'égard du peuple, je dirai que, pendant la vie cruelle de ce roi, il a été accablé et presque entièrement écrasé sous l'énorme poids des impôts... Songez que, du temps de Louis, le peuple payait cinq fois plus que du temps de Charles[1]*... »*

Jean Masselin, dans sa harangue[2]*, dénoncera jusqu'aux frais de la table et de la garde-robe du roi, le plus simple des rois, une administration coûteuse. Les gentilshommes de France supportaient mal l'armée des mercenaires*[3]*. Les armées à gages sont le fait d'un tyran : « Ce n'est pas dans ces gens que consistent principalement la force et le salut de la patrie, mais dans l'amour de ses sujets et dans un sage conseil*[4]*. » Il faut voir le tableau de la situation de la Normandie, de la Picardie, du Languedoc, à la mort du roi Louis. Tout est poussé au noir. Aux États de 1484, l'Église réclame le retour à l'ancien état de choses, la noblesse ses chasses, et le commun proteste contre l'argent sorti de France sur le dos des mulets*

1. *Journal des États généraux*, p. 351-355.
2. P. 367.
3. P. 369.
4. P. 371.

chargés d'or envoyés à Rome [1], *pour payer l'Angleterre, pour entretenir les guerres de Barcelone, qui s'évade par les foires de Lyon. Le pauvre peuple du royaume meurt de faim, dit le rédacteur du cahier. Celui qui jadis était nommé « françoys » (franc) demeurait plus misérable que l'ancien serf; il pliait sous le poids des tailles et des impositions. Et Louis sera même accusé d'avoir aliéné le domaine au moyen de ses dons* [2] *! Ce sont là des déclamations de circonstance pour justifier un nouveau gouvernement.*

Le duc d'Orléans, marié contre son gré, et dans un dessein politique, à la malheureuse enfant contrefaite du roi Louis, devait faire tous ses efforts pour obtenir le divorce; dans une grande mesure, lui aussi avait un intérêt puissant à dénoncer l'odieuse volonté d'un beau-père tyrannique [3].

Tous ceux qui vivaient dans l'entourage de Charles de France, frère du roi, devaient également accuser d'un crime monstrueux Louis qui avait vécu en si mauvaise intelligence avec Charles. De là la version qui se fait jour déjà chez Basin, que l'on retrouve dans la chronique de Robert Gaguin [4], *et passa par la suite dans les grandes chroniques officielles. Mais il y a lieu de rappeler que Robert Gaguin avait cherché à se faire charger par le roi d'écrire une histoire officielle de la nation française. Il ne fut pas entendu. De là, sans doute, sa rancune de*

1. Nul n'est allé plus loin dans cette protestation que le roi lui-même. (*Ord.*, XVIII, 425.)

2. *Journal des Etats généraux*, p. 661 et suivantes.

3. De Maulde, *Procès du divorce de Louis XII*, 1498. (*Procédures politiques du règne*, p. 1920 et suivantes.)

4. *Compendium de origine et gestis Francorum* (1495). J'ai consulté l'édition du *Compendium* de 1501, fol. 139-160, dernière édition que revit Gaguin avant de mourir. (Bibl. Nat. Rés. L.[35] 11). Version française de Pierre Desrey en 1514. (Bibl. Nat. Rés. L[35], 15.)

pédant [1]. *La plus fameuse des anecdotes dont il émailla le récit du règne de ce roi est l'histoire de Louis buvant le sang des enfants, lors de sa dernière maladie, et se couchant dans son propre tombeau à Cléry pour en donner l'exacte mesure : c'est déjà du bon romantisme* [2]. *Mais il faut aussi reconnaître que le jugement final que Gaguin porte sur le roi demeure en somme assez favorable. Si Louis a opprimé la noblesse et le peuple, il eût été bien nécessaire qu'il vécût quelques années de plus pour le jeune héritier qu'il laissait sans expérience des affaires et des armes* [3].

Il était réservé à Claude de Seyssel, ambassadeur de Louis XII, qui devint évêque de Marseille, de vulgariser l'opinion que le roi Louis avait cherché à se débarrasser de son frère par le poison; anecdote sans fondement, enjolivée par Jean Bouchet dans ses Annales d'Aquitaine, *remplies de légendes, et naturellement par Brantôme* [4], *qui, lui, est le trésor des légendes; mais nous savons bien*

1. Ajoutons qu'il avait échoué dans la mission que Louis XI lui confia en Allemagne. Voir l'introduction très complète de Louis Thuasne aux *Epistole*.

2. Voir la lettre à l'évêque de Langres dans laquelle Gaguin rapporte l'histoire de la chasse à l'homme cousue dans une peau de bête (*Epistole*, éd. Thuasne, t. I p. 309). Méfait imputé à Daniel Le Loup par la rumeur publique.

3. « Qui tam etsi durissimis pro suo arbitrio institutis nobilitatem populumque presserit, opere tamen precium regno erat aliquot illi annos vitam superesse, donec Carolus adoleviscet, quem tenerum et nullo rerum usu exercitum heredem relinquebat. »

4. Faut-il dire que Brantôme a donné le ton à tout ce qui a été écrit à l'époque classique et romantique, de Fénelon à Voltaire, de Walter Scott à Hugo ? On trouvera le portrait qu'il fit du roi dans ses *Hommes illustres et grands capitaines françois* : « Entre plusieurs bons tours des dissimulations, faintes, finesses et galanteries que fit ce bon roy en son temps, ce fut celuy, lorsque par gentille industrie, il fit mourir son frère le duc de Guienne, et luy faisoit le plus beau semblant de l'aymer, luy vivant, et le regretter après sa mort... » Cette anecdote, Brantôme l'avait recueillie à Paris, au collège, de la bouche d'un vieux chanoine de près de quatre-vingts ans. — Mais Brantôme a eu le mérite de nous conserver une partie de la correspondance du sire de Bressuire, et le mot de François Ier que Louis était « celuy qui avoit jeté les rois de France hors de page ». Et sa conclusion est que Louis fut un grand roi.

que le duc de Guyenne succomba à une maladie de langueur[1].

Les Louenges du bon roy de France Loys XII[e] de ce nom, dit pere du peuple, et de la felicité de son regne *(Paris, Antoine Vérard, 1508*[2]*) ne sont qu'une longue diatribe contre Louis XI, destinée à faire valoir le dithyrambe en faveur du roi Louis XII. Ce que Claude de Seyssel a dit de l'enfance de Charles VIII est absolument infirmé par les documents*[3]*. Si Louis a fait élever son enfant dans le château d'Amboise, et l'a confié au plus fidèle de ses serviteurs, ce n'est pas dans la crainte qu'il avait de son fils; mais il redoutait qu'on s'emparât de l'unique héritier du trône*[4]*. Louis avait grand soin de Charles*[5]*; il s'inquiétait de sa santé, de ses rhumes; et comme l'enfant avait pris un refroidissement à la suite d'une chasse au faucon, il demanda qu'on le modérât dans ses jeux. Ce n'est pas pour empêcher qu'il se développât qu'il mit un frein à l'ardeur de Charles, mais pour calmer sa passion au jeu, cela dans l'intérêt de sa santé. Le roi avait été un très mauvais fils, un rebelle; il avait, sinon désiré, du moins attendu très impatiemment la mort de son père. Mais quand Louis sentit sa fin venir, il fit appeler son enfant; il le salua lui-même du titre de roi; il lui adressa ses conseils, de la manière la plus solennelle, dans un admirable testament politique, et il envoya à Amboise sa propre garde*[6]*. Le roi n'avait plus besoin de rien puisqu'il allait mourir.*

1. M. Henri Stein, dans son histoire si documentée de *Charles de France, frère de Louis XI*, p. 450-456, en a fait la preuve.
2. Bibl. Nat., Rés. Lb[29]1.
3. Voir les lettres de Jean Bourré, et Georges Bricard, *Un serviteur et compère de Louis XI : Jean Bourré, seigneur du Plessis*, Paris, 1893, in-8.
4. *Ord.*, XIX, 60.
5. Il l'associe à toutes les prières qu'il demande pour lui-même.
6. *Ord.*, XIX, 56.

On voit combien tout est tendancieux et légendaire chez Claude de Seyssel qui se réjouira surtout de trouver l'œuvre du roi Louis brisée par les parlementaires et les gens des États de 1484. C'est lui qui rapportera encore la tradition des pendus branchés aux arbres que développeront Walter Scott et Théodore de Banville : « Et s'il le commandoit chauldement, il avoit Tristan l'Hermite, son prevost de mareschaulx, homme sans pitié qui l'executoit aussi promptement et n'y avoit de luy aucun appel, tellement que l'on veoit autour des lieux où le dit roy se tenoit grant nombre de gens penduz aux arbres, et les prisons et aultres maisons circumvoisines pleines de prisonniers, lesquelz on oyoit bien souvent, de jour et de nuyt, crier pour les tourmens qu'on leur faisoit, sans ceulx qu'estoient secrettement gettez en la riviere[1]*... »*

Et il s'agit d'un écrivain qui est presque le contemporain du roi !

On oublie encore que c'est pour son fils que le roi Louis XI a fait rédiger par Pierre Choisnet le Livre des trois cages[2], *un extrait très important des Chroniques de France, que le roi a sans doute pris la peine de relire lui-même. Il voulait que son fils sût l'histoire de ses prédécesseurs, et celle de son pays ; il lui signala quels étaient les dangers perpétuels qui menaçaient le royaume : la*

1. Ce Tristan, c'est le bourreau borné et cruel, le plus terrible instrument des vengeances de Louis, le compagnon de ses derniers jours au Plessis, suivant les romantiques. Or, il a dû mourir peu après 1477. C'était un justicier que le prévôt des maréchaux, un brave soldat, intelligent et instruit, serviteur du père et du fils, et dont le rôle paraît avoir été assez effacé. Basin, si acharné après Louis XI, ne le nomme même pas. (Cf. André Lanier, *Recherches sur Tristan l'Hermite*, dans les *Positions des mémoires pour le diplôme supérieur d'histoire de la Faculté des lettres de Paris*, 1897, p. 51-58).

2. Voir la notice que j'ai publiée dans les *Mélanges Lot* en 1925. M. Ch. Samaran vient de montrer que ce personnage est mentionné dans les Comptes jusqu'en 1480. (*Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1926). Ch. de Beaurepaire le suit jusqu'au 18 octobre 1483.

haine et l'envie des Anglais, les divisions intestines, les rivalités de la Bourgogne, les querelles de famille[1].

C'est pour l'éducation de cet enfant que Louis XI a fait rédiger par le même Pierre Choisnet, astrologien et médecin, l'admirable Rozier des guerres, *où nous pouvons retrouver tant de ses maximes d'État. Cet ouvrage est devenu classique depuis l'année 1522 où il a été imprimé. Compilation de traités antérieurs, le* Rozier *est un ouvrage original quant à la forme; et, sous le nom de* Guidon, *il sera republié au même titre que le Traité d'éducation pour les filles du chevalier de la Tour Landry, et sous son nom*[2]. *Nous en possédons une copie, parmi beaucoup de prières adaptées par Pierre Choisnet aux besoins du roi. Là ce traité est précédé d'une préface qui ne se retrouve pas ailleurs, par laquelle le roi adresse son* Rozier *à son fils, afin que, venu en âge de comprendre, il puisse participer à son expérience en respirant chaque jour une de ses roses*[3]. *Rien ne montre mieux la pensée du roi, sa piété, son souci de la chose publique, la supériorité qu'il affirme de l'expérience sur tous les autres enseignements. Le* Rozier des guerres *est peut-être, avec la correspondance du roi, les instructions aux ambassadeurs et les préambules des ordonnances, la source la meilleure pour connaître l'âme de Louis, le grand attachement qu'il conserva à la paix.*

Mais Louis XI est un homme vraiment compliqué; il s'est montré également cynique, et il a eu des mots affreux. Ce n'est pas une raison pour oublier la valeur de principes permanents et directeurs qui ont été chez lui,

1. J'ai fait une longue étude encore inédite de ces extraits d'après le ms. de la Bibl. Nat., fr. 442, après Paulin Paris. (*Manuscrits françois*, IV, p. 126.)
2. A de Montaiglon. *Le Livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*. Paris, 1854, p. LIII-LV. — J'ai consulté le *Guidon*, Bibl. Nat., Rés. Y² 22. — 3. Bibl. Nat., ms. fr. 442.

comme chez la plupart des rois de France, fondés sur la moralité et l'intérêt public.

HISTORIENS DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Les historiens du dix-septième siècle, en s'éloignant des querelles immédiates de la branche d'Orléans-Valois, ont remis la figure du roi dans une meilleure lumière[1]. *Pierre Mathieu, qui écrivit une histoire de Louis XI en 1610, montre déjà beaucoup moins d'amertume que Seyssel, bien qu'il se propose surtout de faire à son sujet l'éloge de la manière douce de Henri IV, son patron*[2]. *Tristan l'Hermite de Soliers, frère du dramaturge, est l'ancêtre de ceux qui, pour mieux faire connaître le roi, ont recueilli des documents. Son* Cabinet du roi Louis XI, *paru en 1661, est surtout un recueil de lettres*[3]. *Tristan insiste à la fois sur les bonnes qualités du monarque, et aussi sur sa cruauté.*

Le sieur de Mézeray, historiographe de France, qui publia en 1685 son ouvrage, est en progrès sur tous ceux qui l'ont précédé. Il cite ses sources dans des notes marginales : Commynes et la Chronique scandaleuse. *Il croit à l'empoisonnement de Charles de France et indique que Louis a bien pu mourir en proie au remords.*

Varillas écrivit en 1689 une Histoire de Louis XI *pour l'instruction de Louis XIV. Cet ouvrage, qui a été beaucoup lu*[4], *est tout à la louange du roi Louis qui, selon*

1. M. Orville W. Moscher (*Louis XI, King of France as he appears in history and in literature*, Toulouse 1925) a fait une intelligente revue des différents aspects du roi chez les historiens et les romanciers qui nous a été utile, si nous ne partageons pas toujours son point de vue.

2. Dans la Réserve de la Bibl. Nat. est l'exemplaire de dédicace à Louis XIII.

3. Voir dans le même sens Gabriel Naudé, *Additions à l'Histoire de Louis XI*, Paris, 1630.

4. Trois éditions ont paru la même année, deux chez Claude Barbin, une à la Haye.

notre auteur, n'aurait commis que trois erreurs dans sa vie; Louis XIV, qui en reçut la dédicace, n'en aurait commis qu'une. C'est au moins aussi exagéré pour les deux Louis.

Avec le dix-huitième siècle, nous entrons dans l'âge d'or de l'érudition. On doit à un jésuite, le Père Daniel, une célèbre Histoire de France, qui est exacte dans ses parties essentielles et donne les références employées par l'auteur. Pour la première fois, le Père Daniel a montré que le roi Louis était surtout changeant; il a indiqué son vrai dessein qui était de devenir le maître absolu du royaume, et aussi les raisons qui le rendirent antipathique.

Henri Sauval s'est montré ce qu'il a toujours été : un historien érudit et le plus original et fantasque des hommes. Il a parlé de Louis, dans ses Galanteries des rois de France, avec une déconcertante imagination, sur laquelle Victor Hugo jettera ses prodigieuses arabesques. Mais on lui doit la précieuse publication des Comptes de la Prévôté, qui ont tant servi au poète.

Il appartenait à l'abbé Le Grand, oratorien, de réunir une admirable collection de pièces sur le règne de Louis XI et d'écrire une histoire documentée et sans passion qui n'a malheureusement pas été imprimée. Mais l'abbé Le Grand a surtout collectionné des copies; et c'est l'académicien Duclos qui eut la bonne fortune de les utiliser, en 1745. Son Histoire de Louis XI a conservé une partie de sa valeur, surtout à cause des pièces justificatives qu'elle donne. Le récit de Duclos demeure la première histoire sérieuse du règne. On n'y ajoutera presque rien pendant de longues années, à l'exception des documents que Lenglet du Fresnoy donna comme preuves à son édi-

tion de Philippe de Commynes[1] *en 1747. Si le livre de Duclos nous présente un Louis XI trop habile calculateur, les dernières pages de son ouvrage, où il trace le portrait du roi, témoignent d'un jugement éclairé : « Prince qui sera toujours célèbre dans notre histoire, aimé du peuple, haï des grands, redouté de ses ennemis, et respecté de toute l'Europe... Je crois avoir d'autant mieux représenté Louis XI que je ne me suis proposé que la vérité pour objet. Je n'ai point embrassé de système. Je n'ai pas cru me contredire ni me rétracter en le louant d'une action, un moment après l'avoir blâmé d'une autre. Un prince parfait n'est qu'une belle chimère qui peut se trouver dans un panégyrique et qui n'a jamais existé dans l'histoire. Il s'en faut de beaucoup que Louis XI soit sans reproches. Peu de princes en ont mérité d'aussi graves; mais on peut dire qu'il fut également célèbre par ses vices et par ses vertus, et que, tout mis en balance, c'était un roi. »*

On doit enfin à Mlle de Lussan une longue et sage Histoire du règne de Louis XI, *parue en 1755 et dédiée au prince de Condé, où l'historien a utilisé les sources imprimées.*

Faut-il ajouter que la figure du roi Louis, entre le dix-septième et le dix-huitième siècle, a passionné écrivains et philosophes ? Bossuet, par exemple, qui prononça aux Minimes de la place Royale, en 1658, le panégyrique de saint François de Paule; Fénelon, qui a consacré quatre de ses Dialogues des morts *à Louis XI, et l'a fait converser avec le cardinal Bessarion*[2]*, Balue, Philippe de Commynes et Charles le Téméraire. C'était pour instruire le duc de Bourgogne, insinuer à l'enfant qu'un savant n'est*

1. *Preuves*, t. II, III et IV. Beaucoup de pièces tirées du recueil de Le Grand. — 2. La source du dialogue est Brantôme

pas propre à gouverner, qu'un méchant prince rend ses sujets traîtres et infidèles, que les faiblesses et les crimes des rois ne sauraient être cachés, que les méchants, à force de se défier et de ruser, sont trompés eux-mêmes. Petites fables révolutionnaires, à l'usage d'un prince, que le doux et terrible Fénelon écrit avec agrément.

Voltaire, dans son Essai sur les mœurs, *nous prépare à la conception des romantiques à propos du roi Louis.*

Ce que Voltaire a bien vu, c'est que le règne de Louis XI marque la fin du régime féodal. Mais le roi a abusé de la force; le père avait bien gouverné, le fils commença par gouverner mal. Louis est un barbare qui croit, avec le peuple, que le parjure sur un morceau de bois (la vraie croix de Saint-Laud) fait mourir infailliblement dans l'année. Il fut toujours perfide et força le duc Charles de Bourgogne à l'être. En trompant tous ses voisins, il les obligeait tous à le tromper lui-même. Il mérite le soupçon d'avoir fait empoisonner son frère. D'une manière peu digne, il fut le tributaire des Anglais qu'il acheta. Louis XI n'a pas eu de ministres : il a eu pour collaborateurs des hommes nés dans la fange. Il y a peu de tyrans qui aient fait mourir plus de citoyens par les mains de bourreaux. Les cachots, les cages de fer, les carcans dont on chargeait ses victimes sont les monuments qu'a laissés ce monarque, et qu'on voit avec horreur. Le supplice de Jacques d'Armagnac, les cachots où ses jeunes enfants furent enfermés, sont de tristes et intéressants objets de curiosité. On ne sait même pas quel était le crime de ce prince. Philippe de Commynes n'est qu'un célèbre traître dont les Mémoires *sont écrits avec la retenue du courtisan qui craint de dire la vérité, même après la mort de Louis XI. Sous son règne, pas un grand homme. Louis*

avilit la nation. Il n'y eut nulle vertu. L'obéissance tint lieu de tout, et le peuple fut enfin tranquille comme des forçats dans une galère. Cœur artificieux et dur, il fit des neuvaines et des pèlerinages, toujours couvert de reliques, et portant à son bonnet sa Notre-Dame de plomb; on prétend qu'il lui demandait pardon de ses assassinats au moment de les commettre. C'est lui qui a introduit la coutume italienne de sonner les cloches à midi et de dire un Ave Maria. *Bigot, qui fait venir dans ses derniers jours un Calabrais, dans un village de France, pour modifier l'ordre éternel! Il croit ranimer les restes de sa vie en buvant du sang des enfants pour corriger l'âcreté du sien. C'est lui qui prit le premier en France le nom de Très Chrétien : « Tant de vices ne retirent pas à Louis XI ses bonnes qualités : il avait du courage; il savait donner en roi; il connaissait les hommes et les affaires; il voulait que la justice fût rendue et qu'au moins lui seul pût être injuste. » Louis XI a repeuplé Paris; on lui doit le premier abaissement des grands. Il a protégé les premiers imprimeurs et établi la poste. Il augmenta son royaume par son industrie : « Ce temps fut en France le passage de l'anarchie à la tyrannie. » L'impudent charlatanisme des médecins était aussi grand que l'imbécillité de Louis XI. « Ce portrait n'est pas seulement celui de ce monarque, c'est celui de presque toute l'Europe. Il ne faut connaître l'histoire de ce temps-là que pour la mépriser. Si les princes et les particuliers n'avaient pas quelque intérêt à s'instruire des révolutions de tant de barbares gouvernements, on ne pourrait plus mal employer son temps qu'en lisant l'histoire! »*

Quelques lignes dans l'Encyclopédie *de Diderot sont d'une phraséologie tout aussi extraordinaire : « Les peu-*

ples furent absolument esclaves, en France, jusque vers le temps de Philippe-Auguste. Les seigneurs furent tyrans jusqu'à Louis XI, tyran lui-même, qui ne travailla que pour la puissance royale[1]. »

C'est en l'an II de la Liberté que Brizard, citoyen de la section du Théâtre français, imprima chez Garney, rue Serpente, son *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI*[2]. L'ouvrage est dédié à ses concitoyens : « Français, je vous offre ce tableau du despotisme ; lisez et voyez si vous devez chérir la Liberté. Au seul nom de Louis XI le cœur se resserre, l'humanité gémit, l'âme, assiégée de tristes pensées, éprouve un sentiment pénible ! » Longue déclamation d'un auteur qui a lu, dit-il, les papiers de l'abbé Le Grand, et Duclos qu'il présente comme un pleutre et un plagiaire.

LES ROMANTIQUES ET LOUIS XI

Il est temps d'arriver au romancier dont l'œuvre commande toute la légende du roi Louis. Sir Walter Scott, qui publia son *Quentin Durward* en 1823, est le chef de file[3]. Car *Quentin Durward* connut en France le succès qui avait accueilli *Ivanhoë* en Angleterre[4].

Qui ne se souvient des aventures du jeune voyageur écossais venu en France pour servir dans la garde, si fier et loyal, un peu étourdi, de sa rencontre avec l'homme

1. Article *France*, VII (1757).
2. Bibl. Nat., Rés. Lb^{57} 12.
3. Alexis Dumesnil fait paraître en 1819 un *Règne de Louis XI considéré comme une des principales époques de la monarchie française*. L'ouvrage ne présente d'intéressant que son titre. Il avait été suspendu par la police impériale. On ne voit pas pourquoi.
4. *Dict. of Nat. Biography*. — La première traduction française est de 1823. Traduction de Louis Vivien avec des vignettes de Th. Fragonard, gravées par H. Porret. Paris, P. M. Pourrat et Cie, rue des Petits-Augustins (Bibl. Nat., Y^{2} 1099).

inconnu qui porte à son chapeau l'image de plomb de la Vierge ? Qui n'a devant les yeux le château de Plessis-lez-Tours, la place formidable, ses herses, ses fossés, ses trappes et ses pièges, le chêne aux pendus, les scènes de l'enrôlement, de la chasse au sanglier, de la sentinelle, de l'astrologue, du voyage en Flandre, du siège de Liége, le tableau du pur amour du jeune homme pour Isabelle de Croye ? Autant d'épisodes amusants et naïfs, animés de conversations, où nous retrouvons les inséparables protagonistes du drame romantique : le médecin Coitier et Tristan l'Hermite.

Pauvre intrigue, qui tourne court, où sir Walter Scott, dans sa solitude d'Abbotsford, anime ses lectures de Philippe de Commynes, de la Chronique scandaleuse, *de Gaguin, de Brantôme, et que nous comprenons si bien quand nous venons de visiter la demeure du romancier écossais, sa bibliothèque, de regarder ses meubles style cathédrale, tout ce qu'il y a d'imaginaire dans ce décor moyenageux où vécut et rêva sir Walter Scott.*

Il ne faut pas l'oublier : le portrait qu'a tracé sir Walter Scott a été très influencé par la figure que Goethe venait d'imposer à Méphistophélès. Walter Scott était un grand admirateur de Gœthe ; et Gœthe avait lu avec une curiosité passionnée les écrits de l'Écossais. Sir Walter Scott a voulu faire un démon de la figure de Louis XI, incarner en lui l'esprit de critique, de négation que Méphistophélès représente; et l'une des sources de son portrait du roi fut Machiavel : « Ce monarque était d'un caractère si franchement égoïste, si incapable d'entretenir aucune pensée qui ne se rattachât pas à son ambition, à sa cupidité, à son désir de puissance personnelle, qu'il semble presque une incarnation du diable lui-même, auquel on aurait permis

de faire de son mieux pour corrompre nos idées d'honneur dans leur source la plus pure. On doit dire aussi que Louis, possédant au suprême degré cet esprit caustique qui sait tourner en ridicule tout ce qu'un homme fait à l'avantage d'un autre, se trouvait merveilleusement organisé pour jouer le rôle d'un démon froid et railleur. Sous ce point de vue, la manière dont Goethe a tracé le caractère de Méphistophélès, l'ange tentateur de la singulière pièce de Faust, me semble une conception plus heureuse que celle du démon de Byron et même que le Satan de Milton... Pour remplir cette mission, Méphistophélès est doué, comme Louis XI, d'une âme incisive et d'un esprit caustique sans cesse employé à blâmer et à rabaisser toutes les actions dont les conséquences ne présentent pas la certitude d'un avantage direct et personnel... Les cruautés, les parjures, les soupçons de ce prince, bien loin d'être adoucis, sont rendus plus odieux par les vulgaires et méprisables superstitions auxquelles il se livre. Sa dévotion envers les saints dont il fit étalage reposait sur le pitoyable sentiment qu'éprouve l'employé obscur, en s'efforçant d'atténuer les malversations dont il se sent coupable... » *Mais il comprit les intérêts de la France et leur fut fidèle. L'exemple de Louis excita, parmi les autres nations de l'Europe, le dégoût et la défiance plutôt que le désir de l'imiter.*

Tout cela, Fénelon et Voltaire l'avaient déjà indiqué. Mais Louis XI, par le succès de Walter Scott, est devenu pour la génération de 1827 un type familier. Pigault-Lebrun l'indique nettement dans sa puérile et sombre Histoire de Louis XI [1]. *On vient de lire* l'Histoire des ducs de Bourgogne *de M. de Barante* [2], *qui est un fort beau*

1. Paris, Barba, 1827. — 2. L'ouvrage a paru entre 1824 et 1826.

livre, avec ses illustrations romantiques. M. Mély Janin a fait représenter, avec grand succès, sur le Théâtre Français, Louis XI à Péronne. *On attend une « tragédie qui nous est promise par notre plus brillant poète, Casimir Delavigne, et dans laquelle sont retracées, dit-on, avec une grande énergie, toutes les terreurs qui précédèrent la fin de Louis XI*[1]*... »*

Ce n'est qu'une ambiance historique que Victor Hugo a voulu suggérer dans son célèbre roman, Notre-Dame de Paris[2]. *Nous ne pensons plus qu'à l'admirable poète visionnaire des pierres de Notre-Dame et du Paris vu à vol d'oiseau. Mais, sous sa première forme, avant qu'il y replaçât les digressions lyriques et archéologiques qui donnent aujourd'hui seulement leur valeur à son roman*[3]*, il est certain que Victor Hugo a cru faire autant œuvre d'historien que de romancier. Victor Hugo n'a-t-il pas eu le dessein très louable « d'inspirer à la nation l'amour de l'architecture nationale*[4] *» ? Il avait lu Du Breul*[5]*, et surtout Sauval*[6]*. Il a utilisé abondamment, interprété d'une manière pittoresque et folle les informations, les copies de comptes, les dissertations que nous a laissées cet original érudit de l'époque de Louis XIV. Les épisodes des Bohémiens, des gueux ne sont qu'une interprétation outrée des rêveries et des dissertations de l'extravagant Sauval.*

1. Avis de l'éditeur Barba, 1827. — On lit ceci dans Charles Liskenne, *Histoire de Louis XI*. Paris, Guyonnet, 1830 : « le roi cruel, le seul même qu'on puisse comparer à deux ou trois monstres vomis par les guerres civiles de Rome, mais qui a rendu à la nation le plus grand service, en l'affranchissant d'une multitude de petits tyrans ». L'ouvrage est une compilation à prétentions philosophiques.

2. Commencé le 25 juillet 1830, ce roman fut terminé le 15 janvier 1831.

3. La note ajoutée à l'édition de 1832 indique qu'il ne s'agit pas de chapitres nouveaux, mais de suppressions reprises.

4. « C'est là, l'auteur le déclare, un des buts principaux du livre; c'est là un des buts principaux de sa vie. » (Note de l'édition de 1832.)

5. Jacques Du Breul. *Le Théâtre des antiquitez de Paris*. Paris, 1612, in-4°.

6. Où il prit les noms et les fonctions de certains de ses protagonistes.

Le héros de Victor Hugo, Gringoire, n'est qu'un nom; il ne ressemble pas du tout au vrai Gringoire, l'auteur des Moralités *et des* Sotties, *le contemporain de Louis XII. Victor Hugo a utilisé la* Chronique scandaleuse, *c'est-à-dire le journal parisien de Jean de Roye, et il a mis en scène le médecin Coitier, Tristan l'Hermite et Louis XI, exactement comme Walter Scott*[1]. *Le « retrait où dit ses heures M. Louis de France », c'est la Bastille où le roi se fait lire ses comptes et montre aux ambassadeurs flamands la cage de fer (Hugo la nomme par erreur une des* fillettes *du roi, appellation qui convient seulement, suivant Commynes*[2], *aux chaînes attachées à une boule). Louis examine la cage du complice de Jean Balue, tandis que M. de Verdun pleure dans les ténèbres. Maître Olivier, le « Figaro terrible », arrache au roi malade d'innombrables bénéfices. Mais il faut bien avouer que Notre-Dame, la bonne maîtresse du roi, assiégée par les gueux, est un épisode extravagant et enfantin qui prête à sourire. Le film aidant, il est à craindre que ces images violentes s'imposent de plus en plus à l'esprit du public. Cette friperie du Théâtre du boulevard du Crime est peu différente d'ailleurs de celle du Théâtre Français! Elle est tout de même plus divertissante que le ronron solennel, entendu pour la première fois, le 11 février 1832, quand Casimir Delavigne y fait représenter une platitude,* Louis XI, tragédie, *qui passa si longtemps pour un chef-d'œuvre, et qui ne mérite que l'oubli.*

Quelle allégresse Balzac montre dans ses Contes drolatiques *(1837) quand il rapporte* les Joyeusetez du roy Loys le unziesme! *C'est la pure tradition tourangelle, pleine de sève et de santé. Car on n'avait pas gardé à Tours*

1. Mais il a dû lire le mémoire du baron de Reiffenberg qui date de 1829. — 2. II, 78.



le souvenir d'un Plessis sinistre, mais celui du « bon compaignon aymant beaucoup à jocqueter; et hormis les interests de son estat de Roy et ceulx de la religion, il bancquetoist très fort et donnoyt aussy bien la chasse aux linottes coëffées qu'aux conils et hault gibier royal. Aussi les grimaulds, qui en ont fait ung sournois, monstrent bien qu'ils ne l'ont pas congneu, veu qu'il estoyt bon amy, bon bricolleur, et rieur comme pas ung ». Voilà ce qui se dit longtemps à Tours où l'on se transmit la réponse du marmiton au roi, l'histoire de l'âne qui sait le temps[1]*. Les gens de Tours sont bonnes gens; le vin est gai; la table succulente : Louis est des leurs. Tout cela est fort plausible dans la jeunesse et l'âge mûr de Louis, si on se refère aux conversations recueillies par les ambassadeurs milanais.*

Comme il lui arrive si souvent, Alexandre Dumas, dans son Charles le Téméraire, *est beaucoup plus près du sentiment de l'histoire (1860). Il est si charmant, et plein d'intelligence, le bon géant que l'impécuniosité et le succès obligent à faire des lignes, à aller à la ligne !*

Le Gringoire *de Théodore de Banville*[2]*, qui fut représenté pour la première fois le 23 juin 1866, et que l'on donne encore à la Comédie-Française, est un petit acte brillant, justement dédié à Victor Hugo par son fidèle. Gringoire, on l'a déjà dit à propos de Victor Hugo, n'était pas un contemporain de Louis XI. C'est Villon que Banville a pensé mettre en scène; et ce n'est rien que quelques rimes brillantes sur les pendus, dans une action assez conventionnelle, entre les comparses Olivier le Daim, le poète affamé, Loyse, la fille de Simon Fournier, le roi qui pardonne et marie au lieu de faire pendre...*

1. Voir les anecdotes recueillies par L. Bossebœuf, *Dix ans à Tours sous Louis XI*, Tours, 1890, p. 42-45. M. Rougé a bien voulu me le confirmer.
2. *Gringoire*, comédie en un acte en prose. Paris, M. Lévy, 1866, in-18.

*
* *

Non, le dix-neuvième siècle ne sera pas seulement l'âge des romantiques. Il n'est pas que l'époque de l'intuition poétique, de la création individuelle que suscita la Révolution, de l'assimilation par l'esprit français des littératures étrangères. Le génie d'un Hugo, si prestigieux soit-il, ne doit pas nous faire illusion ; le dix-neuvième siècle fut surtout le siècle de la science et de l'histoire : c'est l'âge de Pasteur et d'Augustin Thierry.

On ne s'en rend pas encore compte, mais parallèlement aux découvertes scientifiques, nous venons de reconnaître le plus vaste des domaines humains, le plus mystérieux. Que la découverte d'une Amérique, au quinzième siècle, et d'autres terres inconnues, est peu de chose, à comparer au domaine qu'un sens nouveau nous révèle, au temps passé retrouvé !

L'homme moderne n'est plus comme l'homme d'autrefois, regardant sa vie présente, ou faisant des constructions et des rêves devant l'avenir. Il lui est possible, peu à peu, de les conférer avec tout ce qu'il a pu savoir ou imaginer du temps perdu, et qu'il a le moyen de retrouver, d'évoquer, par une opération de magie.

Parmi les précurseurs, une mention particulière doit être accordée à Honoré Capefigue, qui a donné, à notre sentiment, le portrait peut-être le plus juste du roi Louis XI dans son Histoire de France au moyen âge[1]. *Capefigue est un homme oublié de la manière la plus injuste. Il a voulu écrire une histoire constitutionnelle et administrative. Sans être un érudit de première force,*

1. T. IV, 1838.

c'est un esprit solide, qui sait voir l'essentiel dans quelques documents diplomatiques et administratifs. Il nous dit : « Pour peindre ce règne, il nous faut plus profondément pénétrer dans les monuments et les faits : c'est dans deux mille cinq cents chartes signées de sa main, dans les rôles de ses hommes d'armes, dans les comptes communaux, dans ses lettres aux officiers intimes, à ses envoyés secrets, dans ses traités, si nombreux, qu'il faut chercher l'esprit de la législation de Louis XI, et par conséquent de son caractère. Un des beaux romans de Walter Scott a, sous ce rapport, fait un grand mal à l'histoire sérieuse, méditative; il nous a jeté, avec ses magiques couleurs, un Louis XI au milieu de ses gardes écossaises, vivant, se mouvant avec un je ne sais quoi de puissant et d'animé; et puis à côté viennent l'histoire et la chronique, toujours froides, près d'une peinture d'imagination romanesque. »

Chose curieuse, Michelet, qui appartient, par l'époque où il a vécu, à l'âge de la poésie romantique, est un moderne. Les pages qu'il a consacrées, par exemple, à Louis XI et à sa lutte contre Charles le Téméraire, sont parmi les plus belles que cet amant passionné de la France ait écrites. Aucune trace chez lui de cette déclamation révolutionnaire qui commence à Voltaire et aboutit aux hommes de 1830. Michelet était encore l'homme des documents; il en est nourri. Mais Michelet demeure l'esprit juvénile, allègre, le visionnaire qui tend à la vie et à la résurrection, qui sait coordonner les connaissances qu'il a du monde européen, qui situe, en un mot, son sujet dans le passé et le présent. Pas de place, chez lui, dans le portrait qu'il fera du roi, pour les oripeaux de théâtre; le bel instinct de Michelet a rejeté la légende de

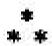
Louis XI, bourreau de lui-même et des autres, qui vit entre son bourreau et son médecin. Louis XI est pour Michelet « le sage du quinzième siècle »; c'est l'ardent novateur, et pour tout dire, un révolutionnaire. Michelet va droit au cœur de son sujet : l'action antiféodale de Louis XI, la réaction féodale qui, douze années durant, le tint humilié, la fin de cette même réaction dans la ruine de l'ingrate maison de Bourgogne. Michelet écrira : « Le vrai vainqueur, c'est la fortune de la France. C'est la profonde légitimité de la France, puissance naturelle, œuvre lente et solide de la nature et de la sagesse contre la puissance tout artificielle de la maison de Bourgogne, improvisation monstrueuse d'une agrégation de provinces, qui n'eurent ni l'unité de race ni l'unité d'idée. »

Le beau génie, si clair, si français, qui a donné sa fleur dans les figures de Jeanne d'Arc et du roi Louis, avant son incursion dans la politique! Le grand esprit impatient, qui brusque les choses, sans attendre les résultats du labeur patient que nous sommes venus, les uns et les autres, apporter! Mais ce travail de fourmi laborieuse sera tout de même à la gloire du siècle qui vient de se terminer. On le verra consigné dans la liste des travaux des érudits que nous donnons à la suite de cette introduction, et dont une bonne part revient aux élèves de l'École des Chartes, à nos maîtres, à ceux qu'ont influencé leur enseignement, universitaires, érudits locaux, prêtres instruits, hommes de bonne foi et obscurs qui ont donné leur vie à la vérité, qui ont aidé à réformer le jugement arbitraire et fantaisiste que l'on portait autrefois sur le passé, sur ce qu'on ne comprenait plus, sur ce qui avait été vivant, c'est-à-dire nécessaire. Admirables ouvriers dont les noms sont tout à fait inconnus du public ; ou-

vriers de toutes les nations, car la science et l'amour de la vérité ne connaissent pas de frontières. Travail d'abeilles, sans doute, mais travail fécond, puisqu'il ne tend rien moins qu'à la connaissance de l'homme, à dégager des problèmes permanents, à esquisser en commun cette histoire de l'humanité qui devrait bien réconcilier les hommes, si jamais ils pouvaient être sages.

Parmi ces grands travailleurs, en ce qui concerne le règne du roi Louis, il faut donner une place éminente à Jules Quicherat, peu connu des non-spécialistes, et qui devrait être un homme illustre. Il faut rendre hommage au laborieux et modeste Vaesen, éditeur de la correspondance du roi; à Bernard de Mandrot, éditeur de Commynes, des dépêches des ambassadeurs milanais, explorateur des archives des cantons suisses; à P. M. Perret, à MM. J. Calmette, G. Périnelle, Charles Samaran, H. Stein, A. Gandilhon, érudits accomplis dont les publications ont fait époque, à tant d'archivistes et autres chercheurs qui ont dépouillé les documents locaux ou d'origine privée.

Ce travail des érudits n'a pas seulement porté sur la personne du roi; il nous a fait connaître son frère, ses serviteurs, l'activité d'un Bourré; d'un la Trémoïlle, d'un Doyat, d'un Du Bouchage, dans des monographies précieuses qui aident à connaître la physionomie du maître. Le meilleur d'un travail de la nature de celui que nous avons entrepris leur est dû. Nous ne saurons jamais assez le reconnaître.



Comme il arrive, une foule de questions nouvelles ont été soulevées par ces érudits depuis cinquante ans, à propos du règne de Louis XI. Si, grâce à eux, la légende du

roi cruel a vécu, les nouveaux documents publiés n'ont pas été sans provoquer des commentaires assez contradictoires.

Allons-nous, à notre tour, reprendre toutes ces questions, discuter la valeur de tant de documents, les approfondir ou les compléter? Devons-nous, à propos du règne du roi Louis, ouvrir tant de dossiers, exposer l'immense travail diplomatique du roi, décrire les institutions de son temps, développer son point de vue sur les rapports de l'Église et de l'État, reprendre la comparaison qui a déjà été faite, d'une manière qui nous paraît si tendancieuse, entre le père et le fils, aux Etats de 1484? Lequel des deux a été le renard, est-ce le père, comme le pensaient Voltaire et Anatole France? Louis XI a-t-il agi en homme de mauvaise foi, dans sa politique envers la maison rivale de Bourgogne? Fut-il le monarque astucieux, le joueur aux coups infaillibles, tel que des apologistes, très consciencieux et informés d'ailleurs, comme l'abbé Le Grand, Duclos ou Legeay nous le montrent? Ou bien s'est-il montré calculateur aux vues assez étroites, comme notre érudit confrère M. J. Calmette le laisse entendre, dans ses rapports avec la Catalogne?

Nous ne donnerons pas — et qui pourrait donner? — une réponse à toutes ces questions. Nous ne sommes pas placés pour le faire équitablement. Un homme qui est engagé dans une action n'a jamais pu en prévoir toutes les conséquences. Le roi Louis fut un administrateur qui a eu souvent le très grand mérite de vivre au jour le jour, de s'instruire, de se corriger, de profiter de l'expérience, et aussi de chances singulières. La mort l'a comblé. Il a souvent, et très brusquement, changé toutes ses batteries. Un historien qui écrit aujourd'hui dans le silence du ca-

binet, qui tient les pièces d'un dossier complet que n'a souvent pas eu celui qui agit, n'est plus équitable. Il nous paraît qu'il a été absolument impossible au roi Louis de prévoir qu'une certaine politique qu'il eut avec la Catalogne devait contribuer à rapprocher l'Aragon et la Castille et à fonder l'empire de Charles-Quint. Il nous semble donc peu juste de dénoncer la politique qu'il eut avec la maison de Bourgogne comme ayant suscité l'hostile maison d'Autriche et, par là, provoqué des guerres qui ont désolé la France et l'Europe jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Ce sont des concepts théoriques qui n'ont aucun rapport avec la réalité et la vie. C'est, à notre sentiment, engager l'histoire beaucoup trop avant dans la déclamation politique ou apologétique, où elle a beaucoup à perdre.

Il y a eu, chez le roi Louis, plusieurs êtres : l'adolescent fébrile, pressé d'agir, — le jeune roi qui a pris en tout le contre-pied de ce qu'a fait son père, poursuivra et destituera ses conseillers. L'esprit de haine, de réaction, l'anime d'abord. Ainsi il détruira la Pragmatique qui tendait à constituer une église nationale. Rien n'est simple avec Louis. Il est l'homme des voies détournées. Il agira au moyen de ses agents secrets, excellant à diviser, à brouiller ses ennemis avec leurs vassaux, les communautés d'habitants avec leur seigneur; il divise pour régner. Il crée en France la diplomatie, qui est une arme nouvelle, son arme à lui. Mais il n'est pas non plus tellement prudent qu'on l'a dit. Il s'est jeté dans la gueule du loup à Péronne. Il a été surpris par la formidable Ligue du Bien public. Or, il a agi, toujours agi ; il s'est tiré victorieusement des plus mauvais pas. Une foi révolutionnaire le soutenait. C'était l'idée de l'ordre, de l'unité de

la nation, de la chose publique. Le roi s'est appuyé sur les communautés d'habitants, sur les villes et les bourgeois. Il n'était que le suzerain de ses vassaux, et il a voulu devenir le maître du domaine. Louis est un légiste sur le trône qui ramène tout à l'idée monarchiste. Son histoire n'est pas celle de batailles, bien qu'il fût brave. Il veut mettre à bas la féodalité dont l'expression monstrueuse a été la Bourgogne. Et c'est pour cela que le duché de Bourgogne devait disparaître, comme fief. Louis XI a donc détruit. Il fut lui-même comme un de ses faucheurs. Il a fauché son connétable, Saint-Pol, son maréchal, Rouault, son pair, Nemours. Cela par des procès.

Mais Louis XI a beaucoup construit aussi. Il veut être obéi, et il faut que les gens, assouplis à sa discipline, obéissent, marchent à son rythme surprenant. Le roi est aux écoutes. La poste et les courriers qu'il a créés galopent sur les routes. Par là il contrôle les relations extérieures [1]. Il achète les domaines et les gens. C'est toujours temps gagné et profit. Sa passion, c'est le pouvoir et l'organisation. Aucun roi de France n'a fait autant de lois depuis Charlemagne. Son point d'appui, il l'a trouvé dans la bourgeoisie, le bien public; il agit par le développement des affaires, de l'industrie, des mines. Le roi a découvert dans l'administration du pays les cellules vitales : ce sont les mairies. Un peu partout il les organisera sur un modèle type [2]. Les communautés d'habitants pourront élire leur maire, leurs échevins qui seront anoblis. Les habitants auront leurs magistrats. Les impositions que le

1. Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, IX, 487. Cette importante création remonte au 19 juin 1464.

2. Voir la série considérable de ces créations dans les *Ordonnances*, et aussi le travail excellent de H. Sée, *Louis XI et les villes*, 1891. Toutefois, l'auteur voit trop dans la mairie un moyen de gouvernement personnel. Les mairies étaient instamment demandées par les communautés d'habitants.

roi accorde permettront de réparer les portes, les remparts. Les habitants se réuniront sur la place publique convoqués par les officiers municipaux. Ces derniers pourront mettre des impôts annuels au profit de la cité. lever des droits sur le vin et le sel. Les villes seront nettoyées, les cheminées ramonées : deux dangers de moins, le feu et l'épidémie. On verra dans chaque ville les corporations marchandes sous leurs bannières à l'image des saints, avec leurs usages stricts qui proclament la probité de la fabrication. Dans les grands centres, comme à Paris, elles seront groupées et prêteront serment spécial d'obéissance et de fidélité. Le roi devient le chef des métiers. Même ordre, même discipline, terrible et prévoyante, pour les gens d'armes. Plus de maraudes. Des cantonnements fixés, des revues; payement de tout à l'habitant. La chasse est réglementée pour le noble : la chasse sera éminemment privilège royal, puisque la chasse est la conséquence de la propriété. Cela ne veut pas dire que Louis passera ses journées à la chasse; il n'en a guère le temps, et il se contentera de regarder ses chiens, de laisser courre des lièvres à ses lévriers. Mais Louis empêchera tant d'autres de chasser, nobles et manants! Ce n'est pas qu'une brimade pour la noblesse, c'est sans doute une satisfaction pour le paysan. D'autres mesures sont capitales : la vénalité des charges de justice et surtout la stabilité des offices. Ainsi se crée la classe bourgeoise des officiers royaux, que l'on peut voir un peu partout remplacer la noblesse, qui s'enrichira, achètera des terres, des châteaux qu'elle fortifiera, avec l'agrément du roi.

***

Nous avons voulu dans ce livre esquisser la physionomie d'un homme au travail, dans sa fonction de roi qu'il n'a pas choisie, et dans un temps donné. Notre ambition sera de montrer comment cet administrateur, prodigieusement actif, évolue, s'instruit, se corrige, quelles sont ses idées directrices, comment il use des institutions et des ressources de son temps, comment il crée et détruit, en vertu de quels principes il réagit contre les puissances de son époque, religieuses ou féodales. Nous voulons faire voir cet homme dans le drame que constitue chaque vie, si simple soit-elle. Chez nous, aucune intention d'apologie de l'homme, de la fonction; nous laisserons les faits parler eux-mêmes; ils sont assez singuliers et surprenants. Suivant la parole du vieil annaliste latin, nous n'avons pas écrit pour prouver, mais pour raconter. Rien de plus fâcheux, d'ailleurs, que l'excès de sympathie dont nous sommes dupes pour un personnage qui a longtemps occupé notre imagination, et auquel nous avons donné notre labeur. L'histoire ne doit être que la recherche des faits et d'une vérité que nous ne devons jamais solliciter. La revue que nous venons de faire des annalistes et des historiens, des philosophes et des poètes qui se sont occupés du roi Louis, est là pour nous mettre en garde contre les fantaisies de la passion ou de l'imagination.

Mais les révolutionnaires et les romantiques nous ont trop apitoyé sur les victimes de Louis XI. La chose est admirable; ils ont pris fait et cause pour les grands féodaux, des traîtres avérés, indéfendables, comme le connétable de Luxembourg, les deux d'Armagnac, pour Jacques de Nemours, pitoyable, certes, mais personnage si

falot et qui a reconnu du moins ses erreurs, « le povre Jacques[1] ». *Qui a pris garde que Charles de Melun a surtout été victime d'une fortune trop rapide et de l'intérêt passionné qu'il prit au procès d'Antoine de Chabannes, qu'il fit incarcérer à la Bastille après s'être emparé d'une partie de ses biens? L'ancien écorcheur était un homme et un soldat d'une autre trempe que le descendant des comtes de Melun. Il eut facilement « sa peau » et le roi laissa faire; car il avait besoin du solide Antoine de Chabannes, et il se méfiait de « Charlot », son ancien compagnon, mêlé aux intrigues de Balue, entré en correspondance avec Charles de France, et prêt à trahir aux jours du Bien public : ainsi Chabannes aura sa tête et ses biens*[2]. *Et qui a eu un mouvement de pitié pour Doyat l'admirable, victime de la réaction de 1484, le beau serviteur, sacrifié à la vengeance du vieux duc de Bourbon, Doyat battu au cul de la charrette, à qui on perce la langue d'un fer chaud? Mais il a la vie dure, le vieil aventurier, et dans son cœur l'amour de la France. Mutilé, il sert toujours! Et c'est après avoir fait passer l'artillerie à l'armée d'Italie qu'il mourra, en 1495, au royaume de Naples*[3]. *Qui nous assure que le procès d'Olivier le Daim ne soit pas entièrement à reviser? Il mourut bravement, fut enterré en terre sainte; et c'est le duc d'Orléans qui hérita de ses biens*[4].

Le roi Louis, c'est pour nous un homme, et ce n'est qu'un homme dans sa fonction de roi. Il a, certes, la

1. Voir *Chronique scandaleuse*, II, 368-369, et son procès à la Bibl. Sainte-Geneviève, Lf⁷, fol. 481.
2. Voir Anchier. — En 1471, Louis XI fit d'ailleurs restituer à ses enfants une partie de leurs biens. Il ne faut pas confondre, comme on le fait souvent, ce personnage avec son oncle, Charles de Melun, décapité en 1468 à Loches pour avoir laissé échapper d'Usson le sire du Lau.
3. Voir Agénor Bardoux, *op. cit.*
4. Voir Georges Picot, *op. cit.*

figure fermée d'un paysan, qui a eu la passion de la terre, avec toutes les infirmités spirituelles et corporelles qui sont d'un homme. Trop heureux si nous avons pu modifier l'horrible figure qui fait peur aux petits enfants, et dont certains hommes, demeurés des enfants, se sont épouvantés. Car il n'y a ici ni monstre, ni cages de fer, ni pendus, ni Plessis sinistre, ni un odieux hypocrite en prières devant les saints et la Vierge pour donner à lui-même et aux autres le change sur ses crimes. C'est simplement un homme de ce temps que nous avons voulu évoquer, une figure de paysan, rusé et passionné terrien, qui a agrandi le domaine, qui a fait entrer dans ses propriétés l'Anjou, le Maine, la Bourgogne, qui a agi sans honneur mais de telle façon que les Anglais ne sont jamais redescendus en France.

Une des conclusions qui se dégagent d'elles-mêmes de cette étude, c'est qu'il est même enfantin d'opposer le père au fils, comme l'ont fait les hommes de 1484, comme on l'a répété après eux. Louis a pris souvent le contre-pied de ce qu'avait fait son père. Mais la force des choses, la qualité de l'institution monarchique, a amené le plus souvent Louis à continuer Charles. C'est la firme de la maison de France qu'ils ont représentée tous les deux. Les tempéraments différents du fils et du père, l'un plutôt indolent, l'autre prodigieusement actif, et même brouillon, font illusion, à distance. Mais s'il nous fallait résumer en quelques mots les institutions et l'esprit du règne de Charles VII, nous dirions que Charles est le souverain qui a reconquis le domaine, qui l'a organisé sur des bases juridiques, qui a combattu déjà dans une large mesure le mouvement féodal, qui a fait le grand procès de pairie qu'est l'affaire du duc d'Alençon, qui a assuré la

suprématie du Parlement de Paris. Le caractère du roi Charles VII est politique et réfléchi. Trois grands actes dominent toute sa législation : 1° la Pragmatique Sanction qui règle les libertés de l'Église gallicane et stabilise les élections ; 2° l'ordonnance qui établit l'armée permanente et assure pour la première fois, par la taille, la perpétuité de l'impôt ; 3° l'ordonnance qui prescrit la rédaction d'un grand coutumier afin d'uniformiser la législation des provinces.

Sur le premier point seulement Louis a varié : il a détruit la Pragmatique, mais pour la rétablir dans ses détails[1]*. Aucun roi n'a parlé à un pape comme l'a fait le roi Louis que Voltaire représente un cagot. Sur les autres points, Louis a continué la politique de son père. Il a précisé dans le détail l'organisation et la discipline des armées. Il a étendu le système de l'organisation municipale où il n'a pas innové. Il a tiré des ressources beaucoup plus considérables des impôts, des tailles nouvelles, invention paternelle, ce qui lui valut la malédiction des chroniqueurs et de ceux qui les acquittèrent. Louis a, comme son père, morcelé l'autorité des Parlements. Même aspect processif des deux règnes; même défiance envers la maison de Bourgogne. On oublie que, quand Charles VII mourut, la guerre était sur le point d'éclater entre le roi de France et le grand duc d'Occident. Charles VII avait connu la Praguerie, les conférences des princes à Nevers, comme Louis XI a connu la Ligue du Bien public et les conférences de Conflans. Tant les mêmes causes devaient produire les mêmes effets.*

Il y a seulement chez Louis un homme qui a eu la passion de tout voir, de tout organiser, de tout unifier, de

1. Voir la belle étude de Joseph Combet.

faire tout par lui-même et vite, alors que Charles s'en remettait au Conseil et au temps, qui a bousculé les privilèges de l'Église, ceux de la noblesse. L'héritage de France fut sa vraie dévotion. Louis a été actif, courageux; il a été jusqu'au bout de son labeur dans un temps au moins aussi cruel, aussi rusé que lui-même. Et il a eu la foi d'un simple homme du peuple dont il porta souvent le vêtement. Louis, dont l'hérédité était si chargée, et qui a traîné tant de misères physiques, a mis dans sa partie, à la fin de ses jours, les saints guérisseurs : mais Charles avait eu au moins autant de piété que lui. Que de pieuses fondations, comme à Cléry, à Saint-Aignan, où Louis ne fit que suivre l'exemple paternel, les traditions de la maison d'Anjou, un instinct où ses vues politiques et sa propre foi se rencontrent, la tradition de tous ses prédécesseurs depuis saint Charlemagne! Mais la fondation religieuse va de pair avec la création du marché ou de la foire. On visite la relique, et l'on fait des affaires. Ce mystique fut un réaliste, un esprit limpide comme l'air de la Loire qui le baigna. Quand il adresse des prières à la Vierge, ce n'est pas pour lui seulement. Il y associe toujours sa famille, son épouse et son fils, et surtout la France. Où est là le dégénéré ?

Le roi Louis, c'est un homme tout moderne, le seul homme en France qui connût et admirât Francesco Sforza. Il ne croit pas à la guerre ; il croit qu'il faut toujours être prêt et s'assurer la maîtrise. Mais rien ne vaut un bon traité de commerce pour lier les pays et les provinces; rien ne vaut une bonne mairie pour s'attacher, par l'administration, une ville; rien ne vaut une fondation pieuse pour attirer la sympathie des simples croyants, surtout dans une province qu'on ne possède

pas. Louis croit à la chose écrite, à l'acte notarié. Il mettra le parjure sous la menace du ciel. Et son esprit est ouvert à la pénétration par la marchandise. L'intérêt des marchands, des bourgeois, il le confondit avec le sien. Accueillant pour les étrangers, le roi est chez lui protectionniste. Louis est moderne comme un Italien de ce temps. Il croit à l'expérience. Il fera ouvrir un chien pour connaître les effets du poison. Il fera de même faire l'autopsie d'un homme. Le roi fut le maire de la France, comme il fut celui de Tours et d'Angers. Il pense que les droits et les devoirs sont identiques pour tous. Tous feront le guet sur les murailles : gens mécaniques, nobles, bourgeois et même religieux. Tous acquitteront des impôts. Il n'y a d'exception que pour lui, et les siens. On en a tiré beaucoup de conséquences, comme de toutes les exceptions. Elles sont, à mon sentiment, plutôt rares. On ne le comprend pas; car le roi devance son temps. Il eut souvent contre lui les gens de métier à qui il imposa ses volontés. Louis est un roi moderne qui se préoccupe de la propreté des cités, des mesures à prendre contre les épidémies, l'homme de la poste, de l'imprimerie, des expositions, des foires, des mines. Un agité peut-être, mais dans le sens noble de ce mot. Il s'agite et agite.

Un homme comme Auguste Brachet a voulu donner, à ce propos, une consultation clinique et pathologique sur le roi qui n'avait pas de confiance dans les médecins, mais qui les appela très souvent dans les crises graves qui accablèrent dans ses dernières années un tempérament déjà ruiné par l'action et le travail. C'est un roman; et Auguste Brachet a été trop souvent un médiocre critique des textes qu'il a employés. Si Louis a tant désiré

vivre plus longtemps, c'est parce qu'il pressentait que son œuvre serait en péril après lui.

Tout ce que nous pouvons savoir, c'est que le roi Louis a été frappé au cerveau; car il ne nous semble même pas scientifique d'affirmer qu'il ait été épileptique. Louis mourut d'une congestion cérébrale. Il a beaucoup souffert de douleurs de la tête, de beaucoup d'autres infirmités consécutives à un tempérament arthritique. Trois attaques accompagnées d'aphasie, voilà tout ce qu'il est possible de reconnaître.

Mais que Louis, à ses derniers moments, ait fait apporter la sainte ampoule de Reims, voilà un petit fait qui nous paraît autrement important. Louis est mort dans le mystère du sacre, dans le mystère de son office, dans la contemplation mystique de la France.

Louis est une figure étrange, qui ne commande pas la sympathie, mais bien l'admiration, comme celle de Richelieu. Tous ceux qui, sans parti pris, ont étudié l'histoire de ce règne sur les documents, ne peuvent lui refuser cette admiration. Je pense que la justice est due aussi aux justiciers. Nous la devons à un roi qui s'imposa une existence de tourments et de labeur, à l'un des plus grands rois de notre France. L'histoire la lui doit : il a assez fait pour notre pays.

SOURCES IMPRIMÉES ET LIVRES CONSULTÉS[1]

Acta sanctorum aprilis, I, p. 106-234. [Canonisation de saint François de Paule.]

ADIGARD (Pierre). *Le Voyage de Louis XI en Normandie et dans le Maine aux mois d'août et de septembre 1470.* Alençon, 1902. In-8°.

ANCHIER (Ch.). *Charles Ier de Melun, grand maître de France et lieutenant-général du roi Louis XI à Paris et dans l'Ile-de-France*, dans le *Moyen Age*, 1892, p. 80-87, 106-110.

ARDANT (Maurice). *Relation des passages de Charles VII à Limoges*, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin*, t. V.

ARNAUD (Eugène). *Louis XI et les Vaudois du Dauphiné (document inédit de 1479).* Paris, Impr. Nat., 1896. In-8°. (Extr. du *Bulletin historique et philologique*, 1895.)

ASSELINE (David). *Les Antiquitez et chroniques de la ville de Dieppe*... p. p. MM. Michel Hardy, Guérillon et l'abbé Sauvage. Dieppe, 1874. 2 vol. in-8°.

ASTESAN (Antoine). *Éloge descriptif de la ville de Paris et des principales villes de France*, dans Le Roux de Lincy et Tisserand, *Paris et ses historiens.* Paris, 1867. In-fol. (*Histoire générale de Paris.*)

BALINCOURT (E. de). *François de Génas, 1430-1504.* Nîmes, 1887. In-8°. (Extr. de la *Revue du Midi*, t. I.)

BALZAC (H. de). *Les cent Contes drolatiques colligez ez abbaïes de Touraine*... Paris, 1832-1837. 3 vol. in-8°.

BANVILLE (Théodore de). *Gringoire, comédie en un acte en prose.* Paris, 1868. in-18.

BARANTE (de). *Histoire des Ducs de Bourgogne.* Paris, 1824-1826. 12 vol. in-8°.

BARBÉ (Louis-A.). *Margaret of Scotland and the Dauphin Louis.* London, 1917. In-8°.

BARDOUX (Agénor). *Les grands baillis du XVe siècle. Jean de Doyat.* Paris, 1863. In-8°. (Extr. de la *Revue historique du Droit français*, janvier-février 1863).

1. Ce n'est pas ici une bibliographie, mais une simple liste d'ouvrages consultés qui nous a permis de beaucoup abréger nos renvois.



Barraud (abbé Pierre Constant). *L'Autel de Notre-Dame de la Paix*. (*Mém. de la Soc. académique de l'Oise*, 1862-1864, t. V.)

Basin (Thomas). *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, publiée pour la première fois avec les autres ouvrages historiques du même écrivain pour la Société de l'Histoire de France, par Jules Quicherat. Paris, 1853-1859. 4 vol. in-8°.

— *Fragments inédits de Thomas Basin*, publiés par Léopold Delisle. (*Notices et extraits des Manuscrits*, t. XXXIV, 2e partie, 1895, p. 89.)

Basler Croniken, hgg. von der historichen gesellschaft in Basel. Leipzig, 1872, t. II, IV.

Bazin (Arthur). *Compiègne sous Louis XI, d'après des documents inédits*. Compiègne, 1907. In-8°.

Beaucourt (Dufresne de). *Histoire de Charles VII*. Paris, 1881-1891. 6 vol. in-8°.

Beaurepaire (Ch. de). *Notes sur six voyages de Louis XI à Rouen*. Rouen, 1857. In-8°. (Extr. de l'*Académie de Rouen*, t. LIX, 1856-1857.)

Bernus (Pierre). *Louis XI et Pierre de Brézé* (1440-1445). Angers, 1912. In-8°. (Extr. de la *Revue de l'Anjou*.)

Berry (le héraut). *Le Livre de la description des Pays*, éd. Th. Hamy. Paris, 1908, in-8°.

— *Chronique*, éd. Godefroy, dans *l'Histoire de Charles VII*. Paris, 1661. In-folio.

Billioud (Joseph). *L'attitude des États des deux Bourgognes à l'égard de Charles le Téméraire après la bataille de Morat* (1476). Paris, 1914. In-8°. (Extr. du *Moyen Age*, 2e série, t. XVII.)

— *Les États de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles*. Dijon, 1922. In-8°. (*Mém. de l'Académie de Dijon*.)

Bodaire (abbé). *Les dévotions de Louis XI en Anjou*, dans la *Revue de l'Anjou*, 1861, t. XVII, p. 161. — *La vraie croix de Saint-Laud d'Angers*. (*Ibid.*, p. 168-182.)

Boissonade (P.). *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*, Paris, 1893. In-8°.

Bonnault d'Houet (X. de). *Les Francs archers de Compiègne*, 1448-1524. Compiègne, 1897. In-8°. — *Compiègne sous Louis XI*. (*Soc. historique de Compiègne*.)

Borel (Frédéric). *Les foires de Genève au XVe siècle*. Genève, 1891. In-4°.

Bossebœuf (l'Abbé L.-A.). *Dix ans à Tours sous Louis XI, d'après les registres municipaux*. Tours, 1890. In-8°.

— *Histoire de la fabrique de soierie de Tours*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Tours*, t. XI, 1900.



BOSSEBŒUF (l'Abbé L.-A.). *La Touraine historique et monumentale. Amboise, le château, la ville et le canton.* Tours, 1897. In-4°.
— *Clos Lucé.* Tours, 1913. In-8°.
BOSSUET. *Panégyrique de saint François de Paule.*
BOUCHET (Jean). *Les Annales d'Acquitaine...* Poitiers, 1524. In-folio.
BOUDET (Marcellin). *Charles VII à Saint-Flour*, dans les *Annales du Midi*, 1894.
BOULIEU. *Louis XI à Lyon.* (*Rev. d'histoire de Lyon*, t. II, 1903.)
BOURASSÉ (abbé J.-J.). *La Touraine, histoire et monuments.* Tours, 1855. In-folio.
BOUTELIÈRE (L. de la). *Ordonnance de Louis XI pour les Sables-d'Olonne et son voyage en Bas-Poitou en 1472*, dans l'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 2e série, t. X, 1890.
[BOUTIOT]. *Louis XI et la ville d'Arras.* (*Mém. de l'Acad. d'Arras*, t. XXXIX, 1867.)
BRACHET (docteur Auguste). *Pathologie mentale des rois de France : Louis XI et ses ascendants.* Paris, 1903. In-8°.
BRANTOME. *Œuvres complètes*, éd. Ludovic Lalanne, t. II, p. 328-350. (Le roy Louis XI, dans les *Grands capitaines François* et *Dames galantes*, passim.)
BREUIL (A.). *Une conspiration du dauphin en 1446.* (*Rev. des Questions historiques*, t. I, 1895.)
BRICARD (Georges). *Un serviteur et compère de Louis XI. Jean Bourré, seigneur du Plessis*, 1424-1506. Paris, 1893. In-8°.
BRIZARD. *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI.* Paris, an II. In-8°.
BUSER (B.). *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich während der Jahre 1433-1499.* Leipzig, 1879. In-8°.
CAGE (C.). *Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France*, dans les *Positions de thèses de l'École des Chartes*, 1885.
CAGNY (Perceval de). *Chroniques...* publiées pour la première fois pour la Société de l'Histoire de France par H. Moranvillé. Paris, 1902. In-8°.
CAILLET (Louis). *Étude sur les relations de la commune de Lyon avec Charles VII et Louis XI* (1417-1483). Lyon-Paris, 1909. In-8°.
CALMETTE (Joseph). *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane* (1461-1473). Toulouse, 1903. In-8°. — *Lettres de Louis XI aux archives de Barcelone* (*Annales du Midi*, 1907). — *Documents relatifs à la prise de Perpignan sous Louis XI* (1463). Perpignan. In-8°. — *La Question du Roussillon sous Louis XI.* Toulouse, 1896. — *La fin de la domination française en Roussillon.* (*Soc. des Pyrénées-*



Orientales. Bulletin 43ᵉ.) — *L'avènement de Ferdinand le Catholique*. Perpignan, 1901. (*Rev. du Roussillon*, t. I.) — *Une ambassade espagnole à la Cour de Bourgogne en 1477*. (*Annales de la Faculté de Bordeaux*, t. VII, 1905.) — *L'origine bourguignonne de l'alliance austro-espagnole*. Dijon, 1905. — *Contribution à l'histoire des relations de la Cour de Bourgogne avec la Cour d'Aragon*. Dijon, 1908. — Voir Commynes.

CALONNE (A. de). *Histoire de la ville d'Amiens*. Amiens, 1899-1900. 2 vol. in-8°. — *La vie municipale au quinzième siècle dans le nord de la France*. Paris, 1880. In-8°.

CANEL (Alfred). *Révolte de la Normandie sous Louis XI*. Evreux, s. d. In-8°. (*Soc. agr. de l'Eure*, 2ᵉ série, t. I, 1840.) — *La Normandie sous Louis XI*, dans la *Revue de Rouen*, octobre 1838

CAPEFIGUE (H.). *Histoire de France au moyen âge... jusqu'à la fin du règne de Louis XI*. Paris, 1838, IV.

CASATI (C.). *Lettres, royaux... tirées des archives de Gênes, Florence et Venise*. Paris, 1877. In-8°.

CAYON (J.). *Souvenirs et monuments de la bataille de Nancy, V janvier* MCCCCLXXVII. Nancy, 1837. In-4°.

Cent nouvelles nouvelles, éd. Vérard, 1486. — Éd. Thomas Whrigt, 1858.

CHABANNES (Comte H. de). *Histoire de la maison de Chabannes. Supplément*, *Preuves*, 1891-1898. 9 vol. In-4°.

CHABEUF (Henri). *L'entrée de Charles le Téméraire et les funérailles de Philippe le Bon à Dijon, en janvier et février* 1474. Dijon, 1903. In-8°.

CHAMPION (Pierre). *Les plus anciens monuments de la typographie parisienne*. Paris, 1903. In-4°. — *Le Prisonnier desconforté du château de Loches*. Paris, 1909. In-8°. — *François Villon, sa vie et son temps*. Paris, 1913. 2 vol. in-8°. — *Vie de Charles d'Orléans*. Paris, 1911. In-8°. — *Un scandale parisien. L'enlèvement* d'Étiennette de Besançon (1468). Paris, 1907. In-8°. — *Histoire poétique du XVᵉ siècle*. Paris, 1923, 2 vol. in-8°. — *Le Livre des Trois Eages de Pierre Choisnet*. (*Mélanges Lot*, 1926.) — *La Dauphine mélancolique*. Paris, 1927. In-8°. — Éd. de la *Chronique Martiniane. Étude critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII restituée à Jean Le Clerc*. Paris, 1907. In-8°; du *Petit Jehan de Saintré*, 1927; du *Compost et Kalendrier des bergiers*, 1927.

CHARAVAY (Étienne). *Rapport à M. le ministre de l'Instruction publique sur les lettres de Louis XI et sur les documents concernant ce prince conservés dans les archives d'Italie*. Paris, 1881.



In-8°. (Extr. des *Archives de Missions scientifiques*, 3e série, t. VII.)

Charavay (Étienne). *Louis XI en Dauphiné* (*Positions des Thèses de l'École des Chartes*).

— Voir *Lettres de Louis XI*.

Charmasse (Anatole de). *Notes sur la guerre du Charollais en 1477 et 1478*. Autun, 1881. In-8. (*Mém. de la Soc. Éduenne*, n. série, t. X, 1881.)

— *Enquête faite en 1482 sur le chef de saint Lazare* (*Bull. de la Soc. d'Avallon*, t. VII, 1865.)

Chartier (Jean). *Chonique de Charles VII, roi de France...* Nouvelle édition, par Vallet de Viriville. Paris, 1858, 3 vol. in-16°.

Chassaing (Augustin). *Le livre de Podio ou Chroniques d'Étienne Médicis*. Le Puy-en-Velay, 1869-1874. 2 vol. in-4°.

Chastellain (Georges). *Œuvres*, p. p. M. le baron Kervyn de Lettenhove. Bruxelles, 1863-1866. 8 vol. in-8°.

Chaume (abbé M.). *Le Sentiment national bourguignon*. (*Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1922, p. 195-260.)

Chauvigné (A.). *Géographie historique et description des varennes et de la quinte de Tours*. Paris, 1896. In-8°.

Chazaud (Mart. Alph.). *Le mariage de Pierre de Beaujeu*. (*Bull. de la Soc. d'émulation de l'Allier*, XI, 1870.)

— *Une campagne de Louis XI. La Ligue du Bien public en Bourbonnais* (mars-juillet, 1465). Moulins, 1872. In-8°. (*Bull. de la Soc. d'émulation de l'Allier*.)

Chéreau (Dr Achille). *Jacques Coitier, médecin de Louis XI*. Poligny, 1861. In-8°.

Chéruel (Adolphe). *Le dernier duché de Normandie*. (*Rev. de Rouen*, t. XV, 1847.)

Chevalier (abbé Casimir). *Châsse de Sainte-Marthe donnée à Tarascon par Louis XI et exécutée par André Mangot, orfèvre de Tours*, dans le *Bull. de la Soc. arch. de Touraine*, III, 1874-1876.

— *Inventaire analytique des archives communales d'Amboise*, 1421-1789, *suivi de documents inédits relatifs à l'histoire de la ville*. Tours, 1874. In-8°.

— *Le tombeau de saint Martin à Tours, étude historique et archéologique*. Tours, 1880. In-8°.

Chevalier (chanoine Ulysse). *Itinéraire de Louis XI Dauphin*. Voiron, s. d. In-8°.

Chorier (Nicolas). *Histoire générale du Dauphiné*. Grenoble, 1661-1672. 2 vol. in-fol.

Chronique ou dialogue entre Joannes Lud et Chrétien, secrétaires de



René, duc de Lorraine, sur la défaite de Charles le Téméraire devant Nancy. Nancy, Cayon, 1844. In-8°.

Chronique du Mont Saint-Michel, éd. Siméon Luce, t. I (1869).

Chroniques du Bec, éd. Porée, 1883.

Chronique Martiniane, éd. P. Champion, 1907.

Chroniques des chanoines de Neufchâtel, suivies des Entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses. Neufchâtel, 1884. In-16°.

Chronique scandaleuse. — Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de — 1460-1483, publ. pour la Soc. de l'Histoire de France par Bernard de Mandrot. Paris, 1894. 2 vol. in-8°.

Claudin (Anatole). *Histoire de l'imprimerie en France au quinzième et au seizième siècle*. Paris, 1900. In-folio.

Clément (Pierre). *Jacques Cœur et Charles VII, l'administration, les finances, l'industrie, le commerce, les lettres et les arts au quinzième siècle*. Paris, 1873. In-12.

Clerc (Édouard). *Mém. de l'Ac. de Besançon* (*Conquête de la Franche-Comté par Louis XI*), 1843; (*Besançon pendant les guerres de Louis XI*), 1873; (*Conquête des montagnes du Doubs et du Jura par les armées de Louis XI* en 1480), 1881.

— *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*. Lons-le-Saunier, 1881. 2 vol. in-8°.

Combet (Joseph). *Louis XI et le Saint-Siège* (1461-1483). Paris, 1903. In-8°.

Commynes (Philippe de). *Mémoires*... nouvelle édition revue... par MM. Godefroy, augmentée par M. l'abbé Lenglet Du Fresnoy. Paris, 1747. 4 vol. in-4°. (T. II, III et IV, Preuves.)

— *Mémoires*... n. éd., revue sur les manuscrits de la Bibliothèque royale et publiée avec annotations et éclaircissements par Mlle Dupont. Paris, 1840-1847. 3 vol. in-8°.

— *Mémoires de Philippe de Commynes*, nouvelle édition publiée avec une introduction et des notes d'après un manuscrit inédit et complet ayant appartenu à Anne de Polignac, comtesse de La Rochefoucauld, nièce de l'auteur, par B. de Mandrot. Paris, 1901. 2 vol. in-8°. (*Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*.)

— *Mémoires*... édités par Joseph Calmette, avec la collaboration du chanoine G. Durville. Paris, 1924-1926. 4 vol. in-12. (*Les Classiques de l'histoire de France du moyen âge*.)

Comptes de l'hôtel des rois de France aux quatorzième et quinzième siècles, publiés pour la Société de l'Histoire de France par L. Douët d'Arc. Paris, 1863. In-8°, p. 348-396.



COSNEAU (E.). *Le connétable de Richemont (Artur de Richemont)*, 1393-1458). Paris, 1886. In-8°.

COUDERC (Camille). *L'entrée solennelle de Louis XI à Paris* (31 août 1461). Nogent-le-Rotrou, 1896. In-8°. (Extr. de la *Société de l'Histoire de Paris*, t. XXIII, 1876.)

COULON (Auguste). *Fragment d'une Chronique du règne de Louis XI*. Rome, 1895. In-8°. (Extr. des *Mélanges de l'École de Rome*, t. XV.)

COURTEAULT (Henri). *Gaston IV, comte de Foix, souverain de Béarn*, 1423-1472. *Étude historique sur le Midi de la France et le Nord de l'Espagne*. Toulouse, 1895. In-8°. — *Louis XI*. Paris, 1896. (Extr. de *la Grande Encyclopédie*.) — *Quatre lettres inédites de Louis XI*. — *Voir* LESEUR (Guillaume).

COVILLE (A.). *La jeunesse et la vie privée de Louis XI*. Paris, Impr. Nat., 1908. In-4°. (Extr. du *Journal des Savants*, mai-juin, 1908.)

DANIEL (le Père Gabriel). *Histoire de France depuis l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*. Paris, 1772. 7 vol. in-4°.

DAUMET (G.). *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au quatorzième et au quinzième siècle*. Paris, 1898. In-8°. (*Bibl. de l'Ecole des Hautes Études*, fasc. 118).

DELAVIGNE (Casimir). *Louis XI, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 11 février 1832*.

DELISLE (Léopold). *Le Cabinet des manuscrits*. Paris, 1868-1881. 4 vol. in 4° et atlas.

Deportemens des Français et Allemands, dans les *Mém. de l'Académie de Besançon*, VII, 1876.

DEPREZ (Eugène). *La Trahison du cardinal Balue* (1469). *Chansons et ballades inédites*. Processus Balue, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole de Rome*, XIX, 1899, p. 259-296.

DESJARDINS. *Mémoire sur la politique extérieure de Louis XI et sur ses rapports avec l'Italie*, dans les *Mém. Acad. des Inscriptions*, VII, 2° partie.

DESJARDINS (Abel) et CANESTRINI. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*. Paris, 1859, t. I, p. 100-191. (*Collection des Documents inédits*.)

DIAMANT-BERGER (Maurice). *Le Rosier des guerres, enseignements de Louis XI, Roy de France, pour le Dauphin son fils*. Paris, 1925. In-4°. — *Nouvelles recherches sur « le Rosier des guerres »*. Paris, 1925. In-8°. (*Mercure de France*.)

DIDEROT. *Encyclopédie*, VII, 1757 (article FRANCE).

DIESBACH (Louis de). *Mémoires*, éd. Max de Diesbach, 1901. In-8°.



Discours du siège de Beauvais par Charles, duc de Bourgogne, en l'an 1472. Beauvais, 1622. In-8°.

Douët d'Arcq. *Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, au sujet du meurtre de sa femme*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 2e série, t. V, 1848-1849. — Cf. *Comptes de l'hôtel des rois de France*; éd. de Monstrelet.

Doutrepont (G.). *La Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*. Paris, 1909. In-8°. (*Bibl. du XVe siècle*, t. VIII.)

Droz (E.). *Jean Castel chroniqueur de France*. (*Bull. hist. et philologique*, 1921.)

Du Boulay. *Historia Universitatis Parisiensis*. Paris, 1670, t. V. In-fol.

Du Clerq (Jacques). *Mémoires*, éd. de Reiffenberg. Bruxelles, 1823. 4 vol. in-8°.

Duclos. *Histoire de Louis XI*. Paris, 1745. 4 vol. in-12.

Duhamel. *Négociations... pour la châtellenie d'Épinal*. Paris, 1867. In-8°. (Extr. des *Annales de la Soc. d'Émulation des Vosges*, XII.)

Dumas (Alexandre). *Charles le Téméraire*. Paris, 1860. In-18.

Du Mesnil (Alexis). *Règne de Louis XI considéré comme une des principales époques de la monarchie française*. Paris, 1819. In-8°.

Dupont-Ferrier (G.). *Les officiers royaux des bailliages*. Paris, 1903. In-8°.

Dupont White (John Théodore). *Le Siège de Beauvais* (1472). Beauvais, 1848. In-8°. (*Mém. de la Soc. Acad. de l'Oise*, t. I, p. 105.)

Dupuy (Ant.). *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*. Paris, 1880. 2 vol. in-8°.

Durrieu (Paul). *Une peinture historique de Jean Fouquet; le roi Louis XI tenant un chapitre de l'ordre de Saint-Michel*. Paris, 1891. In-4°. (Extr. de la *Gazette archéologique*.) — *Les antiquités judaïques et le peintre Jean Fouquet*. Paris, 1907. In-folio. — *La légende et l'histoire de Jean Fouquet*. Paris, 1907. (*Annuaire bulletin de la Société de l'Histoire de France*.) — *Un grand enlumineur parisien, Jacques de Besançon et son œuvre*. Paris, 1892. In-8°.

Erasme. *Colloques*, éd. de Leyde, 1720, t. III, p. 66-69.

Escouchy (Mathieu d'). *Chronique*, pp. G. Du Fresne de Beaucourt. Paris, 1863-1864. 3 vol. in-8° (*Soc. de l'Histoire de France*.)

Fabre (A.). *Recherches sur le pèlerinage... à Notre-Dame d'Embrun*. Grenoble, 1860. In-8°.

Fage (René). *Louis XI et les fortifications de Tulle*. Tulle, 1910. In-8°. (Extr. du *Bulletin de la Société des sciences et arts de la Corrèze*.)

Fechter. *Basel in Kriege mit Armagnaken*, 1862. In-8°.

Fénelon. *Dialogues des morts*.



FEUGÈRE DES FORTS. *Notice biographique sur Pierre d'Oriole*, dans les *Positions des thèses de l'École des Chartes*, 1891.

FIERVILLE (Ch.). *Le cardinal Jean Jouffroy et son temps*. Coutances, 1874. In-8°. — *Documents inédits sur Philippe de Commynes*. Paris, 1881. In-8°.

FINOT (J.). *L'artillerie bourguignonne à la bataille de Montlhéry*. (*Mém. des Sciences de Lille*, 5e série, fasc. V, 1896.)

[FLORIO (Francesco)]. *Description de Tours*, par Florio, pp. A. Salmon. (*Mém. de la Soc. arch. de Tours*, t. VII, 1854, p. 82.)

FORGEOT (H.). *Jean Balue, cardinal d'Angers*, 1421-1491. Paris, 1895. In-8°. (*Bibl. de l'École des Hautes Études, sciences historiques*.)

FORT (Paul). *Ballades françaises* (3e série). — *Le Roman de Louis XI*, 2e édition, août 1898. Paris, 1898. In-12.

FOSTER KIRK (John). *History of Charles the bold, duke of Burgundy*. London, 1863-1868. 3 vol. in-8°. — Traduit de l'anglais par Ch. Flor O'Squarr. Paris, 1866. 3 vol. in-8°.

FREDERICQ (Paul). *Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas*. Gand, 1875. In-8°.

GACHARD (Louis Prosper). *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*. Bruxelles, 1833-1835. 3 vol. in-8°. — *Particularités et documents inédits sur Commines, Charles le Téméraire et Charles-Quint*. Bruxelles, 1842. In-8°.

GAGUIN (Robert). *Compendium de Origine et gestis Francorum* (1495) ; éd. de 1501, la dernière revue par l'auteur. (Bibl. Nat., Rés. L35 11).
— *Roberti Gaguini epistolae et orationes*, texte publié sur les éditions originales de 1498, précédé d'une notice biographique et suivi de pièces diverses en partie inédites par Louis Thuasne. Paris, 1903. 2 vol. in-12. (*Bibl. littéraire de la Renaissance*.)

Gallia Christiana. Paris, 1725. In-fol.

GALLIER (A. de). *Phélise Regnard* dans le *Bulletin de la Société archéologique et de statistique de la Drôme*, t. VII, 1873.

GANDILHON (Alfred). *Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI*. Bourges, 1906. In-8°. (Extr. des *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 1905, 1906, 4e série, t. XX, XXI.)

GARNIER (J.). *Correspondance de la mairie de Dijon* (*Analecta Divionensia*, I, 1868.)

GAUTHIER (I.). *Simon de Quingey*. (*Mém. Soc. d'Émulation du Doubs*.)

GAUTHIER (Léon). *Fragments de correspondance de Jacques Coitier, médecin de Louis XI*. Paris, 1912. In-8°. (Extr. du *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*.)



GAUTIER (Edmond). *Histoire du donjon de Loches*. Châteauroux, 1881. In-8°.

GÉRARD (dom Robert). *Journal... contenant plusieurs faits arrivés de son temps*. Arras, 1852. In-8°. (*Acad. d'Arras*, I, 1852.)

GERSONII *Opera*, III, col. 235-237.

GHINZONI (P.) *Spedizione Sforzescane in Francia*, 1465. (*Arch. storico Lombardo*, t. XVII, 1890.) — *Galeazzo Maria Sforza e Luigi XI*. (*Archivio storico Lombardo*, t. XII, 1885.) — *La battaglia di Morat narrata dall' ambasciatore milanese*. (*Archivio storico Lombardo*, t. XIX, 1892.)

GINGINS LA SARRA (Frédéric de). *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardy, de 1474 à 1477*. Genève, 1858. 2 vol. in-8°.

GIRAUDET (Dr Eugène). *Documents sur les prisonniers de Louis XI à Tours*. (*Bull. Soc. archéologique de Touraine*, III, 1877.)

— *Histoire de la ville de Tours*. Tours, 1873. 2 vol. in-8°.

GODARD FAULTRIER (Victor). *L'Anjou et ses monuments*... P. Hawke, dessinateur et graveur. Angers, 1839. 3 vol. in-8°.

GOESCHNER. *Les relations des ducs de Lorraine avec Louis XI de 1471 à 1473*. (*Annales de l'Est*, XII, 1898.)

GRANDMAISON (Ch. de). *La grille d'argent de Saint-Martin de Tours, donnée par Louis XI et enlevée par François Ier*. Tours, 1863. In-8°.

— *Tours archéologique, histoire et monuments*. Paris, 1879. In-8°.

— *Comptes municipaux de la ville de Tours finissant le 31 octobre 1478*, dans les *Mém. de la Soc. arch. de Touraine*, XX, 131. — *Doc. inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*. (*Ibid.*, XX, 1870.)

GUICHENON (S.). *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*. Turin, 1778. 2 vol. in-folio.

GUILLAUME (P.). *Louis XI à Embrun*. Gap, s. d., in-8°.

HAYNIN (Jean de). *Mémoires (1465-1477)*. Mons, 1842. 2 vol. in-8°.

HELLOT (A.). *Sources de la chronique du Rosier des guerres*, dans la *Revue historique*, XXIX, 1885, p. 75-81.

HIRSCHAUER (Charles). *Les États d'Artois de leurs origines à l'occupation française*. Paris, 1923. In-8°.

HOCH et A. DE MANDROT. *Morat et Charles le Téméraire*. Neufchâtel, 1876. In-8°.

HUGO (Victor). *Notre-Dame de Paris*, 1831 et 1832.

HUGUENIN (J.-F.). *Les Chroniques de la ville de Metz*. Metz. 1838. In-4°.

HUILHARD-BRÉHOLLES. *Louis XI, protecteur de la Confédération italienne*. Paris, 1861. In-8°. (Extr. de la *Revue des Sociétés savantes*, mars, 1861.)

HUILHARD-BRÉHOLLES et LECOY DE LA MARCHE. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*. Paris, 1867-1874. 2 vol. in-8°.

ISAMBERT. *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. IX (1438-1461); t. X (1461-1483). Paris, 1825. In-12.

JACQUETON (G.). *Documents relatifs à l'administration financière en France de Charles VII à François Ier*. Paris, 1891. (*Col. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.*)

JARRY (Louis). *Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de Notre-Dame de Cléry*. Orléans, 1899. In-8°.

JARRY (Eugène). *Conditions d'établissement d'un marchand d'Orléans à Franchise (Arras), en 1479*. (*Bull. de la Soc. arch. et historique de l'Orléanais*, t. XX, p. 224.)

JEAN DE BUEIL. *Le Jouvencel*, éd. C. Fabre et L. Lecestre. Paris, 1887. 2 vol. in-8°. (*Soc. de l'Histoire de France.*)

JOUBERT. *La vie privée en Anjou au quinzième siècle, d'après les comptes de Guillaume Tual, receveur de Jean Bourré* (1463-1466), dans la *Revue de l'Anjou*, 1883.

Journal de famille des Dupré, bourgeois de Mâcon et de Tournus, éd. L. Lex et S. Bougenot. (*Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, 1897, p. 392-450.)

Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449), éd. A. Tuetey. Paris, 1881. In-8°. (*Soc. de l'histoire de Paris.*)

KAULEK. *Louis XI est-il l'auteur du « Rosier des guerres »?* dans la *Revue historique*, t. XXXI, 1883.

KERVYN DE LETTENHOVE (baron). *Lettres et négociations de Philippe de Commynes*. Bruxelles, 1867-1874. 3 vol. in-8°.

KUCHLER (Walther). *Die Cent Nouvelles nouvelles*. Chemnitz, 1906. In-8°.

LABORDE (de). *Les ducs de Bourgogne*. Preuves, t. III.

LA BORDERIE (Arthur de) et POCQUET (Barthélemy). *Histoire de Bretagne*. Rennes, 1896. 6 vol. gr. in-8°.

LA GRANGE (A. de). *Extraits analytiques des registres des consaulx de la ville de Tournai*, 1431-1476. Tournai, 1893. In-8°.

LA MARCHE (Olivier de). *Mémoires d'Olivier de la Marche...* publiés pour la Société de l'histoire de France par Henri Beaune et J. d'Arbaumont. Paris, 1883-1888. 4 vol. in-8°.

LA MURE. *Histoire des ducs de Bourbon*. Édit. Chantelauze. Lyon, 1860-1868. 3 vol. in-4°.

LANIER (André). *Recherches sur Tristan Lhermite*. (*Positions des Mémoires pour le diplôme supérieur d'histoire de la Fac. des lettres de Paris*, 1897, p. 51-58.)



La Roche (A.). *Une vengeance de Louis XI. (Arras et Franchise, Tours, Orléans*, etc.). Paris, 1865. In-8°.

La Roncière (Ch. de). *Histoire de la marine française*, t. II.

La Thaumassière (T. de). *Histoire du Berry*. Bourges, 1689, in-fol.

La Trémoille (Duc de). *Archives d'un serviteur de Louis XI* (*Louis de la Trémoille*), 1451-1481. Nantes, 1888. In-4°. — *Chartrier de Thouars*. Paris, 1877. In-fol.

Lauer (Philippe). *Les chapeaux de Louis XI*. Paris, 1926. In-8°. (Extr. du *Bulletin des antiquaires de France*, 1925.)

Laux (Max). *Ueber die Schlacht bei Nancy*, 1895. In-8°.

Lecoy de la Marche. *Le roi René*. Paris, 1875. 2 vol. in-8°. — *Louis XI et la succession de Provence*. (*Rev. des questions historiques*, t. XLIII, 1888.) — *Interrogatoire d'un enlumineur*. (*Art chrétien*, 1892, p. 396.)

Ledru (Abbé). *Louis XI et Colette de Chambes*, dans la *Revue de l'Anjou*, n. série, IV, 1892, p. 201-233, 304, 355. — *Louis XI, Philippe de Commynes, le seigneur de Montsoreau et les habitants de Savigny*, dans la *Revue de l'Anjou*, VII, 1883, p. 233.

Lefèvre-Pontalis (Germain). *La guerre des partisans dans la Haute-Normandie*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1893-1894.

Legeay (Urbain). *Histoire de Louis XI*. Paris, 1874. 2 vol. in-8°.

Lemarchand (Albert). *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Angers*. Angers, 1863. In-8°.

Lenglet du Fresnoy. *Preuves des Mémoires de Philippes de Comines*, cf. *Commynes*, t. II, III, IV (1747. In-4°).

Le Prestre (Pierre). *Chronique*, éd. de Belleval. (*Société d'émulation d'Abbeville*, 3e série, II, 1876, p. 1-155.)

Le Proux (F.). *Fondation de la chapelle de la Salvation élevée à la Vierge en 1468 par Louis XI près de la porte de Pierrefonds*, dans le *Bull. de la Soc. historique de Compiègne*, I, 1869, p. 109; 1874.

Leroux. *Processions demandées par Louis XI aux religieux de Saint-Léonard en 1479*. Paris, 1906. In-8°. (Extr. du *Bulletin hist. et philologique*.)

Le Roux de Lincy. *Recherches sur la grande confrérie de Notre-Dame*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 1844.

Le Roy. *Le grand Théâtre profane du duché de Brabant*. La Haye, 1730. In-folio.

Lesellier (J.). *Un historiographe de Louis XI demeuré inconnu, Guillaume Danicot*. Paris, 1926. In-8°. (*Mélanges de l'École de Rome*, t. XLIII.)

Leseur (Guillaume). *Histoire de Gaston IV, comte de Foix*... Chro-



nique française inédite publiée pour la Soc. de l'Histoire de France par Henri Courteault. Paris, 1893. 2 vol. in-8°.

LESORT (André). *Louis XI et le Saint-Siège*. Paris, 1904. In-8°.

— *Un document inédit concernant la diplomatie de Louis XI à propos de la neutralité de Tournai* (1477-1479). Nogent-le-Rotrou, 1901. In-8°. (Extr. de la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1901, t. LXII.)

Lettres de Louis XI, roi de France, publiées d'après les originaux pour la Société de l'Histoire de France, par Joseph Vaesen et Étienne Charavay. Paris, 1883-1909. 11 vol. in-8°.

LHERMITTE DE SOLIERS (Tristan). *Le cabinet du roi Louis XI, contenant plusieurs fragments, lettres, missives et autres pièces très curieuses et non encore vues, recueillies de diverses archives et trésors*. Paris, 1661. In-12.

Liber Pluscardensis, éd. Felix Skene. Edinburgh, 1877. In-8°.

LIEBENAU (Th. von). *Eine Luzernerische Gesandtschaft am Hofe Königs Ludwig Louis XI*. S. d. In-8°.

LISKENNE (Ch.). *Histoire de Louis XI*. Paris, 1830. 2 vol. in-8°.

LOBINEAU (Dom). *Histoire de Bretagne*. Paris, 1707, 2 vol. In-fol.

LOTTIN (D.). *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*... Orléans, 1836. In-8°.

LOUANDRE. *Lettres et bulletins des armées de Louis XI aux officiers municipaux d'Abbeville*. Abbeville, 1837. (*Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*.)

LOUYRETTE (W. H.) et le comte R. DE CROY. *Louis XI et le Plessis-les-Tours*. Tours, 1841. In-8°.

LUCIUS (Chr.). *Pius II und Ludwig XI* (1461-1462). Heidelberg, 1913. In-8°.

— *Zur Aufhebung*... (La révocation de la Pragmatique Sanction par Louis IX (1461-1462). Heidelberg, 1913. In-8°.

LUSSAN (Mademoiselle de). *Histoire du règne de Louis XI*. Paris, 1755, 6 vol. in-12.

MABILLE (E.). *Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine*. Paris, 1866. In-8°.

MAILLARD (Benoît). *Chronique*, éd. Guigue. Lyon, 1883. In-16.

MALE (Émile). *Jean Bourdichon et son atelier*. (*Gazette des Beaux-Arts*, 1904.) — *L'Art religieux de la fin du moyen âge*. Paris, 1908. In-4.

MANDROT (Bernard de). *Dépêches des ambassadeurs milanais en France durant les premières années du règne de Louis XI*. Nogent-le-Rotrou, 1910. In-8°. (Extr. de l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*.)

— *Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et*



François Sforza, t. I (1461-1463); t. II (1464); t. III (1465); t. IV (1465-1466). Paris, 1916-1923. 4 vol. in-8°. (*Soc. de l'histoire de France.*)

MANDROT (Bernard de). *Relations de Charles VII et de Louis XI, roi de France, avec les cantons suisses* (1444-1461, 1461-1483). *Étude historique.* Zürich, 1881. In-8°. (Extr. du *Jahrbuch für Schweizerische Geschichte*, t. V et VI.)

— *Imbert de Batarnay, seigneur du Bouchage* (1438-1523). Paris, 1886. In-8°.

— *Louis XI, Jean V d'Armagnac et le drame de Lectoure.* Nogent-le-Rotrou, 1888. In-8°. (*Rev. historique*, t. XXXVIII, 1888.)

— *Jacques d'Armagnac, duc de Nemours* (1433-1477). Nogent-le-Rotrou, 1890. In-8°. (*Revue historique*, t. XLIII, 1890, p. 274-316; t. XLIV, p. 241-312.)

— *Une affaire de chasse sous Louis XI.* Nogent-le-Rotrou, 1906. In-8°. (Extr. du *Bull. de la Soc. de l'histoire de Paris*, t. XXVIII, 1906.)

— *L'autorité de Philippe de Commynes.* Paris, 1900. In-8°. (Extr. de la *Revue historique*, t. LXXIII, LXXIV.)

MARCHAL (l'abbé). *Mémoire sur la bataille de Nancy, gagnée par René II, duc de Lorraine, sur Charles de Bourgogne, le 15 janvier 1477.* Nancy, 1851. In-8°.

MARCHEGAY. *Louis XI, M. de Taillebourg et M. de Maigné. La Tricoterie.* (*Revue de l'Anjou*, t. II.) — *Dépense faite pour l'entrée solennelle de Louis XI à Angers* [1462] dans *Bull. Soc. ind. d'Angers*, 1858, IX, 73; — *Deux lettres originales... au sire de Craon*, dans la *Rev. des Soc. savantes*, 1863, II, 595. — *Jean Bourré, gouverneur du dauphin.* (*Bull. Soc. ind. d'Angers*, XIII.)

MARTIAL D'AUVERGNE. *Les Vigilles de Charles VII*, éd. Coustelier, 1734, II. In-12.

MAS-LATRIE. *Chartes inédites relatives aux états de Bougie et de Bône.* (*Bibl. de l'École des Chartes*, II, 1840-1841.)

MASSELIN (Jean). *Journal des États généraux de France tenus à Tours en 1484*, p. p. A. Bernier. Paris, 1835. In-4°. (*Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.*)

MATTHIEU (Pierre). *Histoire de Louis XI, roi de France.* Paris, 1610. In-folio.

MAULDE (R. de). *Anne de France, duchesse de Bourbonnais et Louis XII.* Paris, 1855. In-8°. (Extr. de la *Revue historique*).

— *Procédures politiques du règne de Louis XII.* Paris, 1886. In-4°.

— *Jeanne de France.* Paris, 1883. In-8°.

— *Histoire de Louis XII.* Paris, 1889-1890. 3 vol. in-8°.



MAULDE (R. de). *La diplomatie au temps de Machiavel.* Paris, 1892-1893. 3 vol. in-8°.
— *Pierre de Rohan, duc de Nemours, dit le maréchal de Gié.* Paris, 1895. In-4°. (Extr. de la *Coll. des doc. inédits sur l'histoire de France.*)
MAUPOINT (Jean). *Journal parisien...* 1437-1469, p. p. Gustave Fagniez. Paris, 1878. In-8°. (*Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris*, IV, 1877.)
MÉDICIS (Étienne de). *Chronique*, voir CHASSAING.
MERICA (Henrici de). *De Cladibus Leodiensum*, p. p. de Ram. Bruxelles, 1844. In-4°. (*Chroniques belges.*)
MEYER (Jacques). *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum.* Anvers, 1561. In-folio.
MEZERAY. *Histoire de France*, Paris, 1685, 3 vol. in-4.
MICHELET (Jules). *Louis XI et Charles le Téméraire* (1461-1477). Paris, 1853. In-18. — *Histoire de France*, éd. Lemerre, 1886, t. VII-VIII. In-16.
MOISAND (Constant). *Histoire du siège de Beauvais en 1472.* Beauvais, 1847. In-12.
MOLINET (Jean). *Chroniques...* publiées pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par J. A. Buchon. Paris, 1827-1828. 4 vol. in-8°.
— *Faictz et dictz.* Paris, Jehan Longis, 1531. In-fol.
MONSTRELET (Enguerran de). *Chronique*, éd. Douët d'Arcq. Paris, 1857-1861, 5 vol. in-8°. (*Soc. de l'histoire de France.*)
MORICE (Dom). *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne.* Paris, 1742-1846. 3 vol. in-folio.
MOROSINI. *Chronique*, éd. L. Dorez et Germain Lefèvre-Pontalis. Paris, 1898-1902, 4 vol. in-8°. (*Soc. de l'histoire de France.*)
MOSHER (Orville W.). *Louis XI, king of France, as he appears in history and in literature.* (*His character and private life.*) Toulouse, 1925. In-8°.
MOUETTE (Ariel) [abbé Bossebœuf]. *Dix ans à Tours sous Louis XI, d'après les Registres municipaux.* Tours, 1890. In-8°.
MOUFFLET (S.). *Étude sur une négociation diplomatique de Louis XI, roi de France.* Marseille, 1884. In-8°.
NAUDÉ (Gabriel). *Addition à l'histoire de Louis XI, contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matières.* Paris, 1630. In-8°.
NAVARRE (Marcel). *Louis XI en pèlerinage.* Paris, 1908. In-8°.
NERLINGER (Ch.). *Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace.* Nancy, 1890. In-8°.
NICOLAUS. *Nicolai de preliis et occasu ducis Burgundie histhoria.* Bâle, 1911. 2 fasc. In-16.



NICOLAY (Jean). *Kalendrier des guerres de Tournay*, p. p. Hennebert. Tournai, 1853-1856. In-8°.

OMAN (C. W.) *Warwick, the king maker*. London, 1891. In-16.

Ordonnances des rois de France recueillies par M. le marquis de Pastoret. Paris, 1811-1835, t. XV-XIV.

[OUDIN (Guillaume)]. *Extrait d'un manuscrit de messire Guillaume Oudin, prestre sacriste de l'abbaye de Notre-Dame de Ronceray*, dans la *Revue de l'Anjou*, X, 1857, p. 1-16, p. 129-144, publié par Lemarchand.

PAILLARD (Ch.). *Le Procès du chancelier Hugonet et du seigneur d'Humbercourt*, dans les *Mém. de l'Acad. royale de Belgique*, t. XXXI (1881).

PALUSTRE (L.). *Compte de lingerie du roi Louis XI* (1462) dans le *Bulletin de la Soc. arch. de Touraine*, II (1873), XII (1889).

PARIS (A. G.). *Louis XI et la ville d'Arras*. 1868.

PARIS (Paulin). *Manuscrits françois*, t. IV, p. 126.

PASQUIER (Félix). *Louis dauphin, fils de Charles VII, et les routiers en Languedoc, de 1439 à 1444, d'après des documents inédits*. Foix, 1895. In-8°.

— *Un favori de Louis XI, Boffile de Juge, comte de Castres, vice-roi du Roussillon*. Albi, 1914. In-8°. (*Soc. des Sciences, arts et belles-lettres du Tarn*, 1914, fasc. 10.) — *La domination française de Cerdagne sous Louis XI*. Paris, 1896. In-8°. (Extr. du *Bulletin historique et philologique*.) — *Lettres de Louis XI relatives à sa politique en Catalogne*. Foix, 1895. In-8°.

PELICIER (P.). *Une enquête financière sous Louis XI*. (*Bull. hist. et philologique*, 1886.) — *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*. Chartres, 1882. In-8°.

PELISSIER (Léon G.). *Une relazione dell' entrata di Luigi XI a Parigi*. Firenze, 1898. In-8°. (*Arch. storico italiano*, t. XXI, 5e série.)

PÉRINELLE (G.). *Relations de Louis XI avec l'Angleterre*, dans les *Positions des thèses de l'École des Chartes*, 1902. — *Louis XI, bienfaiteur des églises de Rome*. (*Mélanges d'archéologie*, 1903, p. 130.)

PERRAULT-DABOT. *Un portrait de Charles le Téméraire*. (*Bull. arch. du Comité des Travaux historiques*, 1894.)

PERRET (P. M.). *Notice biographique sur Louis Malet de Graville*, Paris, 1889. In-8°.

— *La paix du 9 janvier 1478 entre Louis XI et la République de Venise*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. LI, 1890.

— *Boffile de Juge*. (*Annales du Midi*, III, 1891.)



Perret (P. M.). *Histoire des relations de la France avec Venise*. Paris, 1896. 2 vol. in-8°.

Petit-Dutaillis (Ch.). *Règne de Louis XI*. (E. Lavisse, *Histoire de France*, t. IV, part. 2. Paris, 1902.)

Petrus de Blarrovio. *Insigne Nanceidos opus de bello nanceiano*. Saint-Nicolas du Port, 1518. In-fol.

Pfister (Chr.). *Histoire de Nancy*, I, 1902.

Philippe (J.). *Origine de l'imprimerie à Paris*. Paris, 1885. In-8°.

Piaget (Arth.). *Les Chroniques des chanoines de Neufchâtel*, dans le *Musée Neuchâtelois*, t. XXXIII, 1896.

Picot (Emile) et Stein (Henri). *Recueil des pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI, reproduites en fac-similé*. Paris, 1923. In-4°. (*Soc. des Bibliophiles français*).

Picot (G.). *Le Parlement de Paris sous Charles VIII. Les débuts du règne. Le procès criminel d'Olivier le Daim*. (*Mém. lus à l'Académie des Sciences morales*, 1876-1877.)

Pigault-Lebrun. *Histoire de Louis XI*. Paris, 1827. In-8°.

Pilot de Thorey. *Catalogue des actes du Dauphin Louis II, devenu le roi de France Louis XI, relatifs à l'administration du Dauphiné, recueillis et annotés*. Grenoble, 1899. In-8°.

— *Supplément*. Grenoble, 1911. In-8°. (*Soc. de statistique du département de l'Isère*.)

Pièces relatives à Jean de Doyat. (*Mém. Acad. de Clermont-Ferrand*, nouv. série, t. XXIX, 1887.)

Pirenne (H.). *Histoire de Belgique*. Bruxelles, 1900. In-8, t. II, III. In-8°.

Pius Secundus. *Epistolae... Commentarii*. Bâle, 1551, in-fol, et Muratori.

Plancher (Dom). *Histoire générale et particulière du duché de Bourgogne*. Dijon, 1773-1785. 7 vol. in-fol.

Port (Célestin). *Dictionnaire historique et biographique du Maine-et-Loire*. Paris, 1878.

— *Inventaire analytique des archives anciennes de la mairie d'Angers*. Paris, 1861. In-8°.

Poullain (H.). *Orléans, 1461-1483. Règne de Louis le onzième*. Orléans, 1888. In-8°.

Prarond (E.). *Abbeville. Une occupation militaire au quinzième siècle* (1470-1477). Paris, 1885. In-8°.

— *Abbeville aux temps de Charles VII, des ducs de Bourgogne et de Louis XI*. Paris, 1899. In-8°.

Prentout (Henri). *Le duc de Berri et l'Université de Caen en 1467*. Paris, 1912. In-8°. (Extr. du *Bulletin historique et philologique*.)



PRENTOUT (Henri). *Louis XI et les foires de Caen*. Paris, 1912. In-8°. (Extr. du *Bulletin historique et philologique*.)

Préparations pharmaceutiques commandées par Louis XI, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1894, p. 721 [p. p. Léopold Delisle].

PROYART (l'abbé). *Louis XI à Arras* (1477, 1478 et 1479), dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras*, t. XXXV, 1863, p. 66-122.

QUICHERAT (Jules). *Lettres, mémoires, instructions et autres documents relatifs à la guerre du Bien public en l'année 1465*, dans la *Collection des Doc. hist. inédits : Mélanges historiques*, publiés par Champollion-Figeac, t. II, 1843. p. 194-469.

— *Procès de Jeanne d'Arc*... publiés par Jules Quicherat. Paris, 1841-1859, 5 vol. in-8°. (*Société de l'histoire de France*.)

— *Rodrigue de Villandrando, l'un des combattants pour l'indépendance française au quinzième siècle*. Paris, 1879. In-8°.

— *Un manuscrit interpolé de la Chronique scandaleuse*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XVI, XVII.

— *Notre-Dame de Béhuard*, dans la *Revue de l'Anjou*. Angers, 1853, p. 128-141.

RAM (De). *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége*. Bruxelles, 1844. In-4°. (*Coll. de Documents, p. p. la Commission royale*.)

RAMSAY (J. H.). *Lancaster and York*. Londres, 1892. 2 vol. in-8°.

RAUSCH (K.). *Die burgundische Heirat Maximiliam I*. Vienne, 1880. In-8°.

RAYMON (Paul). *Correspondance de Louis XI avec François II*. (*Archives du Finistère*, 1883.)

RAYNAL (Louis). *Histoire du Berry*. Bourges, 1844-1847. 5 vol. in-8°.

Récit des États généraux de 1468, éd. Champollion-Figeac. (*Doc. hist. inéd.*, III.)

REIFFENBERG (baron de). *Mémoire sur le séjour que Louis, dauphin de Viennois, depuis roi sous le nom de Louis XI, fit aux Pays-Bas, de l'an 1456 à l'an 1461*. Bruxelles, 1829. In-4°. (Extr. du t. V. des *Nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles*.) — *Notice sur Olivier le Diable ou le Dain, barbier et confident de Louis XI*. (*Ibid.*).

REILHAC (A. de). *Jean de Reilhac, secrétaire, maître des comptes, général des finances et ambassadeur des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII*. Paris, 1886-1888. 3 vol. in-4°.

RENET (Abbé). *Les Bissipat de Beauvaisis*. (*Mém. de la Soc. archéologique de l'Oise*, t. XIV, 1889.)

REY (R.). *Louis XI et les États pontificaux au quinzième siècle, d'après des documents inédits*. Grenoble, 1899. In-8°. (Extr. de l'*Acad. Delphinale*. 4e série, t. XII.)



RIBADIEU. *Histoire de la conquête de Guyenne*, 1866. In-8°.

ROGIER (Jean). *Mémoires*, dans P. Varin, *Archives de Reims*.

ROLLE. *Documents inédits relatifs au passage de saint François de Paule à Lyon en 1483*. Lyon, 1864. In-8°. (*Revue du Lyonnais*, 2e série, t. XXIX.)

ROPP (Goswin). *Hanse recesse*. Leipzig, 1888.

ROSSIGNOL. *Histoire de la Bourgogne pendant la période monarchique. Conquête de la Bourgogne après la mort de Charles le Téméraire* (1476-1483). Dijon, 1853. In-8°.

ROTT (Ed.). *Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des Cantons suisses*. Paris, 1900, t. I (1430-1559).

Rozier historial de France... Paris, François Regnault, 1522. Pet. in-fol.

RYMER. *Foedera, conventiones*... Hagae Comitis, 1741, in-fol., t. V.

SACHÉ (Marc). *Fantaisies et réalités. Les fillettes de Louis XI et le château d'Angers*. Angers, 1916, In-8°. (Extr. de la *Revue d'Anjou*.)

SAGET (Abbé). *Etude sur la physionomie morale de Louis XI*. Paris, 1913. 2e édition. In-8°.

SAIGE (G.). *Documents sur la vicomté de Carlat*. Monaco, 1900, 2 vol. In-8°.

SALMON (A.). *Notice sur Simon de Quingey et sa captivité dans une cage de fer*. (*Bibl. École des Chartes*. 3e série, IV, 1853, p. 376-398.)

— *Essai de poison sur un chien fait par l'ordre du roi Louis XI*. (*Mém. de la Soc. arch. de Touraine*, VII, 1854-1855, p. 109-111.)

SALVINI (Joseph). *L'application de la Pragmatique Sanction sous Charles VII et Louis XI au chapitre de Paris*. Paris, 1912. In-8°.

SAMARAN (Charles). *Une lettre inédite de Louis XI*. Nogent-le-Rotrou, 1911. In-8. — *La maison d'Armagnac au quinzième siècle et les dernières luttes de la féodalité dans le midi de la France*. Paris, 1907. In-8°. (*Bibl. de l'Ecole des Chartes, Mémoires et Documents*, VII.) — *Jean de Bilhères-Lagraulas, cardinal de Saint-Denis*. Paris, 1921. In-8° (*Bibl. du XVe siècle*, t. XXVI). — *Isabelle d'Armagnac, dame des Quatre Vallées*. (*Revue des Hautes-Pyrénées*, 1907.) — *Pierre Choisnet, Le livre des Trois Eages et le Rosier des guerres*. (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1926.) — *Les frais du procès et de l'exécution de Jacques d'Armagnac*. (*Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris*, 1927.) — *La chronique latine inédite de Jean Chartier*. (*Bibl. École des Chartes*, 1926.)

SAUVAL (H.). *Histoire et recherches des antiquités de Paris*. Paris, 1724. 3 vol. in-folio.

SCHMITZ (F.). *Der Neusser Krieg*, 1896. In-8°.



SCHUTZ (Frédéric). *Louis XI et René II.* Nancy, 1846. In-8°. (Extr. des *Mém. de la Soc. des Sciences de Nancy.*)

SCOTT (Walter). *Quentin Durward*, 1823.

SÉE (Henri.). *Louis XI et les villes.* Paris, 1891. In-8°.

SEYSSEL (Claude de). *Les Louenges du roy Louys XIIe de ce nom.* Paris, Antoine Vérard, 1508. In-8°. (*Bibl. nat.*, Rés. Lb[29] 1.)

SÖDERHJELM (W.). *La Nouvelle française.* Paris, 1910. In-8°. (*Bibl. du XVe siècle*, t. XII.)

SPONT (Alf.). *La taille en Languedoc, de 1450 à 1515.* (*Annales du Midi*, 1890-1891.)

— *La milice des francs-archers.* (Extr. de la *Revue des questions historiques*, 1897.)

STEIN (H.). *Charles de France, frère de Louis XI.* Paris, 1919. In-8°. (*Bibl. de l'Ecole des Chartes. Mémoires et documents.*)

— *Olivier de la Marche, historien, poète et diplomate bourguignon.* Bruxelles, 1888. In-4°.

— *Nouveaux documents sur Olivier de la Marche.* Bruxelles, 1922. In-4°.

— *Un inventaire des archives royales sous Louis XI au château de Plessis-les-Tours.* Besançon, 1902. In-8° (Extr. du *Bibliographe moderne*).

— *Les habitants d'Evreux et le repeuplement d'Arras en 1479.* Nogent-le-Rotrou, 1923. In-8°. (Extr. de la *Bibl. de l'École des Chartes.*)

TAMIZEY DE LARROQUE. *De l'existence de Jeanne Hachette.* (*Revue des questions historiques*, t. I, 1866.)

TARBÉ (Prosper). *Louis XI et la Sainte Ampoule.* Reims, 1842. In-18°. (*Bibl. de Reims.*)

— *Trésors des églises de Reims.* Reims, 1844. In-4°. (*Bull. Soc. hist. de France*, 1843.)

TAUZIN (abbé J.-C.). *Louis XI et la Gascogne* (1461-1483). Paris, 1896. In-8°. (Extr. de la *Revue des questions historiques.*)

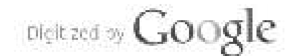
THIBAULT (Marcel). *La jeunesse de Louis XI*, 1423-1445. Paris, 1907. In-8°.

THOMAS (Antoine). *La nourrice de Louis XI* (*Correspondance historique et archéologique.* Paris, 1907, p. 193-197).

THOMASSIN (Mathieu). *Registre delphinal* (*Bibl. de Grenoble*, ms. 1092) dans la *Revue de Dauphiné* (1837), II, p. 246-251.

TOUCHET (Mgr). *Allocution prononcée dans la basilique de Cléry, le 25 octobre 1896, pour la restauration du monument de Louis XI.* Orléans, 1896. In-16.

TOUTEY (E.). *Charles le Téméraire et la Ligue de Constance.* Paris, 1902. In-8°.



TUETEY (A.). *Les Écorcheurs sous Charles VII, épisodes de l'histoire militaire de la France au quinzième siècle*. Montbéliard, 1874. 2 vol., in-8. (Extrait des *Mémoires de la Société de Montbéliard*.)

ULMANN (H.). *Kaiser Maximilian I*. Stuttgard, 1884-1891. 2 vol. in-8°.

URSEAU (chanoine Ch.). *Le portrait de Louis XI conservé à Béhuard*. Angers, 1903. In-8. (Extr. de la *Revue de l'Anjou*.)

VAESEN (J.). *Notice biographique sur Jean Bourré, suivie du Catalogue du fonds ms. auquel il a donné son nom*. Paris, 1885. In-8°. (Extr. de la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1882-1885.) — Voir *Lettres*.

VAISSETTE (Dom). *Histoire générale du Languedoc*. Éd. Molinier, t. IX.

VAISSIÈRE (P. de). *De Roberti Gaguini ministri generalis ordinis Sanctae Trinitatis vita et operibus*. Chartres, 1896. In-8°.

VALLET DE VIRIVILLE. *Histoire de Charles VII*. Paris, 1862. 3 vol. in-8°.

VALOUS (V. de). *Etienne Turquet et les origines de la fabrique lyonnaise*, 1868. In-8°.

VAN DER HAEGHEN (V.). *Les députés de Tournai auprès de Louis XI en juillet 1477*. Liége, 1908. In-8°.

VARILLAS. *Histoire de Louis XI*. Paris, 1689. 3 vol. in-4°.

VARIN (Pierre). *Archives de Reims*. Paris, 1839. In-4°. (*Documents inédits*.)

VAST (H.). *Le Cardinal Bessarion*. Paris, 1878. In-8°.

VIOLLET (Paul). *Élections des députés aux États généraux de Tours en 1468 et en 1484*. (*Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, t. II.)

VITRY (Paul). *Tours et les châteaux de Touraine*. Paris, 1924. In-8°. (*Les Villes d'art célèbres*.)

VOLTAIRE. *Essai sur les mœurs*. Genève, 1756. 1 vol. in-8°.

WAVRIN (Jehan de). *Anchiennes chroniques d'Engleterre par Jehan de Wavrin, seigneur de Forestel...* Choix de chapitres inédits, annotés et publiés par Mlle Dupont. Paris, 1858. 3 vol. in-8°.

WRATISLAW (A.-H.). *Diary of an ambassy from King George of Bohemia to the King Louis XI of France in the year of grace 1464, from a contemporary manuscript litterally translated from the original Slavonic...* London, 1871. In-16.

WEBSTER (W.). *An unknowm treaty between Edward IV and Louis XI*. (*English historical Review*, 1897, p. 521.)

WURTH-PAQUET. *Table chronologique des actes et diplômes relatifs à l'histoire du Luxembourg*, t. XXXI, 1457-1462 (1877), XXXII, 1463-1467 (1878), XXXV (1471-1482), dans la *Sec. historique de l'Institut de Luxembourg*.





PHOTO A. GIRAUDON GRAV. BRAUN

Louis Dauphin
(Recueil de portraits d'Arras)

I

L'ENFANCE

Le samedi 3 juillet 1423, entre trois et quatre heures de l'après-midi, la reine Marie d'Anjou donnait à celui qu'on appelait le roi de Bourges un fils [1]. Le couple royal résidait précisément à Bourges dans le grand Palais épiscopal, situé à l'ombre de l'immense cathédrale, et que venait d'agrandir l'archevêque Guillaume de Boisratier [2].

Le cœur du jeune roi Charles déborde d'allégresse. Il annonce aux seigneurs, aux prélats, aux bonnes villes que Notre-Seigneur, par sa clémence, venait de délivrer sa très chère et très aimée compagne d'un très beau fils. La mère et l'enfant se portent bien [3].

Voilà une nouvelle qui doit causer à ses sujets la plus grande joie, les consoler de leurs souffrances ; qu'ils y trouvent un bon motif de remercier Dieu de sa grâce et clémence. Et les courriers s'en vont au loin porter la bonne nouvelle aux rois de Castille et d'Écosse, les vieux alliés de la cou-

1. Arch. nat., KK 56, fol. 27 v°. « Depuis ce jour de nostre nativité qui fut le troisiesme jour de juillet, l'an mil quatre cens ving trois», lettre de Louis XI citée par Thibault, p. 68 n. — Louis rappellera qu'il est né à Bourges en concédant des franchises à la ville, l'anoblissement du maire et des échevins, l'élection de magistrats (juin 1474). *Ord.*, XVIII, p. 20. Il ajoutera que la cité est ancienne, grandement décorée de notables églises et d'abbayes, « qu'en ladicte ville et pays d'environ, feuz nostre tres chier seigneur et pere et nostre tres chiere dame et mere... se sont emus la plus grande partie du temps ». Enfin, les habitants avaient bien gardé leur ville qui ne tomba ni aux mains des Anglais ni entre celles des Bourguignons : « Qui fut cause du recouvrement et sauvement dudict royaume. »

2. Thibault, p. 45.

3. Bibl. nat., ms. fr. 1983, fol. 90, circulaire mentionnée dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, XXXIX, p. 586. Cf. Duclos, III, p. 1.



ronne de France, à certains princes étrangers amis, et au pape. Alors on s'occupe, suivant le cérémonial, de décorer la chambre de l'accouchée. Mais les belles tapisseries royales de haute lice sont détenues à Paris par le régent d'Angleterre, le duc de Bedford ; et l'on doit chercher à Orléans, pour les transporter à Bourges, les tapisseries du duc Charles, le prisonnier, la chambre de drap d'or garnie de ciel, toutes les tentures qui sont aux armes de Mgr le Duc et qu'il faut faire raccommoder[1].

Ainsi naquit le dauphin Louis dans un hôtel de passage que parent des tapisseries d'emprunt.

On porte l'enfançonnet à la cathédrale Saint-Étienne pour faire de lui un chrétien[2]. C'est Guillaume de Champeaux, l'évêque, duc de Laon, conseiller du roi et concussionnaire, qui va verser sur le front de l'enfant l'eau du baptême et dire, de ses lèvres menteuses, les paroles qui régénèrent. Le premier parrain est ce jeune fou, Jean, duc d'Alençon, beau, disert et combattant très fidèle. Le second est l'évêque de Clermont, Martin Gouge, chancelier de France. Catherine de l'Isle Bouchard, comtesse de Tonnerre, fut la marraine. L'appellera-t-on Charles, comme son père, ou bien Jean, comme le désire le duc d'Alençon? Cette jeunesse va peut-être se mettre d'accord là-dessus[3]. Marie d'Anjou pense au prénom de Louis, qui était celui de son père. Et le chevaleresque parrain opte pour ce nom en souvenir de saint Louis, très glorieux modèle et patron de la maison capétienne.

Des feux s'allument dans les bonnes villes fidèles. A Poitiers, le Parlement vaque ; dans les plus lointaines possessions du roi, jusqu'à Tournai, on crie Noël. Et le pape Martin V daigne écrire au roi et à la reine des lettres bien affec-

1. « Mémoire de la tapisserie que Jacquin Colins .. a baillée et delivrée pour le roy nostre seigneur et pour la royne. » (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1846, p. 136-137.)

2. Arch. nat., KK. 56, fol. 27 (Thibault, p. 70-72) ; « En laquelle avons receu le saint sacrement de baptesme ». *Ord.*, XVI, p. 53.

3. Perceval de Cagny, p. 129.

tueuses : « Le Seigneur t'a sanctifiée, après la douleur », disait-il à Marie d'Anjou ; « les peuples, pour lesquels tu as enfanté un futur roi, se sont réjouis de ta joie et Nous, nous te félicitons en Dieu, que nous louons et bénissons d'avoir donné un nouveau fils à Nous et à l'Église[1]. »

Mais au moment où l'on célèbre à Bourges les relevailles de la reine, Paris, aux mains des Anglais, illumine. Car à Cravant les Armagnacs, c'est-à-dire les partisans du roi Charles, viennent d'être massacrés[2]. Autour de la formidable enceinte de Bourges tourne un parti d'Anglais et de Bourguignons prêts à mettre le siège devant la capitale[3]. Ainsi, dès sa naissance, Louis aurait pu être enlevé par les ennemis.

Le roi Charles a vingt et un ans. C'est un souverain de bien petite apparence, timide, pas très sûr de la légitimité de sa naissance, qui tient si mal sur ses jambes cagneuses, prie ou s'amuse suivant l'heure, mais qui a mis toute sa confiance dans le secours du ciel.

Et la reine est, elle aussi, une femme douce, très pieuse, soumise, bien qu'elle porte dans ses veines l'aventureux sang d'Anjou et celui de la race énergique, et même un peu sauvage, des rois d'Aragon[4].

Ainsi Louis va pousser comme une fleur malingre au jardin de France. On lui donnera comme nourrice Clémence Sillonne[5]. Jeanne Pouponne, qui est du commun, une pauvre femme demeurant à Bourges, la suppléera[6]. Une honnête

1. Arch. du Vatican, arm. XXXIX, n° 6, fol. 39 v° (cité par Thibault, p. 75).

2. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 187.

3. Histoire manuscrite des archevêques de Bourges, Bibl. nat., ms. fr. 11497 (cité par Moranvillé, *Chronique de Perceval de Cagny*, p. 129, n. 3).

4. Le grand-père maternel de Louis est Louis II d'Anjou qui soutint avec témérité ses prétentions au trône des Deux-Siciles ; sa grand'mère maternelle est la belle et sage Yolande de Sicile. Par ses traits, le dauphin Louis rappellera évidemment sa mère. Il aura le même long nez, pommettes saillantes et grande bouche.

5. A. Thomas, *La Nourrice de Louis XI*, *op. cit.*, p. 194-196. (Bibl. Nat., ms. fr. 32511, fol. 99 r°). Un Louis Sillon est clerc des comptes en 1469. (Bibl. nat., P. Orig., 2704.)

6. Extrait d'un compte de Jean de Xaincoins, dans Duclos, III, p. 3. Bibl, nat., ms. fr. 32511, fol. 118r°, 158v°.

bourgeoise, une autre femme du peuple donnent le sein au premier né du roi de France. C'est d'elles qu'il entendra les premières naïves chansons populaires, qu'il apprendra ce clair français que Louis parlera et écrira si bien.

L'enfant aura bientôt son hôtel à lui, car la maison de la reine se déplace souvent. Jacques Trousseau en règle la dépense. C'est une sorte de majordome, qualifié parfois de gouverneur de mondit seigneur, qui paye les boulangers et les bouchers [1].

Car le dauphin grandit loin de son père, toujours en tournées militaires, qui ne fait que quelques apparitions à Bourges; et, le plus souvent, la reine l'accompagne. Le petit Louis fut un enfant privé des caresses maternelles et qui ne connaîtra pas beaucoup son père.

La ville de Bourges, où il a vu le jour, n'est même pas une place sûre, en un temps où la guerre civile faillit éclater dans cette province. On conduit le dauphin dans le château de Loches qui est plus qu'un château : c'est une robuste prison.

Nous le retrouvons à Vivonne, et un peu plus tard à Chinon, qui a été assignée comme résidence à la reine [2]. Louis y demeurait au mois de juin 1429, quand M. Guy de Laval, jeune chevalier breton, accourut pour combattre les Anglais sous les ordres de Jeanne d'Arc. Alors, il écrivait à sa très redoutée dame et mère [3] : « J'arrivay le samedi à Loches et allay voir Mgr le Dauphin au chastel, à l'issue des vespres, en l'église collégiale, qui est très bel et gracieux seigneur et très bien formé, et bien agile et habile, de l'âge d'environ sept ans qu'il doit avoir. »

Catherine de l'Isle Bouchard, sa marraine, qui est devenue Mme de la Trémoïlle, et qui eut des aventures, veille toujours sur lui [4].

1. Arch. nat., KK. 56, fol. 49 v°, 86 v°, cité par Thibault, p. 82-83.
2. Thibault, p. 84-86.
3. J. Quicherat, *Procès*, V, p. 105-112.
4. Thibault, p. 88-91.

Ainsi Louis passe sa première enfance dans la saine campagne berrichonne, et plus tard à Loches, dans cette brillante vallée de l'Indre, parmi les horizons les plus français de France. De bonne heure, il connaît la vie rustique; petit garçon, il joua avec les paysans et de modestes citadins [1].

Quelle misère, d'ailleurs, en ce temps, à la cour, quand le roi a vendu tous ses joyaux, usé tous ses prêteurs, et qu'il fait rapiécer ses vieux pourpoints! Il n'obtient pas crédit de ses tailleurs pour une paire de houseaux; on sert à la table royale une queue de mouton et quelques poulets. Et la reine reçoit, avec reconnaissance, de la ville de Tours, un présent de linge dont elle a la plus « grant nécessité ».

Mais Jeanne est apparue. Orléans a été délivrée, le roi a été couronné à Reims dans la cathédrale comme « vray roy et celuy auquel le royaume doit appartenir ». Louis a pu contempler la Preuse, lorsqu'elle vint à Loches; et, peu de temps après, un clerc allemand de Spire prédit au premier né de Charles VII, par la bouche de la Sibylle de France, la brillante destinée que n'avait point prévue ceux qui tirèrent son horoscope [2] : « Dans vingt ans, le dauphin dormira auprès de ses pères; son fils aîné lui succédera, qui est maintenant un enfant de six ans; il régnera avec une gloire, des honneurs, un pouvoir royal plus grands qu'aucun roi de France, depuis Charlemagne [3]. »

En attendant, Louis séjournera dans le fort château d'Amboise dont il conservera un si bon souvenir, souvent à Tours qui était devenue comme la capitale de la France. Dans cette ville fidèle, les bourgeois et le peuple l'accueillent avec des transports d'allégresse, lui présentent six hanaps d'argent fort lourds, émaillés à ses armes, et du linge fin [4].

1. Au mois de mars 1468, il exempte les pauvres gens des paroisses du payement de la taille et des contributions pour réparer le château de Loches (*Ord.*, XVII, p. 76).
2. Duclos, III, p. 2.
3. J. Quicherat, *Procès*, III, p. 465.
4. *Reg. municipaux de la ville de Tours*, t. XXV, fol. 167 v° (cité par Thibault, p. 110-111).

Mais avant de voir se réaliser la brillante fortune qui lui a été annoncée, le dauphin Louis peine et travaille déjà. Il a pour précepteur ce « sage homme » qu'est Jean Majoris, maître ès arts, licencié en droit et théologien, l'ami de Jean Gerson et du savant Gérard Machet, le confesseur de Charles VII. Majoris est un excellent latiniste, un bon et exact logicien, ardent défenseur des droits de la couronne de France et de son Église [1]. C'est le docte chancelier de l'Université, Jean Gerson, qui a tracé le programme de l'éducation du petit prince [2].

Il réglemente à la fois le maître et l'élève. Le maître doit avoir plus en vue que le salaire de son labeur, le royaume de Dieu et sa justice. Il lira surtout à son élève les livres en français; car il faut lui éviter tout travail odieux. Plus que des châtiments, il lui infligera des réprimandes. Que le dauphin apprenne les noms des saints, qu'il connaisse leurs actes et leur légende; qu'il sache bien que la fin de l'homme est la vie future et que tous, pauvres et riches, puissants et rois, sont d'une même condition. Et Charles VII achète pour son fils des manuscrits bien écrits et richement enluminés [3]. Car la merveilleuse librairie de Charles V est demeurée au Louvre, confisquée par le duc de Bedford. Et Jean Majoris donne à son élève son premier A B C, lui fait apprendre par cœur les sept psaumes de la pénitence jusqu'à ce qu'il puisse suivre les offices dans les livres d'heures. Maître Jean d'Arcouville est adjoint à Jean Majoris. Louis étudie son *Catonet*, c'est-à-dire la grammaire. Et, sans doute, il prend connaissance des devoirs du roi, comme ils sont définis dans *l'Enseignement des princes* de Gilles de Rome, où il y a tant de souvenirs de la politique d'Aristote [4]. Mais le petit Louis surtout s'intéressa à la vie des saints, à l'histoire de France,

1. Notice d'Étienne Charavay, *Lettres*, I, 370-374.
2. *Gersonii opera*..., III, col. 235-237.
3. Arch. nat. KK. 55 (cité par Thibault, p. 117).
4. Bibl. nat., ms. fr. 126.

comme elle est rapportée dans les Chroniques de Saint-Denis[1]. L'histoire est le bréviaire des rois, et Louis ne cessa jamais de lire ce bréviaire.

C'est un fait que, sur l'âge de dix ans, l'honnête évêque, Jouvenel des Ursins, celui-là qui avait exhorté son père à sortir de son sommeil, tenait Louis pour un enfant « saige et bien morigéné[2] »; autant dire que Louis fut un enfant aimant à s'instruire. Nous le verrons par la suite lire facilement le latin[3], ce qui n'était pas le fait de tous les rois, parler un aussi clair français que celui de ses nourrices, annoter de son écriture, grande et volontaire, les dépêches des ambassadeurs auxquels il saura bien répondre sans intermédiaire.

Mais c'est Guillaume d'Avaugour[4], bailli de Touraine, qui lui enseignera à tirer de l'arc, à manier l'épée et la lance. Car un futur roi ne doit pas être un clerc lettré.

1. Sur la mémoire du roi, voir Commynes, II, p. 55.
2. *Épître aux États de Blois*, citée par Beaucourt, II, p. 302.
3. Mathieu Thomassin écrira en 1453 dans son registre delphinal : « Cestui Seigneur daulphin... bien lisant, bien entendant et bien parlant latin et françois. » Bibl. de Grenoble, ms. 1092, fol. 117 (cité par Thibault, p. 120).
4. Thibault, p. 122. — Sur ce personnage, Bibl. nat., P. Orig. 150.

II

UN MARIAGE D'ENFANTS

En 1436, le dauphin Louis a treize ans. Mais il est déjà un petit homme, sage et pieux, volontaire et impatient. Son père va le marier, réglant ainsi la vieille dette de l'amitié entre la France et l'Écosse[1].

Il y a huit ans que l'affaire est arrêtée, depuis l'ambassade de 1428 où Me Alain Chartier passa en Écosse pour implorer le secours du roi James Ier. Les deux royaumes, ennemis de l'Angleterre, l'orateur du roi de France, alors aux abois, les avait dits un même sang et une même chair. Dans un mouvement d'éloquence inspirée, Me Alain avait sollicité l'envoi des vaillants soldats écossais, pauvres et courageux compagnons aventuriers qui, depuis longtemps chez nous, avaient fait la guerre. Un traité, en bonne forme, avait été signé, et fortifié par une promesse de mariage entre la fille de James, Marguerite, et le fils aîné du roi Charles. Les conditions en avaient été arrêtées; et la petite princesse d'Écosse devait passer en France avec le douaire d'une reine. Le bruit s'en était bientôt répandu hors du royaume, volant de Tournai à Venise. Par là devait être « recouvré » le royaume de France.

Il arriva que ce n'était pas une fille du roi d'Écosse qui devait sauver le pays. Il devait se sauver lui-même. Et Dieu avait inspiré la fille au grand cœur, Jeanne d'Arc, celle-là

1. On trouvera les références à ce chapitre dans Pierre Champion, *La Dauphine mélancolique*.



qui ne savait ni chevaucher, ni mener guerre, pour conduire le roi au sacre de Reims. Depuis son couronnement, le roi Charles avait quelque peu perdu de vue son traité avec le roi James; et personne ne parlait plus du mariage du dauphin avec la fille du roi d'Écosse. Charles n'était pas pressé d'abandonner aux Écossais la Saintonge. James n'était pas pressé de faire courir les risques du dangereux passage à sa petite fille. Quant aux bonnes gens de France, dont les affaires se rétablissaient, ils estimaient la venue des Écossais peu désirable : ils vivaient, comme les autres gens d'armes, sur le pays, et on les tenait pour des sacs à vin et des voleurs de moutons. Mais les Anglais, qui connaissaient bien le roi James pour l'avoir élevé et gardé longtemps prisonnier, devaient auprès de lui jouer un jeu qui pouvait bien devenir dangereux pour le roi Charles. Ils sollicitaient, pour leur jeune roi, la main de la petite princesse d'Écosse. Et c'est sans doute ce qui décida les gens du conseil de France à envoyer, en 1436, de nouveaux ambassadeurs pour rappeler au roi James son traité et sa promesse, du moins en ce qui concernait le mariage projeté. Au mois d'octobre, le conseil décidait même de faire passer en Écosse, pour y chercher la dauphine, deux courageux négociateurs : l'un était messire Regnault Girard, l'autre Hugues Kennedy, un Écossais au service de la France, ancien compagnon de Jeanne d'Arc.

Les voici, dans ce mauvais mois de novembre, au péril de la mer océane, croisant vers l'Irlande, abordant en Écosse après cinquante-six jours de mer; ils font, le 14 janvier, leur entrée à Édimbourg. On négocie, on ergote, jusqu'au milieu de l'été. On attend les réponses de France. Le roi Charles ne veut pas s'engager à garder les deux mille Écossais qui accompagneront la princesse; mais elle, en attendant son mariage, il la traitera comme sa propre fille. L'escadre française arrive en septembre. Et les ambassadeurs de France faisaient maintenant diligence pour que James envoyât sa fille

à La Rochelle. On voit bien que le roi James n'était toujours pas décidé. Il objectera la venue tardive des vaisseaux, les craintes de la reine d'Écosse au sujet des risques d'un voyage sur la mer dans une telle saison. Que Regnault Girard se rappelle ses propres souffrances ! Alors les ambassadeurs de France se montrent plus pressants. Et James doit se résoudre à se séparer de sa fille. Voici Marguerite menée à Dumbarton où la flotte appareille. L'enfant a douze ans, et ses parents lui recommandent de « bien faire », lui montrant l'honneur qu'elle reçoit du roi de France et du dauphin ! On présente les cadeaux du roi Charles : pour James, un mulet, animal inconnu en Écosse ; à son épouse, des tonneaux de fruits, rares dans ce froid pays. On pleure parce que l'on perd un enfant ; on rit parce que les présents sont singuliers.

La petite princesse est montée sur la grande nef de Pierre Chepye, la baleinière à haute voilure ; et Regnault Girard est le maître de la nef qui navigue de conserve, prête à lui porter secours. Les mille deux cents Écossais sont sur d'autres nefs. Ainsi l'on passe la mer avec un bon vent, et l'on arrive au port de La Palisse, le 15 avril. La fiancée écossaise a échappé à la flotte anglaise qui attend son passage dans les parages d'Ouessant et se laisse divertir par le pillage de nefs flamandes chargées de vins...

Ainsi l'enfant d'Écosse aborde en France et se loge au prieuré de Nieul où bientôt Monseigneur de Reims, le chancelier, Mgr de Graville et le maître d'hôtel du roi vont la recevoir et lui tirer la révérence. Elle entre, le 5 mai, dans la ville de La Rochelle, qui est enfin tendue de draps et parée pour la réception. Quelle belle chose de voir passer les haquenées harnachées, les litières, les chevaux couverts de houssines, comme pour l'entrée d'une reine de France ! Les processions de religieux, le maire, les gens d'état se portent à sa rencontre ; et le soir, au dîner, ils font présent à la petite Écossaise de vaisselle d'argent. Le chroniqueur assure qu'elle

est bien contente de ce don, le premier qu'elle recevait en ce royaume.

A Niort, Marguerite rencontre Mmes de La Roche-Guyon et de Gamaches, que la reine a envoyées au-devant d'elle. A Poitiers, la joie est grande, et MM. de la Cour du Parlement et de l'Université, les écoliers et les gens d'Église lui font une belle suite. Là, Marguerite se reposera un peu. Mgr le chancelier s'est rendu auprès du roi aux nouvelles; le conseil a décidé que la cérémonie du mariage aurait lieu le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, à Tours, où les préparatifs de la fête sont poussés. Marguerite y fait son entrée le 24 juin. Elle monte une haquenée très richement habillée. Derrière elle, chevauchent Mme de La Roche, l'aînée, et plusieurs dames et demoiselles d'Écosse; puis venaient deux autres chariots remplis de demoiselles. Messeigneurs de Maillé et de Laval, qui sont venus au-devant de Marguerite, prennent sa haquenée par la bride. On s'arrête à Saint-Gatien, et l'on se rend au grand château où Mgr de Vendôme et un comte d'Écosse conduisent Marguerite dans la salle où se tenaient la reine de France, la reine de Sicile, Mme Radegonde, la fille du roi, et beaucoup d'autres. La reine de Sicile et la petite Radegonde s'avancent au-devant de la jeune fiancée jusqu'à l'entrée de la salle, pour l'amener vers la reine qui se tenait sur son grand banc paré. Alors, la bonne et douce Marie d'Anjou fait quatre ou cinq pas au-devant d'elle; et, la prenant par la main, elle l'embrasse. Mgr le dauphin se tenait dans la chambre basse, entouré de chevaliers et d'écuyers. Il monte dans la salle. Et dès que Marguerite l'apprend, elle va au-devant de lui. Les deux enfants se prennent par le cou et s'embrassent; ils s'avancent tous les deux dans la grande salle tendue de tapisseries. Comme il faut attendre l'heure du souper, les deux enfants iront s'amuser ensemble.

Laissons dans les rues pleines de monde les musiciens jouer aux croisements des voies, et, devant Notre-Dame-la-Riche, l'orgue de l'église Saint-Martin accompagner les

chœurs de jeunes enfants qui recevront pour leur peine pain, vin et cerises.

Le lendemain, c'est le soir des noces. Et le roi arrive au château de Tours, un peu avant la bénédiction, accompagné d'une grande suite. Il se rend dans la chambre de Madame, tandis qu'on l'habillait. Il laisse voir qu'il est satisfait de sa personne; car il y a sur la figure de la charmante enfant d'Écosse comme le reflet candide d'une étoile.

La voici qui s'avance dans la chapelle du fort château de Tours, portant le long manteau des reines, de velours et de drap d'or, le petit diadème qui encercle sa tête. Et bientôt après apparaît Louis qui porte, lui aussi, l'habit royal. C'est un adolescent de petite apparence, avec un beau front que recouvre une épaisse écuelle de cheveux, au nez long et busqué, aux yeux perçants surmontés de sourcils en broussaille, au menton volontaire. Il est fier de son costume de velours bleu brodé de feuilles d'or; il a ceint l'épée que le roi d'Écosse lui avait envoyée comme présent de noces, et dont le fourreau de cuir blanc est orné de figures de Notre-Dame et de l'archange saint Michel. C'est la grande et vieille épée qui appartint, dit-on, à Robert Bruce.

La reine de France se tient toute raide dans sa robe de velours pers couverte d'orfèvrerie à grand feuillage. Le roi Charles est dans son costume de voyage tout gris, botté et éperonné, car il n'a pas pris le temps de le changer. On admire le costume de la mariée, les parures qu'elle apporte de son pays.

Mgr Regnault de Chartres, l'archevêque de Reims, donne la bénédiction, lui qui avait jadis poursuivi tant de négociations entre la France et l'Écosse. C'est une belle fête, bien que l'on n'y fît pas de joutes et qu'elle ne se distinguât par rien de particulier. On prend place au banquet. Le prélat de Reims, le roi, Mme la dauphine, la reine, président la première table. Mgr le dauphin tient la petite table, festoyant les seigneurs d'Écosse. Enfin, ce fut une belle assemblée où

chacun trouva des viandes largement. Trompettes, clairons, ménestrels, joueurs de luth et de psaltérions, il y en avait assez; et grand nombre de hérauts et de poursuivants.

Le bon peuple de Touraine et les gens de la ville participent aux dons et aux amusements. On renouvela les jeux de personnages de la joyeuse entrée de Madame. On danse la morisque; et c'est un fait que Maître Robert le Diable y mit tant d'ardeur qu'il rompit une de ses chausses.

Tours et Chinon se sont associées pour offrir la vaisselle; le clergé donne des pots d'argent.

Naturellement, à cause de l'âge des enfants, il ne peut pas être question de consommer le mariage pour lequel le roi venait d'obtenir de l'archevêque de Tours des lettres de dispense que le Parlement a ratifiées [1].

On s'occupe surtout de faire partir les nombreux seigneurs et dames venus d'Écosse, qui ont accompagné la princesse, et à qui le roi fait quelques présents. Ils ont du moins l'impression d'être congédiés; ils s'en vont, quelque peu déçus. Pour lui rappeler sa patrie et sa famille, Marguerite n'aura guère que messire Jehan Othart et sa femme Isabeau d'Abrenate, Jehanne Veynis et deux ou trois autres Écossais. La maison sera composée de serviteurs français chargés de lui apprendre notre langue. La charge de premier maître de son hôtel revient naturellement au brave Regnault Girard, et le poste d'écuyer est donné à son fils, Joachim. Marguerite vivra d'ailleurs près de la douce et pieuse Marie d'Anjou qui l'accueille comme sa fille dans sa propre maison.

Quant à Louis, il est mis en ce temps-là hors de la dépense de la reine et il reçoit son hôtel particulier [2]. C'est Bernard d'Armagnac, comte de la Marche, qui est nommé son gouverneur, avec la charge de se tenir constamment « autour de sa personne ». Le comte de la Marche est le fils du fameux connétable qui avait été une sorte de vice-roi, et que les

1. Duclos, III, p. 3, 5, 7.
2. *Lettres*, I, p. 164; Thibault, p. 147-150.



GRAV. BRAUN

Entrée de Marguerite d'Ecosse à Tours
(Bibl. Nat., ms. fr. 2691, fol. 93ro)

Bourguignons avaient assassiné, en 1418, lors de l'émeute parisienne. C'est un homme sévère, modèle de chevalerie, de sagesse et de dévotion.

Quand il entre dans une église, plus modeste qu'une épousée, il se met à genoux devant le crucifix, les yeux baissés, les mains au ciel, faisant oraison comme un homme du commun. Chez lui, on lit la Bible à l'heure du repas, des livres pleins de doctrine et de moralité comme on le ferait dans un réfectoire de Chartreux[1]. Et Louis l'endure impatiemment. Le premier chambellan est Amaury d'Estissac, chevalier de Guyenne, officier valeureux et politique éprouvé. Gabriel de Bernes, vieux serviteur du roi, fut choisi comme premier maître de l'hôtel. La charge de premier écuyer échoit à Joachim Rouault, chevalier, un bon soldat, fils d'un chambellan du roi tué à la bataille de Verneuil[2]. Jean Majoris, qui n'a plus rien à faire comme précepteur, devint confesseur[3]. Le chapelain est Pierre Harenthal, religieux augustin; Guillaume Leothier, attaché à Louis depuis sa naissance, demeure son « physicien », c'est-à-dire son médecin.

Simon Verjus est maître de la Chambre aux deniers du dauphin, qui reçoit pour ses dépenses ordinaires de l'hôtel une somme assez modique, 10500 livres tournois[4]. Et Jean Bochetel, l'assiste, qui prend le titre de contrôleur, et sera le principal secrétaire de Louis.

Ainsi, deux maisons particulières sont constituées pour les deux enfants qui, par la suite, auront si peu l'occasion de se rencontrer. Car Louis, qui porte plus que son âge, va être employé aux besognes de la guerre, tandis que Marguerite, sa promise, demeurera près de Marie d'Anjou, apprenant le français, lisant ses Heures près de cette dame pieuse et sage[5].

1. Chastellain, II, p. 169. — 2. Le dauphin a, en outre, trois maîtres d'hôtel : Jean Sanglier, Jean Havart, Rogerin Blosset, et Jean Trousseau, son premier écuyer tranchant (Beaucourt, III, p. 40, n.).
3. Bibl. Nat., P. Orig., 1810. — 4. Treizième compte de Guillaume Charrier (Legrand, vol. VI, fol. 25; *Lettres*, I, p. 163-164). — 5. Thibault, p. 150.

III

UN BON COMMENCEMENT

Le roi Charles est dans cette passe heureuse qui suivit le traité d'Arras, la grande pensée des diplomates et des fanatiques de la paix qui l'ont, au demeurant, fort bien conseillé. Un autre mariage diplomatique a suivi celui du dauphin Louis : Charles a fiancé Yolande, sa fille, avec le petit Amé de Savoie, prince de Piémont[1]. Le lendemain de cette cérémonie, Charles et son fils quittent Tours. Ils passeront l'été de 1436 sur les bords de la Loire et, au commencement d'octobre, ils entreprendront une longue chevauchée à travers les provinces fidèles.

Le dauphin Louis découvre la France. Il va la regarder avidement de ses jeunes yeux aigus, montrant ce don d'assimilation dont il donnera tant de preuves. C'est le contact de la réalité, l'expérience qui formeront son esprit, plus que la doctrine.

Louis n'avait vu, jusqu'à présent que les calmes paysages du Berri et de la Touraine; il avait causé seulement avec les paysans, doux et malins, de ces régions. Le voici à Clermont, dans la montagne d'Auvergne, où les gens sont plus rudes et vêtus de grosse bure[2]. Il assiste à l'assemblée des États provinciaux de la Basse-Auvergne que préside le roi Charles[3]. Le 22 décembre, Louis entre, avec son père, à Lyon où il reçoit un présent de 500 francs d'or[4].

1. Bibl. nat. ms. fr. 2716, fol. 97, cité par Thibault, p. 151.
2. Hérault Berry, *le Livre de la description des pays*, p. 59.
3. A. Thomas, *les États provinciaux*, p. 195.
4. Arch. de Lyon, CC 296, extrait publié par Ét. Charavay, *Lettres*, I, p. 162-163.

Lyon est la seconde cité du royaume, à la frontière de la France et de l'Empire, au confluent des deux fleuves qui rendent le pays fertile en moissons. C'est la cité des saints martyrs, et jadis le séjour assuré de l'éloquence. Là, on gravit la montagne de la Décollation pour prier dans les deux églises où reposent les corps de tant de saints, où se trouve la colonne à laquelle Jésus fut lié avant sa passion[1]. On passe à Lyon les fêtes du jour de l'an, et Louis reçoit de son père « quatre aulnes de drap d'or, fort propres à faire une robe d'apparat pour les jours de grande fête ». Elle peut bien être un travail de l'industrie lyonnaise à laquelle Louis s'intéressera beaucoup par la suite.

Mais c'est le roi Charles qui pense à la dauphine et lui fait porter à Tours « un fort beau miroir à pié garni de perles[2] ».

Les voici maintenant gagnant, par cette rude saison, le Dauphiné, fier pays et montagneux, où le roi est toujours nommé le Roi-Dauphin[3]. Louis, qui connaît son histoire, sait bien que ce pays, apanage du fils aîné du lys, sera un jour son domaine. Il regarde la fière noblesse, les puissants évêques, ce fort pays où foisonne le bétail blanc et rouge, qui donne bon blé, bon vin, bon peuple, tant de montagnes où habitent des gens rudes et encore sauvages[4]. Aux portes de Vienne, les autorités delphinales ont présenté à Louis, « premier fils du roi des chrétiens », leurs hommages et une coupe d'or semblable en poids et en beauté à celle offerte à son père[5]. Il assiste aux États de la province qui lui voteront, à Romans, le don gratuit de 10000 florins[6].

Et la première lettre que Louis signa, ce fut pour faire toucher son premier argent[7]. A la demande de Jean Majoris, par

1. Astesan, dans Le Roux de Lincy, *Paris et ses historiens*, p. 565.

2. Les deux extraits des comptes royaux sont publiés par Et. Charavay, *Lettres*, I, 163. — 3. *Ord.*, XIII.

4. Berry, *le Livre de la description des pays*, p. 54-55.

5. Nicolas Chorier, *Histoire générale de Dauphiné*, I, p. 429-430.

6. Bibl. nat., ms, fr. 6965. — Ce procès-verbal a été publié par A. Dussert, *Les États du Dauphiné*, p. 351 sqq. — 7. *Lettres*, I, p. 1-2 (janvier 1437).

l'entremise du physicien Leothier, Louis fait acheter un calice d'argent doré, deux burettes, une paix d'argent, un missel, trois nappes d'autel, aube, amict, chasuble de drap d'or, tout ce qui compose une chapelle portative. Ainsi Monseigneur pourra entendre partout la messe[1]. Puis Joachim Rouault, le maître de son écurie, achète des chevaux de selle, harnais, épées et robes, l'équipement d'un prince voyageur et guerrier[2]. Et Louis fait des cadeaux, sans oublier personne, à tous ses compagnons de voyage[3]. Jean Majoris et Leothier, le religieux et le médecin, se partageront par portion égale ce qui reste de ce premier don[4]. Louis agit, comme il convient, au nom du roi son père. Mais déjà, dans ce premier acte, il agit en roi qui sait payer au plus haut prix les services rendus.

Maintenant Charles et son fils descendent en Languedoc. Et Louis suit Charles comme le poulain suit son père.

C'est aussi un très beau pays, ce Languedoc, riche d'or et d'argent, de blé, de vins, de ses huiles d'olive, de prunes et d'amandes[5]. On y trouve à foison la guède, les grains d'écarlate qui servent à teindre les draps. Et c'est le plus chaud pays du royaume. Mais une autre industrie du Languedoc est de produire de bons moutons d'or que votent les États au roi qui en a toujours si grand besoin. A Béziers, l'assemblée composée de prélats et de gens d'Église accorde 100 écus d'or « pour être convertis et employés aux besoignes de Monseigneur le Dauphin[6] ». A Nîmes, le 20 février, Louis chargera maître Jean Bochetel, contrôleur de la Chambre aux deniers, de « cueillir cette somme[7] ». Le 27, le roi et son fils

1. Bibl. nat., P. Orig., 1810, Majoris; *Lettres*, I, p. 165-166 (15 février 1437).
2. Bibl. nat., Clairambault, 196, p. 8031.
3. Bibl. nat., pièces originales 1080, Estissac (cité par Ét. Charavay, *Lettres*, t. I, 166-167).
4. *Lettres*, I, pièces justificatives, p. 164-167.
5. Berry, *le Livre de la description des pays*, p. 45.
6. Dom Vaissète, *Histoire générale du Languedoc*, éd. Molinier, IX, p. 1125.
7. *Ibid.*, col. 2131.

font leur entrée à Montpellier[1], l'entrepôt du trafic du midi de l'Europe et des échelles du Levant. C'est dans cette ville, où le père et le fils résidèrent pendant deux mois, que fut tenue, sous la présidence du roi, la session des États du Languedoc. Il n'est alors question que des routiers et des gens de grandes compagnies qui tentent de rançonner les bons et loyaux sujets des riches provinces méridionales[2]. La milice est convoquée à Pézenas pour une expédition projetée contre les pillards dont le chef fantôme est en ce temps Rodrigue de Villandrando.

Mais au mois d'avril, le roi Charles va reprendre sa marche vers le nord : les routiers que l'on attendait dans les provinces méridionales ont paru inopinément dans le centre de la France. La douce reine Marie d'Anjou et la jeune dauphine, à la requête des habitants de Tours, correspondent avec le chef des routiers, le suppliant d'épargner le pays de Touraine. Le chef des bandits fait le gentilhomme. Pour l'honneur de Madame la dauphine et en faveur de Monseigneur le dauphin, « duquel il se disait serviteur et obligé à lui », Rodrigue ne rançonnera pas les gens de la Touraine. Songe-t-il déjà, le rude soldat, à entrer dans un complot au service du duc de Bourbon, à opposer Louis à son père ? Les termes de sa bienveillante réponse le laissent entendre. Charles, du moins, marchera en hâte contre lui. Il traverse le Bourbonnais à la tête d'une armée redoutable, comptant cinq cents écuyers et chevaliers et quatre mille hommes de trait. Il se dirige vers Saint-Flour; et Louis, sur ses traces, peut voir les ravages commis par les bandes du chef aventurier, quand les maraudeurs rossent les gens d'armes chargés de préparer les logis du roi et pillent le convoi

1. Arch. municipales de Montpellier, Thalamus des ouvriers, fol. 113 v° (cité par Thibault, p. 157, n. 6). — 120 000 l. accordées en mars par les États (Bibl. nat., P. orig. 1365, Gosset).

2. « Et povoit sembler a grant partie d'iceulx que il avoit petit regart aux grans meschiefs et guerres de son royaume » (Perceval de Cagny, p. 229).

des bagages. Le roi arrive à Saint-Flour, le 14 mai, à l'improviste. C'est une bonne ville, et fidèle, l'une des clefs du royaume, d'où l'on peut fondre sur la France centrale, le Languedoc ou la Guyenne. Mais on n'y attendait ni Charles ni Louis. Il faut donner rapidement un coup de balai au chemin de ronde, sentine du guet. On se procure en hâte, dans les familles, quelques vieilles écuelles, qui seront des présents royaux. Et les consuls paraissent dans leur robe de drap noir et de drap rouge. Il y a le héraut Courtebotte, les trompettes dans la livrée de la ville, verte et bleue, les jurats et les corps de métiers avec leurs bannières que précèdent deux drapeaux de simple toile aux armes du roi et du dauphin. Et tous les enfants de Saint-Flour leur font cortège portant un petit panonceau de papier aux armes de France que peignit Jean de Saignes, peintre et épicier. On passe sous le drap d'or; et les draps blancs pendent aux fenêtres. C'est l'instant des présents : douze vieilles tasses au roi, six au dauphin, six à Charles d'Anjou, rien aux autres. Une seule torche est allumée. On n'en finissait pas de payer des impositions de guerres que votaient les États, et l'Auvergne se montra chiche [1].

Mais c'est un fait que le roi et le dauphin ne rencontrèrent pas les bandes de mercenaires qui avaient vidé le pays à leur approche. Charles poursuit Rodrigue jusqu'à Roanne. L'aventurier met entre lui le Rhône et passe dans l'Empire.

Au cours de l'été de 1437, le roi Charles, qui vient de rentrer à Bourges, en grande compagnie, a résolu de prendre le commandement d'une expédition contre les petites garnisons anglaises de la haute Loire. Il a fait acheter deux coursiers de poil bai « pour son corps [2] ». Le dauphin va l'accompagner et faire ses premières armes.

1. Boudet, *Charles VII à Saint-Flour*, p. 306-309.
2. Beaucourt, III, p. 48.

Car il semblait alors à tous, seigneurs du sang, chevaliers et écuyers, et même aux bonnes villes et gens du plat pays, que le roi oubliait de faire en personne la guerre à ses antiques ennemis les Anglais.

Alors l'écuyer du duc d'Alençon s'écrie dans l'enthousiasme[1] : « Mais, la mercy de Notre Seigneur, il a entrepris de vouloir leur faire plus forte et aspre guerre que onques leur fist, et, quelque conseil qu'il ait eu, le temps passé, a present veult faire la guerre la plus part à son vouloir ! »

Le dauphin est un adolescent robuste, impatient, lui aussi, de prouver le « bon courage qu'il avoit à destruire les anciens ennemis de France[2] ». Il va jouer au chef de guerre, près de son gouverneur le comte de La Marche.

On arrive à Gien-sur-Loire, le quartier général des gens d'armes et de trait des provinces voisines. Alors, sur tout le pays, on fait « le gast ». On coupe les arbres et les vignes, on met le feu au blé. C'est la méthode cruelle dont Louis se souviendra pour affamer les gens enfermés dans les places. Le comte de La Marche, et ses trois ou quatre mille combattants assiègent Charny et l'enlèvent. Mais cet homme pieux laisse partir ceux qui veulent, avec leurs chevaux et harnois. Et ceux qui rentrent dans l'obéissance du roi reçoivent des lettres d'abolition pour les maux qu'ils ont faits[3].

Ainsi un chevalier chrétien donne l'exemple. Et le roi prie et ordonne des processions dans les villes de son obéissance. Le 5 juillet, il attaque Château-Landon. C'est un nid d'aigle, au-dessus du Loing, qui commande le passage de Montereau. Le dauphin y arrive bientôt, « moult grandement et bien accompaignié ». L'inaction apparente de son père l'irrite. Il veut la ville, et tout de suite. Trois jours après sa venue, Louis ordonne l'assaut : les soldats, entraînés par sa juvénile ardeur, s'emparent du château avec de faibles

1. Perceval de Cagny, p. 256.
2. *Ibid.*, p. 258.
3. *Ibid.*, p. 256-257.

pertes[1]. Alors il fait « bonne chière à tous, chevaliers et escuiers, comme seigneur pourroit faire[2] ». Mais chez Louis, pas de miséricorde ; il ne suivra pas l'exemple de son bon précepteur en armes. Les Anglais seront tous pendus et les Français traîtres décapités. Ils perdront leur temps ceux qui interviendront pour lui faire « entendre conseil ». Car l'âme de l'adolescent est aussi ardente qu'impulsive : la résistance l'exaspère. Et, s'il se maîtrise, c'est moins sur le conseil des autres que pour obéir à sa propre prudence.

Après « ce beau et bon commencement de guerre » que Dieu lui avoit envoyé, le dauphin Louis laisse le comte de La Marche prendre le fort château de Nemours, où il se montre encore miséricordieux. Il retourne vers son père à Gien. Et là il retrouve sa petite épousée, Marguerite d'Écosse.

Comme il se croit un homme, il entre dans son lit[3].

1. Perceval de Cagny, p. 238.
2. *Ibid.*, p. 238.
3. « Completi sunt in eos anni nubiles et in lecto positi apud villam de Gien sur Laare, et sic matrimonium perfecte consummatum est in nomine Jesu Christi » (*Liber Pluscardensis*, l. XI, ch. xv).

IV

AU SIÈGE DE MONTEREAU ET DANS PARIS LA GRAND'VILLE

Longtemps à Paris, on n'avait pas eu plus de nouvelles du roi Charles que s'il eût été à Rome ou à Jérusalem[1]. Est-il, tout à coup, piqué d'émulation, près de son grand fils, énergique et entreprenant, lui qui vient de célébrer ses succès de Château-Landon? Il va quitter Gien, laissant Mgr le dauphin et toute sa compagnie dans la ville de Bray-sur-Seine; et toute son armée se porte devant Montereau.

Alors on vit ce qu'on n'avait jamais vu. Le roi Charles se dissimule sous un habit quelconque; il visite ses capitaines, regarde comment sont disposés bombardes et canons qui vont battre la ville : et ce qui ne parait pas à sa place, il le fait disposer à son gré. Ainsi, Charles s'expose volontairement au danger, si bien que des chefs de guerre, comme le comte de Pardiac, doivent lui faire des remontrances sur le péril de sa personne. Il leur répond que la guerre « estoit à lui, et non à autre, et que il devoit prendre sa part des diligences[2] ». Bientôt, les murs de la ville s'écroulent; c'est l'heure où Charles va ordonner l'assaut. Le premier, avant tout autre chevalier ou écuyer de sa compagnie, le roi est déjà dans les fossées de la place où l'eau lui passe la ceinture. On le voit monter à l'échelle, l'épée au poing. Les ennemis se

1. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 327.
2. Perceval de Cagny, p. 240.

réfugient dans le château qui est fort peu garni de vivres ; on tourne contre lui bombardes et canons, et, au bout de quinze jours, il est en ruines. Mais le roi Charles ne veut pas écouter ceux qui parlent de composition. Il veut prendre le château de force.

Le dauphin est venu rejoindre son père. Mais, cette fois, il ne se montrera pas cruel : car c'est lui qui interviendra en faveur des Anglais qui se retireront, la vie sauve, avec leurs biens [1]. Ce sont des étrangers venus par ordre pour conquérir notre terre et ils ne sont pas descendus chez nous « de leur autorité ».

Quant aux prisonniers « parlant la langue de France », ceux-là on peut bien les pendre! Ainsi Louis distingue cette fois les prisonniers des traîtres. L'expérience l'a instruit.

La prise de Montereau causa dans l'armée, et jusque dans la ville de Paris, une joie générale. L'hiver approchait; les provisions étaient rentrées dans les forteresses; il ne pouvait être question, en cette saison, de vivre sur le pays. Le roi et le dauphin congédièrent une partie de leur armée et ils résolurent de se rendre à Paris.

La ville, depuis peu, s'était libérée de sa garnison anglaise. A grands cris, à coups de pierres, de bûches et de tessons, sous la conduite du brave Michel de Lallier, les bourgeois s'étaient délivrés eux-mêmes. Mgr le connétable de Richemont, le bon Breton, en était le capitaine [2].

C'était l'heure de l'explosion des vrais sentiments des Parisiens, et celle aussi des volte-face. Ainsi l'Université de Paris, si bourguignonne et même anglaise, avait invité le dauphin et son père à entrer dans leur capitale, longtemps hostile.

On descend, par la vallée de la Seine, vers Paris la grand' ville. Comme il convient, le roi et le dauphin s'arrêtent à Saint-Denis où ils arrivent, le 11 novembre, jour de la Saint-

1. Extrait d'un registre du Conseil, 11 octobre 1437 (Le Grand, ms. fr. 6965).
2. Berry, I, p. 228.



Martin d'hiver. Hélas! Saint-Denis est à demi ruiné, incendié; partout des décombres. Mais le dauphin peut bien s'arrêter devant les tombeaux de marbre et les statues d'albâtre, rehaussées d'or, qui représentent les rois ses ancêtres [1], ceux-là dont il a lu l'histoire. Le plus récent mausolée est celui de Charles VI, le fou, et d'Isabeau de Bavière, l'Allemande qui a trahi. C'est celui de son grand-père et de sa grand'mère. Louis peut bien en tirer la leçon qu'un roi de France qui a épousé une étrangère la doit tenir absolument éloignée des affaires. Ainsi il agira, lui.

Paris se prépare à la solennelle réception, dont la perspective réconfortait les habitants [2]. Ils ont vu passer, sans dire mot, les trois cents Anglais de Montereau, tous meurtriers et larrons qu'ils auraient bien voulu voir pendus. Aucun feu de joie n'a jamais été allumé pour une victoire française par les Parisiens. Ils vont se rattraper. Le roi Charles est un inconnu pour eux, dont se souviennent seulement les vieillards. Du dauphin Louis, on ne sait absolument rien, sinon son mariage glorieux. Mais, de la Porte Saint-Denis à Notre-Dame, les maisons se tendent de tapisseries, se décorent de feuillages. On dresse les échafauds où seront représentés les mystères. On aménage les fontaines qui verseront l'eau, le vin et le lait. Voici l'avant-garde et le corps des huit cents archers; Louis chevauche un peu en arrière du roi. Il monte un coursier noblement houssé; il est armé en clair, à l'exception du chef qui est tout couvert d'orfèvrerie. Derrière viennent les pages vêtus de diverses couleurs.

A la première Porte Saint-Denis, il y a un arrêt : le brave prévôt des marchands, Michel de Lallier, et les échevins sont venus saluer le roi; ils vont porter le dais sur sa tête, comme on le fait pour Notre Seigneur à la Fête-Dieu. Au couvent des Filles-Dieu, refuge pour les repenties et les

1. Artesan, p. 549.

2. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 335-336; *Journal de Jean Maupoint*, p. 74; Monstrelet, V, p. 302.

pauvres femmes malades, on rencontre la fontaine dont les quatre bouches versent du lait, du vin vermeil, du vin blanc et de l'eau. A la Porte aux Peintres, Louis peut contempler le Mystère de l'Incarnation ; à la Porte de Saint-Martin-des-Champs, celui de la Nativité où les anges chantent doucement : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ». Devant le Ponceau Saint-Denis, Louis s'arrête pour admirer la fontaine où il y avait un pot, et devant ce pot une fleur de lys qui jette hypocras, vin et eau. Et sur la fontaine sont figurés les dauphins, à l'intention de Louis. A la Trinité, les confrères de la Passion représentent le Jugement dernier. On voit Monseigneur saint Michel qui pèse les âmes sur sa balance. On vient de traverser la rue Saint-Denis qui est « tendue à ciel ». On traverse le pont, et l'on débouche devant le parvis Notre-Dame où sont groupés tous les prélats parisiens et les membres de la docte Université. Le roi et le dauphin mettent pied à terre. C'est Nicolas Midi, orateur de la fille aînée des rois, le juge de Jeanne d'Arc, et qui l'avait tant persécutée, qui célébrera les vertus de Charles VI, celles de Charles VII, décrira le long veuvage de l'Université en l'absence du roi légitime. La farce se mêle à la tragédie.

Puis, le roi Charles prête le serment sur les saints évangiles. Il pénétrera, avec son fils, dans la solennelle paroisse de France pour entendre le *Te Deum*. Après quoi, tous deux se rendront au Palais, suivant l'usage, pour y passer leur première nuit. Que de cris de Noël ont poussés les Parisiens pour la joyeuse entrée de leur roi et naturel seigneur et en l'honneur de son fils le dauphin ! La nuit tombe. Mais on allume des feux dans la rue pour manger, danser, boire et jouer de divers instruments. Ainsi chacun oublie sa misère. Il est toujours temps, le soir, en rentrant chez soi, de trouver les choux et les navets qui, depuis si longtemps, sont la nourriture accoutumée des Parisiens affamés. Une bonne journée pour tous, et aussi pour les coupeurs de bourses qui se sont glissés dans la presse.

Le lendemain, c'est pour le dauphin Louis la visite de Paris, l'adoration des reliques à la Sainte-Chapelle. Le roi gagne l'Hôtel Neuf auprès de la Bastille et Louis résidera au logis des Tournelles.

Ainsi Louis et son père passent trois semaines à Paris. Mais ils n'entendent pas en faire leur résidence, malgré toutes les démarches des magistrats et des corporations. Ils vont quitter Paris, le 3 décembre, sous le prétexte d'éviter les frais que cause à la ville leur séjour; et tous deux se dirigent vers Tours, où Charles et Louis sont reçus très joyeusement par la reine et la dauphine, qui ne les avaient pas vus depuis le siège de Montereau.

Les dames ne cessent de parler de la vaillance du roi Charles, du « beau commencement » de Mgr le dauphin, de la bonne fortune que Dieu lui envoya, de la magnifique entrée de Paris[1]. Mais le roi fait bientôt savoir qu'il va se rendre au siège de Montargis.

Le séjour de Charles et de Louis laissait maintenant les Parisiens assez déçus. Ils répétaient que « sa prise de Montereau » et sa venue avaient bien coûté 60 000 francs à la ville. Dans ce mauvais hiver de 1438, des larrons de Chevreuse étaient venus à la porte Saint-Jacques, tuant un sergent à verge et capturant de pauvres gens. Et ils criaient : « Où est votre roy! Hé, est-il mucé[2]? »

C'est un fait qu'à cause de ces courses, le pain et le vin avaient enchéri, et bien peu de gens mangeaient du pain à leur saoul. Les pauvres ne buvaient pas de vin, ne mangeaient pas de viande, mais seulement navets et trognons de choux mis sur la braise. Et le jour et la nuit, petits enfants, femmes et hommes criaient : « Je meurs, hélas! las doux Jésus, je meurs de faim et de froid[3]! »

1. Perceval de Cagny, p. 257.
2. Caché.
3. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 338-339.

V

EN LANGUEDOC

Comme les autres, le roi Charles devait se préoccuper de trouver de l'argent; car la guerre, et même la victoire, n'enrichissent généralement pas. Il était, en ce temps-là, préoccupé des préparatifs d'une expédition projetée contre les Anglais de Guyenne qui se montraient remuants. Emmenant avec lui le dauphin, le roi Charles gagnait le Poitou pour y « recouvrer finances ». Il ne fut pas très heureux dans ces provinces de l'Ouest à cause de la disette dont souffrait la contrée. Le prix des vivres était aussi élevé que partout ailleurs[1]. Les États de Saintonge refusaient la contribution de guerre. Et Jean Majoris, le confesseur du dauphin Louis, qui était parfois son intendant, devait remontrer au roi qu'il ne pouvait plus assurer la dépense du service du jeune prince; Charles VII dut doubler ses gages[2].

Charles et Louis regagnent alors la Touraine; et Louis passe le reste de l'année 1438 en Berri[3]. Tandis que l'Assemblée générale du clergé se réunit à Bourges, Louis a le temps de méditer sur les besoins de la France, sur les remèdes qui pourraient être apportés à la situation. Les quelques billets que nous possédons de lui, datant de cette époque, montrent ce qu'il sera par la suite : un homme précis, qui sait parler avec fermeté et simplicité[4].

1. Perceval de Cagny, p. 248-249-252.
2. *Lettres*, I, p. 168-169.
3. Beaucourt, III, p. 56-57.
4. *Lettres*, I, p. 1-2.



Dans les premiers jours de l'année 1439, toujours en compagnie de son fils, le roi Charles reprend la série de ses voyages. Il a résolu de gagner le Languedoc où le mauvais état des affaires s'aggravait. Le 2 mars, il faisait son entrée à Limoges[1]. Charles descend au château de la Bonardière, et Louis reçoit l'hospitalité de l'abbé de Saint-Martial qui lui donne la plus belle chambre du couvent. Dans la pièce voisine, Louis a logé la petite lionne de huit mois, présent de Tanneguy du Châtel, qui faisait ses délices. Mais une nuit, voulant sauter par la fenêtre, elle se trouva étranglée. Louis en est tout dolent.

On visite naturellement la ville. Louis assiste à l'Assemblée des États généraux du Limousin que préside son père : il contemple, avec lui, le chef du bienheureux saint Martial. Sur la demande de son physicien, Guillaume Leothier, Louis intervint en faveur d'un certain frère, Guy de Phélines, injustement dépouillé de l'office de la pitancerie. Par Saint-Léonard, le dauphin gagne Saint-Symphorien où il demeure quelque temps chez un notable bourgeois, Guillaume Piédieu. Il va saluer son père à Guéret ; il gagne Riom où se tenaient les États d'Auvergne, enfin le Puy pour l'ouverture des États de Languedoc. C'est, sur les pitons, la visite au sanctuaire de la Vierge Noire où Charles VII aimait pèleriner[2] ; le roi préside les États de Languedoc, recevant les nombreuses doléances de ses sujets[3].

Le Languedoc, une terre de conflits et de brouilles, est en ces jours tombé dans une « extrême povreté ». Charles comprend qu'il doit intervenir d'urgence. Mais il ne juge pas à propos de s'y rendre, et il délègue son fils de quinze ans comme lieutenant-général, en le faisant assister de seigneurs

1. M. Ardant, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin*, t. V, p. 55-65 et A. Leroux, *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XLVI, p. 304-514 ; Beaucourt, III, p. 58-60 ; Thibault, p. 186 et ss.

2. A. Chassaing, *le Livre de Podio*, p. 250.

3. Dom Vaissète, X, col. 2147. (Doléances des États.)

et de prélats, ses conseillers. Le dauphin conservera auprès de lui ses gouverneurs et ses officiers. Ces dispositions prises, le roi Charles poursuit son voyage en se dirigeant vers Lyon[1].

Enfin, Louis a un vaste domaine à administrer, avec ses quatre sénéchaussées de Toulouse, de Carcassonne, de Beaucaire et de Béziers[2]. Entreprise difficile, dans ce Languedoc affligé alors de tant de maux, peste, inondations, payements des subsides royaux, et qui est rançonné par les gens de guerre licenciés. Les églises se disputent entre elles; Rodrigue de Villandrando est une perpétuelle menace; Comminges et Armagnac sont en litige, et les Anglais demeurent toujours menaçants en Guyenne. A toutes les doléances des États, le roi Charles avait seulement une réponse: le dauphin y pourvoira[3].

On l'attend comme un sauveur. Louis est jeune, mais on le sait très courageux, et si vif d'esprit.

Le 17 mai, le dauphin Louis faisait son entrée dans la rouge cité d'Albi[4]. Il s'avance sous un dais de drap d'or, accompagné de plusieurs évêques, du vicomte de Lomagne, du sénéchal de Rouergue, et d'autres seigneurs. La ville est tendue de tapisséries; et des cortèges d'enfants, portant des pennons et son étendard, l'accompagnent. Louis boit le vin fort du pays. Le 25 du même mois, il fait son entrée à Toulouse[5] où les capitouls, à cheval, le reçoivent, le conduisent à Saint-Sernin et font des cadeaux à ses fourriers. Tous ces dons sont les bienvenus. Toulouse octroie 2000 écus; Beaucaire et Carcassonne veulent participer à la charge de sa dépense. Et Louis, qui sait déjà la puissance de l'argent,

1. Beaucourt, III, p. 60-61.
2. G. Dupont-Ferrier, *Les officiers royaux des bailliages*, Paris, 1903.
3. Dom Vaissète, X, col. 2144-2147.
4. Arch. municipales d'Albi, AA 3, CC 188 (Cf. Thibault, p. 193-194).
5. Arch. municipales de Toulouse, Comptes de 1439, cités par Thibault, p. 194; Dom Vaissète, IX, col. 1133-1134.

sollicitera jusqu'aux États du pauvre Gévaudan, contraindra les habitants de Lautrec à participer aux frais de son voyage[1].

Car avant d'agir Louis n'ignore pas qu'il doit en avoir les moyens et se constituer un trésor. Pour la première fois, ses gens auront vraiment de quoi vivre, de quoi paraître[2]. On le voit aussi, comme il le fera par la suite, prendre pour factotum, non pas les officiers que lui a délégués le roi, mais ceux qui près de lui remplissent des charges intimes. Ainsi il donna à Jean Bachelin, l'un de ses scribes, l'office de procureur du roi en la jugerie d'Albi. C'est son secrétaire, le roturier Jean Bochetel, qui remplira les missions de confiance, et d'autres comme Guillaume Goyet et Jean Durand[3].

Ceci fait, le dauphin agira avec autorité, en homme qui veut travailler au soulagement de la province, selon le vœu des États. Il affirme qu'il entend garder les gens de Languedoc « de toute oppression et domaiges, à son povoir ».

Il rappellera aussi au sénéchal de Quercy que les consuls de Moissac auront à prêter entre ses mains le serment de fidélité au roi de France[4]. Il écrit à Gaston, comte de Foix, « qu'il désirait fort de le voir »; et celui-ci se rend à Toulouse[5].

Le dauphin ne séjournera pas d'ailleurs dans cette ville. Il visitera soigneusement la contrée, écoutant les doléances de chacun, voyant le pays de ses yeux. Et les actes, assez nombreux, que nous possédons du dauphin Louis en Languedoc, montrent son esprit d'initiative, combien il était prompt à trouver des solutions pour sortir d'embarras. Ainsi le dauphin agit déjà avec le sérieux qu'il apportera en toutes choses; il montre un sens des réalités qui surprend chez ce précoce adolescent. Et si, dans les six mois de son gouver-

1. Dom Vaissète, IX, col. 1136; Arch. nat., K. 65, n° 5.
2. *Lettres*, I, p. 171-172.
3. *Ibid.*, I, p. 173-174; Thibault, p. 199.
4. Bibl. nat., Collection Doat, vol. CXXVII, fol. 251-255, cité par Thibault, p. 200.
5. Bibl. nat., ms. fr. 6965, fol. 66r°, cité par Thibault, p. 200.

nement en Languedoc, Louis n'a pu donner un réel soulagement « au mal des routiers », il est juste de reconnaître qu'il a besogné avec diligence, qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour apporter un remède à ce fléau des gens de guerre[1].

On le voit nommer des commissaires « qui visiteront les malades et les empêcheront de se mêler aux habitants du pays » : ce sont ces pauvres cagots, accusés à tort d'être infectés de la lèpre, proscrits de la loi civile et religieuse[2]. Les bandes de routiers, qui rôdent autour de Toulouse, Louis les dispersera à coups d'argent. Mais il est sans pitié pour les malfaiteurs et les larrons qui brûlent les villages ; et il leur infligera des punitions exemplaires[3].

Il convoquera ces turbulents et scandaleux seigneurs du Midi, tels Mathieu de Foix, qui a séquestré sa vieille femme, et que son premier mari, Jean IV d'Armagnac, veut recouvrer, elle ou plutôt son héritage[4]. Il les interroge et les renvoie, dos à dos, apaisés. Et Louis ordonne aux sénéchaux en Toulouse et de Carcassonne de convoquer tous les vassaux pour courir sus aux belligérants que sont les Anglais de Guyenne[5].

C'est là une très grave affaire. Le dauphin Louis en a avisé le roi Charles qui lui demande de venir le rejoindre dans la Brie pour lui en parler. Mais, sans attendre sa réponse, Louis a donné l'ordre de garder la frontière du Bordelais ; et il dirige les premières opérations. Il surveille tous les préparatifs de la campagne. Il faut pour cela beaucoup d'argent ; et Louis doit persuader les États de la province, qui se tiennent à Castres, de la nécessité de payer les gens d'armes, de garnir de provisions les forteresses, de les réparer[6]. Le 10 octobre, le petit lieutenant-général tient dans

1. Dom Vaissète, X, col. 2132-2136.
2. Thibault, p. 202.
3. Cf. F. Pasquier, *Louis dauphin et les routiers en Languedoc.*
4. Beaucourt, III, p. 253-254 ; Dom Vaissète, IX, col. 1136.
5. Dom Vaissète, X, col. 2134-2136.
6. Arch. nat., K. 65, n° 6.

cette ville un grand conseil, à la fois juridique et militaire. On le retrouve à Albi, où il désignera le comte de Foix, le sire d'Albret et le vicomte de Lomagne comme capitaines généraux contre les Anglais[1]. Car si le dauphin Louis sait user d'un simple secrétaire pour remplir une mission de confiance, il pense que les grands féodaux ont du bon quand il s'agit de combattre les anciens ennemis de la terre de France.

Pour quelle cause le dauphin dut-il quitter le Languedoc? Nous n'en savons rien. Mais le roi Charles devait le savoir, puisqu'il le fit rappeler à plusieurs reprises, et que ses lettres, pressantes, déclaraient qu'il se devait « tirer devers lui à grant diligence pour aucune chose en quoi son plaisir étoit de l'embesogner par delà[2] ».

Alors le dauphin partit, mais sans empressement; et il continua d'adresser lettres et mandements à ses administrés. Tout sera bientôt à reprendre. Les routiers rentreront en Languedoc; la querelle de Comminges et d'Armagnac se rallumera, si le Languedoc est préservé de l'invasion.

Et le dauphin Louis rentre à Tours, assez amer. A la Cour, les esprits sont surexcités. Le roi vient de rendre l'ordonnance qui interdit aux nobles de lever des gens de guerre, qui prévoit une armée permanente[3]. Ces mesures sont fort commentées. Car la vie d'écorcheurs, c'était la bonne et belle vie; et il ne paraissait pas juste de licencier des hommes spécialisés dans le métier des armes, des bandits sans doute, mais que l'on était très heureux de trouver en certaines circonstances.

1. Arch. nat., K. 65, nos 5, 6, 7, 8, 9; Arch. com. d'Albi, CC 189; Dom Vaissète, IX, p. 1137-1138; Thibault, p. 210-211.

2. Dom Vaissète, X, col. 2134-2236.

3. *Ord.*, XIII, p. 306-313.

VI

LA PRAGUERIE

Les tyranneaux militaires commandant les compagnies franches n'étaient pas en ce temps-là les seuls qui eussent à pâtir des ordonnances royales. Le plus puissant d'entre eux, Rodrigue de Villandrando, avait quitté la France pour passer en Espagne. Mais il faut se rappeler que ce valeureux condottière avait épousé Marguerite, une bâtarde de la maison de Bourbon, et qu'Alexandre, un bâtard de Bourbon, demeurait son lieutenant[1]. Le jeune duc de Bourbon, beau comme Absalon ou le Troyen Pâris, le « plus agile corps de France[2] », qui venait d'épouser la fille du roi René, était depuis quelques années l'âme des féodaux mécontents, nouant des alliances avec le duc de Bretagne, favorable aux Anglais, avec le jeune duc d'Alençon, si fou ; et il avait même réussi à mettre dans son jeu le brave bâtard d'Orléans en lui persuadant que le roi Charles ne se souciait guère de faire délivrer son frère prisonnier en Angleterre. Cela, le dauphin Louis le savait parfaitement. Rodrigue avait eu pour lui des paroles sympathiques. Et c'est sans doute la connaissance d'intrigues dont nous ne possédons plus les fils qui avaient motivé le rappel de Louis de son gouvernement en Languedoc.

Le duc de Bourbon rencontre à Tours le dauphin Louis qui a accompagné le roi. On peut bien croire qu'il souffle la division entre le père défiant et le fils aigri. Puis le roi se

1. Jules Quicherat, *Rodrigue de Villandrando*, p. 187.
2. Chastellain, II, p. 164.

rend à Angers pour réorganiser son armée et empêcher les gens de guerre de repasser la Loire. Il est furieux de l'échec de ses troupes devant Avranches; il fait venir les capitaines fautifs : « Comment la chose est-elle advenue? Pourquoi s'est-on si lâchement gouverné? » Charles caresse Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, compagnon de Rodrigue et serviteur de la maison de Bourbon, et il cherche à le retenir : « Adieu, capitaine des Écorcheurs! » lui dit-il à son départ. Mais Antoine de Chabannes réplique : « Sire! je n'ay escorché que voz ennemys et me semble que leurs peaulx vous seront plus de prouffit que à moy[1]! »

Sans aucun doute, le roi est au courant du complot des mécontents. Ils pensent mettre le dauphin à leur tête; et Bourbon a formé le projet de s'emparer du château d'Angers et du roi. Charles les prévient : il nomme son fils lieutenant en Poitou, Aunis et Saintonge[2]. Là il pourra utilement exercer son activité, dans ces malheureuses provinces où les gens de guerre vivent sur les champs, tiennent les châteaux et les églises, rançonnent les paysans et détroussent les marchands. Ainsi Louis gagne le Poitou, l'esprit inquiet sans doute. Mais cet adolescent de seize ans fera sa besogne de justicier avec sérieux, réprimant sévèrement les brigandages et poursuivant aussi le châtiment des exacteurs. Charles pourra bien louer les résultats heureux obtenus par son fils[3].

Mais qu'il faut peu se fier aux « beaux semblants » et à l'application à administrer du jeune ambitieux! Louis a reçu à Niort, au mois de février 1440, la visite de son parrain, le duc d'Alençon, qui a signé un pacte d'alliance avec son

1. *Chronique Martiniane*, p. 11.

2. Arch. nat., K 65, n° 11 (Lettre du 12 décembre, citée par Thibault, p. 216-217).

3. Lettres du 11 mars 1440 dans Le Grand, Bibl. nat., ms. fr. 6965 (citées par Thibault, p. 220-221).

beau cousin de Bourbon, qui n'est qu'un traître, un fou qui a proposé au roi d'Angleterre l'aide de ses gens devant Avranches[1].

L'entrevue demeura secrète, et l'on sait seulement qu'elle fut longue. Alors Louis change du tout au tout; il commence à « prendre tout aultre régime et gouvernement que le comte de la Marche, auquel il estoit baillé de par le roy pour l'instruire en bonnes mœurs, ne lui avoit monstré[2] ».

Le bon gouverneur congédié pourra rapporter à Angers que le dauphin ne veut plus obéir au roi son père ; il entend agir à sa volonté, ne plus être un sujet, comme il avait été le temps passé, et « qu'il lui sembloit qu'il feroit très bien le proffit du royaume[3] ».

Peu de temps après, le roi Charles apprenait que Mgr le dauphin avait entrepris d'avoir le gouvernement du royaume de France et de le mettre « en tutelle[4] ».

Il voit bien qu'il n'y a dans le cœur de Louis aucune piété filiale. Et Louis, si jeune et qui brûle d'agir, peut bien penser qu'il saura, lui, appliquer les remèdes opportuns au royaume que dévastent les gens d'armes : ce que l'incurie d'un père oisif, qui aime trop la tranquillité et le luxe, ne peut pas faire[5].

Mais le roi Charles a compris la menace. Il part pour Amboise d'où il adresse une lettre-circulaire à ses bonnes villes pour les mettre en garde contre les rebelles « soubz umbre de nostre dit fils[6] ». Richemont, le connétable, Gaucourt et Saintrailles, de durs soldats fidèles, reçoivent l'ordre d'aller trouver le duc de Bourbon, de le sommer de s'expliquer

1. Dom Morice, II, col. 1325-27. — Le 12 décembre 1439, Charles, duc de Bourbon, vient de s'engager à payer au roi d'Angleterre pour la rançon du duc d'Orléans 20 000 saluts d'or. Louis répond pour 30 000 (Arch. nat., K. 65, n° 15).

2. Chartier, I, p. 253.

3. Chartier, I, p. 254. Cf. Basin, I, p. 136-137.

4. *Chronique Martiniane*, p. 40.

5. Basin, I, p. 136.

6. Lettre aux habitants de Reims, du 24 février 1440 (Beaucourt, III, p. 529-531).

« en luy demonstrant le grant mal qu'il commençoit au roy et au povre peuple de ce royaume[1] ». Mgr de Bourbon ne répond que par des paroles outrageantes. Il déclare cependant qu'il laissera passer les gens d'armes. Mais le lendemain, quand le roi Charles se rend au château de Loches, le sire de Chaumont lui en refuse l'entrée.

Le roi Charles va-t-il subir le sort du roi Richard que ses cousins déposèrent et emprisonnèrent? Il se le demande[2]. Mais le bon connétable est de retour, le dur Breton, lippu et si laid, qui sait imposer l'obéissance à une armée et aussi la faire manœuvrer. Avec lui, avec son beau-frère Charles d'Anjou, avec le précepteur congédié de Louis, le comte de la Marche, le roi descend en Poitou. Il marche contre son fils; il veut « avoir son fils[3] ».

Louis se tient à Niort, soulevant l'enthousiasme des villes où il supprime les aides; il parle de réformer les abus. Le duc d'Alençon, qui a occupé pour lui, avec deux grosses garnisons, Melle, la Roche, assiège Saint-Maixent. Mais Richemont a poussé vigoureusement les hostillités, repris Melle, occupé Mirebeau, Sainte-Néomaye et l'Isle; et le voici aux portes de Niort. Alors le dauphin et le duc d'Alençon parlementent. Ils veulent gagner du temps, attendre les secours du duc de Bourbon, les écorcheurs de Chabannes, et peut-être aussi les Anglais de Huntingdon, traîtreusement. Tandis que le roi, confiant dans ses médiateurs, célèbre Pâques à Poitiers, le duc d'Alençon enlève le château de Saint-Maixent. On accourt prévenir le roi Charles qui se lève de table en hâte, accourt à Saint-Maixent qu'il reprend bientôt. On coupe des têtes. Mais la plupart des traîtres sont déjà à l'abri, à Niort, chez le Dauphin[4].

1. Mémoires des plaintes... (*Chronique de Mathieu d'Escouchy*, III, p. 11).

2. *Ibid.*, III, p. 11. — 3. *Ibid.*, p. 12. — Voir la circulaire du roi, datée de Guéret, le 2 mai 1440 (Duclos, III, p. 12).

4. Chartier, I, 256. Cf. Le passage de la *Chronique Martiniane*, p. 42, qui doit contenir une vantardise de Chabannes

Alors le duc d'Alençon emmène en hâte Louis dans la montagne d'Auvergne, limitrophe du Bourbonnais, où sont rassemblées les forces de Charles de Bourbon. Il y a là de bonnes forteresses que connaît bien Louis ; il va convoquer les États à Clermont, solliciter leur appui, et obtenir des seigneurs le serment contre le roi. Il se tourne habilement vers le pays de Languedoc; il s'adresse aux Dauphinois comme à ses sujets directs. Et partout Louis se donne comme un libérateur attendu qui abolira les aides et réalisera la paix avec l'Angleterre. Il fixe la date d'une réunion des États à Lyon. Et peut-être fait-il agir le duc de Bourgogne qui, en ces jours, propose sa médiation au roi Charles et charge son écuyer, Bertrandon de la Broquière, d'obtenir le pardon pour le fils et l'oubli pour les rebelles. C'est assez dans sa manière.

Le roi est plutôt enclin à la paix, lui qui, dans ses lettres missives à ses bonnes villes, cherchera toujours à diminuer le rôle joué par le dauphin dans la révolte. Mais Richemont poursuit ses succès. Il enlève Ébreuil, Charroux, Aigueperse. Louis est dans Saint-Pourçain, attendant le secours des Écorcheurs. Le roi continue à cueillir les forteresses, et il va assiéger Saint-Pourçain. Il a fait connaître aux rebelles les conditions auxquelles il acceptera leur soumission. Que les seigneurs se montrent obéissants, comme ils doivent l'être envers leur souverain naturel, qu'ils congédient les gens d'armes et de trait qui entretiennent depuis si longtemps la guerre sur la terre de France : « Car toute la guerre du dit royaume appartient au roy et à ses officiers, et non à aultre... *Item*, qu'ilz rendent au roy monseigneur le daulphin, son filz, en l'obéissance qu'il luy doit faire, et que à ce le vueillent induire et conseiller; et s'il vouloit faire le contraire (que Dieu ne veuille !), que en ce ne le veuillent aucunement conseiller, ne favoriser ou conforter, ne le recevoir et tenir en leurs villes et places, contre la volonté du roy, son pere. » Sur quoi, Charles donnait la liste des personnes et des forteresses qui devaient lui être livrées.



La réponse des rebelles devait être portée au roi Charles par des messagers. Ils ont toujours tenu le roi pour leur souverain seigneur. Charles leur demande de licencier les gens d'armes : mais ils allèguent qu'il veuille bien, de son côté, faire cesser-la « dolente pillerie » du pauvre peuple par tout le royaume. A l'article concernant le dauphin, les rebelles formulaient de grandes réserves. Ils lui conseilleront de se rendre « devers le roy son père, le plus brief que faire se pourra, pour luy faire l'honneur, révérance et toute obéissance en toute humilité, ainsi qu'il appartient ». Mais ils estiment « trop aigre » l'article qui prévoyait la remise des conseillers de Louis. La venue du dauphin pourrait bien s'en trouver retardée, car il est « chef d'entre tous et de toute leur compagnie[1] ».

Voilà le vrai mot qui dépeint alors Louis. Il va rédiger sa requête particulière qui le montre mieux encore dans son impatience, dans son besoin de commander, dans son humilité feinte[2] : « Mondit seigneur le dauphin requiert au roy qu'il luy plaise qu'il soit et demeure tousjours en sa bonne grâce et bienvueillance, ainsi qu'il desire et a toujours desiré sur toutes choses de ce monde, et que s'il a prins aucune desplaisance en chose qu'il ait faicte ne qui soit advenue le temps passé, luy plaise de luy pardonner et les mettre hors de son cœur. » Louis entend couvrir ses partisans et demandera pour eux des lettres d'abolition. Brusquement nous arrivons au fait : « *Item*, pour entretenir l'estat de mondit seigneur, plaise au roy luy bailler son Daulphiné, car il luy semble qu'on luy fait tort que pieça ne l'a eu, veu que les autres daulphins l'ont eu, ès temps passés, en moindre aage qu'il n'est de present. » Mais le Dauphiné ne sera peut-être pas suffisant pour assurer les dépenses de Louis : le roi pourra

1. Mathieu d'Escouchy, III, p. 17-22.
2. *Ibid.*, p. 22-24.

donc y pourvoir ailleurs. Louis saura bien le servir, s'il obtient la charge de la Guyenne, celle de Gascogne ou de l'Ile-de-France. Une pensée pour Madame la dauphine : mais c'est pour laisser entendre qu'elle est toujours dans la maison du roi, que sa liste est insuffisante. Comme dans la plus méchante affaire il faut toujours couvrir ceux qui vous ont servi, et qu'il convient de demeurer chef aux yeux de ceux que l'on a entraînés dans sa défaite, pour tous ceux qui l'ont aidé, Louis demande le pardon total, la remise de leurs places et de leurs biens, « attendu que ce qu'ils ont fait a esté par son ordonnance et commandement. »

Le roi Charles pouvait trouver bien exorbitantes les prétentions du dauphin Louis. Il répondit avec bienveillance et fermeté : « Quant Monseigneur le daulphin viendra devers le roy en humilité qu'il doit, le roy le traictera comme son seul filz et pourvoira à l'estat de luy et de Madame la daulphine en manière qu'il en devra estre content ; et quant aux autres requestes cy dessus déclarées qui touchent autres que mondit seigneur le daulphin, quand il sera devers le roy, en fera tant et si avant que raisonnablement il en devra estre content [1] ».

Une telle modération blesse précisément le juvénile orgueil du dauphin Louis. Il va continuer à se poser en défenseur de la chose publique. C'est lui qui va conseiller son père [2] : pour décharger le pauvre peuple et éviter la division présente, si dangereuse, que le roi cesse toute voie de fait, qu'il envoie tous ses gens de guerre contre les anciens ennemis les Anglais. Monseigneur le dauphin offre de marcher à leur tête, lui et ses partisans. Il indique une autre solution : convoquer les États généraux du royaume. Louis, et ceux qui tiennent son parti, sont prêts à soumettre devant eux leur litige. Et puisque le roi Charles désire si fort plaire à

1. Mathieu d'Escouchy, III, p. 18-19.
2. *Ibid.*, p. 24.

Monseigneur de Bourgogne, ce dernier pourra être entendu par eux, ou y envoyer une notable ambassade. Si le roi le préférait, le dauphin Louis déclarait qu'il pourrait régler la chose directement avec Philippe le Bon.

Cette réponse, en de telles circonstances, d'un fils révolté et sous les armes à un souverain son père, est simplement impertinente. C'était dire clairement au roi Charles qu'il était un incapable. Elle est d'une insolence mélangée d'ironie : le dauphin s'y montre tout entier. Les pourparlers sont rompus au couvent des Jacobins, dans la petite ville noire de Montferrand, la ville de lave qui brûle entre ses vignes et les pays sombres des montagnes d'Auvergne, en ce mois de juin. Les hostilités reprennent : les troupes royales s'emparent de Vichy, de Cusset, de Varennes, pénètrent dans le Forez, enlèvent Roanne et Charlieu. Les princes rebelles sont ébranlés ; leurs troupes se débandent. Et Louis demeure sans argent, sans forces.

Va-t-il gagner la terre du duc de Bourgogne avec ses derniers partisans ? Il y pense. Mais le duc Philippe, consulté par ses émissaires, a déclaré que, s'il était prêt à le recevoir, à l'aider à rentrer en grâce auprès de son père, il ne le secourrait pas dans la guerre[1]. Le duc Philippe aimait beaucoup jouer au chevalier et au donneur de conseils.

Alors le dauphin Louis se retourne vers le roi Charles qui venait d'arriver à Cusset. Louis se met en route ; il était accompagné du duc de Bourbon, des seigneurs de la Trémoïlle, de Chaumont et de Prie, tous particulièrement compromis dans son aventure. Et quand ils furent à une demilieue de la ville, un messager vint au-devant d'eux et dit aux trois seigneurs que le roi ne voulait pas les voir. Il recevrait seulement son fils, et Bourbon. Alors le dauphin jura un grand serment disant au duc : « Beau compère, vous ne

1. Monstrelet, V, p. 412.

vous aviés talent de dire comment la chose estoit faincte, et que le roi n'eust point pardonné à ceulx de mon ostel! » Alors le dauphin jura et répéta qu'il n'irait pas devers le roi son père. Bourbon réplique : « Monseigneur, tout se fera bien, n'en soyés en quelque doubte. Vous ne povés retourner, car l'avant-garde du roy est en vostre chemin. » Mais le dauphin est obstiné. Il retournera à Moulins avec ses serviteurs. Ce sont eux qui le persuadèrent. Sur quoi le dauphin et Bourbon reprirent leur chemin, entrèrent à Cusset où ils descendirent à l'hôtel du roi.

C'est la scène du retour de l'Enfant prodigue. Voici les deux rebelles s'agenouillant par trois fois dans la chambre du roi. Pour la troisième fois, en grande humilité, ils lui demandent de bien vouloir leur accorder son pardon. Alors le père s'adresse à son fils : « Loys, vous soiés le bien venu. Vous avés longuement demouré. Alés vous huy mais[1] reposer en vostre hostel, et demain nous parlerons à vous. » Et Charles continua de réprimander affectueusement et longuement Bourbon.

Le lendemain, après la messe, les deux complices étaient introduits devant le roi Charles et son conseil. Ils demandent encore que l'on pardonne à MM. de la Trémoïlle, de Chaumont et de Prie. Le roi dit qu'il n'en fera rien et qu'il était assez content de les voir rentrer chez eux. Alors le dauphin s'adressant au roi : « Monseigneur, donc faut-il que je m'en revoise ; car ainsy leur ay promis. » Mais le roi répliqua avec gravité : « Loys, les portes sont ouvertes, et si elles ne sont assés grandes, je vous en feray abatre seize ou vint toises du mur pour passer ou mieulx vous semblera. Vous estes mon fils et ne vous povés obligier à personne sans mon congié. Mais s'il vous plaist en aler, si vous en alés, car au plaisir de Dieu nous trouverons aulcuns de notre sang qui nous

1. Aujourd'hui.

aideront mieulx que encore n'avés fait jusques à cy. »

Alors le père laissa son fils et alla parler au duc de Bourbon qui lui prêta serment de le servir désormais.

Le 17 juillet, par lettres patentes, le roi Charles annonçait officiellement à tous que le dauphin et le duc de Bourbon étaient venus vers lui « en toute humilité et obéissance » et qu'ils avaient reçu son pardon. Mais au fils obstiné, dont il cache l'aigreur, Charles enlèvera sa maison, destituant ses officiers et gouverneurs, « réservé son confesseur et son cuisinier ». Comme il faut bien occuper ce démon, il lui confiera, quelques jours après, l'administration du Dauphiné avec une pension de huit cents livres par mois[1].

Ainsi, d'une erreur et d'une faute, Louis avait gagné l'administration d'un magnifique domaine.

1. Duclos, III, p. 16 (28 juillet 1440).

VII

LIEUTENANT DU ROI CONTRE LES ANGLAIS

Avant de regagner la Touraine, le roi Charles fait une assez longue tournée en Auvergne pour marquer son triomphe et montrer la défaite de son fils. Il entre dans Saint-Pourçain la rebelle et enlève aux habitants leurs privilèges municipaux. Il change les capitaines et les garnisons de Souvigny, de Saint-Pierre-le-Moûtier et de la Charité-sur-Loire[1]. Louis doit le suivre, assez humilié, avant de retrouver à Tours la reine et la dauphine son épouse.

On ne sait quel accueil Marguerite lui réserva. Elle venait de perdre son père, tombé tragiquement assassiné; et elle pouvait bien montrer aussi quelque surprise des griefs qu'on lui avait prêtés durant la révolte. Car l'enfant, à son ordinaire joyeuse et soumise, n'avait jamais eu à se plaindre ni de la bonne reine, ni du roi Charles qui l'adorait.

Marguerite dut regarder avec étonnement ce singulier mari qu'elle ne voyait jamais, et qui était au surplus un mauvais fils. Car le dauphin n'aimait pas son épouse. Plus tard, lui qui était si pressé de tout avoir, lui fera grief de ne lui avoir pas donné d'enfant. Et Louis pouvait bien reprocher à Marguerite la liberté de ses allures, le goût qu'elle avait pour la toilette, ses dépenses, et paraît-il, certaine mauvaise haleine qui le dégoûtait[2].

En ce temps-là le roi Charles ne devait pas rester en place. Les Anglais et les routiers ne lui en laissaient pas le

1. Berry, *Chronique*, éd. Godefroy, p. 411-412; Beaucourt, III, p. 165-166.

2. Pierre Champion, *la Dauphine mélancolique*, p. 58.



loisir. En septembre 1440, les Anglais venaient d'assiéger Harfleur. A cette nouvelle le roi Charles quittait Tours avec le dauphin, se rendant à Orléans pour organiser deux armées; l'une devait marcher sur Harfleur, l'autre vers Conches et Louviers[1]. On voit le roi s'établir à Chartres, où il demeure plusieurs mois, toujours accompagné par Louis. Alors les écorcheurs dévastaient la Champagne, et le roi Charles dut abandonner son projet de campagne en Normandie pour se porter rapidement dans cette province. Car il veut devancer Philippe de Bourgogne dont ce n'est pas le rôle de faire la police en France[2]. Nous retrouvons Charles et Louis, au mois de janvier 1441, à Bar-sur-Aube où le roi fait arrêter une vingtaine de chefs de bande, entre autres le fameux Alexandre bâtard de Bourbon qui n'avait cessé de piller et de comploter. On fait leur procès; le bâtard est mis dans un sac et jeté dans l'Aube. C'est un exemple sur lequel Louis peut bien méditer puisque Alexandre fut l'un de ceux qui expient le crime d'avoir « deslogié le dauphin d'avec son père[3] ».

Quant à Antoine de Chabannes, le bel aventurier qui, lui aussi, a été un des compagnons de Louis, il n'a pas envie de boire de l'eau; il a hâte de quitter l'armée pour se mettre en lieu sûr[4]. Puis on voit Charles et son fils se rendre à Langres, parcourir le pays de Jeanne d'Arc, Neufchâteau, Domremy, le village où elle était née, et séjourner à Vaucouleurs où la Pucelle s'était présentée au sire de Baudricourt. Le motif officiel du voyage de Charles VII dans ce pays est l'examen des prétentions d'Antoine de Vaudemont qui dispute au roi de Sicile l'héritage de la Lorraine. Mais Louis peut bien penser aussi à la Pucelle, qu'il a vue dans son enfance au château de Loches. On séjourne à Châlons[5] avant de gagner

1. Chartier, I, p. 259; Monstrelet, V, p. 418-420; Beaucourt, III, p. 166-167.
2. Beaucourt, III, p. 168-170; A. Tuetey, *les Ecorcheurs*, I, p. 50-51.
3. *Chronique martiniane*, p. 46; Monstrelet, V, p. 458.
4. *Chronique martiniane*, p. 47.
5. Arch. com. de Châlons, BB3 fol. 82 et 84 (cité par Thibault, p. 268).

Reims, la ville du sacre, que Louis voit pour la première fois[1]. A Laon[2], commencent des conversations avec Isabelle, la duchesse de Bourgogne, que Philippe le Bon déléguait toujours quand il avait à régler des matières diplomatiques importantes. On y discute le fameux projet de paix avec l'Angleterre dont Louis s'était montré si féru, lors de sa rébellion. Si Louis semble alors réservé et soumis, nous avons toutefois la preuve qu'en marge des négociations royales, il écrira secrètement à Philippe le Bon[3]. Ce dernier l'a quelque peu lâché; mais Louis n'a pas de rancune quand il y va de son intérêt.

Louis et Charles descendent maintenant la vallée de l'Oise, où sont les forteresses de Soissons[4], de Noyon[5] et de Compiègne[6] qu'il importe de ravitailler, car les Anglais tiennent toujours Creil malgré un long bombardement[7].

Louis remplit à Paris une courte mission secrète qui a pour but d'asseoir sur la ville, si pauvre alors, la plus grande taille qu'on ait vue depuis cinquante ans. Il faut bien trouver l'argent nécessaire à l'entretien du grand siège que Charles et Louis vont mettre devant Pontoise[8].

Le roi et son fils résident le plus souvent à Saint-Denis, ou à Paris, au château Saint-Antoine. On les regarde comme deux étrangers; on ne les aime guère depuis que les Parisiens ont éprouvé qu'ils ne viennent jamais dans leur capitale que pour toucher de l'argent[9].

Les beaux jours de juin et de juillet, Louis les passa pres-

1. Beaucourt, III, p. 172-173.

2. Comptes de l'hôtel du Dauphin, cités par Et. Charavay, *Lettres*, I, p. 170; Arch. com. de Laon, CC 11, fol. 32, 78, cité par Thibault, p. 268.

3. Arch. du Nord, B 1972, fol. 81 (cité par Thibault, p. 269).

4. *Lettres*, I, p. 170.

5. Arch. com. de Noyon, CC 42, fol. 21 (cité par Thibault, p. 270).

6. Le 14 mai, Louis reçoit, pour sa première entrée, un gobelet d'argent (cité par Thibault, p. 270).

7. Chartier, II, p. 16.

8. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 360.

9. *Ibid.*, p. 361.

que tous devant Pontoise[1], ayant son quartier dans une redoute qu'il avait fait établir au monastère de Saint-Martin. L'affaire de Pontoise fut très rude, et le duc d'York et Talbot réussirent un moment à franchir l'Oise. Ainsi l'on dut reculer le quartier des princes jusqu'à Conflans. Mais Louis ne cesse d'assister le roi dans l'inspection des travaux, les revues de troupes[2]. Et quand l'assaut fut donné, le 19 septembre, le dauphin prit le commandement du groupe chargé de l'attaque, « au droit de Notre-Dame aval ». Le connétable et Charles d'Anjou étaient avec lui ; et ils besognèrent sans arrêt jusqu'à la nuit. Louis fut l'un des cinq ou six seigneurs qui, chassant l'ennemi devant eux, pénétrèrent les premiers dans la ville.

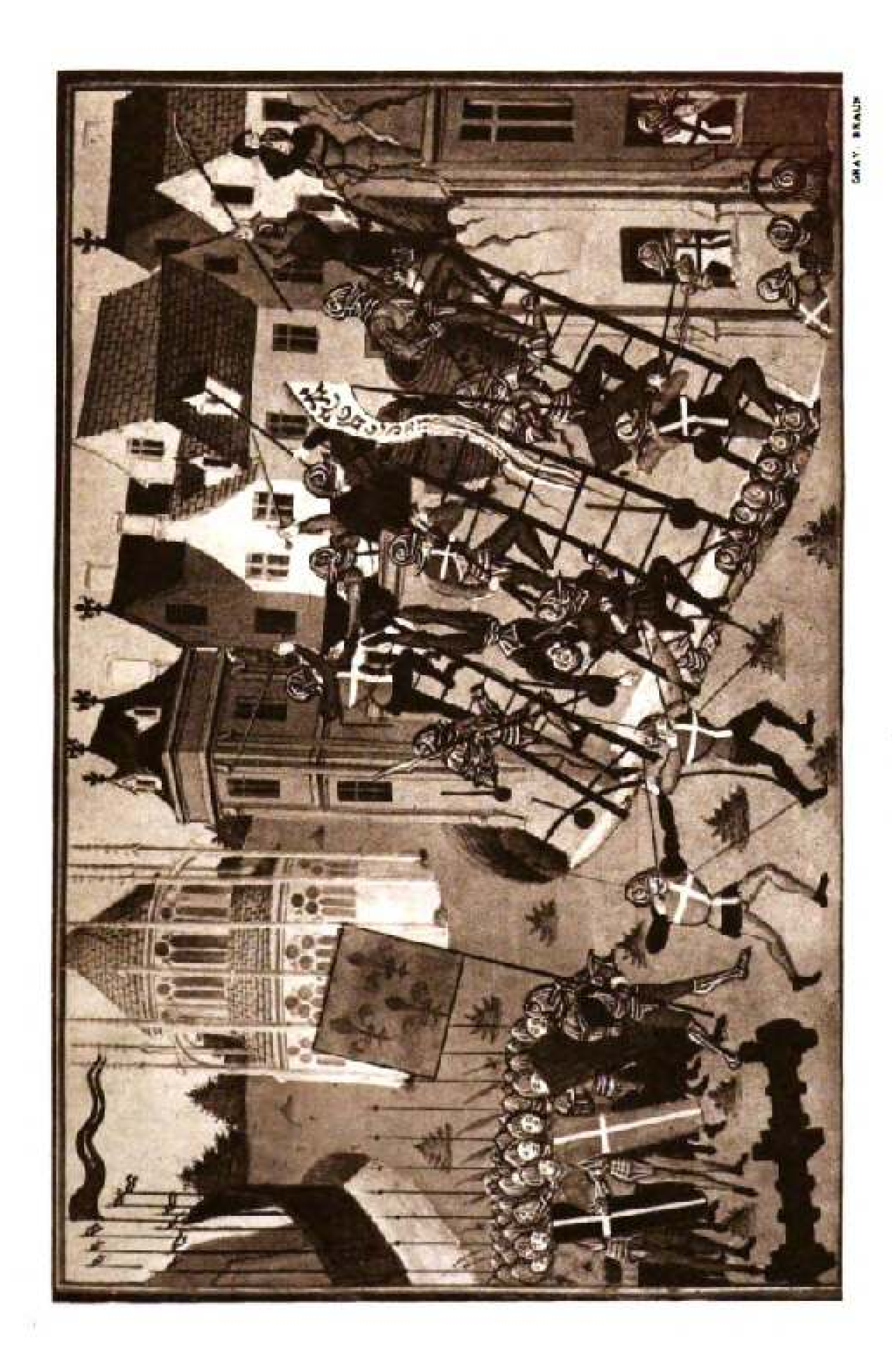
Quand Paris célébra cette victoire, on n'y remarqua point la présence du dauphin, bien qu'il s'y trouvât cependant[3]. Faut-il supposer qu'il ne tenait pas à se montrer aux Parisiens depuis l'échec de sa grande « briguerie » et qu'il resta caché? Mais Louis n'aima jamais les Parisiens, badauds et frondeurs.

Il pliait en ces jours; il se faisait souple. Et quand le roi regagna Saumur pour y examiner la situation des provinces de l'Ouest, le soulagement qu'il convenait d'apporter aux populations dont les maux avaient été aggravés par les troubles de la Praguerie[4], le roi Charles ne trouva pas de meilleur collaborateur que son fils[5].

Louis sait déjà qu'il convient parfois d'oublier la parole donnée. Il connaît, en dépit de son tempérament, le prix de la patience : il veut se montrer digne d'exercer un grand commandement.

C'est ainsi que le dauphin eut l'occasion de se rendre à la

1. *Lettres*, I, p. 170 ; Basin, I, p. 139-141 ; Beaucourt, III, p. 177-193.
2. Chartier, II, p. 27.
3. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 364.
4. Beaucourt, III, p. 235.
5. Thibault, p. 277.



Le siège de Pontoise

(Bibl. Nat., ms. fr. 2691, fol. 114 v°)

fameuse journée de Tartas ; car sous les murs de cette ville, une rencontre, précédée d'une sorte de défi, avait été arrêtée avec les Anglais [1].

C'est au cours de ce voyage qu'un accident lui arriva qui fit époque dans sa vie. Le roi Charles avait décidé qu'on ferait séjour à Ruffec pour y célébrer les fêtes de Pâques 1442 ; et Louis était allé se promener seul, parmi les champs [2]. Chemin faisant, il avait rencontré son oncle, Charles d'Anjou, le seigneur de Tillay ; et, pour se divertir, tous les trois étaient montés dans une barque sur la Charente, gonflée par les inondations. Or, près d'un moulin, la rivière formait une chute et la barque se retourna, précipitant les promeneurs dans le tourbillon, la tête la première. Ni Louis, ni ses compagnons, n'étaient bons nageurs. Mais, dévotement, ils avaient imploré la Vierge ; et ils s'étaient retrouvés, debout, au milieu d'une petite grève, à la grande surprise des bonnes gens qui étaient accourus. Le tourbillon allait-il les emporter ? Ils ôtent la robe longue qu'ils portaient en l'honneur du saint vendredi et que l'eau chargeait. Ainsi allégés ils avaient pu regagner la terre ferme. Et c'est pourquoi, bien plus tard, sur les bords de la Loire, Louis fera une donation à la charmante chapelle de Notre-Dame de Béhuard en reconnaissance du salut qu'il avait dû à la Vierge, par le mérite « des très amères douleurs et angoisses intolérables et insupportables qu'elle endura... voyant son très cher enfant, auteur de vie, pendre et mourir en croix ».

Ainsi la Vierge, indulgente à tant de mauvais compagnons, avait sauvé un mauvais fils.

A Limoges, Louis vit pour la première fois son oncle, Charles d'Orléans, un bonhomme tout blanc qui sortait de sa prison et qui, depuis sa délivrance et l'aide que lui avaient

1. Beaucourt, III, p. 237.

2. Bibl. nat., ms. fr. 6965, fol. 96-99 ; Thibault, p. 278-279 ; J. Quicherat, *Notre-Dame de Béhuart* (*Revue de l'Anjou*, 1853, p. 140).



apporté les Bourguignons, gardait l'attitude d'un mécontent. Louis, qui ne l'aima jamais, le flatta [1].

Au mois de juin, on retrouve le roi Charles et son fils à Toulouse; ils arrivent enfin devant Tartas où les Anglais sont défaillants. C'est une occasion d'emporter en passant la forteresse de Saint-Sever [2], de marcher ensuite sur Dax où le Dauphin donna l'assaut [3].

On passe les mois de janvier et de février 1443 à Montauban [4]. Le roi se rend aux États de Toulouse, le 26 [5]. Et quelques jours après, Louis y fait une entrée solennelle, monté sur un cheval blanc, ayant en croupe la reine Marie d'Anjou. Au-dessus de leur tête, les huit capitouls portent le dais [6].

Mais ce n'était pas dans ces provinces lointaines que des coups efficaces devaient être portés aux Anglais : c'était en Normandie.

1. Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, p. 338, 367, 437.

2. Martial d'Auvergne, I, p. 199; Monstrelet, VI, p. 54.

3. Martial d'Auvergne, I, p. 200; Hérault Berry, p. 421.

4. Thibault, p. 282. Voir un rapport intéressant fait à Amiens (Arch. com. BB 5, fol. 158).

5. Une miniature a été reproduite par Dom Vaissète, t. V de l'ancienne édition, p. 28.

6. Miniature du Registre des Annales capitulaires de Toulouse (Thibault, p. 282).

VIII

AU SECOURS DE DIEPPE

De la Guyenne, les Anglais importaient les vins; de la Normandie, ils tiraient une partie de leur nourriture. Après vingt-six ans de domination, ils devaient faire un suprême effort pour conserver cette riche province, demeurée française de cœur.

Un bon duché, ce pays de Normandie, puissant et riche. Pays de blés, où le bétail blanc et rouge abonde, où l'on rencontre tant de belles forêts, de petites rivières. C'est la terre des pommes et des poires, d'où l'on tire le cidre et le poiré ; on y trouve même du vin, mais il vient surtout par la mer ou par la Seine. La Normandie est aussi le pays des draps; et l'on y compte sept grosses cités : Rouen l'archevêché, Sécz, Avranches, Coutances, Bayeux, Lisieux et Évreux. C'est le pays de la puissante noblesse et des bons marchands. Le populaire y est robuste, hommes et femmes. Honnêtes gens dans leurs habits et leur ménage, les Normands se montrent grands buveurs en leurs fêtes et bonnes chères qui se font après boire[1]. Rouen n'est pas qu'une ville marchande : c'est la redoutable forteresse, le siège du gouvernement anglais, avec ses tribunaux et ses geôles. Mais la garnison du Mont Saint-Michel, dans l'île qui est à la fois une châsse et une forteresse, tient toujours et nargue les Anglais.

Au lendemain du traité d'Arras, un hardi capitaine corsaire, Charles Desmarets, s'était emparé de Dieppe qu'il avait

1. Berry, *le Livre de la description des pays*, p. 48.



donné au roi Charles. Un soulèvement des paysans dans la région de Caux et de Vire, inquiète fort le conseil de Rouen; et au commencement de l'année 1442[1], Talbot a été chargé de reprendre Dieppe à la tête de troupes anglaises bien dressées et disciplinées. Comme il ne peut bloquer la ville par mer, il a fait construire une puissante bastille vers l'éminence du Pollet. Plusieurs fois cependant, les Français ont ravitaillé les Dieppois par mer; et Dunois a réussi à mettre dans la place cent quarante chevaliers. Il s'agit maintenant de forcer le blocus[2].

Le roi vient de charger le dauphin de cette difficile besogne, et il lui a donné la lieutenance des pays au nord de la Seine et de l'Yonne. Le dauphin commence par toucher 4000 livres sur les 12000 qui lui sont assignées. Il arrive à Paris, le 20 juillet 1443, et à l'occasion de sa venue on lève une grosse taille[3]. Le dauphin marque son passage dans la capitale, trois jours après, par un acte d'autorité. Car il a fait venir les présidents de la cour du Parlement au sujet de l'enregistrement des lettres portant don, en faveur de Charles d'Anjou, des seigneuries de Gien et Saint-Maixent. Il exige la suppression de la formule *de expresso mandato domini regis per dominum Delphinum*[4]. Louis ne capitulera pas devant les parlementaires, et il déclare qu'il ne sortira pas de la ville avant que sa volonté ne soit exécutée. Les présidents doivent céder, puisque le dauphin a déclaré que si son voyage était retardé, le roi en serait mécontent et que de grands dommages pourraient s'ensuivre.

Nous le retrouverons à Compiègne où Louis arrive le 27, escorté par le président de la Chambre des Comptes et le

1. Germain Lefèvre-Pontalis, *la Guerre des partisans dans la Haute-Normandie* (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1893-1894).

2. Chartier, II, p. 36-37; Monstrelet, VI, p. 60; Wavrin, p. 372-374; Thibault, p. 285-286.

3. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 368.

4. Arch. Nat. X^{1a} 1482, fol. 249 r° (cité par M. Tuetey, *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 368 n. Voir le commentaire de Thibault, p. 290-291).



La bastille de Dieppe
(Bibl. Nat. ms. fr. 2691, fol. 121ro)

prévôt de Paris; on lui présente un tonneau de vin vermeil[1]; et Louis retrouve à Compiègne la plupart des seigneurs de la région, braves et intrigants, qui aiment la guerre et veulent gagner la faveur de l'héritier[2].

Ainsi Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, lui amène mille six cents hommes d'armes bien entraînés. Louis fait un tour en Vermandois, visitant les bonnes villes, persuadant les seigneurs hésitants. Il rejoint son armée vers Corbie, sur les terres du duc de Bourgogne, puisque Charles VII, au traité d'Arras, lui a cédé les bonnes villes des deux rives de la Somme[3].

Louis regarde avec curiosité ce pays où pousse le blé, riche en bétail et en bois. On l'invite à passer par Amiens, où les échevins ont décidé de lui offrir, à sa première entrée, huit queues de vin et quatre bœufs garnis de chapeaux de pervenches[4]. Le dauphin se montre touché de cette réception; il remercie les habitants des secours qu'ils avaient envoyés au roi, de l'intérêt qu'ils prennent à secourir Dieppe. Amiens a été soigneusement décorée. Les gardes des portes dressent leur bâton et sont armés en clair. On y représente plusieurs « joyeux jeux » et mystères; Louis regarde la grande barque qui figure l'arche de Noé.

Alors, il peut bien penser à son père qui n'a rien fait pour racheter cette grande et belle ville, ce beau fleuron de la couronne qu'il désire, et dont il se souviendra.

Les bourgeois sont séduits par sa bonne grâce; après son départ, ils se feront renseigner soigneusement sur l'expédition que le dauphin va entreprendre. Louis passe à Abbeville qui est alors une bien pauvre cité, car la municipalité a dû faire vendre une rente pour fournir des présents à Monseigneur le

1. Arch. comm. de Compiègne, CC 16, fol. 13, 14 (cité par Thibault, p. 293, 295, 296).
2. Monstrelet, VI, p. 77-78; Chartier, II, p. 39.
3. Monstrelet, VI, p. 78.
4. Arch. comm. d'Amiens, CC 31, fol. 71-75; BB. 5, fol. 184-186; Thibault, p. 298-301.


I. — 10



dauphin[1]. Louis se fait renseigner par Théodal le Bourgeois, qui avait tenté vainement de débloquer Dieppe. Il apprend que les Anglais occupent les châteaux forts des environs, Charlemesnil et Arques ; on lui donne des détails sur la redoutable bastille du Pollet dont l'artillerie causait tant de ravages. Charles Desmarets est d'ailleurs à bout. Il faut se hâter d'agir. Louis groupe ses troupes en une seule compagnie et il prend le chemin de la ville d'Eu. Le 11 août, l'armée arrive sous les murs de Dieppe et s'installe dans les faubourgs. Dès le lendemain de son arrivée, le dauphin fait sommer les gens de la bastille d'avoir à s'en aller, s'ils veulent sauver leur vie. Les Anglais font répondre qu'ils se défendront jusqu'à la mort.

Alors Louis tient conseil de guerre et décide qu'il livrera l'assaut dans quelques jours, dès que les canons et engins seront placés. La nuit de Notre-Damę de mi-août, sur les dix heures du matin, après avoir fait débonder plusieurs queues de vin pour donner du cœur à ses gens qu'il a fait reposer, le dauphin ordonne aux trompettes de sonner à l'assaut. L'action dura trois heures. La bastille était forte, pourvue de gros canons, et ceux qui la défendaient se montrèrent courageux.

Il s'agissait de descendre, avec des échelles, dans de profonds fossés, semblables à ceux qui entourent les villes, de grimper aux boulevards que défendaient quatre à cinq cents Anglais. Trois cents d'entre eux sont passés à l'épée; les survivants faits prisonniers.

Un seigneur de Picardie, Louis de Soyecourt, se distingue par son héroïsme. Alors le dauphin fit enlever ses chausses et se rendit nu-pieds en l'église de Saint-Jacques de Dieppe, remerciant très humblement Dieu, son créateur, et le benoît baron Saint-Jacques, patron des chevaliers, de la bonne fortune qu'il avait obtenue contre les Anglais, ses anciens

1. Arch. comm. d'Abbeville, BB 60, fol. 71 (cité par Thibault, p. 302).

adversaires[1]. On démolit la bastille; et quand le dauphin eut séjourné trois jours à Dieppe, où il laissa ses instructions il gagna Abbeville où les habitants le reçurent avec joie et honneur[2].

Louis redescend à Paris, où il passe trois jours, à la fin d'août[3], gagne Meaux, Compiègne[4] où il s'occupe d'assurer l'exécution des ordonnances royales relatives aux gens d'armes : besogne qui ne lui valut pas la sympathie des Parisiens qui ne pouvaient souffrir les tailles mises sur eux pour entretenir l'armée. Et le caustique Bourgeois de Paris note qu'à Meaux, Louis ne parut pas à l'église, mais qu'on le vit chasser « et faire telles vanités ou pis[5] ».

Le roi Charles venait de mander son fils à Tours. Il s'y rendit en hâte, car le comte Jean IV d'Armagnac s'agitait dans le Midi[6].

On assure que le roi Charles fit grande fête au dauphin Louis et le reçut noblement, lui et les seigneurs de sa suite, pour la belle victoire qu'il venait d'obtenir sur les Anglais. Et le roi lui exposa qu'il le chargeait de s'emparer de Sévérac, chef de bande qui rançonnait les gens de la Guyenne[7]. Louis gagne Toulouse où les députés de nombreuses châtellenies lui font leur soumission; et il tire d'eux de l'argent[8].

Le comte d'Armagnac était cet insolent feudataire qui favorisait tant les Anglais et se vantait de pouvoir marier une de ses filles à Henri VI.

1. Chartier, II, p. 39-40; Monstrelet, VI, p. 78-79; Wavrin, p. 380-383; Basin, I, p. 153; Martial d'Auvergne, I, p. 212-213; Berry, p. 423-424; David d'Asseline : *les Antiquitez et chroniques de la ville de Dieppe*, p. 169-170; Thibault, p. 304-315.
2. Monstrelet, VI, p. 80.
3. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 369.
4. Arch. comm. de Compiègne, CC 16, fol. 15, 19, 56 (cité par Thibault, p. 316).
5. *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 369.
6. Monstrelet, VI, p. 81.
7. Thibault, p. 319-335.
8. Dom Vaissète, XI, p. 7-8.



Il s'enferme dans la robuste forteresse de l'Ile-Jourdain, où Louis le fait bloquer afin d'empêcher le renard de fuir. Au mois de janvier, Jean IV capitule sans grande résistance; et il doit sortir de la ville, venant humblement au baise-mains.

Mais Louis n'est pas dupe de cette humble attitude : il est au moins aussi rusé que le renard. Il le fait prendre, lui, son fils, ses deux filles et sa femme; toute la famille est conduite, sous bonne garde, à Carcassonne.

Et l'on courut au butin, à l'Ile-Jourdain, où furent trouvés des biens considérables et de très riches joyaux. Ainsi ce repaire de la Garonne est mis en la main du roi.

C'était un jeu maintenant de confisquer le comté de Rodez que tenait Jean, bâtard d'Armagnac. Louis paraît à côté de son ancien gouverneur, Bernard d'Armagnac, comte de la Marche, et frère de Jean IV; car il sait oublier ses rancunes. A Toulouse, le dauphin recueille des subsides, et il fait son entrée dans Rodez; puis il reçoit le serment de fidélité des États, à Albi.

Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac, s'est réfugié dans la place de Sévérac, sur les frontières du Gévaudan; terrifié par la masse des troupes qui l'entourent, il capitule. Louis sait venger l'autorité royale menacée. Il laisse pour gouverner l'Armagnac Théaulde de Valpergue, bailli de Lyon, et traverse l'Auvergne.

Ainsi Louis rentre dans les derniers jours d'avril 1443, à Montils-lez-Tours, bien garni d'argent [1].

1. Le 6 février il faisait répartir dans les diocèses d'Agde et de Viviers les aides à lui accordées par les États des Sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne pour les frais de la guerre (Arch. nat., K. 67, n° 33).

IX

VERS LA PAIX ANGLAISE

Dans le même temps où le roi Charles faisait porter secours à Dieppe, il avait décidé la reprise des négociations avec l'Angleterre. Ainsi convient-il d'agir lorsqu'on sait la lassitude de son ennemi. La paix est désirée par tout cœur chrétien. Mais surtout les Anglais se montraient assez fatigués de la guerre et disposés à profiter de la médiation de leur allié, le duc de Bretagne. Le 11 février 1444, Henri VI faisait délivrer des pouvoirs aux ambassadeurs qu'il se proposait d'envoyer en France : William Pole, comte de Suffolk ; Adam Moleyns, doyen de Chichester, garde du sceau privé, d'autres que connaissait parfaitement Charles d'Orléans, et qui étaient ses amis[1].

La paix, une dure besogne, aussi dure que la guerre, aussi remplie de dangers pour ceux qui vont tenter de la réaliser ! Comment fléchir l'orgueil anglais, comment amener ce peuple méthodique, qui tire de chez nous le pain et le vin, à renoncer à l'occupation de la terre de France ? On a d'abord pensé à un rapprochement par le moyen d'une union matrimoniale. Et le noble comte de Suffolk, descendant de marchands, homme très humain, qui connaissait bien notre pays où il était demeuré prisonnier, qui aimait notre langue au point de pouvoir écrire en français des vers amoureux, l'indulgent gardien de Charles d'Orléans, va passer en France pour demander pour son jeune roi la main de l'enfant char-

1. Beaucourt, III, p. 269.

mante et belle qu'est la fille du roi René. Et les seigneurs de France se mettent, eux aussi, en route pour prendre part aux travaux et aux fêtes dont l'ambassade anglaise allait être l'occasion.

La Saint-Valentin de l'année 1444 trouve réunis le roi René et Charles d'Orléans. Tous deux ont l'expérience du malheur. Le roi René, qui a perdu son royaume de Naples, a retrouvé, bien apaisé, son Anjou. Et Charles a la cinquantaine : il écoute surtout son médecin Nonchaloir qui lui a conseillé de faire un somme sur son coussin. Ils échangent les dames de leur pensée [1].

Avec quel plaisir Charles d'Orléans a fait connaître au roi, par son héraut Valois, que la solennelle ambassade des Anglais va bientôt descendre à Calais où l'attend Mgr de Bourgogne qui, depuis 1435, a fait sa paix avec le roi de France ! Elle s'avance par Harfleur, Rouen, le Mans ; et Charles d'Orléans, qui a promis aux Anglais et aux Bourguignons d'être le héraut de la paix, fait connaître au roi qu'on pourra prendre journée dans ses États après les fêtes de Pâques. Car c'est vers Charles d'Orléans que se dirige l'ambassade de l'ami Suffolk. Elle arrive à Blois ; et c'est de là qu'on s'embarquera pour Tours.

Le cortège des seigneurs, conduits par le roi de Sicile, monte à cheval et va recevoir les plénipotentiaires. Le 17 avril, aux Montils, les ambassadeurs anglais sont introduits en présence du roi et baillent les lettres de leur maître « à son très haut et très excellent prince, notre très cher oncle de France ». Ces lettres étaient la courtoisie même ; pour la première fois, dans des documents émanés de la chancellerie anglaise, avait été rayé le mot *adversaire* [2]. Ainsi le petit roi d'Angleterre, qui, pour la forme seulement, garde toujours le titre de roi de France, déclare avoir été informé par ses émissaires de la

1. Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, p. 343-344.
2. Beaucourt, III, p. 274.

bonne et grande affection que le roi Charles porte au bien de la paix et à sa personne, du désir qu'il éprouve de mettre un terme aux divisions des deux royaumes et d'arriver à un appointement final. A Suffolk, grand maître de son hôtel, à d'autres de ses gens, à qui il peut ajouter foi, le roi de France n'a qu'à faire connaître ses intentions. Et Charles d'Orléans, tout chenu et empressé, les présente à la reine, à la dauphine d'Écosse, aux seigneurs de France. Il y avait là l'Anjou avec le roi de Sicile et le duc de Calabre son fils; la Bretagne avec le connétable de Richemont et son neveu le duc; Jean de Croy, le comte de Chimay, avec toute une ambassade, représentait la Bourgogne.

Cette brillante assemblée devait faire naître l'occasion de fêtes qui, en ce temps nouveau, dissiperait la rancune des cœurs; et les gens d'autrefois demeuraient si sensibles au chant d'un oiseau, à l'éclat scintillant d'une prairie, aux premières fleurs de l'églantier!

Ainsi l'on voit chevaucher dans la campagne, à la fête du premier mai, la reine, la dauphine, une suite nombreuse de dames qui vont parmi les champs, avec leurs galants[1], les Valentins, cueillir le mai. Chevaliers et écuyers les suivent au nombre de trois cents. Le lendemain, se présentait le duc de Bourgogne, suivi de deux cents chevaux. Et le 4, la reine de Sicile partit d'Angers, accompagnée de sa fille Marguerite, prenant son logement à l'abbaye de Beaumont, à une lieue de Tours. Les Anglais vont lui faire visite. Le comte de Suffolk demeure sous le charme de la grâce de la princesse, la fiancée de son maître : elle a quinze ans, elle est déjà si belle! On célèbre le mariage du comte du Maine, une manière de vice-roi, avec Isabelle du Luxembourg. Des joutes ont lieu sur la prairie; et l'on voit Pierre de Brézé et Suffolk présider un concours à l'arc entre les archers du roi et les

1. Bodleienne d'Oxford, ms. Digby 198, fol. 155b (cité par Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, p. 345 et s.)



archers anglais. Les Écossais, qui forment la garde d'honneur, gagnent le prix de 1 000 écus.

Alors reprend la discussion pour arriver à la paix finale. Les Anglais n'entendent toujours pas renoncer à leur souveraineté sur la Normandie et la Guyenne; les Français exigent l'évacuation de ces deux provinces. Il faut bien arriver à une formule de transaction : ce sera celle d'une trêve de deux ans, comportant la suppression de toute guerre et la liberté du commerce entre les deux pays [1].

Ainsi, pendant deux ans, répondant aux requêtes pacifiques du Saint-Père, le roi de France assure que le sang humain cessera de couler. Et le roi de Sicile donnait pour épouse au jeune roi d'Angleterre sa belle enfant, Marguerite. Le dimanche 24 mai, le légat du pape célèbre les fiançailles. Et le comte de Suffolk, représentant la personne de son maître, se rend à l'église de Saint-Martin. Le roi paraît, donnant la main à son beau-frère le roi de Sicile, suivi par les princes du sang. Et la reine vient ensuite tenant par la main la reine Isabelle d'Anjou, escortée par la duchesse de Calabre. Mais la charmante fiancée est guidée par le dauphin Louis, lorsqu'elle traverse la nef pour être amenée au roi. Charles ôte son chaperon, prend la jeune fille par la main, la conduit au légat qui lit la dispense légale et provisoire du pape. Il procède aux interrogations d'usage, devant Suffolk et Marguerite, et il les fiance. Alors le peuple, dans les nefs, bat des mains et crie : Noël! Noël! Car il croit comprendre que la paix descend du ciel. La reine de France va chercher maintenant la future reine d'Angleterre et la place à la droite de la reine de Sicile. Et le cortège se met en marche vers l'abbaye de Saint-Julien [2]. Un festin brillant est servi en l'honneur de la petite reine. Aux entremets parurent deux géants maniant de grands arbres dans leurs bras, et deux

1. Beaucourt, III, p. 279.
2. *Ibid.*, p. 277-278.

chameaux portant entre leurs bosses des tours où des gens armés simulèrent un combat; quant à la danse, elle se prolongea fort avant dans la nuit.

Il est difficile de dire la joie qui se répandit par toute la France à la nouvelle des trêves. A Paris, pendant les négociations, on avait vu quarante mille personnes suivre en dévotes processions le chef de saint Louis, la vraie croix de Notre-Dame, la châsse de saint Benoît, celle des saints Innocents, le chef de saint Jacques l'apôtre, le bras de saint Thomas d'Aquin, les bras de sainte Opportune et de saint Georges, le doigt de saint Jacques, l'hostie bouillie par le juif de la rue des Billettes [1]. Un peu partout le peuple, enfermé dans les murailles des cités et des châteaux, comme des condamnés dans une prison, pour les terreurs et les dangers de la guerre, s'estimait délivré du plus dur des esclavages. On rencontrait, par troupes, bourgeois et bourgeoises, sortant de leurs cités pour se rendre aux églises et aux pèlerinages. Enfin, on revoyait les forêts et les champs, déserts jadis arides, et les prés verdoyants :

Rivières, fontaines et ruisseaux...

Car un grand nombre de citadins n'étaient jamais sortis de l'enceinte des villes, ne connaissaient plus les aspects de la campagne que par ouï-dire. Oublieux de la guerre cruelle et féroce, ils célébraient les jours de fêtes par des banquets et des danses [2].

On ne sait guère la part que prit le dauphin Louis à cette allégresse générale. A Tours, il traverse la nef donnant la main à la jeune fiancée. Il n'a jamais été sensible à la pompe des costumes; il n'aime pas les cortèges, ces fêtes dont l'éclat est si souvent menteur. Il voit l'heure comme elle est,

1. *Journal de Jean Maupoint*, p. 30.
2. Basin, I, p. 161.



et pense surtout au lendemain. Mais il s'entretient longuement avec les ambassadeurs de Bourgogne, se ménage des entrevues avec les délégués étrangers[1]. Il peut bien demeurer soucieux et sombre, car bien des choses ne lui plaisent pas dans ce triomphe paternel.

Quelle est cette Agnès, fille suivante de la reine de Sicile, dont le roi Charles, sur la quarantaine, vient de s'amouracher? Elle est bien belle, la fille du petit seigneur picard, Jean Soreau[2]. Belle et blonde, comme les peintres représentent la Vierge Marie[3], mais dans une bombance de costumes qui choque tout le monde, le dauphin en particulier, si simple. Elle passe à la Cour entourée de jeunes gens, comme par hasard les familiers de la maison d'Anjou : Pierre de Brézé, le gentil chevalier, si gracieux parleur, est l'un de ceux qui montent dans le rayonnement de la beauté d'Agnès. Est-ce lui, est-ce elle qui va gouverner le roi sur son retour d'âge? Tous ces gens qui se réjouissent d'une manière si enfantine de la paix, ont-ils pensé au lendemain? Que vont devenir les enfants perdus, aventuriers cassés aux gages, puisque la guerre est morte, et morte leur industrie?

1. Thibault, p. 333-334.
2. Beaucourt, III, p. 279 et ss; IV, p. 171 et ss.
3. La copie de la Vierge sous les traits d'Agnès, au musée d'Anvers, dont l'original, peut-être une œuvre de Jean Fouquet, était au temps de Godefroy dans la sacristie de Melun (Beaucourt, IV, p. 171, note).

X

PARMI LES ÉCORCHEURS

Depuis le traité d'Arras, ils étaient vingt mille, peut-être trente mille gens de guerre qui savaient leur métier, aventuriers devenus brigands parce qu'il faut vivre[1]. Le peuple les appelle les Écorcheurs, car ils dépouillent jusqu'à la chemise ceux qu'ils peuvent atteindre[2]. En Lorraine et en Alsace, on continue à les nommer Armagnacs. Tantôt, ils s'abattent dans le centre de la France, dans le Forez, en Auvergne; mais ils vivent surtout dans le Languedoc, où Louis les a déjà rencontrés. D'autres sont installés en Bourgogne, dans les marches militaires de la Somme où on les jette parfois sur les Anglais. A Dieppe, Louis a employé certains de leurs capitaines et leurs compagnies franches. Que vont-ils devenir, avec les trêves de Tours, et comment les éloigner de la terre de France ?

Le conseil royal a bientôt trouvé un prétexte à leur exode, le roi ayant accueilli favorablement la demande de secours militaire que Frédéric, le roi des Romains, duc d'Autriche, lui a adressée. Frédéric a entrepris de faire rentrer sous sa souveraineté les confédérés suisses qui viennent de se retourner contre Zurich, ville de son alliance ; et Frédéric, que n'a pas écouté Philippe le Bon qui ne tient pas à entrer dans ce guêpier, vient de trouver un accueil favorable à la Cour de France où il a des amitiés ; car Radegonde, fille de Charles VII, est fiancée à son propre fils. Tandis que le roi Charles se por-

1. A. Tuetey, *les Écorcheurs*.
2. Basin, I, p. 125.

tera au secours du roi René en Lorraine, le dauphin Louis se mettra à la tête des Écorcheurs qu'il conduira vers le Rhin, vers Bâle, vers l'Empire, on ne sait où.

Louis, vainqueur de Salazar et de Lescun, qui connaît si bien les mœurs des Écorcheurs, est un jeune chef capable de les entraîner à l'aventure. Le bruit s'en répand partout, jusqu'à Metz et à Bâle où l'on assure que Louis est à la tête d'une armée de soixante à soixante-dix mille chevaux [1]. Les Écorcheurs étaient la moitié peut-être, en comptant leurs femmes; en réalité, il n'y avait guère parmi eux que quatre mille gens d'armes et six mille archers. C'était, pour le temps, une armée formidable.

Et depuis Langres, où ils avaient été rassemblés, on regardait passer avec effroi ces cavaliers terribles [2]. Ils représentent toutes les nations, tous les accents de France, toutes les langues : il y a parmi eux des Lombards, des Gascons, des Espagnols, des Anglais, des Écossais et des Bretons. Ils ont deux gros canons de fer lançant des pierres de 60 livres, six petits veuglaires ou canons de campagne, huit coulevrines ou serpents qui jettent des projectiles de plomb, tout un matériel de réparations, un train de chariots, de tonneaux de poudre, des échelles et des fusées incendiaires. Le dauphin Louis chevauche à la tête de la plus forte de ces bandes, au milieu de sa maison, près de messire Jean de Bueil, un des héros de la guerre de Normandie, l'un des meilleurs tacticiens de l'époque. Bueil est son lieutenant, et porte son étendard. Trois cents soudards espagnols formant sa garde jouissent de la plus détestable réputation. Cent quarante capitaines commandent sous ses ordres : chefs de routiers, personnages énigmatiques qui ont un passé chargé; quelques-uns sont simplement des brigands et des

1. Tuetey, I, p. 148-149. — Paiement au dauphin de 4 000 l. (Bibl. nat., ms. fr. 32511, fol. 81). — 2. « Habet jam in Alamania a Montepelicardo usque ad tria militaria XX milia equitum, quos ego occulis propriis conspexi, hominum terribilium; et dicitur quod retro sunt adhuc plusquam XXX milia quos ego non vidi. » (Relation du commandeur d'Issenheim aux bourgeois de Strasbourg, *ap.* Tuetey, II, p. 509.)



voleurs. Et puis, il faut bien vivre sur le pays, et manger, même lorsqu'on fait colonne de route !

On arrive à Luxeuil, puis à Lure, et il n'est déjà question que de s'emparer de la forteresse de Montbéliard. Car Louis n'a pas un plan de campagne bien fixé. Ses gens mangent ce qu'ils trouvent et le dauphin prend ce qu'il rencontre. Il retrouve fort à propos, ou invente, l'histoire d'un certain Henri, bâtard de Montbéliard, coupable jadis d'avoir porté la guerre à la couronne de France. Louis déclare que le roi l'a chargé de punir les dommages causés par ce seigneur. Comme les gens de Montbéliard ne sont pas en force, les baillis signent une convention qui remet le château aux mains du dauphin : les serviteurs du comte de Wurtemberg n'auront qu'à décamper avec leurs papiers, joyaux et pierreries[1]. Le 19 août 1444, Louis fait son entrée dans la ville[2], où il reçoit les doléances du conseil de Dijon au sujet des ravages que les Écorcheurs commençaient d'exercer sur la Bourgogne ; et Philippe le Bon offrait au dauphin 10 000 saluts d'or pour lui-même, et 3500 par ses grands officiers[3]. L'argent est toujours bon à recevoir; mais on ne voit pas que le dauphin ait pris quelque mesure pour réprimer les désordres de ses soldats. Comment d'ailleurs imposer une discipline à tous ces gens qui s'amusent à narguer au passage le très puissant duc de Bourgogne ? Ils crient dans les villages : « Traîtres chiens bourguignons, où est votre duc de Bourgogne ? Il dort, et vous pensez qu'il n'y en a plus en France[4] ! »

Battre les laboureurs, les mettre à rançon, appliquer la géhenne avec la corde pour obtenir de l'argent, pendre, crucifier, rôtir des pieds pour faire parler les gens, tous ont fait cela, partout. Un drôle, ce Bourguignon, qui pense les refréner ! Ils brûlent les palissades des jardins, le bois des

1. Tuetey, I, p. 200-207 ; II, p. 524-529.
2. Première relation du commandeur d'Issenheim. (Tuetey, II, p. 509.)
3. Tuetey, I, p. 12-13.
4. Tuetey, p. 184 ; Thibault, p. 355.

charrues ; ils enlèvent de plus belle les ferrures des moulins. Et quand ils visitent une église, c'est pour ouvrir les reliquaires, et voir s'il n'y avait point d'argent dedans.

Les ambassadeurs du duc d'Autriche ont demandé à Louis de poursuivre sa marche, et le conseil décide, le 23 août, qu'on va se remettre en route vers Bâle. Le dauphin s'installe à quelque distance de cette ville, au château de Waltighoffen. Le 25, il va se promener jusqu'au pied des murs, sous un déguisement ; et il s'avance, avec quelques personnes, jusqu'à la porte de la cité. Salué par des coups d'arquebusades, le dauphin regagne son château[1]. Les confédérés suisses ont appris, au siège de Farnsbourg, l'approche des Armagnacs, et ils courent sur l'ennemi. A marche forcée quatre mille Suisses, tous gens d'élite, de Schwitz, d'Uri, de Glaris, d'Unterwalden, de Lucerne, de Berne, de Soleure, tombent à l'improviste sur l'avant-garde des routiers qui campait dans la plaine de Pratteln, de l'autre côté de la Birse, petite rivière qui se jette dans le Rhin au-dessus de Bâle[2]. Les Écorcheurs sont sur leurs gardes ; mais Chabannes et le capitaine espagnol Salasar, malgré leur belle défense, doivent se replier du côté de Muttenz où se tenait une troupe d'Armagnacs plus considérable et protégée par des retranchements. Aucun obstacle n'arrête les braves Suisses qui délogèrent les Armagnacs de leur position et les repoussèrent en désordre de l'autre côté de la Birse, restant maitre du camp et du butin. Les Suisses veulent traverser la rivière sous le feu des canons du dauphin. Ils tentent de se former en bataille dans la prairie de Saint-Alban. Mais leur troupe est attaquée de tous côtés par les Armagnacs et par un gros corps de cavalerie allemande. Une partie des confédérés est acculée à la rivière tandis que les autres cherchent un passage jusqu'à la ville de Bâle, afin de rejoindre les bourgeois qui, sous les ordres du bour-

1. Première relation du commandeur d'Issenheim. (Tuetey, II, p. 512).

2. Sur la bataille de Saint-Jacques, Tuetey, I, p. 217-235 ; Thibault, p. 358-362 ; *Basler chroniken*, IV.

guemestre, s'avançaient à leur rencontre. Les Armagnacs courent sur eux, et les Suisses n'ont que le temps de se jeter dans la maladrerie de Saint-Jacques, de se retrancher derrière les murs du jardin, tandis que leurs compatriotes, sur les bords de la Birse, sont égorgés jusqu'au dernier.

Dans la maladrerie de Saint-Jacques, ce fut un carnage. L'artillerie française en a ruiné les murs, et trois assauts des Armagnacs maîtrisent les vaillants montagnards. Quelques Suisses se sont barricadés dans une vieille tour. On y met le feu : Armagnacs et Écorcheurs trouvent la mort dans un furieux corps à corps, étouffés par la fumée. Ainsi les confédérés tombent glorieusement, jusqu'au dernier, fidèles à la parole qu'ils avaient prononcée la veille : « Nous baillerons nos âmes à Dieu et nos corps aux Armagnacs[1]. »

Ce fut un horrible champ de bataille. Les corps de huit mille Armagnacs couvraient la terre, et on les emportait dans les maisons voisines pour les brûler.

Le soir, comme les Écorcheurs revenaient dans les villages d'Esch et de Pleffingen, quelques-uns d'entre eux s'arrêtèrent devant le château de Jean de Thierstein. Un trompette se détacha du groupe et se mit à sonner. Et Thierstein, attiré par le bruit, demanda aux gens de guerre ce qu'ils voulaient, à une heure si tardive. Le trompette répondit : « Nous avons lutté et combattu tout le jour. » Thierstein reprit : « Qui est vaincu ? » Le trompette : « Les Suisses sont défaits. » — « Combien des vôtres sont morts ? » Le trompette : « Jusqu'à quatre mille. »

1. Arch. de la ville de Bâle. (Cité par Tuetey, I, p. 229.)



XI

VERS L'EMPIRE

Le dauphin apprit les nouvelles de la bataille de Saint-Jacques au petit château de Waltighoffen, à trois lieues de Bâle, où il avait regagné son quartier après sa reconnaissance poussée sous les murs de la cité[1]. Quinze cents Suisses ont péri, tous les survivants sont blessés. Huit mille des siens ou Allemands sont morts ! Le grand maître de l'ordre de Saint-Jean, Robert de Brézé, des grands seigneurs allemands comme Dietrich de Rathsamhausen et Burckard Münch sont tués. Les confédérés qui assiégeaient Zurich et Farnsbourg, pris de panique, abandonnent artillerie et bagages. Les menues gens dépouillent les cadavres.

Le dauphin remercie les capitaines et autres qui ont été à la bataille. Ses conseillers préconisent une marche rapide en avant : qu'on enlève Bâle. Mais lui, il médite. Louis fait enterrer honorablement les morts que les Français ont emportés ; il fait visiter par ses chirurgiens les blessés. Non, il ne donnera pas l'ordre d'attaquer Bâle. Ce chef de vingt ans est maître de lui. Il a reçu les deux cordeliers qui sont venus implorer sa clémence. Il sait bien que les Écorcheurs n'épargneront personne, qu'ils mettront l'opulente cité au pillage. Le fils aîné du roi très chrétien ne ruinera pas l'antique archevêché, siège du saint Concile. Une campagne dans les montagnes de la Suisse serait stérile. Et c'est au surplus une maigre terre. Ces bourgeois de Bâle le craignent, puisqu'ils cher-

1. Fechter, *Basel in Kriege mit Armagnacken*, 1862.



chent son amitié ; il recherchera donc la leur. Une alliance avec eux ne serait-elle pas profitable ? Car Louis entrevoit les profits d'une amitié avec un peuple brave et sûr, chez qui l'on peut recruter des mercenaires. C'est la bonne entente avec le duc de Savoie, la protection morale du roi de France sur plusieurs pays. D'un coup, voici Louis protecteur du saint Concile[1].

N'est-il pas plus avantageux de retirer ses routiers des cantons suisses pour les diriger sur les riches plaines d'Alsace, possession du roi des Romains ? Sans doute, ce n'est pas l'idée du roi Charles ; mais c'est la sienne. Le dauphin se dirige sur Altkirch, deux ou trois jours après la bataille de Saint-Jacques. Là, il est en terre d'Empire, lui qui est vicaire impérial dans le Dauphiné et au royaume d'Arles. Les choses se passent à peu près comme le dauphin les a prévues. Le 31 août, les envoyés du Concile et de la ville de Bâle arrivent à Altkirch[2]. Il y a parmi eux deux cardinaux, Louis Alamandi, cardinal et archevêque d'Arles, et Jean de Torquemada, cardinal de Sainte-Calixte, théologien, des évêques, des chevaliers, des bourgeois. Ils arrivent en grand appareil et le dauphin les accueille honorablement. Alors le cardinal d'Arles prend longuement la parole, au nom du Concile, pour rappeler que la maison de France avait toujours soutenu et restauré l'Église de Dieu, au milieu de toutes les tempêtes, et que c'était là l'origine du titre de « très chrétien » donné au roi de France entre tous les rois. Aussi le prélat et le Concile verraient-ils avec étonnement le dauphin, fils aîné du roi de France et son seul héritier, attaquer une ville où se tenait le saint Concile, qui combattait pour la foi, une cité pleine de paix, de bonté, de toute justice et de vertus. Ce serait la totale destruction de la foi chrétienne, de l'Église catholique, une marque perpétuelle

1. Thibault, p. 364.
2. Première relation du commandeur d'Issenheim (Tuetey, II, p. 513-514).

d'infamie pour la maison de France. L'évêque de Monreale parla ensuite, en français, d'une manière fort agréable. On le complimenta.

Alors le dauphin prit la parole. Il n'était pas venu pour jeter le trouble dans l'Église de Dieu, qu'à l'exemple de ses ancêtres il entendait défendre jusqu'au sang, mais bien pour détruire les adversaires de son frère et allié, le duc d'Autriche, qui allait épouser sa sœur. Que la ville de Bâle rompe l'alliance avec les Suisses et lui rende obéissance, qu'elle prenne l'engagement de ne pas attaquer la maison d'Autriche, il ne demande pas mieux que de la laisser en paix.

Sur quoi les ambassadeurs rentrèrent à Bâle, porteurs d'une trêve de huit jours. Pour préparer une réponse, Jean de Bueil et Gabriel de Bernes, émissaires du dauphin, se rendront à Bâle où ils parleront durement à la ville qui n'a pas de seigneur. Ils allégueront que la ville de Bâle est, de toute antiquité, sous la protection du royaume de France. Mais ce n'est là qu'une feinte. Les orateurs du Concile revinrent à Einsisheim, avec l'évêque de Bâle et les envoyés des principales villes suisses; et le dauphin leur accorda une trêve de vingt jours, exprimant le désir qu'un semblable accord fût conclu entre la maison d'Autriche et les confédérés. Louis prend sous sa protection la ville de Bâle, préparant ainsi les voies pour arriver à la paix définitive. Et Gabriel de Bernes va tenir conférence avec les délégués des villes suisses[1].

De son côté, le roi des Romains venait d'adresser des ambassadeurs au dauphin Louis. Uni par la foi et l'amitié au roi et à la maison de France, il lui disait son étonnement, le trouble de son cœur, en voyant que le dauphin avait envahi l'Empire avec une armée de barbares, aussi nombreux que terribles, et qui commençaient à ravager les cités. Il ajoutait qu'il était prêt à s'entendre avec Louis pour lui donner

1. Tuetey, I, p. 274-285; Thibault, p. 365 et suiv.

justice et satisfaction. Mais Louis leur répondait, comme il l'avait fait aux Bâlois, qu'il était venu au secours du roi des Romains, pour recouvrer les terres soumises, de toute antiquité, au royaume de France et qui s'étaient soustraites à l'obédience de l'Empire. Quelques jours après, il envoyait Amaury d'Estissac et Jean de Fenestrange vers Nuremberg[1].

Louis avait le dessein d'assiéger Mulhouse, ce qui eût été vraiment une violation du droit des gens, alors qu'il avait envoyé une ambassade à l'empereur dont il n'avait toujours pas la réponse. Il se ravisa et décida de venir à Einsisheim et d'attendre.

De nombreux délégués de l'Alsace, magistrats municipaux, petits seigneurs en quête d'aventures, venaient le relancer. Et déjà les yeux du dauphin sont tournés vers Strasbourg. Il médite, grâce à l'évêque, d'imposer son protectorat à la grande cité. Et le commandeur d'Issenheim dévoile à la ville, si jalouse de ses libertés, les machinations de Louis.

Des places fortes lui sont déjà livrées, et le dauphin va diriger ses Écorcheurs en Alsace. Ils prendront, après un rude assaut, Saint-Hippolyte. Louis se porte sur Dambach, petite place aux pieds des Vosges. Toutes les pièces d'artillerie battent la forteresse. Et, la brèche ouverte, le dauphin s'apprête à donner l'assaut quand la flèche d'un assiégé lui cloue le genou à la selle de son cheval (7 octobre). On le panse à Chatenois, près de Schlestadt[2]; et Louis est bientôt guéri par ses physiciens.

Mais le dauphin ne retournera plus à la tête de ses troupes. Il regagne, convalescent, Einsisheim, où l'ambassade du roi des Romains et le duc Albert d'Autriche venaient le retrouver[3]. Sa volonté demeurait inébranlable. Le dauphin

1. Première relation du commandeur d'Issenheim (Tuetey, II, p. 515-516).

2. Il signe dans Chatenois des lettres de sauvegarde en faveur de l'abbaye d'Ebersmunster « assize ou pais d'Alemaigne, deça la riviere du Rin... fondée par les roys de France... » (Tuetey, I, 287n-288n.)

3. Mathieu d'Escouchy, I, p. 24; Thibault, p. 379.

avait exposé sa personne, sacrifié ses soldats. Il entend passer l'hiver en Alsace, revendiquer la frontière du Rhin. C'est dans la petite place d'Einsisheim qu'il relit le traité avec les confédérés : il le fait sceller de son grand sceau équestre et le signe de sa main[1].

Mais le roi Charles se montre inquiet de la blessure de son fils, et plus encore de ses projets inconnus. Il l'invite à rentrer à la Cour[2]. Louis s'obstine à rester en Alsace, et il demande même que Marguerite, son épouse, vienne l'y rejoindre[3]. Les Écorcheurs montrent en Alsace ce qu'ils sont. Strasbourg est sous les armes, ainsi que les gens du roi des Romains; et Philippe le Bon est prêt à intervenir.

Sans doute, Louis songe à l'Empire[4]. Avant de risquer un coup de cette importance, il décide tout à coup de se rendre auprès de son père qui lui envoyait lettres sur lettres. Il devait prendre sa route par Altkirch et Montbéliard, et se diriger de là sur la Lorraine, tandis que ses Écorcheurs occuperont toujours la Basse-Alsace. Les gens de Philippe le Bon vont l'insulter au passage, pillant ses bagages, lui refusant l'entrée des cités[5]. Mais le dauphin rentre avec sa petite troupe de cavaliers. Il a laissé ses aventuriers à l'aventure, vidé le royaume des capitaines, routiers et autres gens de guerre qui le détruisaient. Le pauvre peuple et les sujets du roi pourront vivre en paix.

Sa mission est remplie. Il revient avec le traité d'alliance avec les Suisses, et son rêve d'Empire.

1. Archives de Berne (dossier France) ; Tuetey, I, 251 ; Thibault, p. 381.

2. Seconde relation du commandeur d'Issenheim (Tuetey, II, p. 519).

3. Arch. de la Côte-d'Or, B. 11941, fol. 4, cité par Thibault, p. 383 n.

4. Le rédacteur du Registre delphinal, écrit, il est vrai, dix ans après la campagne d'Alsace, dit que si « les gens d'armes de Monseigneur le Daulphin se feussent bien gouvernés, sans faire les grands outrages qu'ils faisoient, Monseigneur eust eue la obeyssance de la plupart des Alemaignes, voire jusques a estre empereur ». (Cité par Thibault, p. 389.)

5. Tuetey, I, p. 342 ; *Lettres*, I, p. 19-20.



XII

CONFÉRENCES DE NANCY ET DE CHALONS

Tandis que le dauphin avait mené les Écorcheurs en Suisse et en Alsace, le roi Charles et René d'Anjou gagnaient les marches de Lorraine. Le roi Charles occupait Épinal, sommait Toul et Verdun d'avoir à lui ouvrir leurs portes. Au mois de septembre 1444, à la tête d'une immense armée qui ne comptait pas moins de trente mille hommes, il était sous les murs de Metz, aidant le roi René à faire rentrer cette ville sous sa domination [1].

A vrai dire, il s'agissait moins d'un siège en règle que d'une suite d'escarmouches et de négociations qui devaient durer plusieurs mois. Aussi le roi Charles décida de rejoindre Nancy, où se tenait la Cour, pour y passer l'hiver.

René d'Anjou se retrouvait pour la première fois, après une longue absence, dans la capitale de son duché. Aimant le faste et la chevalerie, il en fait les honneurs. Et le roi Charles, longtemps triste et si pauvre, est aujourd'hui un puissant monarque. Il est le victorieux. Il va se montrer dans les longues robes de cour qu'il affectionne et qui couvrent ses jambes cagneuses. Il est amoureux et veut plaire [2].

La reine et le dauphin sont venus le rejoindre, à la fin de l'année, avec leurs dames et leurs demoiselles. La reine de Sicile arrive, elle aussi, suivie bientôt par sa fille, la jeune reine d'Angleterre, que conduit Bertrand de Beauvau. Le

1. Beaucourt, IV, p. 47-58 ; Lecoy de la Marche, *Le roi René*, I, p. 234-244.
2. Beaucourt, IV, p. 80-81.



marquis de Suffolk est entouré d'une brillante noblesse anglaise, le comte de Salisbury, le comte de Shrewsbury, Robert d'Harcourt, de dames d'Angleterre aussi, comme Alice Chaucer, Marguerite Beauchamp[1].

On s'occupe des derniers arrangements relatifs au mariage de Marguerite d'Anjou, cérémonie que préside l'évêque de Toul. Les divertissements, les joutes se prolongent pendant huit jours et le roi parut lui-même sur la lice. Les seigneurs de l'hôtel du duc de Bourgogne arrivent, eux aussi. Et Bertrand de la Tour parade sur son magnifique coursier couvert d'une housse de drap d'or ornée de petites clochettes d'or, accompagné de dix gentilshommes vêtus de satin blanc. Il fournit douze courses contre cette jeunesse, le comte de Saint-Pol, Pierre de Brézé et le gentil écuyer Jacquet de Lalaing. Ainsi passe le temps à Nancy, jusqu'au départ de la jeune reine d'Angleterre, que Charles embrasse pour la dernière fois tandis qu'elle éclate en sanglots.

Mais le dauphin Louis, qui a vingt ans cependant, ne prend pas part à ces divertissements. Il ne les aime pas. Il était fatigué et malade au surplus. On le voit ratifier, par lettres personnelles, les accords des Messins avec le roi René; le dauphin suit les conférences qui vont placer sous la sauvegarde du roi les évêchés de Toul et de Verdun. Il procède à la liquidation inextricable de sa campagne d'Alsace[2].

Louis vient d'apprendre que sa colonne principale d'Écorcheurs a disparu dans l'embuscade du Val-de-Liepvre[3] : peu importe. Il assiste aux conseils qui organisent sur de nouvelles bases l'armée royale[4]. La petite Radegonde de France est morte, la fiancée du fils du roi des Romains. Et celui-ci ne garde plus aucun ménagement et réclame au dauphin une

1. Beaucourt, IV, p. 93.
2. Thibault, p. 302, 308.
3. Tuetey, I, p. 331-333.
4. Mathieu d'Escouchy, I, p. 54.



PHOTO BRAUN GRAV. BRAUN

Portrait de Charles VII, roi de France, par Jean Fouquet
(Musée du Louvre)

indemnité de 600.000 florins pour la campagne contre les cantons suisses[1].

La Cour quitta Nancy à la fin d'avril. La reine, suivie du dauphin et de la dauphine, gagnait Châlons, où elle arrivait le 4 mai[2]. Et tandis que le roi Charles va visiter les villes des bords de la Meuse, il laisse au dauphin le soin d'entamer les négociations diplomatiques sur les litiges de France et de Bourgogne avec la duchesse Isabelle.

C'est une femme de quarante-huit ans, issue des Bragance, une très grande dame, assez cérémonieuse, un peu triste, mais si bonne et sensible, que son mari volage emploie pour arranger les affaires que les diplomates procéduriers ne savent pas réussir. Ainsi, elle a déjà tiré de sa prison Charles d'Orléans[3]. Marie d'Anjou l'accueille noblement, cordialement[4]. Isabelle fréquente à la table de Marguerite d'Écosse qui la traite avec autant de déférence que la reine, s'agenouillant profondément quand elle se levait de table. Mais le dauphin se montre réservé et froid, car les rapports de Louis et de son oncle Philippe le Bon sont en ce temps-là fort tendus[5]. Philippe, autoritaire et chevaleresque, n'a pas approuvé son attitude de mauvais fils révolté. Les soldats du dauphin ont pénétré trop souvent en terre bourguignonne. Les Écorcheurs ont laissé derrière eux trop de maisons vides, rôti trop de gens. Il y a une question d'indemnités à régler; et la forteresse de Montbéliard demeure toujours occupée par les gens du dauphin, par son homme de confiance, un chef éprouvé, Joachim Rouault, menaçant le comté de Bourgogne[6]. Le roi Charles donne des explications, des

1. Tuetey, I, p. 267.

2. Délibération du Conseil de Châlons-sur-Marne, citée par É. Charavay, *Lettres*, I, p. 199.

3. Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, p. 289-300.

4. Aliénor de Poitiers, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, II, p. 154-156; Beaucourt, IV, p. 95-97.

5. Thibault, p. 404.

6. Tuetey, II, p. 1-2; Thibault, p. 406-407.

ordres pour faire cesser les courses des routiers. Mais le dauphin nie, ergote, soutient ses chefs de bande, refuse, en ce qui le concerne, d'approuver le traité d'Arras, dévoilant déjà une de ses grandes pensées. Et dans le moment même où il doit conduire les conférences avec les députés chargés de rétablir la bonne amitié entre les maisons de France et de Bourgogne, Louis prend fait et cause pour les Dieppois, ses amis[1].

Il y avait un petit baleinier, l'*Éveillé qui dort*, parti de Dieppe pour rançonner les Anglais. Il était venu mouiller au port flamand de l'Écluse. Et là, prévenu de la présence de deux navires anglais, l'équipage du baleinier en avait pris un et le remorquait vers Dieppe, lorsque des bateaux flamands lui avaient enlevé sa prise[2]. Les matelots dieppois avaient été exécutés à Bruges. Charles Desmarets, le capitaine de Dieppe, était d'avis de vider l'affaire par les armes. Et le dauphin écrivait aux échevins de Bruges pour soutenir le bon droit de ses protégés, comme si les gens de Bruges étaient des vassaux de la couronne de France.

Voilà une fâcheuse entrée en matière pour une négociation diplomatique, qui semble bien avoir été voulue par le dauphin Louis. Le programme des conférences est immense : assurer le respect des frontières d'Artois et de Bourgogne, sauvegarder la suprématie des ports de Flandre, vaincre l'obstination du dauphin Louis, qui n'a pas ratifié le traité d'Arras, faire évacuer Montbéliard, faire payer la rançon de René d'Anjou, les indemnités pour les ravages des Écorcheurs, fonder les obits pour le repos de l'âme de Jean-sans-Peur[3] ! Pendant trois semaines, on vit le dauphin ondoyant, caustique, souple et violent, user de tous les moyens pour mettre l'affaire en délai. Isabelle était patiente, inébranlable

1. Thibault, p. 423 et ss.
2. Arch. de la Côte-d'Or, B. 11927, cité par Thibault, p. 425.
3. Tuetey, II, p. 184-185 ; Mathieu d'Escouchy, preuves, III, p. 98-99 ; Thibault, p. 429 et ss.

et sensible. Louis se montrait d'autant plus aigre et violent. Ils eurent ensemble « des paroles[1] ». Les Dieppois continuaient leurs courses, enlevant à Nieuport deux bateaux de pêche. Et seule l'arrivée de Charles VII devait changer l'esprit et le cours de ces négociations (29 mai 1445).

En ces beaux jours du printemps, Charles s'installe dans le joli château de l'Évêque, à Sarry. Que les prairies sont brillantes, les eaux claires, et qu'il fait bon chevaucher jusqu'à Châlons, où la flèche de l'église cathédrale de Saint-Étienne, et tant d'autres, jaillissent derrière les remparts que baigne la Marne nonchalante, parmi les gros bouquets d'arbres! Qu'il est doux de deviser en cueillant des fleurs! En un mois, les querelles sont apaisées. Le litige lorrain est devenu une affaire française. René recouvre ses places de Clermont-en-Argonne et de Neufchâteau, demeure quitte de sa rançon. Mais Louis perdait Montbéliard qui revenait aux comtes de Wurtemberg; joué, il devait ratifier le traité d'Arras[2]. C'est un succès pour la maison d'Anjou, mais qui ne sera pas de longue durée, en ce temps de « brouilliz ».

Charles d'Anjou, comte du Maine, qui vient de prendre femme dans la maison de Luxembourg, donne le ton à cette brillante jeunesse. Et son beau-frère, le comte de Saint-Pol, beau cavalier, le seconde et le stimule. Car un soir, après souper, les rois de France et de Sicile vont jouer aux champs; et sur les prairies, ils cueillent des herbes et des fleurs. Ils rencontrent Charles d'Anjou et le comte de Saint-Pol qu'accompagnent de nombreux chevaliers et écuyers[3]. On parle des dames, du grand état que tenait alors le duc de Bourgogne, des joutes et des fêtes qu'il sait ordonner chaque jour. Tous le reconnaissaient : « Certes, de pareil prince comme

1. Tuetey, II, p. 191.
2. Thibault, p. 440-443.
3. *Le Livre des faits du bon chevalier messire Jacques de Lalaing* (t. VIII des *Œuvres de Georges Chastellain*, éd. Kervyn de Lettenhove, p. 40-41).

est le duc de Bourgogne ne se trouve en France, ni plus courtois, débonnaire, sage et large sur tous autres. » Alors les comtes du Maine et de Saint-Pol se retirent à l'écart : « Il convient que faisions aucune chose dont on sache parler. Vous avez ouï raconter devant les dames comment chaque jour toutes fêtes, joutes, tournois, danses et carolles se font en la cour du duc de Bourgogne ; et vous voyez que nous, qui sommes en grand nombre en la cour du roi, ne faisons que dormir, boire et manger, sans nous exercer au métier d'armes, qui n'est pas bien séant à nous tous d'ainsi passer notre temps en oisiveté. » Ils conviennent de tenir un pas d'armes contre tout venant pendant l'espace de huit jours.

C'est Jacquet de Lalaing, écuyer de vingt-deux ans du damoiseau de Clèves, entraîné aux tournois bourguignons, qui le tiendra. Il est sage et vaillant, grand, frais de visage, coloré comme la rose. Il se donne pour l'écuyer de Marie de Clèves : « Qui est au frère, il doit être à la sœur. » Il reçoit d'elle une verge d'or où était enchâssé un beau rubis. Et Jacquet paraît au tournoi avec la guimpe garnie de perles que lui a donnée Mme de Calabre la jeune femme de Jean d'Anjou ; car elle aussi désire qu'il ait ses services. Et toutes deux voudraient bien que leur mari lui ressemblassent. Au banquet, Lalaing est placé entre les deux dames. La première, bien secrètement lui passe un diamant, sans être aperçue de l'autre qui lui glisse un rubis monté sur un anneau d'or. Il les prend fort honnêtement, ayant toujours en mémoire les beaux avertissements qu'à son départ lui avait donnés Monseigneur son père de ne faire chose dont il pût être repris ni de Dieu, ni du monde. Et l'on danse au son de mélodieux instruments ; et l'on boit des vins épicés.

Au dîner apparaît Jean, comte d'Angoulême, frère de Charles d'Orléans, qui vient d'être délivré de sa longue prison d'Angleterre[1]. Tous font grande fête à cet homme

1. Pierre Champion, *Vie de Charles d'Orléans*, p. 352-353.

triste et pieux, qui s'avance le front plissé et les mains décharnées. Lui aussi entre dans la ronde, exécutant le pas d'une basse danse de Bourgogne, aux côtés de la reine de Sicile, de l'enjouée Mme de Calabre, de la dauphine, charmante et extravagante[1].

Le dauphin Louis regarde la fête et se montre jaloux.

1. Bibl. nat., ms. fr. 10297, feuillet liminaire.

XIII

LA MORT DE LA DAUPHINE

Ce fut un bien mauvais ménage que celui du dauphin Louis [1].

Tandis que Marguerite charme par sa vivacité le roi et la reine, qui la gâtent dans son goût des parures, le dauphin la délaisse. Toujours par voies et par chemins, il n'est jamais auprès d'elle. Alors que tous la trouvent charmante, avec sa vivacité d'enfant, Louis lui en veut. Il trouve qu'elle a une mauvaise haleine, et il lui reproche de ne pas lui avoir donné d'héritier. Enfin, Marguerite n'est pas la femme qu'il a choisie; c'est l'épouse que lui a imposée son père. Louis n'aime rien de son père.

Car Marguerite, plus que l'épouse du dauphin, était demeurée l'enfant du roi Charles et de la reine Marie d'Anjou. Près de la reine, femme pieuse, soumise, très simple et sans beauté, Marguerite passe ses jours. Des jours qui sont très uniformes, où les offices religieux succèdent aux offices. Dans sa maison, la reine Marie d'Anjou récite ses Heures, règle les frais de son hôtel, se retire dans quelque chambre pour travailler ou entendre la lecture des chroniques; et parfois, dans ces réunions de dames et de demoiselles, on mange des noix, des confitures et du sucre rosat.

Rien de plus monotone que l'existence d'une princesse,

1. On trouvera les références à ce chapitre dans ma *Dauphine mélancolique*. — La source principale est l'information publiée par Duclos, III, p. 20-50, et le fragment du ms. Du Puy, 762, fol. 45.



d'une fille de ce temps. Les traités du chevalier de la Tour Landry, de Christine de Pisan en rendent parfaitement compte. L'essentiel est qu'elle sache prier et qu'elle ait de la vertu : la princesse devra toujours avoir un maintien correct, parler peu, rire modérément, être soumise en tout aux volontés de son seigneur époux, de son maître.

Marguerite n'était pas ainsi. Elle a de la personnalité, celle d'une étrangère, la pétulance d'une fille de Stuart. Elle est très Écossaise, se montre vive et gaie. De petite santé, faible de la poitrine, comme tant de poumons déchirés par le rude vent de son pays natal, Marguerite est excessive, confiante, joyeuse, pleine de fantaisie. Puisque c'est la mode, elle veut rester gracile ; elle se serre un peu trop dans ses robes, mange des pommes vertes et boit du vinaigre pour ne pas gagner d'embonpoint. Elle a la fraiche imagination de son père, le roi poète, si aventureux, et qui vient de périr tragiquement massacré par ses lords. La dauphine vit dans un monde imaginaire, celui que Me Alain Chartier a imposé à la Cour, par exemple dans le portrait de la coquette, si admirée et maudite, qu'est la *Belle Dame sans mercy*. Car Marguerite, qui apprit chez nous notre langue, une étrangère, est ravie de la douceur de notre parler, ensorcelée par notre poésie. Par là, elle oublie ses malheurs, comme les rudes hommes de cette époque oublient les misères du temps présent. Il y avait alors une vogue de rondeaux, petit genre, petite poésie d'un mécanisme ingénieux et facile qui peut être pratiqué par les gens du monde. Tous écrivaient des rondeaux. On y décrit les fêtes de la Saint Valentin, de mai, le désespoir factice de l'amoureux ou de l'amoureuse qui désirent la mort. Marguerite fit comme les autres, mieux que les autres, car elle pouvait tourner jusqu'à douze rondeaux ou ballades par jour. Et souvent l'aurore la trouvait absorbée par ses compositions.

Nous ne possédons plus aucun de ses compositions, qui furent détruites par l'ordre de son prosaïque mari. Mais les

jeunes femmes qui entouraient Marguerite, et formaient sa maison, ont écrit des vers que nous conservons encore : Jeanne Filleul, par exemple, qui disait à son amoureux :

Hélas ! mon amy, sur mon ame,
Plus qu'aultre femme
J'ay de douleur si largement,
Que nullement
Avoir confort je ne puis d'ame...

Et, comme Jeanne Filleul, Marguerite avait « largement » de douleurs. Mademoiselle de Salignac a d'ailleurs célébré la grâce de sa maîtresse. Parmi les jeunes seigneurs qui partageaient les goûts poétiques de Marguerite, il y avait Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy et de Blainville, le maître des arbalétriers, modèle du mondain de ce temps, à la fois brave et raffiné. Un autre, son poète attitré, était Blosseville, qui est sans doute Jean de Saint-Maard, capitaine normand, en relations avec le grand sénéchal Pierre de Brézé, et qui rimera avec Charles d'Orléans. C'est lui qui a dit joliment :

C'est grand'peine que de vivre,
Et si ne veult on mourir...

Lui aussi chantait la Saint Valentin. Il se disait le dévoué serviteur de celle dont il portait l'initiale brodée sur son vêtement :

Et serviray mieulx qu'aultre fame
Celle pour qui je porte l'M.

Voilà qui faisait jaser et surprenait dans une Cour demeurée jusqu'alors rigoriste. Et cela, qui nous paraît bien innocent, était condamné par la morale des vieilles gens, par les sermonaires et les théologiens. On commence par célébrer les yeux, les baisers qui se donnaient dans les danses ; on se dit un adepte de l'amour courtois : mais qui sait comment ces choses finissent ? qui pourrait dire qu'il n'y a pas là déjà adultère ?



C'est bien ce que pense le dauphin Louis, qui n'aime pas sa femme, qui a horreur de ces fêtes où paraissent de jeunes écuyers se laissant choyer, où l'on danse si avant dans la nuit en buvant des vins épicés.

On le vit bien aux fêtes de Nancy, où Louis ne parut jamais, malgré sa jeunesse. Il observe son père qui s'amuse sur la quarantaine, court après cette Agnès que Louis déteste, elle, sa gorge nue et ses diaboliques atours. Mais surtout le dauphin surveille sa femme, qu'il fait espionner par un homme à lui, un petit seigneur breton, qui servait en subalterne, brave et soumis jusqu'au mensonge, noble homme messire Jamet de Tillay, dont il a fait son conseiller, son chambellan. Cet homme, Marguerite le hait; car elle sait bien qu'il n'est qu'un bavard, un espion, qui s'est appliqué à la brouiller avec Monseigneur le dauphin. Jamet a fait un rapport sur ses légèretés et ses imprudences. Il écoute aux portes. Il se glisse dans les chambres quand on ne l'attend pas. Il entre un soir, vers la Noël, à Nancy, dans le retrait de Marguerite, avec Regnault de Dresnay, son maître d'hôtel. Dans la petite pièce flambait un bon feu. Mais il n'y avait ni torches, ni chandelles. Et prenant une bougie à la main, Jamet s'était avancé vers la couche de Marguerite. Dans l'ombre il avait découvert M. de Blainville, le beau soldat rimeur, accoudé près de la dauphine, et un autre qu'il ne reconnut pas. En sortant, Jamet joua l'indignation. N'était-ce pas une « grande paillardise » pour le maître d'hôtel de n'avoir pas mis de torches ni de chandelles dans la chambre de la dauphine? Et Jamet allait répétant que Marguerite avait des façons de paillarde plutôt que de grande maîtresse.

Aux fêtes de Châlons, durant le bel été, on s'amusa beaucoup. Il y eut de belles joutes qui enchantèrent la Cour de France qui n'était plus habituée à ces spectacles en honneur dans la maison de Bourgogne. Jaquet de Lalaing

fut fêté par Mesdames d'Orléans et de Calabre, reçut d'elles des bijoux. Et Marguerite d'Ecosse, suivant l'entraînement général, vida ses coffres, secrètement, en faveur d'un « homme de bien », Charles Morillon. Excentricité qui exaspéra le dauphin à qui la chose fut naturellement rapportée. Et Louis détestait cette Prégente de Melun, jeune femme qui tenait près de Marguerite le rôle d'intendante des menus plaisirs, et qu'elle chérissait. C'était elle, disait-on, qui incitait Marguerite à passer tant de nuits blanches, en écrivant des poésies. Dans son coffre, Prégente conservait des livres de ballades et de chansons où l'on parlait d'amour. Mais Louis n'aimait rien de Marguerite, ni Jacqueline de Baqueville qui avait vingt-cinq ans, ni les duègnes elles-mêmes sur la quarantaine, comme la dame de Saint-Michel ou Marguerite de Vaux.

A la fin de juillet 1445, le mauvais génie de Jamet de Tillay allait se manifester davantage encore. Le roi, qui venait de traiter ses affaires diplomatiques, songeait à son retour et préparait son départ. Ce n'était jamais une chose aisée de déplacer tant de monde dans les chariots avec le bagage qui devait suivre pour meubler des gîtes de fortune. Le roi Charles s'en était ouvert à Jamet de Tillay; il lui avait confié qu'à cause des petits logis et des longues lieues qu'on aurait à faire chaque jour, il voyagerait seul et que la reine prendrait un autre chemin que lui, par petites étapes. Elle partirait la première. Peut-être le roi désirait rester seul avec Agnès. Marguerite avait l'habitude de voyager avec la reine. Jamet avait bien vu le parti qu'il pourrait tirer de la confidence du roi Charles; il alla trouver Marie d'Anjou, lui exposant le désir de son mari. Il ajouta que Marguerite d'Écosse devrait suivre un troisième itinéraire, à cause du nombre de ses femmes et de ses coffres. La reine y consentit avec tristesse, car elle était épouse humble et soumise. On apprit bientôt par le maître d'hôtel, Jean de la Haye, que rien n'était arrêté de tout cela. Pour la jeune Marguerite

d'Écosse, il y avait bien de quoi « se mérencolier ». Mais ce n'était pas le chemin du retour en Touraine que la jeune dauphine allait prendre.

Comme il convient, à la veille d'un voyage, le roi Charles décida de faire le pèlerinage de Notre-Dame de l'Épine avant de quitter Châlons. Il y avait là un vieux sanctuaire que l'on reconstruisait, où l'on honorait la perpétuelle virginité de Marie sous le symbole du buisson ardent, l'épine. Marguerite d'Écosse y accompagna le roi. C'était un jour d'août très chaud et Marguerite, en rentrant dans la chambre froide du vieux palais épiscopal, sa demeure, retira imprudemment ses vêtements et resta en cotte. Elle prit froid ; le lendemain, elle était fort mal et toussait beaucoup. On dut la transporter dans le cloître de l'église Saint-Étienne, où elle trouverait plus de tranquillité : et l'ordre fut donné de faire cesser les sonneries de cloches dans la petite ville sonnante.

Ce mal, subit, surprit tout le monde, car Marguerite était demeurée jusqu'à ce jour « très joyeuse ». Me Guillaume Leothier, médecin du dauphin, attaché à lui depuis l'enfance, un homme de cinquante-six ans, l'examine et la soigne. Il diagnostique un gros rhume, mais reconnaît aussi que les poumons sont atteints. Alors reparaît le méchant Jamet, toujours aux écoutes, qui commente la maladie et ses causes : Marguerite avait trop veillé et tourné trop de rondeaux. Le malheur était sur la France. Le roi s'inquiète et questionne naïvement : « Cela fait donc mal à la tête de faire des rondeaux ? » Et dans le privé, Jamet ajoutait de basses calomnies sur l'origine de ce mal : « Ce sont amours », disait-il, comme les poètes eux-mêmes qui, tant de fois, s'étaient représentés lassés de la vie.

Quelle solitude, tout à coup, dans le cloître de Saint-Étienne où la dauphine va bientôt agoniser ! L'étiquette s'opposait à la présence du roi et de la reine. Mais on ne voit pas davantage le dauphin. Ainsi Marguerite demeure avec les médecins et les dames de son entourage. Mais au lieu de chercher

à la soulager, ils la tourmentent plutôt. Car ils veulent réconcilier son âme avec Dieu, et ils savent que Marguerite ne pardonnera pas, ne pardonnera jamais au méchant calomniateur dont les paroles sont cause de sa mélancolie et de son mal. Marguerite, qui étouffe et tousse ne cesse de protester de son innocence : « Je prends sur Dieu et sur mon âme, sur le baptême que je reçus sur les fonts, que je n'ai onques desservi Monseigneur et ne lui fis tort. » Elle n'a pas trompé son mari. Pierre de Brézé, qui assiste à cette scène pénible, sort tout dolent de la chambre, disant : « C'est grand pitié de la douleur et du courroux que souffre cette dame. » Et pensant à Jamet, le sénéchal s'écrie : « Ah ! faux et mauvais ribaud, elle meurt par toi ! »

Que Madame pardonne à Jamet, c'est la pensée des dames et des demoiselles qui l'entourent ; et c'est aussi le sentiment de maître Robert Poitevin, médecin du roi, qui est prêtre et vient de la confesser. Madame dit qu'elle pardonne à tout le monde. Mais le nom de Jamet de Tillay, elle ne le prononce pas. Que fait-elle d'ailleurs pour aider à sa guérison? Elle s'abandonne toute à sa mélancolie. Qu'on ne lui rompe pas la tête avec tant de questions ! Robert Poitevin administre sa malade et sa pénitente : « Madame, vous souvient-il bien de Dieu? » Et elle murmure : « Oui, maître Robert. » — « Madame, ne l'oubliez pas ! » Et la faible réponse vint : « Neny, je ne l'oublierai pas. » Alors le prêtre hasarde la question à laquelle il attachait une telle importance : « Madame, vous avez pardonné à tout le monde, n'est-ce pas? » Mais Marguerite, qui va mourir, retrouve assez d'énergie pour s'écrier : « Non, en vérité ! » — « Sauf votre respect, proteste Poitevin, Madame, vous l'avez pardonné et vous le devez faire. » Mais lui non plus n'osa pas prononcer le nom odieux. On va passer le cierge entre les mains de la moribonde. A-t-elle vraiment pardonné à l'exemple de Notre Sauveur Jésus-Christ? Le ciel va-t-il s'ouvrir, et la Vierge et les saints recevront-ils son âme, lorsqu'elle sortira de son

jeune front sous la forme d'un petit enfant que porteront les anges? Alors ceux qui la veillaient l'entendirent encore parler. Mme de Acqueville saisit un murmure. La dauphine, qui revoyait toute sa vie, disait que, si ce n'était sa foi, elle se repentirait bien d'être venue en France.

Alors maître Jean Boutet, apothicaire et valet de chambre de Monseigneur le dauphin, un de ses espions peut-être, s'approcha du lit de Marguerite et recueillit ses dernières paroles, les paroles d'une jeune femme de vingt et un ans : « Fy de la vie de ce monde, et ne m'en parlez plus, et plus qu'autre chose m'ennuie! »

XIV

LOUIS, BANNI DE SA MAISON

Les incidents qui suivirent la mort de Marguerite d'Écosse, l'enquête ordonnée à Tours[1], montrent assez les intrigants qui entouraient le roi Charles et cherchaient à le gouverner,

Louis n'a pas la confiance de son père : mais il le sert très énergiquement et avec intelligence dans les missions qui lui sont confiées. Il va chercher à tenir le fil des intrigues formées autour de Charles. Sans doute, d'une manière souple, il se rapprochera parfois très habilement de son père ; mais on le voit bien, une fois de plus, Louis va tenter de s'emparer du pouvoir. Son impatience et ses bavardages le perdront. Fort mal avec le roi René, il se montre alors d'intelligence avec le duc d'Orléans ; et il feint aussi d'être en très bons termes avec Brézé qui a une partie du gouvernement. Il agit de même envers Agnès Sorel dont il cherche, par des présents, à gagner les bonnes grâces. Mais des altercations bien vives s'élèvent entre la puissante favorite et le dauphin Louis. Il la menace, paraît-il, un jour, de son épée, et lui donne un soufflet[2]. De tout cela, nous ne sommes pas très certains : mais nous sommes assurés que Louis veut être le maître, et qu'il cherchera à perdre Brézé, à faire dissoudre la garde écossaise qui était la garde du corps du roi Charles[3].

1. Duclos, t. III, p. 20.
2. *Chronique Martiniane*, p. 97. Æneas Sylvius, *Commentarii*, p. 160.
3. Beaucourt, IV, p. 191.



Louis, pour seconder ses desseins, a jeté les yeux sur Antoine de Chabannes qui était un capitaine aventurier. Il le connaissait bien, ce bon compagnon qui voulait parvenir à la fortune par son adresse aux armes et son courage[1]. Il avait fait campagne en Suisse auprès de lui; et Chabannes avait réalisé de bonnes prises, au retour, sur les gens du duc de Bourgogne. Mais le maréchal de Bourgogne s'était vengé de lui; et le dauphin disait, en plaisantant, à Chabannes : « Le maréchal de Bourgogne vous a déferré! Par la foi de mon corps, ce maréchal fait au rebours des autres, car les autres maréchaux ferrent les chevaux, et celui-ci les déferre. » — « Monseigneur, vous dites vrai », avait répondu Chabannes; « mais pour ferrer mes chevaux et ceux de ma bande, j'ai eu 10000 écus du pays du maréchal, et je me suis bien chauffé en ses pays, et bu de bons vins! »

Vers les fêtes de Pâques de l'année 1446, le dauphin qui était en son retrait au château de Chinon fit venir Chabannes. Le conduisant à une fenêtre qui donnait sur les champs, il lui montra un archer écossais qui traversait la douve du fossé portant la livrée du roi : « Voilà ceux qui tiennent le royaume de France en sujétion. » — « Qui sont-ils », demanda Chabannes. — « Ces Écossais! mais si on le voulait, on les en garderait bien ». — « C'est pourtant belle chose que cette garde, dit Chabannes, et entre autres choses, je la prise plus que choses que le roi ait faites. » Et Chabannes déclara que c'était un beau spectacle que de voir la garde écossaise chevaucher par la ville ou par les champs, assurer la sûreté du corps du roi : « N'eût été la garde, on eût entrepris beaucoup de choses qu'on n'a pas faites. » Chabannes ne dit pas lesquelles. Mais Louis détestait les Écossais; et il pouvait bien penser que leur garde faisait obstacle à des projets qu'il portait dans son esprit.

1. *Chronique Martiniane*, p. 53-54. — La déposition d'Antoine de Chabannes est conservée en minute dans le ms. fr. 15537, fol. 8. Mon texte est rajeuni. Cf. Duclos, III, p. 50.

Alors Louis s'apitoya sur lui-même, comme un homme simple qui ne sait pas jouer au plus fin, et dont la vie a été une perpétuelle déception. Le roi n'avait pas su l'employer. Et lui, qui savait se servir des gens, il envoya Chabannes en Savoie, avec une mission, en lui promettant 20 000 livres de rentes sur le comté de Valentinois[1].

Un jour, à Razilly où séjournait le roi Charles, Louis fit venir Chabannes au retour de sa mission. Et tout en chevauchant, il le prit par le cou, disant : « Venez çà ! Il n'y a rien à faire que de mettre ces gens dehors. » — « Et comment ? » demanda Chabannes. — « Bien, la chose est facile ; j'ai quinze ou vingt arbalétriers et trente archers, ou peu s'en faut ; et vous, n'avez-vous pas des archers ? Envoyez-les quérir ! » — « Mais, Monseigneur », fit observer Chabannes, « la chose n'est pas à faire si aisément, car le roi a tous les gens d'armes à son commandement, et ils sont ici autour. » — « J'ai assez de gens, reprit le dauphin. » — « Comment pensez-vous faire ceci ? » continua Chabannes. — « Vous savez, dit le dauphin, que chacun a loi d'entrer à Razilly qui veut : nous y entrerons, les uns après les autres, de telle façon qu'on ne s'en apercevra pas, et nous sommes assez de gens pour ce faire. J'aurai mes trente archers, et quinze ou vingt arbalétriers et les gentilshommes de mon hôtel. Je gagnerai bien des gens de l'hôtel du roi... Puisque j'ai tous ceux que j'ai nommés, je ne puis faillir à me trouver le plus fort. Toutefois, il y a deux petites tourelles où il faudra aller tout droit ; mais ce n'est chose qui vaille[2] ! »

Chabannes, qui avait couru tant d'aventures, demeura pensif : « Monseigneur, la chose est bien plus forte à faire qu'à dire : car quand vous auriez Razilly, et tout ce que vous demanderiez, les gens d'armes viendront incontinent avant, qui prendront tout le monde dedans. » Mais Louis

1. *Le Jouvencel*, II, p. 323 ; Duclos, III, p. 50.
2. Beaucourt, IV, p. 193-194.

répondit : « Quand je le voudrai, je ferai bien tant que j'aurai le Coudray[1] à mon commandement. Ne vous souciez d'ailleurs, car je vous ferai des biens plus que vous n'en eûtes oncques ; et se fera bien la chose... Je veux y être en personne, car chacun craint la personne du roi, quand on le voit. Et si je n'y étais en personne, je doute que le cœur ne faillît à mes gens quand ils le verraient ; mais, en ma présence, chacun fera ce que je voudrai, et tout se fera bien. Car je mettrai bonnes gens, et sûrs, autour de lui ; et au fait de la garde, je l'y mettrai bonne et sûre, car j'y mettrai trois ou quatre cents lances. »

Chabannes était bien embarrassé. Il craignait de perdre, en jouant ce gros jeu ; et il répondit qu'il couchait dans la chambre du roi, comme l'un de ses plus intimes favoris. Cela n'était pas pour embarrasser Louis qui n'avait nullement, disait-il, l'intention de les destituer, mais de se servir d'eux. Ce qu'il voulait, c'était le gouvernement : « Je suis content, ajouta-t-il encore, que vous couchiez devers le roi, et nous le contenterons bien au fait de ses mignons (ici, il nomma le seigneur de Clermont et un autre)... Quant au sénéchal (Pierre de Brézé), je sais que vous l'aimez bien. » — « Certes, oui », interrompit Chabannes. — « Aussi fais-je, reprit le dauphin, et suis content qu'il gouverne comme il a accoutumé, mais ce sera sous moi. »

La conversation en demeura là, et peu de jours après, Louis s'informa si les archers étaient arrivés : « Envoyez-les querir, et ne vous souciez de rien, dit-il à Chabannes, car tout est bien. » Louis comptait trouver beaucoup d'amis parmi ceux qui avaient à se plaindre de Pierre de Brézé, le sénéchal, qui faisait argent de tout et venait d'obtenir le comté de Maulevrier. On savait qu'il gouvernait le roi au moyen d'Agnès ; et le dauphin avait personnellement à se plaindre de lui, car il l'avait laissé sans argent en Allemagne[2].

1. Tour de Chinon. — 2. Beaucourt, IV, p. 195.

Louis croyait savoir aussi que le roi Charles était excédé de Pierre de Brézé, qui ne craignait pas de le reprendre devant le monde. Peut-être s'imaginait-il que le roi ne résisterait guère ; car il pensait qu'il y avait lieu de craindre surtout ses procédés d'atermoiement.

Mais Louis avait oublié que tous les courtisans et conseillers du roi Charles se trahissaient les uns les autres. Ainsi, les serviteurs du sire de Bueil, qui avaient fort à se plaindre du dauphin qui venait de les renvoyer de sa maison, appelaient déjà Chabannes « ce faux comte de Dammartin ».

Chabannes avait, en somme, reculé devant les perspectives de l'aventure que Louis avait ouverte devant lui. Il ne se gênait pas pour dire à Amaury d'Estissac, un des conseillers du dauphin : « Il me semble que Monseigneur ne se conduit pas bien ; je lui vois tenir beaucoup de manières qui ne lui sont pas bonnes. Parlez-lui, et remontrez-lui qu'il se conduise autrement, car je sais qu'il a fiance en vous, et qu'il vous croira de ce que vous direz plus qu'homme qu'il ait avec lui. » D'Estissac n'était pas charmé de faire cette commission : il savait bien que son jeune maître était l'homme le plus soupçonneux du monde. Il confia à Chabannes ce que le dauphin pensait de lui, à savoir qu'il allait en son hôtel pour l'épier et rapporter tout au grand sénéchal dont il était l'homme.

Ce qui est certain, c'est que le roi et le grand sénéchal furent au courant de tous ces projets. Le chancelier devait recueillir, le 27 septembre 1446, la déposition d'Antoine de Chabannes, et, un peu plus tard, la déposition d'un serviteur du sire de Bueil et les interrogatoires des archers de la garde écossaise [1].

Le renard avait été vendu, paraît-il, sur les instances du frère d'Antoine de Chabannes qui lui déconseilla de faire le

1. Beaucourt, IV, p. 198. Bibl. Nat., ms. fr. 15537 fol. 8-11 ; N. acq. fr., 1001, fol. 40.



coup. La chronique de la maison de Chabannes nous permet de reconstituer le dénouement de ces intrigues [1].

Charles fit venir son fils, et lui reprocha sa conduite : « Louis, dit-il, je sais bien la mauvaise volonté que vous avez contre le grand sénéchal, qui m'a bien et loyalement servi, et l'entreprise que vous avez faite contre lui pour lui faire piteusement finir ses jours. Mais je vous en garderai bien. » — « Monseigneur, reprend le dauphin avec assurance, je ne fais chose en cette matière qui ne m'ait été conseillée par le comte de Dammartin. » — « Par saint Jean, reprit le roi, je ne vous en crois pas! » Et le roi envoya aussitôt chercher Chabannes : « Comte de Dammartin, lui dit-il, avez-vous conseillé à mon fils, le dauphin, de faire mourir le grand sénéchal de Normandie? » Chabannes répondit négativement. « Sauf l'honneur de Monseigneur, s'écria le dauphin, vous avez menti! » — « Monseigneur, reprit Chabannes, je vous répondrais autrement que je ne puis faire. Car je répondrais, touchant de cet article, de ma personne à la vôtre, si vous n'étiez fils de roi : et j'en suis excepté par cette raison. » Le roi intervint et dit à son fils : « Louis, je vous bannis pour quatre mois de mon royaume et vous en allez en Dauphiné. »

Alors le dauphin sortit, la tête nue, disant : « Par cette tête, qui n'a point de chaperon, je me vengerai de ceux qui m'ont jeté hors de ma maison! »

1. *Chronique Martiniane*, p. 56-60.

XV

LE DAUPHIN DANS SON DAUPHINÉ

Quelques jours après la naissance d'un petit frère, Charles de France, celui qui deviendra son intime ennemi[1], le dauphin Louis partit pour son Dauphiné[2].

Dans la pensée du roi Charles, le séjour en Dauphiné est, pour le dauphin, une mesure disciplinaire: il a mis son fils aux arrêts. Il ne s'agissait d'abord que d'un séjour de quelques mois, le temps de recevoir les hommages du pays et d'épauler la politique royale « au fait de Gênes[3] ».

Louis avait conspiré. Il avait voulu le gouvernement. Mais dès qu'une mission lui était confiée, le travail le disciplinant, il s'en acquittait avec une rare conscience, servi par les ressources de son esprit qui étaient vraiment extraordinaires. Ce qui est certain, c'est que, parti pour quelques mois en Dauphiné, Louis devait y rester près de dix ans. Il y accomplit une œuvre politique, et surtout administrative, très remarquable, au milieu des plus grandes difficultés[4]. Le dauphin en son Dauphiné, c'est déjà le roi Louis.

Le Dauphiné avait été cédé à la France par le dernier des

1. Né à Montils-lès-Tours, le 28 décembre 1446. (H. Stein, *Charles de France*, p. 1.)

2. Vers le 1er janvier 1447. (Beaucourt, IV, p. 201.)

3. Voir les instructions données par le roi, en 1451, à l'évêque de Maillezais (Bibl. Nat., ms. fr. 15537, citées par Beaucourt, IV, p. 201). Mathieu d'Escouchy (II, p. 339) dit qu'il n'eut congé de partir que pour quatre mois. En 1456, le roi écrira que Louis s'est éloigné de lui de sa « seule volonté » (Chastellain, III, p. 217). Mais c'est là une interprétation volontairement inexacte.

4. Tout ce qui suit n'est guère qu'un résumé et une analyse du *Catalogue des actes du dauphin Louis II*, de Pilot de Thorey.



dauphins du Viennois, il y avait un siècle[1]. Depuis ce temps, les fils aînés des rois de France avaient porté le titre de dauphins : Charles V, Charles VI, Charles de France et ses frères, Louis, mort en 1415, Jean, mort, l'année suivante, Charles VII, et enfin Louis, deuxième dauphin du nom. C'était là une souveraineté lointaine, parfois assez nominale ; car cette province n'avait été sauvée, en 1430, à la bataille d'Authon, que par l'héroïsme d'un admirable soldat, le sire de Gaucourt, Imbert de Groslée, maréchal du Dauphiné, et le plus brave et le plus habile des condottières de ce temps, Rodrigue de Villandrando, qui avait eu la gloire d'envoyer la bannière du prince d'Orange, mis en déroute, dans l'église de Valladolid où reposaient ses ancêtres[2].

Une affaire glorieuse, qui avait sauvé la couronne delphinale, convoitée par la maison de Savoie, et fait oublier la prise de Jeanne d'Arc survenue en ces jours.

Gaucourt avait continué d'administrer cette province, ancien morceau d'Empire et du royaume de Bourgogne, peu riche et surtout peu habitée, une terre allodiale, anarchique, dont les puissants évêques avaient été longtemps les seuls maîtres, les seuls défenseurs du pays ravagé par les Sarrasins, où des familles nobles, dont celle des anciens dauphins, n'étaient jamais arrivées à établir d'une manière complète leur suzeraineté. En Dauphiné, il n'y a pas de fief. Il y a l'alleu, la propriété libre, qui appartient au plus fort. Il y a des évêques, des chapitres, des municipalités : un simple village, un peu avant 1410, appartient à vingt-quatre suzerains indépendants les uns des autres[3]. Il y a là une exploitation, sans ordre, d'une terre vigoureuse et fertile.

Ce pays, le dauphin Louis l'avait entrevu en 1437, âgé de quatorze ans, quand il y fit un voyage avec son père. Belle

1. Exactement en 1349.

2. Lire l'admirable exposé de Jules Quicherat, *Rodrigue de Villandrando*, p. 40-50.

3. Voir l'ouvrage si intéressant à cet égard de Henry de Pizançon, *Étude sur l'allodialité dans la Drôme, de 1000 à 1400*. Valence, 1874, in-8.

noblesse, fort pays, nombreux bétail, du blé, du vin, des montagnes où habitent des gens rudes et sauvages, le Rhône, ses gorges, deux grosses cités, Grenoble et Valence[1]. Comme les autres dauphins de France, Louis a signé, dès lors, des lettres pour percevoir les florins que les gens des trois États du Dauphiné lui accordent, et qui servent à payer les gens de sa maison, à subventionner ceux dont il obtient ou espère des services. Louis a pris, nominalement, en 1440[2], possession du Dauphiné dont le gouverneur est toujours le vieux sire de Gaucourt, entouré de gens de loi, d'auditeurs de comptes idoines à se retrouver dans ce guépier ; et il a promis, entre les mains des évêques, de respecter les libertés de cette province. Il a nommé aux emplois, fait reviser des feux, payer les gages du conseil delphinal. Gabriel de Bernes, seigneur de Targe, son maître d'hôtel, un de ses hommes de confiance, a suppléé Raoul de Gaucourt, fait prisonnier par les Anglais, en 1441. On voit Louis autoriser l'entrée et la sortie de toutes marchandises en Dauphiné, lever les prohibitions faites auparavant, réduire les droits sur les blés. Des commissaires s'y rendront pour assurer la justice. Le dauphin diminuera les taxes sur les villes ravagées par les épidémies. A Romans, il autorisera des impositions légères permettant de restaurer les murs de la ville, les fontaines et l'horloge. On enquête sur les religieux qui cherchent à ne pas acquitter les taxes. On remplace les châtelains coupables d'abus. Étienne Guillou, président du conseil delphinal, accusé à tort de malversations, est rétabli dans son office. Il y aura une foire à Gap. Jusque dans sa campagne en Allemagne de l'hiver 1444, Louis ne perd pas de vue son Dauphiné. Il publie une ordonnance sur les comptes des châtellenies delphinales qui seront rendus, comme auparavant, à la Chambre des Comptes du Dauphiné, et dont l'excédent sera employé à la conservation du domaine.

1. Hérault Berry. *Le Livre de la description des pays*, p. 54-55.
2. Bibl. Nat. ms. fr. 15537, fol. 12.

Les frères Prêcheurs à Grenoble seront autorisés à jouir des concessions faites précédemment à ce couvent, mais si les constructions de l'église et du couvent sont comprises dans les fortifications de la ville. De Zofingen, le 21 octobre 1444, sera daté le traité conclu avec la Confédération suisse et le comte de Savoie : c'est Gabriel de Bernes, lieutenant-général du Dauphiné, qui représente Louis. Guy Pape, le célèbre jurisconsulte, son conseiller delphinal, revise les feux afin de soulager la charge des habitants accablés depuis dix ans par la maladie et la disette. Mathieu Thomassin, conseiller delphinal, Lyonnais comme Guy Pape, rompu comme lui aux affaires et à la procédure, visitera les péages de l'eau entre le Dauphiné et le royaume de France pour en faire connaître les abus et fraudes.

Louis est à Nancy, malade, au mois de mars 1445. C'est de là qu'il fera donner l'ordre à Ravant le Danois et à Jean Gencien, maîtres des monnaies de France, d'ouvrir une enquête secrète sur les délits qui pouvaient se commettre dans les ateliers monétaires du Dauphiné, et d'arrêter les coupables. Ils recevront l'ordre d'y faire frapper des monnaies d'or, au nom et aux armes du dauphin, ducats ou florins, et désormais aucune autre monnaie n'y circulera. Jean Sanglier remplacera le vieux Gaucourt. Louis de Bueil, vainqueur des Suisses à Saint-Jacques, sera nommé châtelain.

De Châlons, le 17 août, tandis que la dauphine est si malade, qu'elle va mourir, Louis rend un édit fondamental sur le fait de la justice et des finances en Dauphiné. Chaque jugerie devra être pourvue de juges, procureurs et autres officiers, gens habiles et capables ; s'il en existait quelques-uns qui ne fussent pas tels, le Conseil delphinal en avertira le dauphin pour les remplacer. Ces officiers de justice et de finances devront faire une résidence continuelle dans les localités assignées à leurs fonctions. Les accusés seront punis, selon les cas, et les lettres de grâce ne pourront jamais porter pré-

judice aux droits des parties lésées. Respect de la cour souveraine de Dauphiné. Les exemptions d'impôts, même celles accordées par le prince, ne pourront causer une diminution des revenus dus par les fermiers des gabelles et des péages. Les châtelains seront gens solvables et donneront caution de leurs offices. Eux aussi devront faire résidence, ou avoir à leur place quelque « bon ménager ». Le trésorier du Dauphiné centralisera les recettes. Le dauphin donne l'exemple. Il révoquera les dons sur les divers châteaux et châtellenies du domaine delphinal. Un peu partout, il fera reviser les feux.

Telle est l'œuvre administrative du dauphin, entre sa quatorzième et sa vingtième année. Elle lui fait grand honneur. Mais elle prouve surtout la qualité des collaborateurs dont Louis a su s'entourer, des jurisconsultes, les Lyonnais entraînés à administrer dans cette grande commune. Le dauphin continue ici, dans une certaine mesure, et d'une manière respectueuse, la politique des anciens dauphins adaptée à cette chaotique province.

Combien il est plus intéressant de voir Louis prendre contact avec la réalité, en parcourant ce pays qu'il aima et organisa sur place d'une manière définitive!

Le 7 janvier, le dauphin était à Lyon; le 15 du même mois, il foulait le sol dauphinois, à Saint-Symphorien-d'Oson, accompagné par une suite nombreuse de gentilshommes qui demeureront, pour la plupart, ses fidèles serviteurs.

Louis veut agir en roi; il a donc besoin de personnel. Il le trouvera parmi les petits gentilshommes, pour la plupart, des parvenus, ceux-là qui le suivront dans son ascension. Il y a là Jean de Lescun dit le bâtard d'Armagnac, Régnier de Bouligny; Charles et Jean Blosset; Hugues Massip, seigneur de Bournazel; Jean de Bueil, Mathieu de Condé, Guillaume de Courcillon; Louis, seigneur de Crussol; Jean de Daillon; Amaury, seigneur d'Estissac; Jean du Fou, Charles de Melun,

Jean, seigneur de Montauban, Jean de Montespedon, Yves de Scépeaux, chancelier Jean de Villaines, etc.[1].

Le premier des actes de Louis est d'ordonner à tous les nobles qui détiennent un fief, ou un ancien fief, de venir dans le délai d'un mois lui prêter hommage et serment de fidélité. C'est un acte de souverain. Puis il commet le gouverneur du Dauphiné à recevoir l'hommage du marquis de Saluces qui devra lui restituer la ville de Carmagnolle; autre acte de souveraineté, visant cette fois la politique extérieure.

Maintenant Louis peut descendre le long du Rhône et s'arrêter dans les centres importants, Romans, Valence et Montélimar, où il voit les nobles qui sont accourus de tous les points de la province. Ici, il s'occupe de l'exploitation des mines; là il approuve des anciennes fondations religieuses des dauphins, ses prédécesseurs. Il pourvoit aux offices, confirme les libertés et privilèges des villes, des religieux. On on le voit accorder des dons à certains monastères et, grand chasseur, enjoindre aux gens de son conseil de faire défense à toute personne de chasser dans les forêts, bois et garennes delphinales, sans autorisation expresse, excepté toutefois les ours redoutables, les loups, renards et chamois; défense de couper et de prendre du bois dans lesdites forêts, sauf le bois sec et mort, et ce avec l'autorisation de ses forestiers. Il ordonne enfin aux châtelains d'entretenir en bon état les garennes et de les affermer. Et Louis réglemente le droit d'usage des bestiaux dans les forêts.

Le dauphin quittera Montélimar au mois de mars 1447, gagnant Valence où il reçoit de même les hommages des seigneurs de la région. On le retrouve à Romans, de nouveau à Valence où il fixe, comme un souverain, les privilèges et les règles de sa chancellerie, à l'imitation de la grande chancellerie de France. Louis désigne ses douze secrétaires qui prépareront les lettres signées par son chancelier. Ce sont tous

1. Pilot de Thorey, introduction, p. VII.

des hommes sûrs qui deviendront, la plupart, très riches, des gens considérables : car Louis paye bien. Il y a là Jean Bochetel que le dauphin a enlevé à Charles VII, un Rémois qui avait épousé la sœur de Jacques Cœur; Jean Jaupitre, qui deviendra auditeur, le bienfaiteur de l'Église de Grenoble; Jacques Paon, Thomas Tubouls, Pierre Georges, Michel Héron; Jean Poitiers, docteur en droit, qui sera procureur fiscal; Jean Tirlan; Jean Barallier; Jean Bourré, un clerc inconnu que Louis a rencontré à Paris à l'Université, qui deviendra son confident et son ami, sera le maître de la Chambre des Comptes à Paris et féra une fortune royale; Pierre Landry, qui obtiendra la garde de la Monnaie de Romans; Gervais Guyart.

De Valence, le dauphin gagnait Montélimar, confirmant les privilèges de la ville, continuant à recevoir les hommages, examinant les requêtes des religieux, l'état des routes. Louis se rendait en pèlerinage au monastère de la Sainte-Baume, à l'abbaye de Saint-Antoine-en-Viennois, et regagnait Grenoble où il fit son entrée dans sa nouvelle capitale le 12 août 1445.

Un mois auparavant, Louis avait remanié les divisions territoriales de son Dauphiné, réduit à deux bailliages et à une sénéchaussée. Simplification administrative. Bien des fois, Louis reprendra ses pérégrinations qui le mènent à Valence, à Romans, à Montélimar, à la Côte-Saint-André, à la Tour-du-Pin, au château de Moras, à Bourgoin, à Die, à Embrun, à Briançon. Nous ne l'y suivrons pas.

La préoccupation la plus constante du dauphin, c'est de chercher à réunir dans sa main toutes les parcelles de l'autorité que détenaient quelques grands féodaux, surtout ecclésiastiques, de l'ancien royaume d'Arles et de Vienne. Louis acquiert, par voie d'échange, la partie de la ville de Montélimar que détenait encore la cour romaine, et, en 1449, il fit statuer par l'assemblée des Trois États du Dauphiné qu'à

l'avenir toutes les terres prétendues allodiales contribueraient aux dons gratuits, aides et subsides de la province. Décision d'une portée considérable.

Enfin, en 1450, à la suite de laborieuses négociations, Louis contraignit l'archevêque de Vienne et les évêques de Gap, Valence, Die et Grenoble à reconnaître sa souveraincté, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait su obtenir. C'était la fin du pouvoir temporel des dignitaires ecclésiastiques qui avaient édifié leur fortune sur les ruines du royaume d'Arles et de Vienne. Louis, en 1452, peut même tenir en échec son père, en faisant nommer au siège archiépiscopal de Vienne son propre protégé, Antoine de Boissieu. L'ordonnance de 1453 proclame la séparation des pouvoirs judiciaires, des pouvoirs administratifs et militaires, et le Conseil delphinal devient une manière de Parlement, à l'instar de celui de Paris. Les notaires pullulent : Louis les réglemente. Et la Chambre des comptes de Grenoble devient une Caisse centrale des recettes.

Souverain, le dauphin organise dans ses États une armée régulière de cinq compagnies de gens d'armes et d'ordonnances, qu'il augmente de quelques compagnies d'arbalétriers; et pour assurer le recrutement de ces compagnies, Louis promet l'exemption de tous impôts à ceux de ses sujets qui veulent en faire partie. Il décide que les nobles de ses États, qui lui devaient le service militaire, le serviront à leurs frais. Mais pour augmenter le nombre de ses gens d'armes, il concède de nombreuses lettres de noblesse à des bourgeois.

Le dauphin défend les voies de fait dans les querelles et différends qui peuvent surgir entre les nobles. Il favorise, dans les grandes villes, la création de compagnies de « chevaliers du noble jeu de l'arbalette », formées de jeunes bourgeois qui s'exerçaient à tirer de l'arc. On vit même, à Grenoble, les consuls de la ville interdire tous les jeux autres que ceux qui pouvaient concourir à la défense du pays. Et Louis fait surveiller l'entretien des routes, instituer

plusieurs foires franches à Gap, à Montélimar, à Valence, à Briançon, villes par où passait, depuis l'antiquité, une des voies les plus commerciales de l'Italie. Il accorde ses faveurs à ceux qui exploitent des mines, à la métallurgie. Le dauphin diminue les gabelles qui restreignent la libre circulation des marchandises; il crée une charge de maître visiteur de toiles pour surveiller l'exécution des célèbres toiles fabriquées en Dauphiné. Louis jette enfin les premières bases du service des postes en plaçant des chevaucheurs de son écurie le long des principales routes de sa province. Il couvre de sa protection les banquiers juifs. Il faut que le Dauphiné rapporte; il convient donc qu'il soit prospère; et, dès que certaines localités sont frappées par des fléaux tels qu'incendies, pertes ou pillages par suite de guerre, on le voit abaisser tailles et subsides.

L'esprit ingénieux et fertile du dauphin veille sur toutes choses, l'ensemble et le détail, le matériel et le spirituel. Ainsi, le 26 juillet 1452, on le voit fonder une Université à Valence et concéder aux étudiants qui viendraient y étudier les privilèges les plus étendus. Louis, de passage à Valence, loue en particulier l'admirable situation de cette cité, la beauté de son climat, l'air qu'on y respire, la facilité de ses communications avec les villes et provinces limitrophes. Il expose l'organisation intérieure de l'Université, l'objet de ses travaux, sa constitution et ses privilèges. Elle se composera de quatre facultés : celle de théologie, celle de droit civil et canonique, celle de médecine et celle des arts libéraux. Et Louis met l'Université naissante sur le même pied que les antiques universités d'Orléans, de Montpellier, de Toulouse.

Nous retiendrons l'éloge que fit le dauphin, dans le préambule de sa fondation, de la beauté du climat de Valence. Il semble bien indiquer que Louis fut heureux de son Dauphiné. Il y était le maître; cette province fut son œuvre. Il y demeura

en joie, courant dans les vertes forêts qui avoisinaient la plaine de la Côte-Saint-André, alors très giboyeuse, peuplée de grosses bêtes, où l'on trouvait des chevreuils, des sangliers et même des ours. La chasse, où il peine et s'exténue, c'est le repos, le loisir de son esprit : elle dompte son corps et lui permet de voir son domaine, ses arbres, ses champs et ses simples gens. Ainsi Louis affranchit de tous impôts Étienne Cyvers qui s'est jeté dans un étang, au risque de s'y noyer, pour saisir le cerf qu'il avait lancé à la chasse. Et Pierre François, dit Alleman, de la paroisse d'Hières, qui lui fournit de nombreux oiseaux de proie, et Deniset Branchart, dit Malespart, son fauconnier, résidant au château de Moras, obtiennent la même faveur.

Combien Louis, qui vit en garçon, est plus heureux à Grenoble qu'à Montils-lez-Tours ! C'est un fait qu'il eut pour amie Guyette Durand, fille d'un honorable notaire de Grenoble, qu'il maria successivement à Charles de Seillons, l'un de ses secrétaires, et à Grâce d'Archelles, l'un de ses écuyers d'écurie. Et il fit deux enfants à Noble Félise Reynard, d'une famille noble de Die, veuve de Jean Pic, écuyer, en son vivant capitaine et châtelain de Beaumont-en-Trièves, qu'il légitima et dota princièrement : l'une épousa Louis, bâtard de Bourbon, amiral de France ; l'autre Aimar de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, l'un de ses chambellans[1].

C'est le bon temps du Dauphiné où Louis fut son maître.

1. Pilot de Thorey, p. 360-361.

XVI

L'ALLIANCE AVEC LA MAISON DE SAVOIE ET LA FUITE A GENAPPE

Mais si Louis a tant travaillé pour son Dauphiné, il ne renonça jamais à exercer une action en France ; et il se faisait renseigner sur ce qui se passait à la Cour. Il avait des espions auprès de son père, comme il en avait eu auprès de sa femme[1]. Il disait alors de Charles : « Le roi se gouverne aussi mal que possible, mais j'ai intention de mettre ordre en son fait. Quand je serai près de lui, je chasserai Agnès, et je le mettrai hors de toutes ses folies ; et toutes besognes iront bien mieux qu'elles ne vont[2]. » Le roi, disait-il encore, s'amuse à reprendre Gênes et à s'assurer la possession d'Asti, au lieu de reconquérir la Normandie. Il convient d'abattre Pierre de Brézé, qui ne s'apercevra de rien, car on l'a fait « emboucher » par la belle Agnès. Charles ratifiera le fait accompli.

Le duc de Bourgogne est dans la combinaison ; il doit prêter 100 000 écus, et plus, pour exécuter ce grand dessein. Car Philippe le Bon avait fait dire à Louis qu'il ne voulait pas s'entendre avec le roi, mais bien avec lui, que le royaume lui appartenait mieux qu'au roi, que la vraie place de Charles était dans un ermitage, comme le duc de Savoie[3]. Voilà ce que

1. « Habebat in domo paterna qui cuncta sibi que nosse poluissent nuntiarent » (Basin, III, p. 245). Fragment dans Duclos, III, p. 61.

2. Procès de Guillaume Mariette, dans les preuves de Mathieu d'Escouchy, III, p. 288.

3. Le dieu de Savoie, comme il nommait Félix V (*Ibid.*, III, p. 286).

révéla du moins un certain Guillaume Mariette, notaire et secrétaire du roi, puis maître des requêtes de l'hôtel du dauphin, qui jouait un double jeu et finit par parler imprudemment. Arrêté à Lyon, enfermé à la Bastille, il fut décapité et écartelé à Tours pour ses « démérites ». Le dauphin avait perdu son argent. Agnès devait succomber à un mal soudain en 1450. L'année suivante commençait le procès de Jacques Cœur, le grand argentier qui avait financé la campagne de Normandie, accusé d'avoir empoisonné la dame. Mais il était coupable surtout, dans l'esprit du roi, d'une « conspiration contre sa personne » : ce qui ne peut se comprendre que d'une aide pécuniaire accordée au dauphin qui n'a jamais cessé de conspirer et d'intriguer du fond de son Dauphiné. C'est assez la coutume des grands financiers de miser sur les aventures et les révolutions.

Le duc de Savoie est à la fois le portier de l'Italie et le puissant voisin du Dauphiné. Il règne sur son duché, les montagnes de neige et les terres que baigne le grand lac de Lausanne, au bout duquel est Genève qui fournit le poisson à tout le pacifique pays. Là se tiennent les grandes foires où l'on vient d'Allemagne, d'Italie, de France et d'Espagne. Pays pauvre, mais marchand, avec ses vallées où l'on trouve foison de bœufs et de vaches, et un peu de vin. Le Savoyard régente aussi son Piémont, le pays des mules, riche et fertile, plaisant[1]. Qui gouverne en Dauphiné doit vivre en paix ou en guerre avec ce puissant voisin. Louis avait incliné vers la paix. Dès 1446, il avait conclu avec le duc de Savoie un traité par lequel ce dernier renonçait aux droits qu'il prétendait avoir sur le Valentinois et le Diois[2] ; le duc avait reçu de lui la somme de 54000 écus d'or[3] et lui avait remis les titres de la

1. Hérault Berry, *le Livre de la description des pays*, p. 53, 54, 57.
2. Pilot de Thorey, I, p. 68.
3. *Ibid.*, p. 76.

baronnie de Faucigny[1]. A Briançon, le 2 août 1449, le dauphin et Louis duc de Savoie signaient un traité d'alliance conforme aux intérêts des deux provinces[2]. Le commerce sera libre entre leurs sujets ; ils ne pourront augmenter les droits d'entrée sur aucune marchandise ni en entraver le débit. S'il y a plainte, sur ce fait, le préjudice causé aux marchands sera aussitôt réparé. Sur leurs terres, ils ne donneront, ni l'un ni l'autre, passage à leurs ennemis. Ils s'assisteront, au contraire, réciproquement, se fourniront un secours de 2 000 chevaux et autres forces bien spécifiées. Pas de voies de représailles, mais brève et bonne justice à leurs sujets quand un différend surgira. Il y aura, si le cas se présente, extradition des coupables. Toutes difficultés entre les deux États seront réglées amiablement par quatre conseillers.

Voilà un traité d'esprit bien moderne, comme est moderne l'homme qui l'a élaboré. Au mois de mai, on voit le bâtard d'Armagnac venir offrir au duc de Savoie l'appui du dauphin dans sa lutte contre Sforza. Il lui disait son désir de se rendre à sa Cour, pourvu qu'il pût y trouver la duchesse et ses filles[3].

Louis songe, tout simplement, à préparer son union avec la fille du duc de Savoie qui est alors une fillette de onze ans. C'est une affaire, et une affaire diplomatique, l'union par un mariage de la Savoie et du Dauphiné. On pourrait penser que Louis a décidé de s'établir pour toujours dans son Dauphiné. Mais il joue double jeu, ou plutôt double chance. Ainsi, après la campagne de Normandie, on le voit solliciter le gouvernement de cette riche province. Et il cherche à gagner Thomas Basin, l'évêque de Lisieux, à son entreprise. Ce dernier rapporte tout à Charles VII. Louis le sut et garda envers l'évêque une rancune que celui-ci lui rendit au centuple.

1. Pilot de Thorey, p. 84.
2. *Ibid.*, p. 256.
3. Ms. de Genève 154 (cité par Beaucourt, v. p. 135).



La fille de Savoie, que Louis convoite, s'appelle Charlotte. Le dauphin est surtout préoccupé d'une dot qu'il fait connaître : 400 000 écus soldés immédiatement. Si l'argent manquait, en attendant le payement intégral, remise entre ses mains du comté de Nice avec toutes ses dépendances. Le duc Louis accueille favorablement ces propositions. Le Savoyard est aussi fin que le Français ; il sait bien qu'il y aura à faire rabattre sur ses conditions. Il en réfère à son vieux père, Amédée VIII, qui est l'anti-pape Félix V.

En même temps que Louis envoie un ambassadeur à la cour de Savoie, il fait partir en Normandie Geoffroy Chausson, un de ses maîtres d'hôtel. Les relations entre le père et le fils demeuraient d'ailleurs, en apparence, courtoises. On se faisait des cadeaux au jour de l'an ; et l'année précédente Louis avait adressé à son père ce présent, au moins étrange, un léopard. Mais le dauphin Louis aimait les fauves. Le roi prit fort mal ce grand projet d'alliance de son fils avec la Savoyarde. Mais, à sa manière, il biaise et délaie, faisant répondre qu'il ne pouvait prendre une décision au sujet du mariage avec la fille de Savoie avant l'issue de sa guerre avec l'Angleterre. Il faisait dire qu'un mariage avec la fille du duc de Buckingham lui agréerait davantage. Une troisième ambassade du dauphin Louis se rendit auprès du roi ; et Geoffroy Chausson et Rogerin Blosset lui parlèrent au nom de leur maître.

Ces délégués firent au père un exposé bien curieux[1]. Le dauphin avait attendu jusqu'à présent pour se remarier ; mais sa condition et son âge lui faisaient une loi de ne point différer plus longtemps. Le roi, et tout le royaume, doivent désirer que Louis ait des enfants[2]. Jadis, « lui estant en jeunesse », le roi l'avait marié suivant ses propres convenances

1. « C'est ce que Geffroy Chausson a dit au roy de par Monseigneur et à Messeigneurs du grant conseil... » (Bibl. Nat., ms. fr. 15 537, fol. 5 (28 novembre 1450). Ce précieux manuscrit a été analysé par Beaucourt, V. p. 137-141.

2. En tout cas, ce ne pouvait être immédiatement, vu l'âge de Charlotte.

(Louis pense à sa malheureuse union avec Marguerite d'Écosse). Aujourd'hui qu'il est en âge de savoir ce qui lui est bon et agréable, il veut prendre femme à son gré, et « ordonner d'elle et de son estat à son bon plaisir ». Il allègue la grosse dot. Le dauphin aura des facilités pour recouvrer le duché de Milan, Gênes et autres seigneuries, car le duc de Savoie l'assistera de toute sa puissance. Et, comme toujours, le dauphin Louis pleurait sur sa misère. Sa pauvreté était grande, comme chacun pouvait le voir. Le dauphin avait à tenir état de fils aîné de roi, et il ne possédait ni seigneurie, ni revenus pour s'entretenir. Louis demandait donc une autre seigneurie, celle de Guyenne, par exemple, qui n'a pas beaucoup de valeur, et que le dauphin pouvait s'employer à conquérir. Il se faisait innocent et priait son père de ne pas ajouter foi aux mauvais rapports qui avaient été colportés sur son compte. On l'avait fait chasser sans motif; on avait porté contre lui des accusations contre lesquelles il ne cesserait jamais de protester !

A son habitude, Charles, qui n'était point dupe de ces belles paroles, ne se pressa pas de répondre. Il envoya des étrennes à son fils, et aussi un de ses conseillers, Thibaud de Luçay, chargé de lui faire connaître ses intentions [1]. Le roi désirait que son fils fût marié conformément « au bien et profit de lui et du royaume ». Ce mariage avec une fille de Savoie ne lui paraissait pas répondre à ces conditions. L'enfant n'était pas d'âge nubile, et déjà la maison de France avait contracté des alliances avec celle de Savoie. Ainsi le roi conseillait une alliance matrimoniale avec Éléonore de Portugal, ou la sœur du roi de Hongrie, unions qui présentaient, selon lui, de grands avantages. Il rejetait simplement la demande de Louis relative au duché de Guyenne.

Et le roi faisait dire encore qu'il n'avait point chassé son fils, qu'il l'avait autorisé à se rendre en Dauphiné d'une

1. Beaucourt, V. p. 139.



manière temporaire, pour recevoir des hommages et des aides. Or, Louis n'avait jamais manifesté aucun désir de rentrer; bien plus, il avait mécontenté le roi par son attitude envers les églises du Dauphiné. Et l'on prétendait même qu'il allait s'emparer du Comtat Venaissin qui appartenait au pape, agissant ainsi contre Dieu et l'Église. Au besoin, l'évêque de Maillezais rappellerait à Louis qu'il avait chassé les quatre conseillers que le roi avait placés près de lui lors de son départ, et que depuis il avait renvoyé plusieurs gens de sa maison sous le prétexte qu'ils faisaient savoir au roi ce qui s'y passait.

On s'inquiétait beaucoup, à Montils-lez-Tours, de ce qui allait arriver, Dunois plus que tout autre, car il possédait une partie du Valentinois. Il chargeait le roi d'armes du roi, Normandie, de se rendre en hâte vers Monseigneur de Savoie pour lui faire connaître la surprise que Charles éprouvait en voyant traiter ce mariage sans son consentement. On demandait une réponse écrite[1].

Mais le dauphin avait pris toutes ses mesures pour réaliser son projet; et le 14 février 1451, au couvent des Frères-Mineurs, à Genève, le contrat était signé. La dot de la future épouse fut enfin fixée à 200 000 écus, sur lesquels le duc de Savoie payait 15 000 écus comptant. Comme la fiancée n'avait que douze ans, en attendant la consommation du mariage, le duc de Savoie devait lui servir une pension de 5 000 écus d'or[2].

La cérémonie du mariage devait être célébrée à Chambéry, où résidait alors la Cour de Savoie. Le roi d'armes, Normandie, arrive dans cette ville le 8 mars; mais il est bientôt reconnu. Le dauphin lui fait demander ses lettres pour les faire parvenir au duc de Savoie : « Allez vous ébattre quatre ou cinq jours à Grenoble, et l'on vous défraiera bien. » Nor-

1. Procès-verbal de Normandie, dans Duclos, III, p. 68.
2. Pilot de Thorey, p. 321-323. Bibl. Nat., ms. fr. 1966, fol. 297.

mandie refuse, car il a appris que la célébration du mariage devait se faire le lendemain. On l'amuse. Jean Raymon, pannetier du dauphin, qui le rencontre à l'église, lui dit : « Monseigneur le dauphin m'a chargé de vous dire de faire bonne chère et qu'on vous tiendra bien aise. » Et comme il se rendait au château, Normandie vit entrer dans la chapelle le dauphin qui portait une longue robe cramoisie fourrée d'hermine; puis la princesse Charlotte, vêtue d'une cotte ajustée avec un manteau de velours cramoisi. La cérémonie du mariage s'accomplissait[1].

Et le héraut Normandie n'eut plus qu'à rentrer en France, porteur d'une missive du duc de Savoie pour le roi Charles[2]. La cérémonie des noces était accomplie avant qu'il eût reçu les lettres du roi de France, disait-il. Que le roi ne prenne pas la chose en déplaisance, mais qu'il s'en réjouisse pour le grand bien qui en pourrait résulter! Et de son côté, le prince de Piémont, frère de l'épousée, reconnaissait le dauphin Louis pour son seigneur et maître. Il promettait de l'aider contre tous, sans excepter le roi, si celui-ci, mécontent des épousailles, voulait faire quelque dommage au dauphin[3].

Voici maintenant la nouvelle dauphine qui va faire le voyage du Dauphiné et rejoindre Louis à la Côte-Saint-André, au mois d'avril 1451. Le 2 avril, la fillette entrait dans la ville de Grenoble. Et les gens du chapitre font, à cette occasion, des jeux, dressent un « sépulcre » devant le portail de leur église[4]. Les principales villes votèrent des dons de joyeux avènement que Louis faisait toucher pour les employer à ses affaires et à celles de la dauphine[5]. Louis se montrait géné-

1. Procès-verbal de Normandie, rédigé par Jean de la Loère, dans Duclos, III, p. 73.
2. Bibl. nat., ms. Du Puy 762, fol. 23; Duclos, III, p. 68-75.
3. Arch. de Turin, Negoz. con Francia, paquet IX, nº 12 (cité par Beaucourt, V, 144).
4. Pilot de Thorey, p. 321-322 n. Ce peut être une Pietà ou une mise au tombeau.
5. *Ibid.*, p. 337.



reux, faisant payer largement les conseillers du duc de Savoie[1].

Le roi Charles était furieux. Le dauphin était ravi. Il se prépare à une expédition militaire en Italie avec Louis de Savoie. Il passe la revue de ses gens de guerre. Il s'initie à la politique italienne, au temps où Sforza vient de s'emparer de Milan, quand Venise va former une ligue contre Sforza pour qui prenaient parti le roi Charles et les Florentins. Mensonges, poison, trahison, double jeu, rien ne manque à l'imbroglio[2]. Mais le conflit s'apaise sans qu'on en vienne aux armes.

Et Louis, non sans inconscience, fait une fois de plus des offres de service à son père pour la campagne de Guyenne; car il a su, renseigné avant lui, « qu'il était descendu une grosse armée d'Anglais en Bordelais[3] ». Mais Charles demeure inflexible : si le dauphin avait obéi comme il devait le faire, comme un fils doit obéir à son père, il lui eût donné une réponse satisfaisante[4]. Et le roi faisait rédiger des lettres circulaires[5], exposant tout au long quels avaient été leurs rapports, démentant les paroles qu'on lui prêtait; il déclarait qu'il allait lui enlever son Dauphiné, qu'il y avait quatorze points par lesquels un père peut déshériter ses enfants et que Louis tombait sous le coup de sept.

Des négociations se poursuivent à Pierrelatte, à Valence. Louis s'explique. Quelle sûreté lui donnera son père, si puissant, en comparaison de ce qu'il peut? Ne veut-il pas le déshériter[6]? Non, le dauphin ne se livrera pas. Et le voici poursuivant ses préparatifs de guerre ou de résistance, achetant des armes, fortifiant ses places. Il songe à marcher sur Gênes, à se retourner contre la Bresse; il entretient des rela-

1. Pilot de Thorey, p. 322.
2. Beaucourt, V, p. 154-181. Cf. Duclos, III, p. 76 et 55.
3. *Lettres*, 1. p. 57.
4. Mathieu d'Escouchy, I, p. 442.
5. Beaucourt, V (8 novembre 1452).
6. Bibl. Nat., ms. Du Puy, 762, fol. 19 (Beaucourt, V, 184 *n*).

tions avec le duc de Bourgogne, le duc d'Alençon, le comte d'Armagnac, le duc de Milan. On ne comprend plus, et comme le dit de lui la dépêche de l'ambassadeur milanais, Louis *è homo inquieto et cupido de nove cose*[1].

Les événements vont se précipiter. Au mois d'août 1455, une mission importante est confiée à Dunois et au connétable. Ils partent pour Genève afin de régler toutes les questions en litige entre le duc de Savoie et le roi[2]. Chabannes est envoyé à Lyon pour diriger, s'il y a lieu, les opérations militaires.

Alors le dauphin est pris de cette « peur sauvage » dont parle Georges Chastellain[3]. Déjà il se voit le prisonnier de son père. Il se retourne, poussant un cri d'alarme, vers ceux qui n'ont jamais cessé de conspirer : Bretagne, Armagnac, Bourgogne. Il écrit au duc d'Alençon[4] : « Mon parrain, ne me faillez pas au besoin, et ne faites pas comme le cheval au pied blanc[5] ! » Louis apprend que le roi vient en effet de s'établir dans le Bourbonnais, à Saint-Pourçain. Il n'est plus loin. Son conseil proteste contre un impôt mis par Louis sur les blés importés du royaume. Alors le dauphin imagine d'adresser à son père un Cordelier qui agirait sous mandat. Puis il décide d'envoyer vers lui l'un de ses chambellans, Guillaume de Courcillon, chevalier, pour voir si « par belles paroles et humbles » le courroux du roi pourrait être calmé[6].

Charles prend la lettre de créance du dauphin. Il ne demande même pas de ses nouvelles : « Dites pourquoi vous êtes venu. » Et Courcillon répond : « Sire, Monseigneur se recommande à votre bonne grâce, et vous supplie, le plus

1. Cité par Beaucourt, VI, p. 65 n.
2. Beaucourt, VI, p. 71.
3. III, p. 52-53.
4. Bibl. nat., ms. fr. 16441, fol. 80.
5. Le cheval qui passe librement devant le péage, par extension celui qui promet et ne tient pas.
6. Chastellain, III, 55. Bibl. Nat., ms. fr. 16207, fol. 185 (ambassade de Courcillon, 17 avril 1456); fr. 15537, fol. 3; fr. 2811, n° 27; *Lettres*, I. 72, 73, 75; Duclos, III. p. 81 et 55.



humblement qu'il peut, qu'il vous plaise lui pardonner de ce qu'il n'a plus tôt envoyé devers vous. Sire, il m'a ci envoyé pour vous prier et supplier très humblement qu'il vous plaise, en l'honneur de Dieu et de Notre Dame, lui pardonner toute déplaisance que vous pourriez avoir eue à l'encontre de lui. Sire, comme vous savez, cette chose ci a eu bien longue durée... Il y veut mettre et son cœur et son âme... » Le roi ne répond pas et dit à l'envoyé du dauphin de se rendre à Gannat. Il communique les lettres de Monseigneur, contresignées par Bourré, et qui sont déjà dans un autre esprit que les déclarations verbales de Courcillon. Le dauphin promet au roi de le servir, de renoncer à ses alliances, de ne pas passer le Rhône sans son congé; mais que son père lui donne un blanc-seing, pour lui et ses serviteurs, en Dauphiné [1]. Car Louis entend couvrir les siens et assurer sa propre personne. Or Charles estime qu'il n'est ni honnête ni sage de « marchander ainsi son père ».

La situation était sans issue. Charles n'avait aucune confiance dans un engagement de Louis; Louis avait une terreur panique de son père, bien qu'il se donnât comme « bon et piteux père ». Il lui semble que ses gens d'armes vont l'enclore dans son Dauphiné, et que le roi va venir le prendre comme la souris en son trou [2]. La terre ne lui paraît pas assez grande pour lui offrir un abri. On rapporte à Louis que le roi veut lui substituer son frère, « le petit seigneur [3] ».

Le dauphin a résolu de s'enfuir secrètement. Prenant avec lui quelques familiers, le seigneur de Montauban, Breton, Jean de Lescun, le bâtard d'Armagnac, le 30 août 1456, le voici qui galope sur la route de Saint-Claude, comme s'il se rendait à un pèlerinage. Louis y fait dire trois messes, écrit un billet au roi Charles. Son oncle de Bourgogne a l'intention

1. Bibl. Nat., ms. fr. 15537, fol. 23; Duclos, III, p. 76, 79; Beaucourt, IV, p. 77.

2. Chastellain, III, p. 178. Chabannes venait d'avertir le roi que Louis faisait armer ses sujets (Duclos, III, p. 100).

3. *Chronique martiniane*, p. 98.

de marcher contre le Turc pour la défense de la foi catholique[1]. Il l'accompagnera, comme le gonfalonier du pape l'en a requis[2]. Louis va vers son bel oncle; il le priera de s'employer à le faire rentrer dans la bonne grâce paternelle, « qui est la chose que je désire plus en ce monde. Mon très redouté seigneur, je prie à Dieu qu'il vous doint très bonne vie et longue[3] ».

Mais le « très humble et très obéissant fils » de Charles respire, enfin! Il gagne Vers où il tombe chez le prince d'Orange, si étonné de voir soudainement chez lui le fils du roi de France. Mais la maison est belle, bien assise; Louis est à l'abri d'un coup de main.

Et sous la conduite du maréchal de Bourgogne, Louis traverse la Lorraine et le duché de Luxembourg[4], ne pouvant imaginer autre chose que le roi son père va le faire prendre « et le faire expédier secrètement en un sac à l'eau » par Torcy et Tristan l'Hermite[5]. Il les croit à ses trousses et marche d'une traite jusqu'à Namur[6]. Ni les fugitifs ni leurs chevaux n'en pouvaient plus.

1. Étienne de Saint-Moris, écuyer pannetier du duc de Bourgogne, qui fut défrayé pour les dépenses faites à l'occasion du projet du « saint voiaige », accompagna le dauphin « des marches du pays de Bourgoigne... les pays de Brabant » (Arch. du Nord, B. 2026).

2. Duclos, III, p. 104.

3. Bibl. Nat., ms. fr. 15537, n° 1. Sign. aut.: *Lettres*, I, p. 77. Duclos, III, p. 103; Beaucourt, VI, p. 89.

4. Les gens des comptes de Dijon font prévenir le maréchal de Bourgogne par Nicolas Humbert, son clerc, qui galope jour et nuit après eux, jusqu'à Luxembourg, que le roi vient d'ordonner, sur les frontières, gens de guerre : à Langres, Coiffy, Montigny, Nogent et ailleurs. (Arch. de la Côte d'Or, B. 1734, fol. 200 v°.)

5. Chastellain, III, p. 186-192.

6. Les ambassadeurs du roi Charles auprès du duc de Bourgogne rappelleront leur surprise, où il y a peut-être du dépit, quand le dauphin rompit de la sorte la conversation diplomatique commencée avec Guillaume de Courcillon, Gabriel de Bernes et le prieur des Célestins d'Avignon. « Neantmoins, icelle par vous ouye, sans le sceu du roy, ne sans conseillier ceulx du païs du Daulphiné, vous desparteistes d'icellui païs petitement accompaignié, en grant desordre, en delaissant plusieurs places et forteresses du païs es mains d'aucuns estrangiers mal renommez dont le roy n'estoit ne devoit estre content. Pour lesquelles causes fust incontinent meu le roy à soy tirer vers ledit païs du Daulphiné pour y mectre provision, les païs en seurté et en ordre de justice » Bibl. nat., ms. fr. 17517, fol. 2r°.



XVII

CHEZ LE DUC DE BOURGOGNE

Au mois de septembre 1456, Louis entre dans Louvain. On souffle un moment; et dans cette bonne ville, chef-lieu du Brabant, Louis prend quelques distractions en chassant, en faisant voler l'oiseau [1]. Le duc Philippe, qui était avec son armée, sur les frontières de Frise, envoie, pour lui souhaiter la bienvenue, le comte de Charolais, Adolphe de Ravenstein, Antoine bâtard de Bourgogne, l'évêque de Cambrai, Jean sire de Croy, conseiller et chambellan ; la ville offre un vin d'honneur [2].

Le dauphin arrivait à Bruxelles vers la Saint-Martin, à huit heures du soir, avec une suite d'environ dix chevaux, accompagné par le maréchal de Bourgogne [3]. Le duc Philippe était alors occupé à réduire Deventer en l'obéissance de son fils naturel David à qui il venait de donner le siège épiscopal d'Utrecht. Il n'y avait donc pour recevoir le dauphin que la duchesse Isabelle et Mme de Charolais, sa belle-fille, grosse de la petite Marie qui sera archiduchesse d'Autriche. Les princesses vont jusqu'à la porte du palais que le duc avait commencé d'augmenter et d'embellir, et elles l'attendent, de pied coi. Le dauphin Louis descend de cheval, embrasse Madame la duchesse et Mme de Ravenstein, qui s'agenouillent. Il baise la main des dames et demoiselles de la cour [4].

1. Chastellain, III, p. 192. — 2. *Ibid.*, p. 195-199.
3. Le 26 octobre, il annonce au roi son arrivée à la cour de Bourgogne et proteste contre l'occupation du Dauphiné par les gens du roi (*Lettres*, I, p. 80-81).
4. Chastellain, III, p. 199.



Louis se présente bien ; il fait le galant, prend le bras de Madame la duchesse et veut la mettre à sa droite. C'est un honneur dont elle a honte : « Monseigneur, il semble que vous ayez désir que l'on se moque de moi, car vous me voulez faire ce qui ne m'appartient pas[1]. » Le dauphin répond qu'il lui convient d'honorer Madame de Bourgogne, car il est bien le plus pauvre du royaume de France, celui qui ne sait où trouver refuge, sinon devers son bel oncle, le duc Philippe, et elle. La discussion avait duré un quart d'heure, et il fallut bien que le dauphin cédât. Mais il prit le bras de la duchesse, ce qu'elle ne voulait pas non plus souffrir, protestant que pour rien au monde elle n'irait à sa main ou sur la même ligne. Elle doit se rendre. Ainsi le dauphin la mène dans sa chambre, qui était celle du duc. En prenant congé, la duchesse s'agenouille de nouveau jusqu'à terre, ainsi que les autres princesses, dames et demoiselles. Et le dauphin dépêche alors un de ses gens en Hollande pour faire part au duc de son arrivée.

Il y a lieu de croire que le duc Philippe était vraiment embarrassé et résolu à ne pas se rendre à Bruxelles avant d'avoir les instructions du roi. Mais Charles ne lui donne pas d'indications[2]. Philippe revient donc à Bruxelles où il arrive le 15 octobre. Une fois de plus, Louis tient à déployer la plus parfaite galanterie et même à montrer humble soumission. Il s'avance avec la duchesse et sa belle-fille jusqu'au milieu de la cour pour lui souhaiter la bienvenue, au lieu de l'attendre dans sa chambre, comme l'indiquait l'étiquette. Et quand Philippe voit que le dauphin l'accueille ainsi, il descend de cheval à la porte du palais et s'agenouille. Le dauphin veut s'élancer vers lui ; la duchesse le retient par le bras, ce qui donne à Philippe le temps de faire son second

1. Aliénor de Poitiers, *Les Honneurs de la Cour*, dans les *Mémoires de l'ancienne Chevalerie*, II, p. 166-167.

2. Bibl. nat., ms. fr. 5041, fol. II, cité par Beaucourt, VI. p. 101. Cf. Duclos. III, p. 109, 113.



PHOTO A. GIRAUDON GRAV. BRAUN

Philippe, dit le Bon, duc de Bourgogne
Charles, duc de Bourgogne, fils de Philippe, dit le Téméraire
(Recueil de portraits d'Arras)

salut, et de s'agenouiller de nouveau. Louis s'incline alors fort bas, prend son oncle par le bras : ils montent ainsi les degrés. Et le duc a refusé, ce que lui proposait son grand écuyer d'écurie, Hervé de Mériadec, de faire porter l'épée devant lui à Bruxelles, en présence du dauphin[1].

Philippe avait alors soixante ans. C'était un prince français qui ne voyait rien au-dessus de la couronne de France, qu'il avait cependant combattue une partie de sa vie et dont il demeurait encore l'ennemi. Mais il était terriblement vaniteux et glorieux. Il accueille Louis comme un protecteur. C'est sans doute le rêve de Philippe le Bon d'être le tuteur de la couronne de France, l'arbitre de la querelle du père et du fils. Louis, entre ses mains, est un gage[2].

Le dauphin ayant exposé les raisons qui l'obligeaient à s'expatrier, le duc lui avait répondu : « Monseigneur, vostre venue par deça m'est une grant joye en cœur : je loue Dieu et vous de l'honneur et de la bonne aventure que j'ay aujourduy à vostre cause, et aussi soiez vous venu comme fut l'ange Gabriel à la Vierge Marie, car si grant joye ne reçus oncques, ne tant d'honneur que une fois en ma vie je vous ay pu veoir et recevoir en mes pays, qui vostres sont et à vostre service[3]. »

Louis est troublé par ces paroles affectueuses. Il tente de faire relever Philippe et lui répond : « Par ma foy, beaux oncles, si vous ne levez, je m'en iray et vous laisseray. Vous estes le seul au monde que plus ay desiré à veoir, longtemps a ; et appert bien, car j'en suis venu de bien loin et à grant dangier. Sy loue Dieu que je vous treuve sain et en bon estat, et m'est la plus grant joye que j'eus oncques que la vue de vostre personne. Beaux oncles, si Dieu plaist, nous ferons

1. Chastellain, III, p. 208.

2. *Ibid.*, III, p. 195-211. Mais Philippe prend des précautions, et, au mois de novembre 1456, il adresse au roi Charles une ambassade comprenant Jean de Croy, seigneur de Chimay ; Simon de Lalaing, Jean de Cluny, Toison d'Or, etc., à Saint-Symphorien-d'Auzon (Duclos, III, p. 119). A leur retour, le dauphin les faisait repartir avec un nouveau mémoire (Duclos, III, p. 127).

3. Chastellain, p. 209.

bonne chière ensemble, et vous conteray de mes aventures, et vous, vous me direz des vostres. »

Philippe et Louis ont la larme à l'œil. Le duc se relève, salue la duchesse son épouse, et sa fille, prend le dauphin par la main : « Beaux oncles, il vous convient aller déhouser[1] et vous retraire en vostre chambre; allons là haut. » Le dauphin passe devant, et le duc le suit, la tête nue. Philippe lui a donné sa propre chambre. Alors ils s'entretiennent en secret[2].

Les réjouissances ne sont pas épargnées à Bruxelles : c'était l'habitude dans la somptueuse maison de Bourgogne. Mais ce qui parut plus étrange, c'était de voir les honneurs que Philippe rendait à Louis. Aux champs et par la ville, il le suivait, tête nue, chaperon bas; à tous il avait demandé pour lui la plus extrême déférence. Même courtoisie envers les gens de sa suite.

Philippe assigne au dauphin, pour sa résidence, le château de Genappe et 36 000 francs de pension, ce qui est une somme importante pour le temps[3].

Le château de Genappe[4] était une demeure saine et agréable, sous l'administration d'un châtelain particulier, alors Jean sire de Grambray ou Mathieu de Brimeu, pannetier du duc de Bourgogne et grand veneur de son hôtel. Louis demeura cinq ans dans ce domaine, situé non loin de Bruxelles, dans une région giboyeuse : pays coupé, de terre forte, propre à la grande culture, comme est chez nous le Perche. Des bosquets; de grands chevaux parqués dans des clôtures; un bétail abondant. Un filet d'eau rouillée, la Dyle. Et pour

1. Oter vos houseaux. Sorte de guêtres hautes.

2. Chastellain III, p. 209-210.

3. Arch. du Nord, B. 2026, fol. 323-324. — Le 22 décembre 1456, Louis est à Genappe, et accuse au roi réception de ses lettres; il annonce que Jean de Croy, seigneur de Chimay, son cousin, et Simon de Lalaing, partent lui porter ses propositions. (*Lettres*, I, p. 84-85.)

4. Nous en conservons le souvenir par une estampe (Bibl. nat., Cab. des estampes, V c. 93).

gagner Hal ou Bruxelles, il faut traverser la grande forêt de la Soigne, la belle forêt de hêtres aux fûts lisses et droits [1].

Louis put chasser librement, ce qui était chez lui une vraie passion. On le tenait pour le meilleur veneur de l'époque, surtout à la chasse avec les chiens qu'il préférait à celle des oiseaux. Il se levait de grand matin pour courre le cerf, quelque temps qu'il fît, et se donnait tout entier à cet exercice, avec quelques serviteurs, jamais avec les femmes, se laissant entraîner fort loin, couchant dans les villages quand le soir venait. Le duc Philippe se montrait plutôt amateur de « voleries », et fort habile dans l'art des « déduits de la chasse ». Louis emmenait alors avec lui le comte de Charolais qui était un jeune garçon tout enfiévré par les contes de chevalerie, de Lancelot ou de Gauvain. Ainsi tous deux apprenaient à se connaître. Louis lisait, s'instruisait ; on le vit s'inscrire parmi les élèves de l'Université de Louvain, dont il put connaître les docteurs, entre autres Jean Wessel qu'il appellera plus tard à Paris, étant devenu roi. Et c'est peut-être là qu'il s'initie aux sages doctrines aristotéliciennes. Louis fait connaissance avec des gens du pays ; et il trouve Olivier le Daim, son barbier, né à Thielt, en Flandre. Le dauphin noue les relations les plus étroites avec les Croy [2].

Louis vit dans la maison du duc. Quand Mme de Ravenstein accoucha d'une fille, le dauphin la tint sur les fonts. Mme de Charolais met au monde une fille qui sera Marie de Bourgogne. La veille de Saint-Valentin, 13 février 1457, Charolais va à Genappe pour prier Louis d'être son compère. Ce fut une belle cérémonie que le baptême de Marie, dans l'église de Caudenberg [3].

Rôle inattendu, on voyait Louis apaiser des querelles de

1. « La grosse espaisse forest, là où il n'y avoit ne voye ne sentier », dira Chastellain, III, p. 243.

2. Reiffenberg, *Mémoires sur le séjour que Louis, dauphin de Viennois, depuis roi sous le nom de Louis XI, fit aux Pays-Bas.*

3. Chastellain, III, p. 297-298.



famille s'élevant entre Philippe et son fils Charolais, et qui rappellent tant celles que le dauphin avait avec son père [1]. Car Charolais était un furieux, n'ayant sur lui aucune maîtrise. Alors Philippe considérait Louis comme son propre fils, mais un fils qui lui était soumis. On le vit bien, un jour qu'ils avaient été chasser tous deux. Louis s'était égaré et Charolais était revenu seul à la cour. Philippe entra dans une grande colère et défendit à son fils de reparaître devant lui avant d'avoir ramené le dauphin.

En compagnie de Philippe, Louis parcourait les Flandres, prenant contact avec ses riches et nombreuses populations. Les Flamands lui rendaient de grands honneurs, le fêtaient par des représentations de mystères. Ainsi ils visitèrent Courtrai, Audenarde et Bruges qui était la Venise du Nord. Louis regardait les nations venir au-devant de lui, les riches bourgeois vêtus de soie. Et le dauphin, émerveillé, se livrait à bien des réflexions : car jamais il n'avait vu autant de monde dans une cité [2].

Alors le dauphin Louis se rappela qu'il était marié et que sa femme Charlotte était en âge de s'unir vraiment à lui [3]. Elle était demeurée en Dauphiné. On s'étonnait à la cour de Savoie du peu d'empressement de Louis à vivre avec sa femme ; et le duc de Savoie, en 1456, lui avait envoyé son confesseur, Antoine Piochet, prévôt de Lausanne, pour lui exposer que la princesse « était déjà en âge convenable [4] ». C'était une jeune fille douce, insignifiante, sans beauté, qui sera l'épouse dont on ne peut vraiment rien dire [5]. Louis envoie à Grenoble le seigneur de Montaigu chercher la princesse [6] ; et elle arrive à Namur [7], au mois de janvier 1458, où

1. Chastellain, III, p. 230 et 55.
2. *Ibid.*, p. 301-306. — 3. *Ibid.*, p. 313.
4. Pilot de Thorey, p. 332, n. — 5. Commynes.
6. Elle demeurait dans l'hôtel de la Trésorerie (Pilot de Thorey, p. 506, n.
7. Pour aider le dauphin à soutenir les frais de la venue de la dauphine, Philippe lui avance 1000 écus d'or (Arch. du Nord, B. 2026).

l'union s'accomplit. Louis eut un enfant, un « beau filz[1] » qui naquit à Genappe le 15 juillet 1459. Il a dû se rendre au célèbre pèlerinage de Hal, car c'est de là qu'il annonce la nouvelle à son père, le 27 juillet. Le duc Philippe, qui résidait à Bruxelles, fait compter mille lions d'or à Colin Dubois, porteur de cette nouvelle qu'il répand à Amiens[2]. L'enfant est baptisé dans la paroisse de Genappe. Les parrains sont Philippe et Mme de Charolais. Antoine, sire de Croy, premier chambellan, tient l'enfant avec Mme de Ravenstein, et le duc le rapporte dans ses bras. Les cadeaux sont magnifiques. Le duc donne à l'enfant des tentures précieuses, une vaisselle d'or et d'argent. Le sire de Croy offre une nef d'argent dont le fond était de cristal et qui pesait soixante marcs. Le baptême terminé, le dauphin remercie le duc : il se découvre entièrement, et Philippe pose un genou à terre, refusant de se lever avant que le dauphin ait remis son chapeau. Car Louis est un père attendri : « Mon très cher oncle, dit-il avec chaleur, je vous remercie du bien et de l'honneur que vous me faites, je ne le pourrai ni saurai desservir, sinon que pour tout je vous donné mon corps, le corps de ma femme et celui de mon enfant. » Le 29 novembre 1459, mourut Monsieur Joachim, fils de France, ce jeune fils de quatre mois dont le duc fit faire les obsèques à Bruxelles. Environ deux ans après la dauphine accoucha d'une fille qui reçut le nom d'Anne, et le duc demanda encore aux États d'Artois une aide triple de l'aide ordinaire pour subvenir aux frais du ménage[3].

Car le Dauphiné, qui fournissait à Louis ses ressources,

1. *Lettres*, I, p. 104 ; Bibl. Nat., ms. fr. 15537, fol. 3. Sign. aut. — La réponse du roi Charles est quinteuse : « Et nous semble bien qu'il seroit temps que vous advisassiés de vous conduire et radresser comme y estes tenu. » (*Ibid.*, fol. 4.)

2. Artois, le roi d'armes, porte la nouvelle « qui estoit joye et consolation a tout le peuple de lad. ville » de la part du duc Philippe. Payement aux « compagnons retoriciens » qui font des jeux de personnages et chantent des chansons à cette occasion (Arch. Com. d'Amiens, CC 43, fol. 45).

3. Reiffenberg, *Mémoire*.



avait été mis en la main du roi, le 8 avril 1457 ; et le fils avait dû se soumettre à la volonté formelle de son père[1]. Jean de Croy, Simon de Lalaing, Jean de Cluny, Toison d'Or, ambassadeurs de Philippe le Bon, se contentèrent de confirmer la soumission du dauphin[2]. De loin en loin, on voit Louis faire acte de souverain, distribuant des pensions et des charges aux officiers qui lui étaient demeurés fidèles. Ainsi Jean bâtard d'Armagnac, fut désigné nominalement comme gouverneur du Dauphiné[3].

L'esprit de Louis est agité. On le renseigne, de Vienne, sur ce qui se passe dans l'Empire, où les gens d'Allemagne attendent beaucoup de son intervention, de celle de Philippe et du roi son père[4].

Mais si l'humeur chagrine du roi Charles ne cessa de se manifester pendant le séjour de Louis à la cour de Philippe le Bon, le duc de Bourgogne, du moins, se montra d'une rare correction et toujours chevaleresque[5]. Quand les ambassadeurs de France le pressaient de livrer Louis, il faisait répondre qu'il ne l'avait ni séduit ni encouragé à venir chez lui, qu'il s'y était rendu par la crainte qu'il avait de son père. Philippe avait reçu Louis pour l'honneur du roi, l'avait aidé de ses biens au mieux qu'il avait pu. Tant qu'il aurait un denier, Louis en aurait la moitié. Jamais le grand duc ne lui avait interdit de rentrer en France : s'il en avait besoin, il l'y accompagnerait même pour que rien de fâcheux ne lui arrivât.

Mais Philippe le Bon pouvait bien se douter qu'en agissant ainsi il déplaisait fort au roi de France.

1. Chastellain, III, p. 225. Bibl. nat. fr. 16208, fol. 201 v°.
2. Bibl. Nat., ms. fr. 16207, fol. 206 (26 novembre 1456).
3. Pilot de Thorey, p. 512 ; Duclos, III, p. 132.
4. Duclos, III, p. 138 (juin 1458).
5. Georges Chastellain, en compagnie de Philippe Pot, conseiller et chambellan, le 5 septembre 1457, partait de Nivelle pour se rendre au-devant des ambassadeurs du roi (Arch. du Nord, B. 2034).

XVIII

LES CENT NOUVELLES NOUVELLES

Longtemps le dauphin Louis a passé pour l'un des narrateurs des *Cent nouvelles nouvelles.* Quand on veut évoquer le séjour de cinq ans qu'il fit dans les domaines de Philippe le Bon, on pense à Genappe, joyeux séjour qui vit naître le Décaméron français.

Certes, la « place » est plaisante, propre au déduit des chiens et des oiseaux[1]. Le dauphin Louis y vit avec les quarante personnes qui composent sa maison[2] : Jean de Lescun, bâtard d'Armagnac; le seigneur de Montauban, Breton; Georges de la Trémoïlle, sire de Craon; le seigneur de la Barde; le sire de Crussol, dauphinois; le seigneur de Villers, Breton, « beau fils et net », et Jean de Montespedon, dit Houaste, seigneur de Beauvoir, son ancien et premier valet de chambre, qui était « son tout et son secret » et signait les lettres en son nom[3].

1. Mathieu d'Escouchy, ch. xx.

2. Chastellain, III, 213-215. — Les comptes de la recette générale mentionnent parmi les pensionnés de l'année 1457 (Arch. du Nord B. 2026, fol. 324 v°) : Monseigneur de Montauban, 500 écus; Jean, bâtard d'Armagnac, maréchal de Dauphiné, 500 écus; Jean Perrier, chevalier, seigneur de Plessis, 100 écus ; Georges de la Trémoille, seigneur de Craon, 200 écus ; Jean d'Estuer, seigneur de la Barde, écuyer d'écurie, 100 écus; Raoul de Commers, écuyer, 100 écus ; Jean Bourré, secrétaire, 100 écus. — Le bâtard d'Armagnac, dit aussi conseiller et chambellan du dauphin, s'occupe de régler les dépenses pour la dauphine (*Ibid.*).

3. Voir l'intéressant dossier des P. orig. 2016 et la lettre de Louis XI lui donnant l'office de capitaine de Fontenay-le-Comte le 1er octobre 1461, « pour consideracion des grans, loables, agreables et continuelz services... des son enfance tant a l'entour de nous ou il s'est tousjours tenu que en noz plus grans affaires... » Il signait : Houaste.



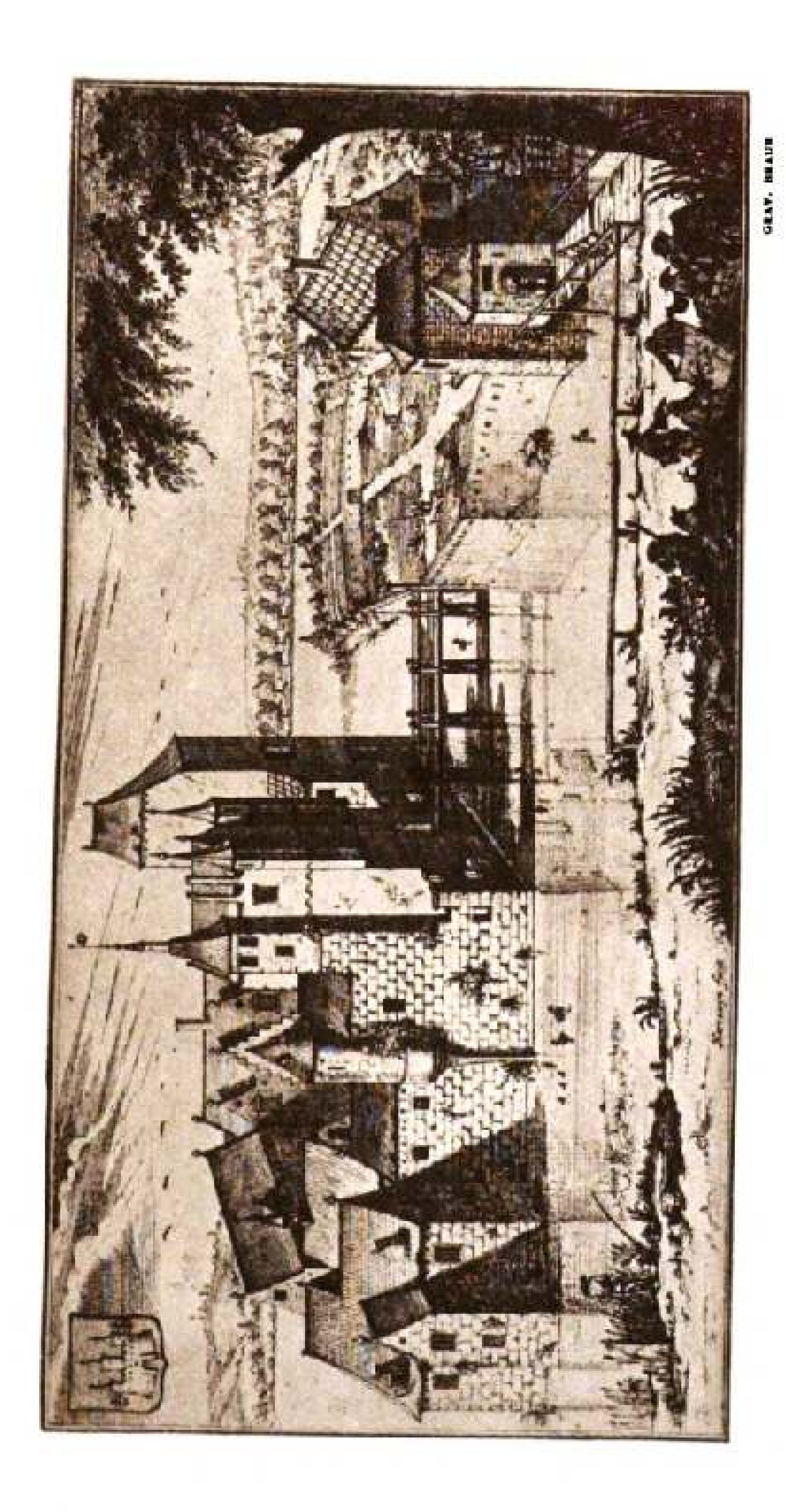
Le duc Philippe paye la pension de Louis, 2000 livres par mois. Le dauphin chasse, se lie d'une manière intime avec Charolais, qui a dix ans de moins que lui, jeune homme grand liseur de romans de chevalerie, passionné de musique, garçon plus grand et plus fort que Philippe, aux yeux pers et riants, angéliquement clairs, avec une grosse bouche vermeille et une épaisse chevelure noire.

C'est le plus beau chevalier de son temps, « né en fer », qui aime les armes et les armures, le jeu de barres, les échecs, s'anime au risque d'argent, pudique comme une jeune fille aux yeux baissés, et buvant peu de vin dont la chaleur augmente sa colère. Lui aussi, comme Louis, est un travailleur et un grand chasseur[1]. Mais les « joyeux contes » qu'il lit sont les hauts faits de Lancelot et d'Alexandre[2]. Charolais vient d'avoir de Catherine de Bourbon un enfant dont Louis a été le parrain[3]; il donne l'exemple d'un ménage modèle, bien qu'il ait épousé la dame contre son gré. Il lui demeure fidèle, ce qui est remarqué en ce temps où régnait le péché de luxure parmi les princes, les gens d'Église et la plupart des gens mariés[4].

Louis, qui a fait venir en Brabant son épouse, est à ses nouvelles amours; il reçoit familièrement ses voisins[5], annonce à son père une seconde grossesse de sa femme[6].

Le duc de Bourgogne a regagné sa maison de Hesdin qu'il aimait tant, et qui fait penser à la demeure d'un prestidigitateur goguenard. Car il y a dans les murs des glaces déformantes, des engins pour asperger les dames quand elles marchent dessus, des hommes mécaniques qui ferment la fenêtre quand vous l'ouvrez, des livres sur des pupitres qui

1. Chastellain, III, p. 228-231.
2. Olivier de la Marche — H. Pirenne, *Hist. de Belgique*, II, p. 291.
3. Chastellain, III, 297. « Dieux ! quel parrin ! » (Note marginale de la chronique manuscrite de la Haye.)
4. Jacques du Clercq, II, p. 204 (*ad. a.* 1454).
5. Chastellain, III, p. 327.
6. Duclos, III, p. 146; *Lettres*, I, p. 116 (Genappe, 13 décembre 1458).



Le château de Genappe
(Bibl. Nat., Cab. des Estampes, Ve 95)

vous jettent du noir à la figure quand vous voulez les lire, des boîtes parlantes, des mannequins qui vous rossent, des ponts qui vous laissent choir dans l'eau[1]. Mais à Genappe, il y a un simple petit château sur la Dyle, une maison confortable entourée d'eau, avec des jardins et des arbres fruitiers, dans une campagne florissante. Des canards nagent dans les douves du castel; la forêt de Soigne est proche. De bonnes gens cultivent la campagne fertile, comme ce Conon dans la maison de qui le dauphin allait manger des légumes délicieux. Un ami, ce paysan Conon, qui, un jour, ira vers Louis, roi de France, son panier de navets sous le bras; ils sont si appétissants qu'il les mange en route, sauf un unique navet que Louis payera mille pièces d'or, en souvenir du temps de sa jeunesse[2].

Que voilà de simples gens, et que ce milieu répond peu à l'idée que l'on se donne d'un *Décaméron*[3] ! D'où vient donc cette tradition ? D'une supercherie, ou d'une erreur du libraire Antoine Vérard, d'une historiette rapportée, un siècle plus tard, par Brantôme[4].

Antoine Vérard a imprimé pour la première fois, en 1486, les *Cent nouvelles nouvelles*[5], donnant cette glose à la fin de l'épître dédicatoire : « Et notez que par toutes les nouvelles où il est dit par Monseigneur, il est entendu par Mgr le Dauphin, lequel depuis a succédé à la couronne, et est le roi Louys onzième, car il estoit lors au pays du duc de Bour-

1. De Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, preuves, I, n. 944 et II.

2. Voir *les Colloques d'Erasme*, éd. de Leyde, 1720, t. III, p. 66-69 : Le repas... (Le Roux de Lincy, *les Cent nouvelles nouvelles*, p. XXXV-XXXVI.) Dans sa belle *Histoire de Belgique* M. H. Pirenne a tracé une esquisse de la campagne (II, p. 407).

3. Mais *les Cent nouvelles nouvelles* ne sont pas un *Décaméron*, en dépit du prologue.

4. « La plupart du temps mangeoit en pleine salle avec force gentils hommes de ses plus privez. Et celuy qui lui faisoit le meilleur et le plus lascif conte de dames de joye, il estoit le myeux venu et festoyé. Et lui mesme ne s'espargnoit à en faire, car il s'en enqueroit fort et en vouloit souvent sçavoir; et puis en faisoit part aux autres publiquement. C'estoit bien un scandale grand que celuy la. Il avoit tres mauvaise opinion des femmes et ne les croyoit toutes chastes. » (Dames galantes.)

5. Bibl. nat., Rés. Y[2] 174.

goigne ». Mais cette note ne se trouve pas à la fin du seul manuscrit connu des *Cent nouvelles nouvelles*[1], du seul texte qui fasse autorité, et dont l'impression de Vérard n'est qu'une reproduction abrégée dans le dialecte de l'Ile-de-France. Monseigneur ne peut pas désigner le dauphin. Car ce « Monseigneur » est dit ailleurs « Monseigneur le duc ». Et « Monseigneur le duc » qui fait une assemblée de gens d'armes à Bruges, c'est Philippe le Bon[2].

Le duc Philippe est sur la soixantaine. Il est demeuré l'homme vigoureux qu'il était, plutôt maigre que gras, droit comme un jonc, fort d'échine et de bras, maigre main et pied sec. De grosses veines gonflées de sang font saillie sur les tempes, sur ce front de paysan et de politique, plein et ample, que barraient les cheveux taillés en écuelle, dans sa jeunesse entre le blond et le noir. Mais alors il les a perdus. Il s'est rasé la tête, et pour le flatter tout le monde en a fait autant autour de lui. Ses yeux sont clairs sous les sourcils aux gros crins, qui se dressent comme des cornes dans la colère. Ses lèvres sont demeurées grosses et sanguines. Qui a vu son visage connaît son cœur. L'aspect de Philippe est celui d'un empereur, et son expression semble dire : « Je suis prince et suis donné singulier à singulier homme[3]. » C'est le plus noble des princes, dans sa démarche grave lorsqu'il s'avance dans une salle parée ou qu'il plaisante dans le privé avec les siens[4]. Il semble fait pour aimer et être aimé, loyal comme or fin et entier comme un œuf. Humble aux humbles, il se montre fier avec les fiers, courtois avec les hommes, gracieux avec les femmes. Il aime le faste, l'éclat, la splendeur, les femmes

1. Le manuscrit de Glasgow, qu'a publié, en 1858, Thomas Wright.

2. Nouvelle 22. — On se demande comment Le Roux de Lincy a pu s'y tromper. Il a soutenu tout au long que l'auteur est le dauphin Louis.

3. C'est-à-dire un homme unique pour chaque homme. Un beau portrait de Philippe est au Musée de Bruxelles, et une vivante sculpture à Vienne.

4. Tous ces mots sont tirés de l'admirable portrait qu'a fait de lui Chastellain (VII, p. 213-236).

surtout (on lui connaît trente maîtresses successives à celui-là qui prit pour devise : *aultre n'auray*). Il est l'arbitre de la paix et de la guerre; il vient de recueillir le dauphin, lui qui a donné Paris à son père. Philippe est riche; il thésaurise, comme les siens, mais princièrement, sans daigner connaître ce que contenaient ses coffres lourds.

Les bourgeois de ses villes l'apprécient, car il ne les accable pas de tailles. Les grandes affaires le préoccupent seulement; du détail de l'administration, il se décharge sur ses serviteurs. Il semble quelque chevalier, ou du moins il voudrait paraître comme ceux de la Table Ronde, dont ses beaux livres lui disent la geste. Mais Philippe est un politique, un homme double et divers, de la teinte de ses cheveux. Il porte en lui le « vice de la chair » et se montre « durement lubrique ». Dans l'amour, dans la douleur, son sang ne fait qu'un tour : il claque des dents et étouffe. Toute sa vie, Philippe rêvera de la croisade, de la Terre Sainte : mais ce n'est qu'après sa mort que son cœur sera porté à Jérusalem. Celui qui veut passer pour un preux de jadis acheta Jeanne d'Arc et la vendit aux Anglais.

Philippe n'est plus aujourd'hui d'un âge à jouer aux barres, à danser. Il chasse encore, comme un furieux, courant les bois la nuit quand un souci le ronge. Les fêtes de la Toison d'Or sont des représentations religieuses et théâtrales où il réchauffe l'enthousiasme des siens à des fins politiques. Mais on peut croire qu'il goûte davantage les farces de sa maison de Hesdin; Alexandre et Jason sont alors quelque peu délaissés. Une fière noblesse s'incline devant lui. Mais Philippe lui préfère l'intimité de ses serviteurs, admis à l'honneur de lui enlever un soulier, un honneur envié par les « nobles hommes ».

Il aime leurs propos, la compagnie de ses bâtards; aux perdrix servies dans les banquets qui n'en finissent pas, il préfère le jambon de Mayence ou quelque pièce de bœuf salé. Chaque âge a ses plaisirs. Philippe est aujourd'hui « long

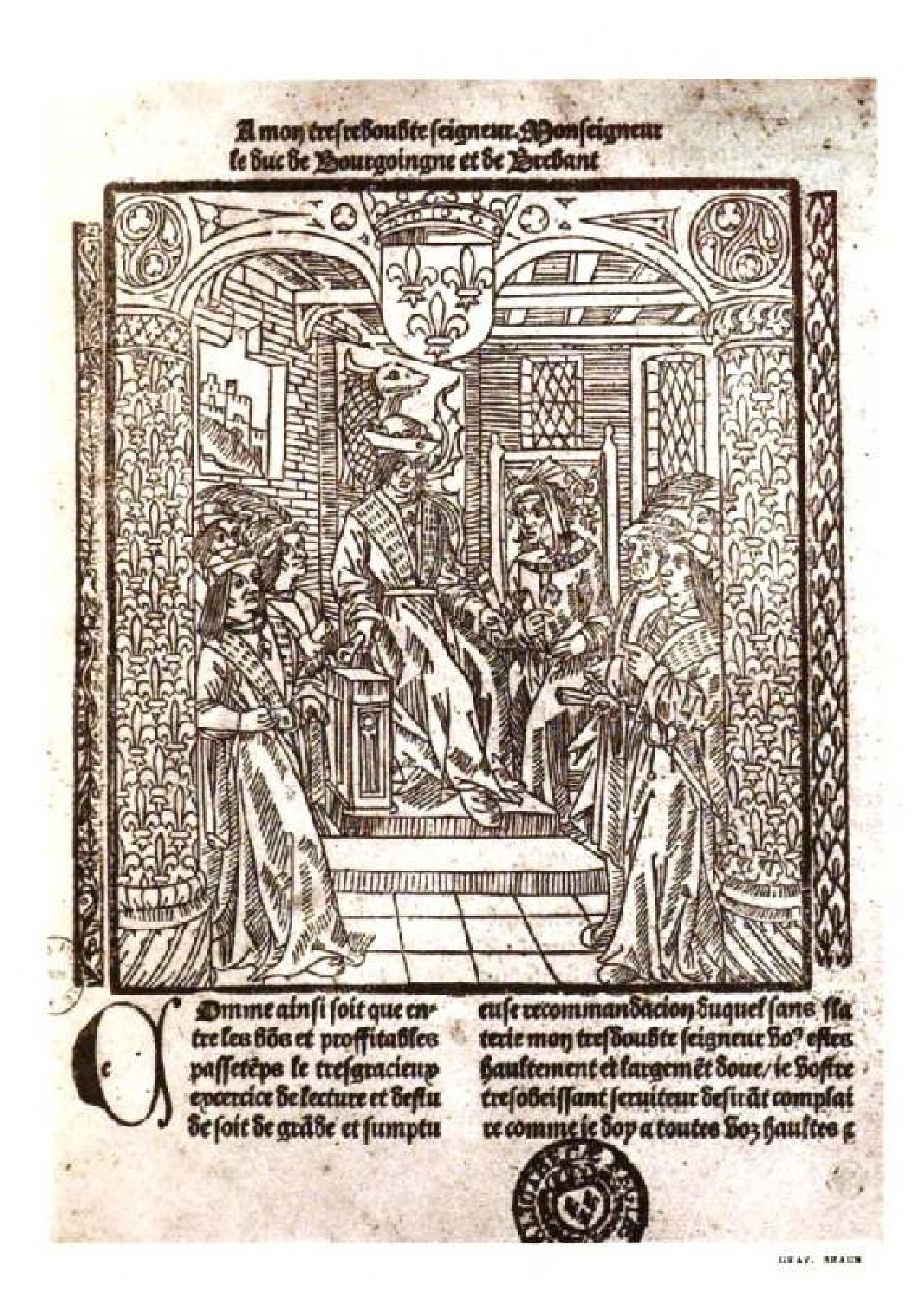


en son manger et le mieux servi des vivants ». Ses cuisines, comme celles de Dijon, sont monumentales. Là il se montre simple, parlant « en moyen ton », en regardant les gens. Philippe s'exprime librement, et non comme un bigot, lui qui va si tard à la messe, parfois à deux heures de l'après-midi; car il entend prendre des libertés avec les commandements de l'Église, et il a pour cela les dispenses du pape. Ainsi vit secrètement Philippe tout en respectant les apparences, l'étiquette; mais il s'isole avec ses valets, et certains de ses nobles, on le verra. Sans doute, après tant de longues audiences, où on le presse de sollicitations, de demandes d'offices, de dons, il a bien droit à des heures de détente, de repos, où il n'est plus en représentation, lui qui, depuis si longtemps, a dans sa librairie le *Décaméron*, le *Livre du Cabaz* qui contient tant de fabliaux, de dits, de contes, et dont un assez grand nombre appartient à Rutebeuf[1].

Que sont les *Cent nouvelles nouvelles*? Un recueil d'historiettes secrètes, les unes grivoises, les autres morales, rédigées par un rédacteur unique, « l'acteur », homme d'un exquis talent. Le livre a été adressé au duc Philippe, qui apprécie le passe-temps de la lecture, par l'un de ses très obéissants serviteurs, et à sa requête. Il contient cent histoires, « assez semblables en matière, sans atteindre le subtil et très orné langage du Livre des Cent nouvelles » de Jean Boccace, dont les vieux contes se sont passés, il y a longtemps, « aux marches et metes d'Italie ». Comme ces histoires sont arrivées en France, en Allemagne, en Angleterre, en Hainaut, en Brabant et autres lieux, et « que la taille et façon en est d'étoffe nouvelle et d'assez fraîche mémoire », le rédacteur les appellera les *Cent nouvelles nouvelles*[2].

1. G. Doutrepont, *la Littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, p. 266, 332.

2. J'ai rajeuni légèrement le texte de la dédicace qui, dans le manuscrit de Glasgow, est datée de Dijon, l'an MCCCC XXXII. Cette date est un ajouté. Peut-être



A mon treſredoubte ſeigneur. Monſeigneur
le duc de Bourgoingne et de Brebant

Comme ainſi ſoit que en-
tre les bõs et proffitables
paſſetẽps le treſgracieux
exercice de lecture et deſtu
de ſoit de grãde et ſumptu
euſe recommandacion duquel ſans fla
terie mon treſdoubte ſeigneur vo⁹ eſtes
haultement et largemẽt doue, ie voſtre
treſobeiſſant ſeruiteur deſirãt complai
re comme ie doy a toutes voz haultes ꝑ

GRAV. BRAUN

Les Cent Nouvelles nouvelles, éd. A. Vérard
(Bibl. Nat. Res. Y² 174)

Il y a trois principaux conteurs. Monseigneur, c'est-à-dire Philippe le Bon, qui raconte quatorze nouvelles; Mgr de la Roche, c'est-à-dire Philippe Pot, son chambellan, « beau langagier[1] », que le dauphin connaît bien, conteur de quinze nouvelles[2], et Philippe de Loan, écuyer d'écurie du duc, lieutenant de Mgr le sénéchal du Boulonnais, conteur de onze nouvelles[3], un amateur de livres, grand lecteur de Pogge, et voyageur. Peut-être Philippe de Loan et l'acteur ne sont qu'un même personnage[4]?

Et tous les autres conteurs, les uns de grands seigneurs, les autres des serviteurs de la maison, appartiennent à l'hôtel de Philippe le Bon : Michault de Chaugy, chevalier, maître d'hôtel de Monseigneur (5 nouvelles); Poncellet, « povre valet clergeot », compagnon de Jean Coustain, le garde des joyaux (4 nouvelles); Jean de Lannoy, neveu de Croy, chevalier et diplomate, qui parlait si bien ; Philippe de Croy, Mgr de Quiévrain, bailli de Hainaut (3 nouvelles); Alardin, sans doute l'échanson ; Jean de Kastregat, l'amman de Bruxelles, qui sait les langues étrangères; Mgr de Fiennes, le frère du comte de Saint-Pol; Waleran de Wavrin, le chevalier voyageur; Mgr de Beaumont; Caron, clerc de la chapelle; Jean, seigneur de Créqui, chevalier de la Toison d'Or; Pierre David, domestique; Messire Chrestien de Dygoine, chambellan et conseiller, seigneur de Thianges; Mgr Jacques de Fouquesolles, chevalier et beau soldat du Boulonnais; Mes-

faut-il la corriger MIIIJ^c LXIJ. Dans tous les cas, le livre est dans l'inventaire de la librairie des ducs, en 1467, ainsi décrit : « Ung livre tout neuf, escript en parchemin, à deux coulombes, couvert de cuir blanc de chamois, historié en plusieurs lieux de riches histoires, contenant cent nouvelles, tant de Monseigneur que Dieu pardonne, que de plusieurs austres de son hostel. » (G. Doutrepont, p. 338.)

1. Nouvelles 1, 2, 3, 7, 9, 11, 16, 17, 29, 33, 58, 69, 70, 71.

2. Nouvelles 3, 8, 10, 12, 15, 18, 34, 36, 37, 41, 44, 45, 47, 48, 52.

3. Nouvelles 5, 20, 21, 38, 66, 74, 76, 95, 99, 100.

4. S'il faut ajouter à son actif les nouvelles 51, 91, 92, 98, 99, ce qui donne au rédacteur le nombre de 16 nouvelles, la première place dans le livre lui revient bien naturellement. Monseigneur commence le livre, nouvelle 1; Philippe de Loan le termine, nouvelle 100.



sire Jehan Lanvin ; M. le Voyer ; Antoine de la Sale, précepteur des enfants de Louis de Luxembourg ; Mahiot d'Auquesnes, qui s'occupe des chevaux et de la fourrière ; Jean Martin, garde des joyaux ; Hervé de Mériadec, soldat breton, grand écuyer d'écurie ; Guillaume de Monbléru, le neveu de Jean Régnier, le poète bailli d'Auxerre, maître d'hôtel de Charolais ; le marquis de Rothelin, Rodolphe de Hochberg, qui sera maréchal de Bourgogne ; M. Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, dont Louis XI fera un connétable de France ; Mgr de Saint-Yon qui est le prévôt du Quesnoy ; Mgr de Santilly ; Guy de Roye, Mgr de Thalemas, qui reçut le dauphin à Bruxelles ; Timoléon Vignier, gentilhomme de la chambre de Monseigneur ; Claude de Messey, prévôt de Waten.

On le voit, le dauphin Louis n'apparaît pas au nombre des conteurs.

Mais il est représenté par trois de ses serviteurs. Le seigneur de Villers, Breton, « beau fils et net », très gracieux homme, qui raconta six nouvelles [1] ; Jean de Montespedon, dit Houaste, écuyer et premier valet de chambre du dauphin, le seigneur de Beauvoir en Dauphiné [2] ; le seigneur de la Barde, neveu du seigneur de Pons, brave et doux tout ensemble, qui est écuyer d'écurie du dauphin Louis [3].

Que racontent ces gens ? Leurs souvenirs, des traditions locales, et quand ils sont plus lettrés, des arrangements de leurs lectures, les mots des facéties de Pogge alors dans leur nouveauté. Mais tout cela situé dans un cercle très étroit, qui s'étend du gentil pays de Brabant, « bonne marche et plaisante, fournye à droit et bien garnye de belles filles, et bien sages coutumièrement [4] », où il y a tant de bonnes aventures [5], au Hainaut, un autre « bon et gracieux pays [6] » : Anvers, Bruxelles, Bruges, Lille, Saint-Omer, Arras, Saint-Pol, le

1. Nouvelles 32, 35, 55, 56, 57, 95. — 2. *Ibid.* 27, 30.
3. Nouvelle 31. — 4. *Ibid.* 78. — 5. *Ibid.* 90. — 6. *Ibid.* 93.

Boulonnais sont les localités le plus fréquemment nommées.

C'est bien le temps où, suivant le mot de Jacques du Clercq, le péché de luxure règne parmi les princes, les gens d'Église, les gens mariés tout simplement, où le plus gentil compagnon est celui qui s'entend le plus à tromper, à jouir de l'instant[1]. Chacun dit joyeusement son conte, comme on pousse, à la fin d'un repas, sa chanson. Des histoires pour rire, dont quelques-unes seulement sont sentimentales, et qui correspondent toujours à ce que nous savons du caractère des conteurs[2].

Mais si l'idée est venue d'Italie, si le Pogge y est pour quelque chose, les *Cent nouvelles nouvelles* nous font connaître un cercle localisé dans le nord de la France et les Pays-Bas surtout. L'élément dramatique y compte pour rien. L'art du conteur va au trait rapide. Il excelle dans le dialogue, s'exalte dans le vrai, dans l'obscène, montrant cette surabondance de vie et de santé qui correspond à ces tempéraments du Nord où la luxure, la bonne chère, la boisson l'emportent. Et c'est une galerie de femmes rusées, entreprenantes, intéressées, légères, de filles séduites que nous présentent les *Cent nouvelles nouvelles*[3]. Amants et maris malheureux ou accommodants, des religieux, moines ou curés de petits villages aux galantes aventures, goinfres et lubriques, sont les acteurs principaux de cette comédie aux cent actes divers. Les simples paysans, les marchands qui fréquentent les foires, quelques chevaliers aux aventures courtoises sont les autres figurants des *Cent nouvelles nouvelles*. Jamais vie exubérante, sain réalisme, gaîté franche n'avaient été traduits avec cette perfection.

Car c'est un beau livre que le recueil des *Cent nouvelles nouvelles*, une fenêtre ouverte à Hesdin ou à Genappe, sur la ville et la campagne.

1. *Mémoires*, II, p. 206.
2. Cf. Pierre Champion, les *Cent nouvelles nouvelles, étude critique*, 1927.
3. Voir ce qu'en a dit excellemment W. Söderjhelm, *la Nouvelle française*, 1910.



Le dauphin Louis n'y est pour rien. Ces nouvelles appartiennent au cercle de Philippe le Bon surtout. Elles nous donnent seulement le portrait, le costume des gens que Louis a eus sous les yeux. Lui, il écoute et regarde les conteurs[1]. Il soulève l'envers de la tapisserie de Bourgogne aux fils d'or. Le dauphin observe le vieux duc égrillard, à qui l'on conte des gaudrioles, et qui est si mal avec son fils Charolais, son ami ; il sait que la duchesse, jalouse, s'est réfugiée dans un couvent, qui ne doit pas être un de ces couvents que les *Cent nouvelles nouvelles* blasonnent. Il médite à propos de ce théâtral chevalier, le vieux duc, qui règne sur un empire et n'est pas maître de lui. Il peut bien s'instruire, à sa manière, par l'expérience. Il connaît la rivalité du bon gros homme de Croy et du chancelier : et voici Croy emprisonné et le chancelier débouté.

C'est le temps où Georges Chastellain, le grand et solennel rhétoriqueur, comme le dauphin au courant de tous les secrets de la maison[2], nous a montré Philippe fuyant Bruxelles, mourant de froid et de faim, et trouvant enfin le calme et la paix dans la maison du charbonnier : « Ma foy, ce dit le bonhomme, le mengier de ceens est povre chose, je n'ay que de la grosse tourte et du fromage d'abbaye bien povre avec de l'eaue clere en lieu de cervoise... » Ce repos, Philippe le trouvera encore chez son braconnier d'Halsenberghe.

Et Chastellain, qui laisse l'héritier du « roy franchois » à ses mélancolies de fils poursuivi par son père, médite à son tour : « Or est bien ceste haute glorieuse maison venue à son darrenier point, quant par division entre le père et le fils si felle[3], l'un et l'aultre s'en sont séparés par eslongnement desconfortable. »

Mais il s'agit de la maison de Bourgogne, et non de la maison de France, comme on pourrait le croire.

1. C'est bien ainsi qu'il est figuré dans la curieuse planche de l'édition de Vérard.
2. III, p. 258, 265.
3. Le sens est : perverse, violente.

XIX

LA MORT DU ROI CHARLES

Si Charles et Louis étaient si peu d'accord, Philippe le Bon et son fils, Charolais, ne l'étaient pas davantage. Des scènes violentes avaient lieu entre le père et le fils, surtout à propos de l'ascendant de Croy[1]. Le duc jetait au feu les ordonnances que son fils avait faites pour sa maison : « Ah! garçon, désobéiras-tu à ma volonté? Va hors de mes yeux! » Et il tire contre lui sa dague. Philippe, dont le visage était coloré, devient pâle comme un mort. La duchesse de Bourgogne prend son enfant par la main et le pousse dehors. Ils s'enferment dans une petite chambre, proche d'un oratoire, dont un clerc de chapelle a la clef. On entend la voix du duc, qui arrive furieux, le visage contracté, avec ses gros sourcils en mouvement. « Mon ami, dit la duchesse au clerc, ouvrez-nous bien vite; il nous convient partir, ou nous sommes morts! » La porte s'ouvre, et la duchesse, d'une traite, se précipite dans la chambre du dauphin, le suppliant de s'interposer.

Quel sujet de réflexion pour Louis, le mauvais fils, que les dissensions de famille dans une maison qui l'abrite, et qu'il sait tout de même une maison ennemie! Et Philippe, humilié de voir l'étranger initié à leurs querelles, s'en excuse : « Monseigneur, pardonnez-moi. Je vous prie que vous vous déportiez de votre requête, car je ne suis encore en volonté de me contenter de Charolais; mais je lui montrerai

1. Chastellain, III, p. 230 *sqq.*

que je suis son père, et que je le pourrais bien faire un petit valet... Tenez-vous en paix. Je ferai bien avec mon fils, et aussi avec la mère, laquelle n'a de rien amendé la querelle. » Et Louis se jette à genoux, prend le duc à bras le corps, le supplie et pleure.

Philippe est comme un fou. Il fait seller un cheval, pique des deux à travers le parc, gagne la campagne[1]. Il erre dans la pluie et le brouillard, se perd dans la forêt. Il est sans manteau et sans houseaux. Le voici, comme un égaré, dans la nuit. Plusieurs fois son cheval s'abat; son épée brisée le blesse à la cuisse. Alors le grand duc traîne son cheval par la bride, se réfugie dans la hutte d'un charbonnier que lui a révélée l'aboi d'un chien; là il peut se réchauffer. Il gagnera l'abri d'un veneur où il passera la nuit et la journée, puis rentre à Genappe d'où Philippe Pot, l'un des gentilshommes de sa chambre, est parti à sa recherche. C'est le dauphin Louis qui le calmera, lui amenant Charolais qui reçoit son pardon.

Le dauphin regarde le père et le fils, ces agités et ces violents. Louis, si frémissant et impulsif, mais qui sait aussi feindre et se dominer quand il le faut, prend la leçon de la patience. Le voici l'arbitre de la maison dont il sait tous les secrets. Il contemple ce père, le faux chevalier qui parle toujours de partir à la croisade, et qui demeure en sa maison, l'homme de l'étiquette et des splendeurs, qui n'a de plaisirs qu'avec ses domestiques, ses maîtresses, ses bâtards, à conter ses histoires grivoises. La duchesse va se retirer dans le monastère des sœurs grises qu'elle a fondé à Nieuport. Louis joue au père avec la petite Marie, l'enfant de Charolais, cette Marie de Bourgogne qu'il a tenue sur les fonts, qui sera l'héritière des ducs, et qu'un jour il s'efforcera de détruire[2].

A la Cour de France, le spectacle n'est ni moins terrible, ni

1. Chastellain, III, p. 249 *sqq.*
2. *Id.*, *ibid.*, p. 297; Olivier de La Marche, II, p. 415-321.

moins tragique. Le roi Charles a vieilli prématurément. Il a été fort malade en 1457. Il est entièrement gouverné par les femmes, comme le dit la dépêche de l'ambassadeur de Milan[1]. Après la mort d'Agnès, il a pris Mlle Antoinette de Villequier, sa nièce, aussi belle que sa tante, mais plus jeune, et qui tient rang de reine. Et il y a aussi Mme la Régente et Mme des Chaperons, celle qui mieux portait le chaperon. Et cinq ou six autres, plus jeunes, que le roi Charles habille si bien, et qui le suivent dans ses châteaux où il recherche la solitude[2]. Mais ce n'est plus, comme autrefois, pour y prier. Charles porte comme les jeunes gens des robes courtes, de soie et de velours, renouvelées à profusion. Il s'habille de vert et de rouge. Sans doute, vieux beau, plaît-il ainsi à Arthuse de Fougerolles, dame de Nades. C'est Pierre de Brézé, le bel aventurier, qui gouverne à sa place.

Comment le suivre dans ses rancœurs, dans les intrigues compliquées, dans les aventures politiques et guerrières, qui vont l'amener à rompre avec le duc Philippe de Bourgogne, à intervenir en Écosse, dans le Luxembourg, à tenter la descente à Sandwich où il perd sa flotte, à occuper Gênes[3] ?

Mais entre tant de projets, rien ne le préoccupe davantage que la situation du dauphin chez Philippe le Bon. Sans relâche, pendant dix ans, fastidieusement, ce seront les mêmes remontrances, les mêmes discours d'ambassadeurs. Charles fera dire sa fausse bienveillance de père, l'obéissance que doit le fils[4]. Lieux communs que Louis ne veut pas entendre. Et Philippe est de jour en jour davantage sur ses gardes, inquiet de tant d'interventions. C'est Jean de Croy qui portera la parole pour le dauphin et le duc, lors de la grande ambassade de 1459[5] : discours sur la très chrétienne

1. Citée par Beaucourt, VI, p. 422.
2. Beaucourt, VI, p. 424.
3. Beaucourt, VI.
4. Beaucourt, VI, p. 83, 95 *sqq.*, 150 *sqq.* Bibl. Nat., fr. 5734, 6831, 15538. Cf. les extraits donnés par Duclos, III, p. 152-184.
5. *Ibid.*, p. 212.

maison de France, sur le chagrin du fils éloigné d'un prince vertueux et noble, comme est son père ; considérations sur ce fils aîné et héritier, déjà âgé de trente-six ans, qui est à la moitié de son âge. Suppliques sur le dénuement où il se trouve ; développements sur les bienfaits de la paix, sur l'heureux traité d'Arras, sur la collaboration loyale de Philippe dont les vassaux ont pris part à la conquête de Normandie, sur Paris recouvré, sur le même sang dont ils sortent, lui et Bourgogne : autant de mensonges diplomatiques[1].

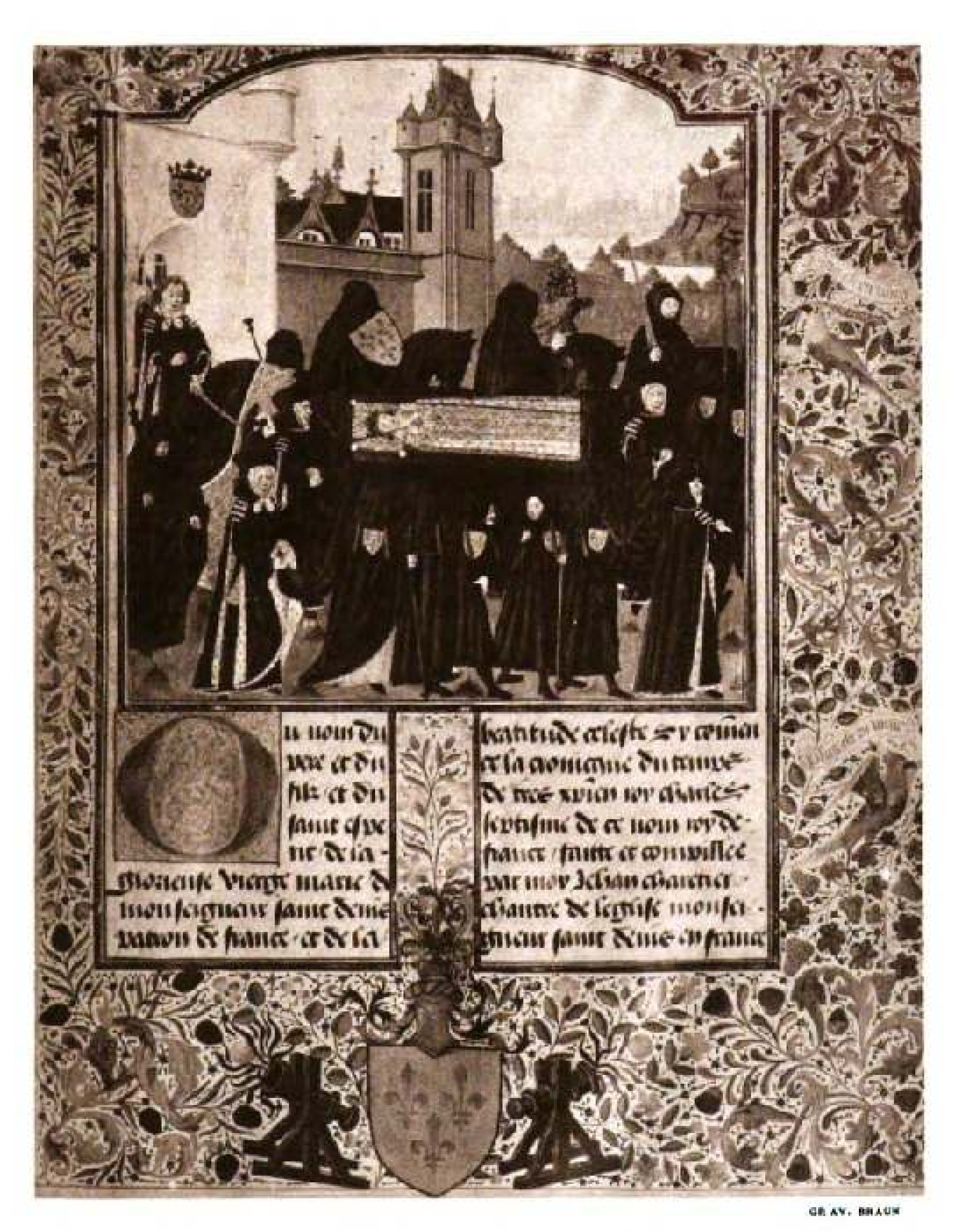
Louis répond, non sans ironie, et avec érudition, par la voix de l'évêque d'Arras, Jean Jouffroy[2]. Il se fait humble, tout petit : « Or avez vous monstré que le fils avec son père est reputé une mesme personne » ; il rappelle le mot de César : « A toute France unie le demourant ne pourroit résister. » Louis pleure toutes les larmes de son corps ! Quoi de plus aimable que la maison dont on sort ? Sans pays, sans cité, il erre comme le héros des tragédies ; sa patience égale celle de Job ! Mais que son père aussi ne prenne plus les verges en mains. C'est un fils bien obéissant qui parle, et qui lui a rendu tant de services brillants aux armées, comme un autre César.

On demeure sous les armes et un agent de Sforza, bien placé pour être informé, avait écrit le 2 juillet 1459 : « Le roi a l'intention de faire la guerre au duc de Bourgogne[3]. » Charles négocie avec les Liégeois révoltés : nouveau coup oblique porté à Philippe, que suit l'alliance anglaise de Charles avec Henri VI et Marguerite d'Anjou. Louis et Phi-

1. Beaucourt, IV, p. 282 *sqq.* Bibl. nat., ms. fr. 16207, fol. 222. Le roi répondra à Houaste, le valet de chambre, et à Geoffroy Levrault, renvoyés vers le dauphin : « Il est ja en eage pour devoir estre sage... Il a plusieurs foiz envoyé devers moy, mais tousjours a fait requerir que je feusse content qu'il ne viensist point et se trouvast en ma presence ... Je voy bien que a traiter ceste matiere par messaiges, elle ne pourra venir a bonne conclusion... » (10 janvier 1461). Cf. l'exposé fait par Houaste pour le dauphin. Bibl. nat., ms. fr. 15537, fol. 18.

2. Bibl. nat., ms. fr. 15537, fol. 167 ; Duclos, III, p. 157.

3. Beaucourt, VI, p. 267.



GRAV. BRAUN

L'enterrement de Charles VII

(Bibl. Nat., ms. fr. 2691, fol. II^ro)

lippe vont-ils marcher contre les troupes françaises, déjà en place? Est-ce vrai que Saint-Pol est venu à Bourges, chargé d'une mission par Charolais, exaspéré par l'influence que Croy a prise sur l'esprit de son père, que le fils du grand duc est prêt à passer en France, à servir Charles les armes à la main, à vivre dans sa maison[1]?

Mais le roi Charles tombe malade, bien à propos, dans l'été de 1460. Un agent de Francesco Sforza[2] écrit : « Les astrologiens ont fait savoir au duc de Bourgogne que le roi est en grand péril de mort; il ne peut échapper que par miracle, et sa vie ne saurait se prolonger au delà du mois d'août[3]. » Charles se relève encore, préside le conseil. Et Louis, palpitant, surveille de loin toutes ces péripéties, renseigné par Mlle de Villequier, qui a délaissé son ami infirme et vit avec François, duc de Bretagne : « Ma Damoyselle, gectez ces lettres au feu et me faictes sçavoir s'il vous semble que je doyve guères demourer en l'estat où je suis[4]... »

Combien Louis est impatient, impatient de voir disparaître son père! Et peut-être, à dessein, laisse-t-il tomber entre les mains d'un valet de chambre du roi la lettre écrite à Antoinette? Or, après l'avoir remerciée des renseignements qu'elle lui donnait, Louis ajoutait : « J'ai eu semblablement des lettres du comte de Dammartin, que je feins de haïr, qui sont semblables aux vôtres... Dites-lui qu'il me serve toujours bien, en la forme et manière qu'il m'a toujours écrit par ci-devant. Je penserai sur les matières de quoi il m'a écrit, et bientôt il saura de mes nouvelles. »

On montre la lettre au roi. Alors le malade se voit entouré de traîtres. Le comte de Dammartin est donc prêt à lui faire un lâche tour? Charles s'empresse d'envoyer un cordelier à Genappe qui se renseignera auprès des gens qui trahissent le

1. Duclos, III, p. 190.

2. Le dauphin, « rex futurus Francorum », signera le 6 octobre un traité secret avec lui (*Lettres*, I, p. 326-330).

3. Cité par Beaucourt, VI, p. 334, n.

4. *Chronique Martiniane*, p. 109; *Lettres*, I, p. 127-128.

dauphin pour son compte, et qui le rassurent. La lettre est feinte, comme est feint Louis.

Mais on s'inquiète dans l'entourage du malade. Son médecin, André Fumée, est enfermé dans la grosse tour de Bourges. Un de ses chirurgiens prend la fuite, se réfugie à Valenciennes, dans le voisinage de Louis[1].

On croit la mort proche; Charles se relève encore une fois. Mais c'est déjà le vide autour de lui. Il assiste à l'office. On dit des prières publiques, et chaque jour une messe, à Saint-Étienne de Bourges, pour sa guérison. Et le dauphin aussi fait dire des messes : mais quelles prières adresse-t-il au ciel[2] ?

Charles souffre d'un mal étrange dans la bouche, et on lui extrait une dent. Il y a fluxion et abcès. On parle de poisons. Le conseil s'inquiète. Il faut ménager l'autre, l'héritier. Le 17 juillet, les membres du conseil signent une lettre à l'adresse de Louis : « Plaise vous savoir, notre très redouté seigneur, que certaine maladie est, puis aucun temps en ça, survenue au roi votre père, laquelle premièrement a commencé par la douleur d'une dent, dont à cette cause il a eu la joue et une partie du visage fort changée, et a rendu grande quantité de matière, et après sa dite dent arrachée, et la plaie curée, en manière que, tant pour ce que aussi par le rapport que les médecins nous faisaient chaque jour, nous avions ferme espérance que bref il dût venir à guérison. Toutefois, pour ce que la chose est de plus longue durée que ne pensions, et que, comme il nous semble, il s'affaiblit plus qu'il n'avait coutume, nous, comme ceux qui, après lui, vous désirons servir et obéir, avons délibéré de vous écrire et faire savoir, pour avertir, comme raison est, afin surtout avoir tel avis que votre bon plaisir sera[3]. »

Cette lettre, on la considéra, à Genappe, comme l'arrêt de

1. Basin, I, p. 312.

2. Chastellain (III, p. 448-449) laisse entendre clairement qu'il consulta les astrologiens sur la fin de son père, ce dont Philippe se scandalisa.

3. Bibl. Nat., ms. fr. 20855 fol. 21, cité par Beaucourt, VI. p. 140; Duclos, III, p. 196; Commynes, éd. Lenglet du Fresnoy, II, p. 302.

mort du roi. Le dauphin partait pour Avesnes, sur la route de Reims. Devant ses yeux est déjà le sacre[1]. Il ne s'agit plus maintenant, de préparatifs de guerre ; et il écrit au duc de Bourgogne[2] : « Si le cas advient que vous oez dire qu'il soit trespassé, nous vous prions que incontinent vous montez à cheval et vous en venez, vous et touz vos gens en leur abillement, par devers nous, vers les marches de Rains. »

Ainsi Louis commande.

Et le père, là-bas, à Mehun, agonise, refusant, pendant près de huit jours, de prendre de la nourriture, car il n'ose se fier à nul de ses gens. Le comte de Foix, celui-là, est un homme en qui il a confiance. Le peu que Charles puisse avaler, c'est de sa main qu'il le prend. Mais déjà les organes sont inertes. Ainsi le roi dure jusqu'au 22 juillet. Charles a gardé sa connaissance : « Quel jour est-ce ? demande-t-il aux religieux qui l'entourent. — Sire, il est le jour de la glorieuse Madeleine. — Ah ! fait-il, je loue mon Dieu et le remercie de ce qu'il lui plaît que le plus grand pécheur du monde meure le jour de la pécheresse. » Elle est là, la pécheresse, devant ses yeux, rayonnant encore de la beauté de la femme.

Alors Charles se confesse, reçoit l'extrême-onction, demande à être enterré à Saint-Denis, dans la chapelle où reposaient son père et son grand-père. Il regarde Chabannes et lui recommande de servir fidèlement le « petit seigneur », son fils. Car Charles de Guyenne n'est pas mauvais enfant comme Louis. Et comme Chabannes l'exhorte encore à prendre quelque nourriture, disant que, s'il se défiait de quelqu'un, il lui fît faire son procès et tirer à quatre chevaux, le roi répond : « Je remets la vengeance de ma mort à Dieu ! » Ainsi il passe entre midi et une heure, à l'âge de cinquante-huit ans[3].

Dans les derniers jours de juillet 1461, un convoi s'acheminait vers Paris[5].

1. *Amb. Mil.*, I, p. 7. — 2. Beaucourt, VI, p. 339. — 3. *Lettres*, I, p. 143-144. — 4. Beaucourt, VI, p. 442-443. — 5. Mathieu d'Escouchy, II, p. 424-444 et preuves, III, p. 59-79 ; Chartier, III, p. 114-121 ; Beaucourt, VI, p. 443-444.

Il y a là, sur le chariot branlant, recouvert de velours noir et traîné par cinq chevaux, l'image du roi. C'est une cire, faite à sa ressemblance, un mannequin dans la robe royale de velours bleu fourré d'hermine et menu vair, avec le manteau semé de fleurs de lys, la couronne d'or, les pierreries, le sceptre et la main de justice en argent. Charles d'Orléans, tout blanchi, mène noblement le deuil, lui qui a eu si peu l'occasion de paraître, et qui porte ses nonchalances et le poids de sa rêverie ; le comte d'Angoulême, courbé ; le marquis de Saluces, Charles de Gaucourt, Rochefort, le bailli de Touraine, le prévôt de l'hôtel, les vieux serviteurs de Charles le bien servi, suivent. On dit un service à Notre-Dame-des-Champs. Une procession accompagne le corps à Notre-Dame, où Me Jean de Chasteaufort prononce l'oraison funèbre sur le thème : *Memento judicii mei, Domine*, rappelant la piété du défunt. A Saint-Denis, la nef est tendue de satin noir, et c'est Me Thomas de Courcelles, docteur en théologie, le mauvais juge de Jeanne d'Arc, qui prononce l'éloge de celui qui devait tout à la Pucelle.

Alors on descend le corps dans la chapelle où reposaient Charles V et Charles VI. Et quand l'officiant eut jeté sur le cercueil la première pelletée de terre, le héraut d'armes s'approcha et, inclinant sa masse, dit : « Priez pour l'âme du très excellent, du très puissant et très victorieux prince le roi Charles, septième de ce nom ! » Il y eut un moment de silence, des sanglots. Puis le héraut releva sa masse d'armes en criant : « Vive le roi ! »

Et les secrétaires répondirent : « Vive le roi Louis ! »

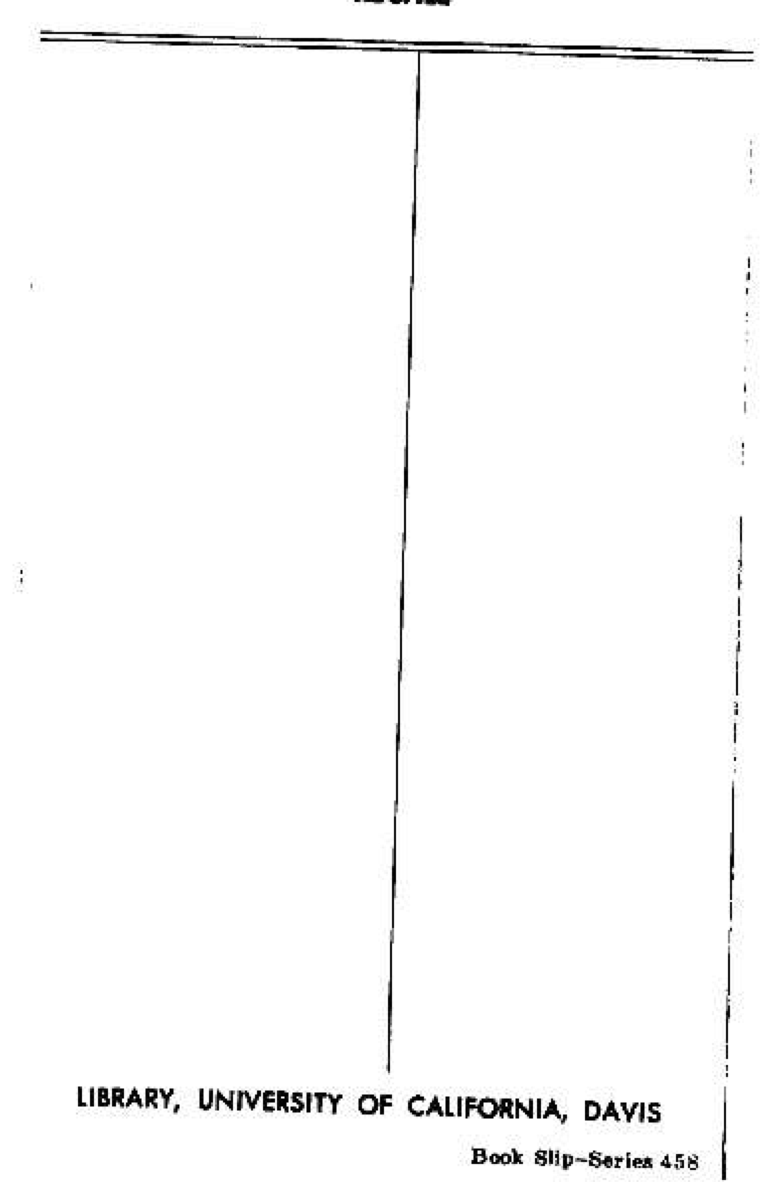
FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES PLANCHES

TABLE DES CHAPITRES

Imprimerie J. Dumoulin, à Paris. — [illegible]7.1927.







Digitized by Google